Google

·BIBLIOTECA·
·LVCCHESI·PALLI·

Grande Sala O.S.
22-V-16
23

III 22 V 25(1

L'ART
DE
LA GUERRE.
TOME PREMIER.

27634

Digitized by Google

L'ART DE LA GUERRE, OU MAXIMES ET INSTRUCTIONS SUR L'ART MILITAIRE.

Par M. le Marquis DE QUINCY, *Lieutenant Général d'Artillerie.*

Auquel eſt joint un Traité des Mines, & des Tables pour l'approviſionnement des Places de guerre, par M. le Maréchal DE VAUBAN.

TOME PREMIER.

Bibliotheque Nationale R.F.

BIBLIOTECA PUBLICA LUCCHESE

A PARIS,
Chez JEAN-THOMAS HERISSANT, ruë Saint Jacques, à Saint Hilaire.

M. DCC. XL.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

AVIS
DE L'EDITEUR.

L'OUVRAGE que nous préſentons au Public lui eſt connu, & n'a pas par conſéquent beſoin de lui être annoncé de nouveau avec l'éloge qu'il mérite. Depuis longtems cet Ouvrage eſt en poſſeſſion d'une grande réputation : il a même été ſi bien reçû de ceux qui exercent la profeſſion des Armes, que ſi nous avons quelque choſe à nous reprocher, c'eſt de n'avoir pas rempli plutôt leurs vœux, en mettant au jour cette nouvelle édition. La premiere avoit paru en 1726. en même tems que l'Hiſtoire militaire du Regne de Louis XIV. & à la ſuite de ce grand Ouvrage. Monſieur le Marquis de Quincy Lieutenant général d'Artillerie, Auteur

de cette Hiſtoire & des Maximes ſur l'Art Militaire qui l'accompagnent, étoit un homme conſommé dans le métier de la guerre. Quarante années de ſervice, & l'expérience qu'acquiert un Officier appliqué & intelligent, en paſſant, comme il avoit fait, par tous les grades, avoient appris à celui-ci tout ce qui étoit du reſſort de ſa profeſſion. Car non content de s'inſtruire de ce qui étoit eſſentieliement de ſon miniſtere, il s'étoit fait un devoir d'étudier juſqu'aux moindres démarches des Officiers généraux ſous leſquels il ſervoit. S'il ſe trouvoit dans quelque action, il obſervoit tous les mouvemens qu'on mettoit en uſage pour en aſſurer le ſuccès, ou pour remédier aux pertes. Il tâchoit de pénétrer, autant qu'il lui étoit permis de le faire, dans les projets les plus ſecrets, & il cherchoit à en développer les reſſorts.

Il tenoit enfin des notes de tout, rien ne lui échappoit. Les Mémoires que M. de Quincy avoit ainſi raſſembez, joints à ceux que lui fournirent d'habiles Officiers, qui avoient travaillé dans les mêmes vûës, produiſirent le corps d'Hiſtoire Militaire de Louis XIV. Le Regne de ce Prince eſt ſans contredit le plus fécond qu'il y ait jamais eu en événemens militaires & en grands Capitaines; ainſi ſon hiſtoire préſente un corps complet d'un Art auſſi étendu & auſſi ſujet à varier ſuivant les differentes circonſtances, qu'eſt celui de la guerre; mais elle ne le préſente qu'à ceux qui ſont en état de lire cette Hiſtoire avec réfléxion, & ayant déja des connoiſſances acquiſes de leur Art L'on ne peut, à la verité, propoſer des préceptes plus sûrs, que ceux qui naiſſent des exemples; mais d'un autre côté les perſonnes qui

n'ont pas toute l'expérience, ne peuvent pas tirer autant de fruit de ces préceptes ainſi expoſez, que ceux qui ont du ſervice. M. de Quincy comprit donc aiſément que ſon Ouvrage reſtoit imparfait, s'il ne l'accompagnoit d'inſtructions plus ſimples & plus ſuivies, & qui ſeroient comme les premiers élemens de l'Art ſur lequel il vouloit donner des leçons: c'eſt ce qui lui fit entreprendre l'Ouvrage que nous offrons au Public. Il y raſſemble ſous differens titres tout ce qui arrive à la guerre. Comme il a cherché à le rendre méthodique, il commence par expoſer les devoirs de tous les Officiers généraux & ſubalternes qui ſont dans le ſervice. Il détaille enſuite ce qui ſe pratique dans les campemens, dans les batailles, dans les ſieges, dans les marches, dans les fourrages, en un mot dans toutes les entrepriſes & les évolutions mi-

litaires. Il fait voir comment il faut ſe comporter pour les faire réuſſir, & comment l'on peut remédier aux malheurs que le ſort des armes, qui dépend ſouvent du caprice de la fortune, peut faire naître. Tout ce qu'il dit eſt ordinairement appuyé d'exemples intéreſſans pris dans l'Hiſtoire militaire du Regne de Louis XIV. Le ſervice de l'Artillerie n'y eſt pas obmis; & c'eſt même une des parties de cet Ouvrage qui eſt traité avec le plus de détail. Monſieur de Quincy ayant ſervi dans ce Corps toute ſa vie, ne pouvoit guéres manquer d'en parler en Maître. L'on reconnoîtra dans le Traité des Mines la main de Monſieur le Maréchal de Vauban; & cet eſprit fécond & juſte tout enſemble, qui a créé, pour ainſi dire, une nouvelle méthode de faire la guerre. Quand nous ne préſenterions au Public que ce ſeul Traité, & les ex-

cellentes Tables qui ont été dreſſées par ce grand Maître, & où l'on voit d'un coup d'œil tout ce qui eſt néceſſaire pour munir les places tant de munitions de bouche que de munitions d'Artillerie, nous croirions lui avoir fait un grand préſent ; car ces morceaux ſont auſſi utiles qu'ils ſont accomplis. Nous n'entrerons pas dans un plus long détail ; il faut laiſſer à ceux qui liront cet Ouvrage avec attention à en faire eux-mêmes l'analyſe : & à en porter le jugement avantageux que nous n'oſerions preſque en porter nous-mêmes, quoique nous ne craignions point qu'on nous accusât d'aucune partialité.

MAXIMES

MAXIMES
ET
INSTRUCTIONS
SUR
L'ART MILITAIRE.

Avant propos & Instructions générales.

DANS le déſſein que je me ſuis propoſé, de donner quelques inſtructions à ceux qui ont embraſſé la Profeſſion des Armes, ou qui y ſont deſtinez ; j'ai crû que rien ne ſeroit plus propre pour y réuſſir, que de leur préſenter un détail exact & circonſtancié de toutes les actions de guerre qui ſe ſont paſſées dans l'Europe pendant le regne de Louis XIV. Il faut convenir que l'Hiſtoire de pluſieurs ſiécles ne nous

fournit pas un auſſi grand nombre de batailles, tant ſur terre que ſur mer, de ſi mémorables attaques, de ſi belles défenſes de places, & une auſſi grande quantité d'actions particulieres, qu'on en a vû depuis la naiſſance de ce grand Prince juſqu'à ſa mort. La lecture de pareilles actions, eſt bien capable d'animer le courage d'un jeune homme qui eſt né pour le métier de la guerre, de lui faire prendre un goût particulier pour cette noble profeſſion, & d'exciter en lui le deſir de ſuivre l'exemple de tant de braves Capitaines, qui ont merité par leurs talens de parvenir aux premieres places, & d'acquérir une réputation qui eſt encore préférable aux récompenſes.

Je ne crains point qu'on m'accuſe de trop de prévention pour cet ouvrage que j'ai tâché d'executer avec toute l'exactitude dont j'ai pu être capable, quand j'oſerai aſſurer qu'il y en a peu dont on puiſſe eſperer de tirer de plus grande utilité pour le métier de la guerre. Je puis même ajouter que ſi la paix, dont la France joüit depuis pluſieurs années, venoit à être troublée par une nouvelle guerre, il ne ſe préſenteroit preſque point d'actions, où l'on ne trouvât occaſion de tirer quelque profit de ces Mémoires. Car

en quelque païs qu'on portât la guerre, on y retrouveroit les camps que les armées y ont occupez autrefois ; on connoîtroit de quelle maniere elles étoient poſtées ; par combien de chemins elles y marcherent ; les précautions qu'on prit pour y arriver, & pour y demeurer en ſûreté. L'on y reconnoîtroit les lieux où ſe ſont donnez de ſanglantes batailles ; comment l'on s'eſt ſervi à propos de l'avantage du terrain ; celui qu'on a négligé de prendre ; l'endroit où ſe ſont retirez les vaincus ; comment ils s'y ſont pris pour faire leur retraite, & quel profit les vainqueurs en ont retiré. Pour ce qui regarde les ſiéges, on y verra les places qu'on a conquiſes, leur fort & leur foible ; l'endroit des attaques ; les raiſons que l'on a eûs de les préferer aux autres ; les meſures qu'on a priſes, ſoit contre les aſſiégez, ou contre l'ennemi qui pouvoit tenter de les ſecourir ; les Villes dont on tiroit la ſubſiſtance des armées ; les munitions de guerre, la quantité même qu'on y en a employée ; & enfin tous les lieux où ſe ſont paſſez un grand nombre d'actions particulieres, ſoit dans les eſcortes de fourages, dans les convois, ou entre les partis.

Mais il faut pourtant avouer que ces

grands exemples ne ſont guéres profitables, que pour ceux qui ont acquis une certaine experience. Quiconque entreprendroit la lecture de ces Mémoires ſans s'y être préparé par une étude préliminaire, de l'Art de la Guerre, n'en tireroit d'autre avantage que de ſatisfaire ſa ſimple curioſité. Tous les arts ſont ſoumis à des principes qu'il n'eſt pas permis d'ignorer, & de la connoiſſance deſquels dépend le ſuccès qu'on peut ſe promettre de faire dans chaque état, comme dans chaque profeſſion. Il eſt donc d'une néceſſité indiſpenſable de ſe faire des Regles certaines, qu'on puiſſe enſuite appliquer à la Pratique; & c'eſt ce que je vais tâcher d'executer, en raſſemblant ſous le titre de MAXIMES ET INSTRUCTIONS tout ce qui a rapport à l'Art Militaire.

J'entrerai dans le détail de toutes les actions qui peuvent ſe paſſer dans le cours d'une Campagne, ſans en omettre aucune; je ferai obſerver ce qu'il faut pratiquer & ce qu'il faut éviter, pour les faire réuſſir. Je preſcrirai à chaque officier ſes devoirs généraux & particuliers. Je me flatte que ceux qui voudront faire quelque uſage de ces obſervations, y trouveront l'utilité que je me ſuis propoſée, en les expoſant ſous leurs yeux. Ils pourront alors lire

avec fruit les recits que j'ai faits des Actions Militaires du Regne de Louis XIV. & joignant la Pratique à la Theorie, devenir d'excellens Capitaines.

Entrée d'un jeune homme dans le ſervice, & la conduite qu'il y doit tenir.

J'ai cherché ſouvent les raiſons pour leſquelles les bons ſujets étoient ſi rares dans toutes ſortes d'Etats, & principalement dans celui des Armes : j'ai trouvé, après quelque examen, qu'il y en avoit deux principales, auſquelles il conviendroit pour le bien de l'Etat, de tâcher de remedier. La premiere eſt, qu'à peine un enfant voit-il le jour, qu'on commence par lui deſtiner un état, ſans ſe mettre en peine s'il en aura les inclinations, l'eſprit & les talens, pour s'en bien acquitter. La ſeconde raiſon eſt, que lorſqu'on l'a mis dans un emploi, il l'exerce ſans aucune application.

C'eſt l'uſage ordinaire des gens de qualité ou de guerre, de deſtiner l'aîné de leurs enfans à la profeſſion des Armes, & les cadets pour l'Egliſe. L'aîné d'une famille de Robbe ſuccede à ſon pere dans ſon emploi ; & les autres, quand il y en

a pluſieurs, ſont élevez pour l'Epée, ou bien pour l'Egliſe. Cette regle de deſtination qu'on s'eſt faite depuis très-long-tems, fait que l'on voit fort ſouvent un aîné de famille qui auroit eû de grands talens pour l'Etat Eccleſiaſtique, mal réüſſir dans celui où on l'a mis ; & au contraire, un cadet qu'on a deſtiné pour l'Egliſe, remplir cet état avec peu de ſuccès, & avoir des talens qui faiſoient connoître qu'il auroit fait merveille dans l'Epée, ou dans la Magiſtrature.

Quoique ce premier défaut paroiſſe comme inſurmontable, il pourroit cependant être réparé par une grande application, principalement dans ceux qu'on a deſtinez à la guerre : mais il eſt rare de voir de jeunes gens entrer dans le ſervice avec une pareille diſpoſition, & y faire de grands progrès. Le brillant de ce métier, & la grande liberté qu'il donne, commencent par ſéduire, & déterminent, pour ainſi dire, leur vocation, lorſqu'ils en ſont les maîtres. Le mauvais exemple les entraîne dans le libertinage : ils font leur principale occupation de ſe diſtinguer par une grande dépenſe, ſoit pour leurs équipages, ou pour leurs tables, & ſi je l'oſe avancer, pour leurs débauches ; ce qui les amolit à un point, qu'ils ne s'acquittent

plus qu'avec répugnance des pénibles devoirs de leur emploi ; & croyent les avoir remplis aſſez dignement, lorſqu'ils ont donné des preuves de leur courage en quelques occaſions. Ils ſe font une habitude de cette nonchalance, à laquelle ils ont beaucoup de peine à remédier, lorſque dans un âge plus avancé ils commencent à s'en appercevoir ; & n'eſpérant plus réparer le tems qu'ils ont perdu, ils continuent de ſervir avec la même négligence. Doit-on être étonné après cela, de voir un ſi grand nombre d'Officiers occuper des places conſidérables, qu'ils ont obtenuës par la brigue ou par le crédit, être ſi peu au fait de ce que leur emploi demande, & remplir les places d'un grand nombre de bons ſujets, qui rendroient de grands ſervices à l'Etat, s'ils avoient eû la même faveur & la même protection ? Ceux-ci dégoutez d'obéïr à des ſupérieurs ſi peu capables des poſtes qu'ils occupent, ſe contentent de faire leur devoir pour ſatisfaire leur propre honneur, mais perdent l'émulation qu'ils avoient d'aller plus loin.

Il ſeroit donc néceſſaire pour remédier à ce premier abus, d'examiner ſoigneuſement les inclinations d'un jeune homme, avant que de le deſtiner à un état,

d'étudier par de fréquentes réflexions ſon penchant, & de lui laiſſer, pour ainſi dire, une entiere liberté de faire le choix de celui qui a plus d'attrait pour lui. Comme je n'ai deſſein que de parler de ceux qu'on deſtine à la guerre, je m'y renfermerai, & je me bornerai à ce qui regarde cet exercice.

Lorſqu'on ſera bien aſſuré que l'inclination d'un jeune homme le porte à cette profeſſion, il convient d'examiner s'il a les qualitez du corps. Il doit avoir le tempéramment ſain & robuſte; car il eſt très-difficile de ſupporter les fatigues de la guerre, & de réſiſter à toutes les injures du tems, ſi l'on n'a une forte compléxion. Ainſi pour le rendre capable de les ſoutenir, il faut l'accoutumer de bonne heure à une vie dure & laborieuſe, & ne le pas élever dans une molle délicateſſe, qui ne convient, à proprement parler, qu'au ſexe. Il eſt néceſſaire de l'accoutumer à ſouffrir le chaud & le froid, & de lui faire faire des exercices propres de ſon âge, & qui conviennent à un homme de guerre, afin que le corps devienne non ſeulement ſouple & agile, mais fort & robuſte.

A l'égard de l'étude à laquelle on le doit appliquer, il ſuffit de lui apprendre

la Géometrie, la Géographie, les Fortifications, & principalement l'Hiſtoire. Cette derniere ſcience lui procurera une infinité de belles connoiſſances, lui fournira des moyens pour former ſon eſprit ſur les actions des grands Hommes, l'inſtruira de ce qui regarde la profeſſion qu'il veut embraſſer. On ne doit pas pour cela négliger les ſciences ordinaires que l'on apprend dans les Colleges; mais il ne faut pas l'y pouſſer trop loin, de crainte que voulant lui procurer un trop grand nombre de connoiſſances, on ne l'empêche de devenir aſſez profond dans celles qui lui ſeroient plus utiles.

Les premiers ſentimens qu'on lui doit inſpirer regardent la pratique de la vertu, parce qu'elle eſt le fondement de la félicité des hommes, qu'elle adoucit les peines & les maux de cette vie, & qu'elle peut les rendre heureux au milieu des plus grands malheurs. On doit lui faire comprendre que chacun peut l'acquerir facilement, & qu'elle peut être pratiquée en toutes ſortes de profeſſions, même dans celle des armes; que c'eſt en effet par elle ſeule qu'on peut acquerir un vrai mérite, & ſe rendre eſtimable & aimable à tout le monde; qu'on la doit prendre dans toutes occaſions pour guide, &

ſuivre les maximes qu'elle inſpire. Mais on doit lui imprimer bien avant dans l'eſprit, que la Religion eſt la principale des vertus, & doit être le fondement de toutes les autres ; & que bien loin de croire, comme la plûpart, qu'elle doit être négligée par un homme de guerre, il doit ſe perſuader, au contraire, que l'on n'eſt véritablement brave & honnête homme, que lorſqu'on eſt orné de cette vertu la plus néceſſaire de toutes, puiſque ce ſont la Religion & la Piété qui doivent ſoutenir la valeur.

C'eſt dans des ſentimens ſi ſolides, que l'on doit faire entrer un jeune homme dans le métier pénible des armes : ces ſentimens lui feront éviter les vices trop ordinaires à ceux qui s'y engagent, l'impiété & le libertinage, & lui acquereront la réputation qu'il doit avoir en vûë de ſe procurer. Après lui avoir imprimé ces principes, on doit lui perſuader que la principale choſe qu'il doit ſe propoſer lorſqu'il entre dans le ſervice, c'eſt de faire preſque ſon unique étude, de s'acquitter avec beaucoup d'exactitude des devoirs de ſon emploi, quel qu'il puiſſe être ; parce que s'en faiſant de bonne heure une habitude, il en retirera de grands avantages dans la ſuite. Elle ne lui

coutera plus rien à meſure qu'il avancera en charge. Outre qu'il s'acquérera la réputation d'un Officier exact, dont le Prince & les Généraux ne manquent point de faire une eſtime particuliere. Il lui ſera d'une grande utilité de s'appliquer de bonne heure à la connoiſſance du païs où l'on fera la guerre. On y parvient aiſément par de bonnes cartes qu'il doit avoir, non ſeulement de celui où il ſervira, mais encore de tous ceux où il y aura des troupes. Sur ces cartes il ſuivra exactement les mouvemens que les armées de part & d'autre pourront faire. Il doit étudier tous les camps differens que l'on fera, leur ſituation, leur étenduë, ce qu'ils ont d'avantageux & d'incommode, & tâcher d'en connoître le fort & le foible, les chemins pour y arriver, ſur combien de colonnes on y peut marcher; les précautions que le Général prend pour ſon avant-garde ſi l'on marche vers l'ennemi; & pour ſon arriere-garde, ſi on ſe retire à portée de lui; celles qu'il prend, ſi en marchant on eſt obligé de lui prêter le flanc; examiner la maniere dont on poſte les gardes du camp où l'on arrive; la raiſon pour laquelle on occupe des poſtes avancez, ou des paſſages de rivieres; s'ils ſont à portée d'être ſoutenus,

en cas que l'ennemi voulût tenter de les enlever ; & enfin, conférer de toutes ces choſes avec d'anciens Officiers.

Il peut demander à ſes ſupérieurs la permiſſion d'aller quelquefois aux fourrages, principalement lorſqu'ils ſe font auprès des ennemis, afin d'y étudier les meſures que prend l'Officier Général qui les commande pour les faire en ſûreté. Il eſt avantageux auſſi d'accompagner quelque habile Partiſan lorſqu'il va à la guerre, afin de ſe rendre par la ſuite capable d'y mener une troupe.

S'il ſe fait quelque ſiége pendant la campagne, il doit être attentif à tout ce qui ſe pratique dans l'inveſtiſſement de la place, à la maniere dont on conſtruit les lignes de circonvallation, aux meſures que l'on prend pour la communication des troupes, & pour empêcher que l'ennemi ne faſſe entrer des ſecours, & aller aux tranchées volontairement, autant que le devoir de ſa charge le lui pourra permettre. Il doit tâcher d'avoir un plan de la place aſſiégée, examiner la conduite de l'Ingénieur pour les approches, les raiſons qu'il a de préferer une attaque à une autre ; celle du Commandant de l'artillerie dans la maniere de placer & de conſtruire les batteries, les diſpoſitions des

attaques, ſoit des chemins couverts ou des ouvrages, & tout ce qui ſe pratique dans ces ſortes d'entrepriſes; qu'il tâche enfin de pénétrer les motifs de tous les mouvemens que l'on fait dans le cours d'une campagne, & de toutes les actions qui s'y paſſent.

Le moyen le plus ſûr de profiter de ces maximes, ſeroit de rechercher avec empreſſement le commerce & la converſation de quelques ſages & habiles Officiers, & ſur tout des Officiers Généraux, de les voir très-ſouvent, puiſque c'eſt d'eux qu'on apprend à bien faire la guerre, & à ſe former dans les armes. Mais afin que l'on en ſoit aimé & que l'on en ſoit reçû avec plaiſir, il faut gagner leur cœur par beaucoup de douceur, d'honnêteté, de politeſſe & de modeſtie; témoigner beaucoup de reſpect & de déférence pour eux, & pour tous ſes ſupérieurs, de complaiſance pour ſes égaux, de bonté & d'affabilité pour ceux qui ſont au-deſſous. Ce ſont là des moyens ſûrs pour acquérir la bienveillance de tout le monde, & pour ſe rendre agréable. Avec de pareilles manieres, les Officiers Généraux trouveront bon qu'un jeune militaire monte à cheval avec eux, lorſqu'ils vont viſiter les gardes & les poſtes du

camp, ou lorſqu'ils vont à quelques fourrages reconnoître les ennemis, ou bien lorſqu'ils reconnoiſſent une place, les lieux propres à mettre une armée en bataille, ou les avenuës, & les paſſages pour la marche des troupes. Il doit être à ces promenades attentif à tout ce que les Généraux diſent & obſervent; car c'eſt auprès d'eux que l'on apprend la véritable ſcience militaire, & en quoi conſiſtent les fonctions des Officiers Généraux & du Général même.

En cas que les ennemis viennent attaquer l'armée dans laquelle il ſert, il obſervera très-exactement la diſtribution que le Général fait des troupes pour les mettre en bataille; & afin de le connoître plus aiſément, il fera en ſorte d'avoir un ordre de bataille. Il obſervera ſoigneuſement toutes les précautions que les Officiers Généraux prennent pour leur droite, ou leur gauche, pour empêcher qu'on ne prenne l'armée en flanc; & comment ils tâchent de profiter de tous les avantages que le champ de bataille leur donne, ſoit en occupant les hauteurs qui s'y rencontrent, ſoit en ſe ſaiſiſſant de quelques poſtes dont l'ennemi pourroit s'emparer, en mettant quelques ravines, hayes, ou foſſez devant eux; & s'il a une

attention telle qu'il la doit avoir, il connoîtra que ces Généraux, s'ils ſont habiles, ne négligent rien qui mérite la moindre conſidération, & qu'ils profitent de tout ce qui ſe préſente d'avantageux dans des occaſions ſi importantes.

Il arrive ſouvent que l'on change les premieres diſpoſitions que l'on avoit d'abord faites au commencement d'une action, ſelon celles que les ennemis font pour les attaques: il y aura pareillement une grande attention, & tâchera d'en pénétrer les raiſons. Il examinera comme on place l'artillerie, ſoit ſur les aîles, ſoit dans le centre, la maniere dont on la ſert, & dont on la fait agir; Un Officier qui veut parvenir aux premieres places, doit être inſtruit de tout ce qui ſe pratique à la Guerre.

Si l'armée étoit battuë, il doit bien examiner la maniere dont on fait la retraite: car ſouvent un Général acquiert plus de réputation dans une pareille occaſion, que par le gain d'une bataille. Si, au contraire, l'armée a l'avantage ſur celle des ennemis, il doit prendre garde comment on en a profité, & ſi on ne pouvoit pas mieux ſuivre la victoire. Il peut aller encore plus avant, ayant attention aux meſures que prend le Général pour la ſub-

ſiſtance des troupes, & pour ménager les fourrages. Il doit auſſi étudier toutes les fonctions des Officiers Généraux & particuliers, écouter leurs ſentimens ſur les projets qu'on a deſſein d'exécuter, ou ſur les actions qui ſe ſont paſſées, leur faire avec diſcrétion des queſtions pour les obliger à l'inſtruire, & chercher avec prudence les occaſions d'avoir des entretiens avec eux dans les occurrences differentes qui peuvent arriver. Rien ne ſera plus capable de le rendre habile, pourvû qu'il le faſſe dans le deſſein d'en tirer du profit. Il doit enfin réfléchir ſouvent ſur les évenemens paſſez, & ſur ce qu'il voit arriver chaque jour, ſans rien laiſſer échapper dont il n'examine les cauſes pour les approfondir juſques dans leur ſource. C'eſt par-là qu'on acquiert une connoiſſance parfaite de l'Art Militaire, & qu'on éprouvera que la prudence vient ſouvent à bout de ce que la force ne ſçauroit exécuter.

Rien n'étant plus utile que de faire un journal de ce qu'on a vû de remarquable, il doit s'en faire une habitude, en faiſant des relations exactes de toutes les actions conſidérables qui ſe ſeront paſſées dans une campagne. Il connoîtra que rien ne ſera plus capable de le former, de lui donner du goût pour la guerre, & de lui inſpirer de l'émulation.

Il ſe fera un point d'honneur d'obſerver exactement les défenſes que l'on fera de la part du Prince, ou de ceux qui tiennent ſa place dans les armées, & un devoir de connoître tous les reglemens & ordonnances, afin de les pratiquer, ou de les faire obſerver ſoigneuſement.

A ſes heures de loiſir, il s'appliquera à l'étude de l'hiſtoire, ou à la lecture de la vie des grands hommes: il ſeroit même à propos de s'en propoſer quelqu'un pour modéle; il ne ſçauroit faire un emploi plus utile ni plus précieux de ſon tems, qu'en s'occupant de cette maniere: car outre le plaiſir qu'il aura d'apprendre les grands évenemens qui ſont arrivez dans les Monarchies depuis le commencement du monde, & de voir ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable; il y trouvera l'exemple de tous les grands hommes qui ont paru dans tous les ſiécles, ſur leſquels on peut ſe former; ce qui lui pourra faire naître l'envie de tâcher d'acquérir la gloire qu'ils ont méritée par leurs belles actions.

Les jeunes gens, s'ils n'ont de bons principes pour les mœurs, ſe portent aiſément à la débauche: c'eſt-là l'écueil où la jeuneſſe fait ordinairement un funeſte naufrage. Rien n'eſt plus capable de les

détourner de leurs devoirs, & de l'application néceſſaire pour réüſſir dans le ſervice. C'eſt dans le commerce des perſonnes vicieuſes, & dans les repas qu'on fait avec elles, que l'on prend la mauvaiſe habitude de dire des ſaletez groſſieres, & celle de jurer qui ſied ſi mal à des gens de qualité, ſurtout préſentement qu'on ne s'en fait plus un honneur, comme autrefois. On peut éviter de pareilles compagnies ſous des prétextes honnêtes, ſans pour cela paroître ſingulier, comme il peut arriver quelquefois. Il ne convient pas de témoigner s'en ſcandaliſer, il ſuffit, quand on n'eſt pas revêtu d'autorité, de faire connoître en n'y participant pas, que cela n'eſt pas de ſon goût, ou d'engager ſans affectation la converſation ſur d'autres matieres : on en fait naître aiſément l'occaſion, lorſqu'on s'en veut donner la peine.

A l'égard des excès dans leſquels on voudroit vous faire tomber, il eſt aiſé de s'en diſpenſer, ſous prétexte de quelque incommodité. On pourra s'appercevoir qu'une pareille retenuë provient d'un fond de ſageſſe, mais il ne faut point s'en embarraſſer, puiſqu'il eſt certain qu'on ne peut refuſer ſon eſtime à un procedé ſi raiſonnable, & qu'on connoît par expérience

que la vertu eſt toujours reſpectée, non ſeulement par ceux qui en font tout le cas qu'elle mérite, mais même par ceux qui ne ſont pas portez à la pratiquer.

Le vrai moyen d'éviter un fréquent commerce avec ceux qui ſont déreglez, c'eſt de s'attacher à rechercher avec empreſſement l'amitié & la compagnie des perſonnes ſages & d'un rang au-deſſus du ſien, dont l'on ne peut retirer que de l'honneur & de grands avantages, lorſqu'on ſera attentif à acquérir leur eſtime, & à ſe la conſerver par ſon mérite & par ſa vertu : il faut dans le commerce qu'on aura avec ceux-ci, parler peu, tâcher de le faire à propos, écouter avec attention ceux qui diſent de bonnes choſes pour en profiter, & ſe bien garder d'être opiniâtre ou pointilleux. Ceux de ce caractere ne ſont pas heureux dans la ſociété, & s'attirent ſouvent des affaires qu'il faut éviter. Nous vivons dans un ſiécle où l'on doit être bien circonſpect, & dans lequel les querelleurs ſont, pour ainſi dire, en abomination. Je ne prétends point dire, pour cela, qu'il faille ſouffrir les affronts que l'on peut recevoir, puiſqu'un Gentilhomme doit défendre ſon honneur, & le conſerver avec autant de ſoin que ſa propre vie : on voit même ſouvent que

les plus ſages ne ſont point à couvert de l'inſulte, & ſe trouvent engagez à en pourſuivre la vangeance ; mais on doit éviter de ſe l'attirer, & il y a des voies légitimes pour en avoir raiſon. Il ſera même difficile qu'il arrive des affaires à un Officier qui aura beaucoup de politeſſe & de retenuë dans ſes actions & dans ſes diſcours, & une honnêteté convenable avec tout le monde ; qui évitera les parties de débauche & le gros jeu, & qui tâchera d'obliger généralement tout le monde, autant qu'il ſera en ſon pouvoir, mais ſans une affectation trop recherchée, & ſans baſſeſſe ; qui s'abſtiendra ſur tout de railler, & qui aura une grande attention à n'offenſer perſonne par ſes geſtes ou par ſes diſcours.

Il eſt néceſſaire encore d'éviter avec ſoin un défaut qui regne aſſez ſouvent parmi les jeunes gens, qui eſt de faire des fanfaronnades, & de parler contre la verité. On doit ſe faire une loi inviolable d'être vrai en toutes choſes, & en toutes occaſions, puiſque les menteurs & les fanfarons ſont en exécration parmi les gens d'honneur. Il ne convient point de parler de ſoi ni de ſa maiſon : ce défaut a toujours déplû à tout le monde. On doit ſe perſuader que plus le nom que l'on

porte eſt grand, & plus on doit avoir de modeſtie; qu'il eſt à charge à celui qui le porte, s'il ne le ſoutient pas par ſon mérite, & ne tâche d'imiter les actions de ſes ancêtres, & qu'il lui impoſe même cette obligation.

Il ne faut point ſe piquer de ſe diſtinguer par la bonne chere & par la délicateſſe de la table, ni par un équipage magnifique: il convient qu'il ſoit modeſte & propre; & il faut regler autant qu'il ſe pourra ſa dépenſe ſur ſon revenu. Pour cela on ne doit avoir que ce qu'il faut de domeſtiques bien choiſis, ſages, & qui ayent les talens propres pour leur emploi. Il ne convient point d'emprunter, ſi ce n'eſt dans un preſſant beſoin, & lorſqu'on eſt en état de rendre dans le tems qu'on l'aura promis, ſur tout aux Officiers, & l'on ne doit pas manquer de le faire pour maintenir ſon crédit. Si l'on ſe trouve en état de prêter aux autres, il faut le faire de bonne grace & ſans le publier; cela diminuë l'obligation que l'on vous a.

Il faut être fidéle dans ſes promeſſes & tenir religieuſement ſa parole, même à l'ennemi: qualité dont un homme de guerre doit ſe piquer plus que de toutes les autres. Pour cela il ne doit point promettre légerement, & trop aiſément, ſans

y avoir mûrement réflechi, même dans les plus petites choſes, afin qu'on puiſſe compter ſur ſa parole.

Si on a le bonheur de réüſſir dans quelque action, ou de ſe diſtinguer, il faut éviter d'en parler, ou ſi on eſt contraint de le faire, s'en acquitter avec beaucoup de modeſtie; rendre juſtice à ceux qui y ont eu part, & ne la point diminuer, afin de s'attirer plus d'honneur : défaut qui provient de l'envie, & qui n'eſt que trop commun, tout indigne qu'il eſt d'un galant homme. Ce procedé ne diminuë en rien le mérite de l'action, ne fait point d'envieux, & attire des loüanges des amis & des ennemis.

Quand on eſt dans le païs ennemi, on ne doit faire ni permettre tout le dégât qu'on ſeroit en état de cauſer, à moins que l'on en ait l'ordre des ſupérieurs; n'étant pas permis à un particulier d'accabler de ſon autorité des peuples quoi qu'ennemis : il faut, au contraire, leur faire autant de bien que le ſervice du Prince le permettra. Comme l'on ne doit point faire de tort à perſonne, on doit ménager les hôtes que l'on trouve dans les routes, & bien loin de leur donner quelques ſujets de plaintes, il faut les obliger par des manieres honnêtes, à ſe loüer de no-

tre conduite. Cette maniere d'agir, contraire à ce qui ne ſe pratique que trop ſouvent, ſervira à faire eſtimer davantage un homme de guerre, & lui donnera la réputation d'être juſte & équitable en toutes choſes.

Il ne faut pas abſolument s'abſtenir du jeu pour ne point paroître ſingulier; mais on ne doit joüer que par divertiſſement & non par interêt : il faut le faire avec franchiſe & de bonne foi, n'y ayant pas de plus grande lâcheté que de tromper au jeu. Il ne faut jamais y riſquer des ſommes de conſéquence ; car alors, ce qui ne doit être fait que pour le délaſſement de l'eſprit, ſouvent par complaiſance, & pour entretenir la ſociété, devient une paſſion qui eſt capable de la rompre. Il faut avoir pour maxime qu'un homme ſage ne doit pas tant donner à ſon plaiſir, qu'il s'en trouve incommodé dans la ſuite.

Si on eſt chargé d'une Compagnie, on s'appliquera à remplir tous les devoirs de ſon emploi : on en prendra grand ſoin, & des ſoldats ; principalement lorſqu'ils ſont malades. Si on eſt à la tête d'un Régiment, on doit être fort exact ſur la diſcipline, & à faire obſerver les ordres des Généraux, ſoit pour le ſervice ordinaire,

ou pour contenir les ſoldats, ſur tout à l'égard de la maraude. On ne doit point tolérer le mauvais uſage qui s'eſt malheureuſement introduit ſur ce ſujet, de laiſſer trop de liberté aux ſoldats, ſous prétexte qu'ils ne peuvent pas vivre ſans ce ſecours. On eſt obligé d'y veiller ſoi-même, d'en rendre reſponſables les Capitaines, & les autres Officiers, & d'être très-ſévere pour empêcher un déſordre, qui fait perdre un plus grand nombre de ſoldats dans une campagne, que l'on ne feroit dans une grande action; & qui ruinant tous les habitans d'un païs, les obligent à l'abandonner, & fait que l'armée en ſouffre conſidérablement par la rareté & la chereté de quantité de choſes qui lui ſeroient néceſſaires.

Le moyen de remédier à ce déſordre dans les marches, ſeroit d'obliger tous les Officiers de marcher avec leur corps, de ne point ſortir de leur diviſion, & d'en donner ſoi-même l'exemple, en ſe tenant à la queuë de ſon Régiment, pour prendre garde qu'aucun ſoldat ne ſorte de ſon rang; ou, s'il eſt obligé de le faire, que ce ſoit ſans armes, & accompagné d'un Caporal ou d'un Anſpeſade. On aura quelque Officier auprès de ſoi pour porter ſes ordres, ou pour faire rentrer les ſoldats

qui

qui quittent le corps. On peut être aſſuré avec cette précaution, de ramener ſa troupe entiere dans le camp, où il ſera plus aiſé de contenir le ſoldat; puiſqu'on peut l'envoyer avec ordre, & toujours accompagné de quelque Officier, à la paille ou aux herbes, & charger l'Officier d'y ramener le même nombre d'hommes qu'on lui a donné à conduire.

Lorſqu'on eſt dans un camp en repos, on peut partager les Compagnies entre les Officiers ſubalternes, les Sergens, les Caporaux, les Anſpeſades, afin qu'ils répondent du nombre des ſoldats auſquels ils ſeront chargez de veiller; les punir ſéverement s'ils ne le font pas avec exactitude, ou s'ils n'avertiſſent pas du moindre déſordre; & faire faire des exemples des ſoldats qui s'écartent ſans permiſſion, ou qui rapportent dans le camp des meubles ou des hardes qu'ils auront volées.

Je ſçai que la plûpart des Officiers ſe récrieront ſur de pareils reglemens, & ſoutiendront que l'exécution en eſt impoſſible; parce que la liberté qu'on laiſſe aux troupes ſur ce ſujet, étant un abus qui s'eſt établi depuis longtems, & qui eſt, pour ainſi dire toleré, il n'eſt plus poſſible d'y apporter reméde dans un corps

particulier, à moins que tous les autres ne faſſent la même choſe; que ſi on l'entreprenoit, cela cauſeroit une grande déſertion dans leurs Régimens ou dans leurs Compagnies. Il eſt bien vrai qu'il ſeroit à ſouhaiter pour le bien général, & pour l'interêt particulier, que les Miniſtres & les Généraux obligeaſſent ſérieuſement les Colonels à travailler tous de concert, pour remédier à un déſordre ſi préjudiciable au ſervice. Je dis ſérieuſement, parce que l'on ne manque jamais de faire des défenſes rigoureuſes en apparence, pour empêcher la maraude, mais ces ordres ne ſont exécutez qu'en partie. On ſe contente de punir quelques ſoldats qu'on trouve en faute; on en fait quelques réprimandes légeres aux Officiers qui en devroient être reſponſables, & qui de leur côté voyant que cela ne fait point de tort à leur avancement, ſuivent le mauvais exemple des autres, & tous enſemble négligent un point ſi important. Cette mauvaiſe coutume ne doit point empêcher un Colonel qui a de la religion, de ſuivre la route que je propoſe; puiſqu'il eſt certain que le prétexte dont on ſe ſert pour permettre une pareille licence, & pour n'y point apporter de remédes, ne

le peut diſpenſer d'être reſponſable du tort qu'elle a cauſé à un nombre infini de particuliers: d'autant plus qu'on a vû quelques Colonels avoir empêché par leurs ſoins un pareil déſordre, & que par conſéquent la choſe dépend de leur zéle & de leur vigilance. On me permettra d'en citer un exemple dont j'ai été témoin, & qui prouvera que la choſe eſt poſſible lorſqu'on veut bien s'en donner la peine.

L'armée du Roi ayant ſurmonté en 1707. tous les obſtacles qui l'empêchoient de pénétrer dans l'Empire, elle y entra fort avant. Tous les corps firent des pertes ſi conſidérables, que ſans qu'il s'y paſſât aucune action, l'armée fut beaucoup affoiblie. Un Colonel qui uſa des précautions dont je viens de parler, ne perdit pas un ſeul homme de ſon Régiment par la maraude ni par la déſertion. Il a toujours tenu la même conduite tout le tems qu'il l'a commandé; & par ce moyen il a toujours eu le Régiment le plus complet qui fût dans les troupes du Roi. Ce ſeul exemple d'une pratique ſi ſalutaire, prouve viſiblement que les raiſons dont on ſe ſert pour s'en diſpenſer ne ſont pas recevables, & doit exciter les Officiers

ſages à le ſuivre, & à s'armer de fermeté pour ſe mettre au-deſſus du grand nombre de critiques qu'ils ne manqueront pas de trouver, mais qui dans le fond les eſtimeront davantage; ils ſouhaiteront même de les imiter, lorſqu'ils n'auront pas aſſez de courage pour l'entreprendre.

Un Colonel ſe doit faire une regle & une habitude, d'avoir beaucoup d'honnêteté & de politeſſe pour les Officiers de ſon Régiment, & une loi inviolable de ne leur faire aucune injuſtice. Quoiqu'il paroiſſe utile pour le ſervice, de préférer pour les emplois vacans, ceux qui ont plus d'exactitude & de mérite; ces ſortes de préférences ne doivent avoir lieu que dans des cas bien particuliers; & il ne faut jamais avoir égard à la recommandation des Puiſſances, ni ſe déterminer à avancer un Officier, parce que ſes manieres ou ſon commerce plaiſent plus que le commerce ou les manieres d'un autre. Il faut des cauſes bien graves pour faire un paſſe-droit à un Officier, & le deshonorer en quelque maniere par une telle préférence. On doit être porté à rechercher les occaſions de leur procurer des graces de la Cour. On ne doit point épargner ſes peines pour y réüſſir, ſur tout

en faveur de ceux qui ſe diſtinguent par leur valeur & par leur exactitude au ſervice, & qui travaillent à avoir une bonne troupe. On doit les voir ſouvent, & s'entretenir avec eux, leur donner à manger tour à tour, ſi on en a le moyen; principalement dans les marches. Cette dépenſe eſt très-bien placée & fait beaucoup d'honneur. Un Colonel doit ſur toutes choſes être fort déſintereſſé, & avoir l'œil à ce qu'on ne faſſe aucun tort aux Officiers ni aux ſoldats, & tenir la main à ce qu'on leur fourniſſe exactement ce qui leur eſt dû. Ne mettre dans l'Etat Major que des ſujets actifs, entendus, qui ne ſoient point ſuſceptibles d'interêt, ni portez à s'enrichir; ce qu'ils ne peuvent faire qu'aux dépens des Officiers & des ſoldats. Avoir ſoin qu'ils ſoient tenus proprement, & ſecourus à propos lorſqu'ils ſont bleſſez ou malades, & ne rien épargner pour les rétablir; ce ſont encore à la guerre, des devoirs indiſpenſables pour les Supérieurs: car outre que la charité chrétienne exige ces ſoins des Officiers, la juſtice même leur impoſe cette obligation. Il eſt bien raiſonnable que ceux qui contribuent à leur acquérir de la réputation, trouvent auprès d'eux de quoi ſe

soulager dans leurs besoins & dans leurs infirmitez.

Voilà en abregé à peu près les voies pour parvenir à être honnête homme, brave soldat, & bon Officier. C'est ce qu'un Gentilhomme qui a pris le parti des armes doit ambitionner, & ne compter pour rien les avantages de sa naissance, s'ils ne sont soutenus par ces qualitez. Il doit être persuadé que la noblesse n'est qu'une chimere sans la vertu, qu'il la faut pratiquer en toutes occasions, & qu'elle doit être l'ame de toutes les actions. Un homme de condition qui entrera dans le service avec les vûës & les sentimens que je viens de marquer, & qui aura pris la résolution d'éviter les défauts dont j'ai averti, défauts si communs dans les armées, ne peut manquer de servir son Prince avec l'approbation de tout le monde, & de devenir en peu de tems un excellent Officier. Il ne se présentera aucune occasion si peu considérable qu'elle soit, qui ne lui soit utile, & il s'attirera bien-tôt l'estime des Généraux, & de toute l'armée. S'il n'a pas une grande fortune, il ne laissera pas de faire un chemin considérable; & si, au contraire, il est en état d'acheter d'abord un Régiment,

il pourra eſperer de parvenir aux plus grands honneurs. Cette ambition eſt non ſeulement permiſe à un Gentilhomme, mais je croi même qu'il n'avancera jamais dans les armes s'il n'eſt animé de cette noble émulation, & s'il n'aſpire avec ardeur à parvenir aux emplois les plus conſiderables de la guerre, même à celui de Général. Mais il doit ſe ſouvenir en même tems de ſoutenir ces ſentimens élevez par ſa vertu & par ſes actions, en travaillant ſans ceſſe à ſe rendre digne des premiers poſtes ; car autrement ce ſeroit une choſe ridicule de prétendre s'élever au-deſſus des autres, & de ne rien faire qui pût nous diſtinguer, & nous tirer de la multitude.

Mais afin de mettre un jeune Officier encore plus en état de pratiquer les maximes que je viens de lui propoſer, je croi que rien n'y peut contribuer davantage, que de lui expoſer tous les mouvemens & les actions qui peuvent arriver dans le cours d'une Campagne. J'employerai pour ce deſſein les remarques que j'avois faites pour mon propre uſage, & que l'on a crû pouvoir être utiles à ceux qui s'engagent dans la même carriere. On y trouvera aſſez exactement détaillées les

fonctions des Officiers particuliers & Généraux, & ſur tout celles d'un Général d'armée, par où je vais commencer.

Qualitez d'un Général d'armée.

C'eſt une vérité conſtante, que tous ceux qui embraſſent la profeſſion des Armes, quoiqu'ils ayent d'ailleurs de la naiſſance, qu'ils ſoient d'un ſang illuſtre, qu'ils ayent de la valeur & de grands talens, ne peuvent pas néanmoins prétendre au commandement des armées; puiſque pour y parvenir, il faut avoir une certaine ſupériorité de génie, un eſprit ſublime & pénétrant, une fermeté inébranlable, & un courage capable d'entreprendre les plus grandes choſes. Le zéle pour le ſervice de ſon Prince & de ſa Patrie, doit accompagner ces grandes qualitez, parce qu'il fait exécuter avec facilité ce qui paroît le plus difficile, qu'il fait ſupporter les travaux les plus pénibles, qu'il inſpire de la patience à une armée, en adouciſſant par ſon exemple les peines & les fatigues des ſoldats, qu'il rend le Général compagnon de leurs travaux, & le fait partager avec eux ce qu'il y a de plus pénible. Il lui inſpire les moyens

de faire ſur l'ennemi des entrepriſes conſidérables, lui fait apporter tous ſes ſoins pour ſurmonter les plus grands obſtacles. Mais il faut que ce zéle ſoit moderé & reglé par le jugement & la prudence.

Une inclination décidée pour le métier de la guerre, eſt cependant la qualité la plus eſſentielle pour former un grand Capitaine. On voit ſouvent des Officiers pleins de courage, de zéle & de jugement, ſervir toute leur vie ſans ſe rendre jamais capables du commandement d'une armée ; parce qu'il eſt difficile de réüſſir dans ce pénible métier, quand on ne l'a embraſſé que par condeſcendance à la volonté de ceux de qui on dépend. Ces Officiers auront des ſentimens aſſez généreux pour leur faire chercher les occaſions de faire connoître leur valeur, & d'acquérir de la gloire : mais le défaut d'inclination ne les portera pas plus loin. C'eſt peut-être la raiſon pour laquelle l'on voit ſi peu d'habiles Généraux, quoi qu'on trouve un ſi grand nombre de vaillans Capitaines, qui ſont capables de bien mener une troupe, de commander un camp volant, de harceler l'ennemi par des manœuvres bien conduites, & enfin de faire des actions d'éclat avec quelques corps

qu'ils commandent ; mais qui ſe trouvent bien embarraſſez lorſqu'ils ſe voyent à la tête d'une nombreuſe armée, parce qu'ils n'ont pas reçû de la nature ce génie ſupérieur & univerſel, & ſur tout l'inclination au métier, ſans leſquels on peut bien devenir un excellent Officier particulier, & même général, mais jamais un grand Capitaine, capable de conduire & de donner un mouvement à une armée entiere.

Il ſeroit néceſſaire qu'un Général eût l'eſprit orné par l'étude des ſciences, & ſur tout celle de l'Hiſtoire ; qu'il poſſedât les parties des Mathématiques qui ont rapport à la guerre, particulierement les Fortifications, afin qu'il fût capable de conduire par lui-même les attaques d'une place, les travaux néceſſaires pour mettre hors d'inſulte celles qui ſont expoſées, ou retrancher des poſtes & des camps. Il faudroit au moins qu'il eût aſſez de connoiſſance de cette ſcience, pour juger ſi ceux qui ſont chargez de ces fonctions, s'en acquittent avec la capacité néceſſaire.

On ſçait combien la Géographie eſt utile à tout homme de guerre, & principalement à un Général. Sans elle il ne peut avoir une connoiſſance parfaite du

païs où il fait la guerre. Il eſt vrai que l'expérience y peut ſuppléer : mais combien de tems faut-il pour l'acquérir par ce moyen ? Au contraire, quel progrès ne fait-on pas, lorſque l'une & l'autre ſont jointes enſemble ? Un Général ne doit pas ſe contenter d'avoir les cartes que l'on trouve chez les Géographes ; il doit avoir un grand ſoin de rechercher toutes celles qu'on a fait à la main ſur les lieux, par ordre du Prince, ou des Généraux qui l'ont précedé dans le commandement. Il peut néanmoins y ſuppléer, ayant avec lui d'habiles Géographes, ou des Ingénieurs pour tirer les plans particuliers des lieux où l'on doit agir, & il ne doit point plaindre la dépenſe pour une choſe ſi néceſſaire.

L'expérience fait aſſez connoître combien, faute d'une connoiſſance parfaite d'un païs, on a manqué d'occaſions importantes, ou en combien d'autres on s'eſt engagé mal-à-propos.

Le déſintéreſſement eſt une qualité des plus eſſentielles à un Général, puiſque le défaut contraire peut l'entraîner dans des fautes ſouvent irréparables, dont l'Etat, le Prince, & les Particuliers peuvent ſouffrir conſidérablement. Un Général qui a

ſes interêts en recommandation, ne ſervira jamais noblement ſa Patrie : il travaillera plus pour ſa gloire, & pour ſon utilité particuliere, que pour la gloire & l'utilité de ſon Prince : il aura plus d'égard à ſes avantages, qu'à ceux de l'Etat. Il s'enrichira aux dépens des particuliers, & même des Provinces entieres. Il s'arrêtera dans des lieux qui feront ſouffrir les troupes : il ne ſera point inſtruit des mouvemens & des deſſeins des ennemis, faute d'avoir aſſez d'eſpions, ou de les bien payer. Il ſera ménager à ſa table & dans ſes équipages ; il ne ſera pas libéral envers les ſoldats ; ce qui eſt cependant un moyen de s'attirer leur amitié, & de les animer dans les actions : & enfin, il ne terminera pas auſſi promptement la guerre, qu'il le pourroit, lorſque ſon interêt particulier en demandera la continuation.

La probité n'eſt pas moins recommandable : elle apprend à un Général à rendre juſtice à tout le monde, à n'employer les forces que ſon Prince lui confie, que pour le bien de ſon païs, à ne s'en pas ſervir pour faire ſur ſes ſujets des concuſſions & des violences ; non pas même contre les ennemis de l'Etat, à moins que le Prince n'en retire de l'avantage.

La politeſſe, l'affabilité, la bonté, un abord gracieux, un facile accès, ſont des qualitez qui gagnent les cœurs des Officiers & des ſoldats, & qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'un Général poſſedât naturellement : car ne pouvant rien entreprendre, moins encore exécuter avec ſuccès, s'il ne poſſede l'affection des troupes qu'il commande ; il doit ſe rendre pour l'acquérir, agréable par une certaine familiarité noble & militaire, dont il doit accompagner tout ce qu'il dit & ce qu'il fait ; en flattant tantôt un Officier par un diſcours obligeant ; en relevant les eſperances d'un autre, par les témoignages qu'il donne de la capacité & de la valeur qu'il a fait paroître dans une occaſion ; en procurant à d'autres leur avancement. C'eſt cette bonté aimable, cette noble popularité qui diſtingua feu M. le Duc de Vendôme, & qui le rendit maître de tous les cœurs, beaucoup plus par l'amour, & un dévouëment ſans réſerve, que par l'autorité du commandement. Mais ces qualitez, au reſte, doivent être accompagnées d'une grande ſéverité à punir les crimes, ſur tout ceux qui ſe commettent contre la Religion ; de fermeté pour châtier ceux qui contreviennent aux ordres qui regar-

dent le ſervice, & la police que le Général aura établie. Il ne doit pas manquer auſſi de donner des loüanges à ceux qui les obſervent, ou qui les font obſerver exactement. La bonne conduite d'un Général conſiſte autant à punir les fautes, qu'à récompenſer les belles actions. Il ſe doit faire un mélange de douceur & de ſéverité, qui convienne au tems, aux lieux, & aux autres conjonctures qui ſe préſentent; retenant par la crainte des châtimens ceux qui négligent leurs emplois, qui n'exécutent point ſes ordres, ou qui agiſſent ſans commandement; puiſqu'il n'y a aucun Etat où l'ordre, la diſcipline, & la ſubordination ſoient plus néceſſaires, & où elles doivent être plus régulierement obſervées qu'à la guerre. Les fautes y ſont toujours conſidérables, & d'une dangereuſe conſéquence.

Il eſt certain que la prudence eſt néceſſaire à tous les hommes, pour ſe conduire ſagement dans les differentes actions, & dans les divers évenemens de la vie. C'eſt elle qui fournit les moyens les plus sûrs pour venir heureuſement à bout de ſes projets, qui applanit les difficultez qui s'y rencontrent, & qui fait tirer avantage de toutes choſes. De-là l'on peut ju-

ger qu'elle eſt d'autant plus néceſſaire à un homme de guerre, & principalement à un Général, que ſon emploi eſt plus difficile, & qu'il doit par conſequent la poſſeder dans un plus haut degré que tout autre; puiſqu'il n'y a point de charge plus pénible, ni plus importante que la ſienne; & que de ſa conduite dépend ſouvent le bonheur où la ruine d'un Etat. La prudence lui eſt néceſſaire dans la marche des troupes, dans les combats & les ſiéges, dans la défenſe & dans l'attaque des places, dans les meſures qu'il eſt obligé de prendre pour la ſubſiſtance d'une armée; & enfin dans toutes les differentes occaſions qui ſe préſentent, & qui varient à l'infini dans un Art auſſi étendu que celui de la guerre. Il faut qu'il ſoit ſans ceſſe ſur ſes gardes, pour ne point faire de fauſſes démarches; rien n'étant ſi facile que de ſe tromper, ni plus dangereux que de ſe méprendre. La prudence lui fait pénétrer les deſſeins de ſon ennemi, & les entrepriſes qu'il veut faire; elle lui fait prendre les devans, & fait échoüer les projets contraires à ſes interêts & à ſes deſſeins. Elle lui fait prendre toutes les précautions pour être toujours en état de combattre, & pour n'être jamais ſur-

pris. Dans les marches qu'il eſt obligé de faire, il conſulte ſans ceſſe la carte du païs où il doit paſſer, menant avec lui des guides fidéles pour acquérir une connoiſſance parfaite de tous les paſſages & de toutes les routes. Il s'informe des ruiſſeaux, des collines, des montagnes, des bois, des rivieres, des plaines & des défilez, pour être en état de tirer avantage de toutes choſes dans l'occaſion. Il prend garde de ne pas s'engager imprudemment en quelque lieu, d'où il ne puiſſe ſe retirer ſans perte & ſans dommage.

Il n'a pas moins de prévoyance pour bien camper : il choiſit les lieux les plus avantageux par leur ſituation, ſoit pour les bois, les ruiſſeaux, les rivieres & les marais qui les environnent ; ſoit pour les fourrages qu'il y peut trouver pour la ſubſiſtance de ſa Cavalerie, travaillant avec ſoin à entretenir l'abondance dans ſon camp. Il va lui-même placer les gardes, viſiter les poſtes & les avenuës pour en connoître le fort & le foible. S'il croit néceſſaire de rendre ſon camp plus sûr, il y fait faire des retranchemens ou des redoutes aux endroits convenables. Il ſe donne des ſoins & des peines ſans relâche, & prend ſouvent des précautions qui pa-

roiſſent, & peuvent même devenir inutiles; parce qu'il vaut mieux faire pluſieurs choſes ſuperfluës, que d'en négliger une ſeule néceſſaire. Il veille ſans ceſſe à la conſervation de ſes troupes, afin qu'elles repoſent tranquillement, & qu'elles puiſſent ſe délaſſer des fatigues du métier; & c'eſt en quoi M. de Turenne excelloit. Il eſt continuellement occupé à former des projets, & à diſpoſer toutes choſes pour les exécuter dans ſon tems, & il ſçait les dérober à ſes ennemis par pluſieurs artifices dont il ſe ſert, en leur donnant de la jalouſie de tous côtez. Il envoye des émiſſaires & des partis pour découvrir le nombre, les forces & la marche des ennemis, afin de profiter de leurs mouvemens, & de pénétrer leurs deſſeins; parce que l'expérience apprend que les plus grands avantages que l'on remporte à la guerre, ne dépendent ſouvent que d'une occaſion qui ne fait que paroître, & qui s'échappe au même inſtant, ſi l'on n'a pas l'habileté d'en profiter; & comme il eſt impoſſible de trouver cette occaſion que par la connoiſſance parfaite que l'on peut avoir de la diſpoſition de l'ennemi, un Général prudent n'épargne rien pour l'acquérir; parce que ſi on étoit bien inſtruit

de la véritable ſituation de l'armée ennemie, on pourroit ſouvent la ruiner ſans rien hazarder.

Lorſqu'on lui amene des priſonniers ou des déſerteurs, il doit toujours les interroger ſéparément & en préſence de peu de perſonnes, afin que ce qu'il apprendra ſoit ſecret, & qu'il en puiſſe profiter avant que l'ennemi change de deſſein : mais il doit être bien en garde ſur les rapports qu'on lui fait, parce que l'ennemi peut quelquefois s'en ſervir pour l'engager à faire quelque mouvement mal-à-propos, ou pour l'empêcher de ſe tenir ſur ſes gardes, comme le Prince d'Orange fit au Maréchal de Luxembourg à Stinkerque, où il penſa le ſurprendre.

S'il eſt près de l'ennemi, il s'étudie à connoitre le génie, l'humeur & la paſſion dominante du Général qui lui eſt oppoſé, quelles ſont les troupes qu'il a en tête, leur nombre & leur maniere de combattre. Il éprouve même ſouvent les ſiennes par des eſcarmouches, & les accoutume peu à peu au feu ; ce qui eſt utile au commencement d'une guerre, & même d'une campagne.

Lorſqu'il eſt inférieur à ſon ennemi, & qu'il n'a pas aſſez de Cavalerie pour l'at-

tendre en raze campagne, il prend ſoin d'occuper des gorges, ou des lieux coupez de ravines & de bois, afin de rendre inutile la Cavalerie qui lui eſt oppoſée.

Comme il a attention à profiter de tout ce qui ſe préſente, il obſerve exactement l'ennemi lorſqu'il décampe devant lui. Il eſt pour lors plus attentif à ſes mouvemens & à ſa marche, il le ſuit de prés avec l'élite de ſes troupes, pour tâcher de trouver le moment de le ſurprendre, ou de le joindre à quelque défilé, afin de le combattre avec avantage, ou de charger ſon arriere-garde, comme le Maréchal de Luxembourg fit à Leuze.

Si de ſon côté il ſe trouve obligé de décamper devant l'ennemi, il n'oublie rien pour cacher ſa marche, & fait des mouvemens qui marquent le contraire. Souvent même étant fort inférieur, il ſe retranche dans ſon camp, comme s'il y vouloit reſter longtems; ruſe dont ſe ſont ſervis utilement pluſieurs habiles Généraux, entr'autres M. de Turenne à Ditviller en Alſace, étant ſuivi d'une armée des deux tiers plus forte que la ſienne.

Il peut arriver dans une armée quelques ſéditions ou tumultes; c'eſt pour lors

qu'un Général a recours à la prudence pour en tirer de prompts secours, & les remedes nécessaires à un mal qui peut avoir de grandes suites. Il prend pour cet effet un air de fermeté & d'autorité, qui ordinairement imprime du respect & de la crainte dans le cœur des mutins, & les fait rentrer dans leur devoir. La prudence lui fournit encore d'autres moyens pour appaiser les désordres qui peuvent arriver dans son armée, & pour ramener avec adresse ceux qui se sont écartez de leur devoir, sans être obligé de répandre du sang, à quoi il ne faut se déterminer qu'à la derniere extrêmité.

Si je ne craignois d'étendre trop loin cette matiere, je marquerois une infinité d'occasions où la prudence est nécessaire. Je me suis contenté d'en donner quelques exemples, qui suffiront pour faire connoître qu'elle est une des qualitez des plus essentielles à toute sorte d'Officiers, & principalement à un Général d'armée, qui sans elle ne peut mériter le nom de héros, ni s'élever à ce haut rang.

Après tout, il faut que l'expérience se joigne à toutes ces grandes qualitez; & quoiqu'on ait quelques fois vû des Généraux réüssir dans des occasions d'impor-

tance ſans cet avantage, auquel un petit nombre d'hommes extraordinaires & au-deſſus des regles, a ſuppléé par de grands talens naturels & par une forte application, comme fit le grand Prince de Condé à Rocroy; il eſt certain que ces exemples ſont ſi rares, qu'on ne doit point s'étonner ſi les Souverains confient par préférence le commandement de leurs armées à ceux qui ont une expérience conſommée.

On connoîtra par l'ébauche que je viens de tracer, quelles ſont les grandes qualitez qu'il ſeroit à ſouhaiter que poſſedât un homme deſtiné à être à la tête des armées; de pareils ſujets ſont la principale force d'un Etat, puiſque ſon ſalut dépend ſouvent de leur ſage conduite. On a quelquefois vû qu'un habile Général avec des forces inférieures à celles de ſon ennemi, a non ſeulement arrêté ſes progrès, mais même que par ſon courage & par ſon habileté il a mis ſon armée en déſordre, & fait des conquêtes d'importance en ſa préſence, comme fit le Maréchal de Villars à Denain. Mais encore une fois, ces talens ſont ſi rares, que la nature ne les donne, pour ainſi dire, qu'à ſes favoris; auſſi voïons-nous qu'elle employe

des ſiécles entiers pour en former un très-petit nombre. Les Princes ne ſçauroient donc acheter trop cher, ni faire trop d'efforts pour ſe conſerver des hommes ſi merveilleux, & de ſi grands génies. Ils ne peuvent rien poſſeder de ſi précieux; & lorſqu'ils ont le bonheur d'en avoir de tels dans leurs Etats, ils ſont preſque certains du ſuccès de leurs projets, quelque grands qu'ils puiſſent être.

On trouvera dans le détail qui ſuit, le moyen de mettre en pratique ces grandes qualitez, & l'on y apprendra quelles ſont les fonctïons des Officiers ſubordonnez à un Général.

MAXIMES ET INSTRUCTIONS SUR L'ART MILITAIRE.

PREMIERE PARTIE.

Contenant tout ce qui doit être obſervé dans les Campemens, les Marches, les Batailles, les Siéges, & autres actions Militaires.

De l'Aſſemblée d'une Armée & du Campement.

LA plûpart des troupes qui doivent compoſer une armée, hivernent ordinairement ſur la frontiere du païs, où l'on doit porter la guerre, ou bien dans les Provinces voiſines. La Cour après en avoir reglé le nombre, avec le Général qui la doit commander, ſelon les entre-

prises qu'elle doit exécuter, ou par rapport à la force de l'armée ennemie qu'elle doit avoir en tête, envoye ses ordres dans le tems convenu, pour faire marcher les troupes qui en sont éloignées, & pour s'approcher du lieu du rendez-vous. On les fait cantonner ordinairement aux environs des places frontieres, où l'Intendant de l'armée, de concert avec celui qui est chargé des vivres, a dû faire toutes les dispositions nécessaires pour leur subsistance, & a eû soin de faire assembler pendant l'hyver des fourrages pour la cavalerie & pour les équipages des Officiers Généraux, jusqu'à ce que les herbes soient assez grandes pour la faire vivre. Le Général donne aussi ses ordres au Commandant de l'Artillerie, afin qu'il forme l'équipage nécessaire pour mettre en exécution les projets qui auront été arrêtez.

Les troupes étant à portée, & en état de former l'armée, toutes les choses nécessaires se trouvant prêtes, & le Général ayant arrêté le jour qu'elles doivent marcher, & l'endroit où il veut les assembler, envoye ses ordres pour les faire partir des differens cantons où elles sont. Il ordonne au plus ancien Maréchal de camp, de se mettre en marche pour aller marquer

le

le camp : cet Officier donne le rendez-vous à un lieu marqué, à l'Etat Major. Le Campement eſt compoſé du Maréchal Général des Logis de l'armée, qui avec le Maréchal de Camp arrête l'endroit du camp, a ſoin de faire marquer le logement des Officiers Généraux, & de ceux qui ont droit d'être logez ; du Major Général qui étant accompagné des Aides Majors Généraux, & des Majors des brigades, doit marquer le terrain de l'Infanterie ; du Maréchal Général des Logis de la Cavalerie, qui fait la même fonction pour ce corps, avec les Aides & les Majors des Régimens ; de l'Officier qui a le détail des Dragons ; du Major de l'artillerie ; d'un Commis des vivres, & généralement de tous les Fourriers de l'Armée. Voilà de quoi eſt compoſé ce qu'on appelle le Campement, qui eſt eſcorté par les troupes deſtinées à la garde du camp ; & le tout ſous les ordres du Maréchal de Camp de jour.

Ce campement marche en bon ordre & avec précaution juſqu'à l'endroit deſtiné pour camper l'armée. Le Général a pourvû, avant que de le choiſir, à ce qu'il y ait de l'eau pour abreuver les chevaux, & pour l'uſage des troupes ; qu'il y ait dans le voiſinage du camp des bois

& du fourrage; &, s'il ſe peut, quelques villages pour le logement des Officiers Généraux. L'on choiſit le plus conſidérable pour le quartier général. S'il ſe trouve à la droite de l'armée, les Officiers Généraux de la droite y ſont logez, ce qui ſe pratique auſſi pour ceux du centre & de la gauche, lorſque le quartier général s'y trouve. L'Intendant, les Généraux de la Cavalerie, des Dragons, de l'Artillerie, le Maréchal Général des Logis de l'armée, celui de la Cavalerie, le Major Général, les Aides Majors Généraux, celui qui a le détail des Dragons, le Général des vivres, les Commiſſaires des guerres, les Ingénieurs, l'Hôpital, les Récolets & le Prevôt de l'armée ont tous droit d'y loger; afin qu'ils ſoient toujours à portée de recevoir plus promptement les ordres du Général, chacun pour ce qui le regarde; & généralement tous ceux qui compoſent l'Etat Major de l'armée, y trouvent auſſi place. Le Maréchal des Logis de l'armée, a le ſoin de faire diſtribuer les logemens. Il commet ordinairement un Officier ſubalterne, ou d'autres perſonnes qui les marquent à la craye, ſuivant l'ordre & l'état que le Général lui a donné.

On permet aux Vivandiers qui ſont

très-utiles pour la commodité d'une armée, de camper aux environs du quartier général, ou des autres quartiers, à moins qu'ils ne ſoient attachez à quelques Régimens particuliers, auprès deſquels ils ſe poſtent. Ils ſont tous ſous la police du Prevôt de l'armée, auſſi-bien que les Bouchers, Boulangers, Marchands de Vin & autres; excepté ceux qui ſont à la ſuite des Régimens, qui ſont ſous celle des Majors.

Si le Maréchal de Camp de jour, ou le Maréchal des Logis de l'armée ne connoiſſent pas exactement les chemins, ils prennent la précaution de les faire reconnoître, ou de les reconnoître eux-mêmes quelques jours avant, ou la veille, s'il eſt poſſible; ſinon ils menent de bons guides. Ils demandent quelquefois un Officier d'Artillerie, des travailleurs, & un chariot ou charette d'outils, afin de rendre les chemins faciles pour la marche des troupes, & laiſſent ſouvent aux lieux où ils connoîtront qu'il faut beaucoup travailler, une eſcorte pour ſoutenir les travailleurs.

Le Maréchal de Camp détache un parti pour aller reconnoître l'endroit où doit camper l'armée; & s'il eſt à portée des ennemis, il en envoye d'autres ſur ſa droi-

te & sur sa gauche, afin d'éviter toutes surprises : il leur donne alors un rendez-vous sur quelque hauteur, près du lieu où l'on doit camper. Si ces partis n'étoient pas encore revenus lorsqu'il arrivera au lieu qu'il leur a marqué, il y fait alte jusqu'à ce qu'il ait de leurs nouvelles, & en renvoye d'autres pour en sçavoir. Il ne s'engage point dans les lieux où il doit marquer le camp, qu'il ne l'ait fait reconnoître exactement.

Si le Général lui laisse la liberté de choisir un camp, ce qui n'est pas ordinaire, il s'informe sur son chemin de la route que l'armée doit prendre, & du lieu le plus commode pour le camp, duquel il examinera si la situation en est avantageuse, en cas que les ennemis n'en soient pas éloignez. S'ils sont loin, il s'attachera seulement à la commodité des fourrages, de l'eau, ou du bois, à la facilité des chemins pour la marche du lendemain ; enfin à la distance du lieu d'où l'armée doit partir, afin qu'elle ne fasse pas une trop longue marche.

Si le Maréchal de Camp ne peut avoir par les guides ou autres personnes du païs, toutes les lumieres nécessaires pour bien faire le choix de son camp, il envoye des Officiers entendus, & capables de lui

en faire un bon rapport. Au reſte, ce que je dis à cette occaſion, paroît preſque inutile, puiſque d'ordinaire le Général lui marque l'endroit où il veut camper ; & alors le Maréchal de Camp n'a d'autres précautions à prendre, que celle d'y établir l'armée commodément ſelon le terrain, en obſervant ce qui peut la mettre en ſûreté.

Si-tôt qu'il eſt arrivé à l'endroit deſtiné pour camper l'armée, & que les partis qu'il a envoyez, étant revenus, lui ont donné les éclairciſſemens dont il peut avoir beſoin, il fait avancer les troupes qu'il a avec lui ſur quelque éminence pour les couvrir. Elles doivent reſter en bataille juſqu'à ce que les gardes du camp ſoient poſtées, & on pouſſe en avant quelques petites troupes qui placent des vedettes où il eſt néceſſaire, afin qu'on puiſſe être averti de tout ce qui peut venir vers le camp. Il ſeroit à propos, quand on eſt près de l'ennemi, que le Maréchal de Camp eût avec lui quelque Infanterie. On ſe ſert ordinairement des Grenadiers, que l'on poſte dans les paſſages par où l'ennemi pourroit arriver.

Pendant que le Maréchal de Camp prend ces précautions, il fait faire alte au Campement, menant ſeulement avec lui

le Maréchal des Logis de l'armée, & les principaux Officiers de l'Etat Major, avec leſquels il reconnoît le terrain où il veut aſſeoir le camp, & les endroits propres pour poſter les Gardes. Il le fait avec la précaution que les vedettes ſe puiſſent voir les unes les autres, & puiſſent être en état d'appercevoir tout ce qui peut venir dans le camp. Pour cela, les petits corps de gardes doivent être poſtez, autant que l'on peut, ſur les hauteurs qui ſe trouveront à portée. Il prend garde, que ce que l'on nomme les Grandes-Gardes, ne puiſſent être coupées entr'elles & le camp. Il a ſoin auſſi que les corps de Gardes avancez, ne le puiſſent être entre la Grande-Garde & eux. Il marque enſuite les endroits où elles ſe doivent retirer à la chûte du jour, qui ne doivent pas être éloignez de plus de deux ou trois cens pas du camp. Il ſeroit à craindre autrement, qu'elles ne fuſſent enlevées; ce qui ne doit pas empêcher les Officiers qui les commandent, d'envoyer de tems en tems des batteurs d'eſtrade, qui doivent avoir le mot que le Général a donné, & qui vont d'une Garde à une autre, afin que rien ne puiſſe paſſer dans les intervalles. Le Maréchal de Camp envoye de tems en tems viſiter les corps de Gardes avan-

cez, & a ſoin que les vedettes ſoient relevées de deux heures en deux heures. Il ordonne de ſéparer de tems en tems la Garde, enſorte que chacun ſoit à ſon tour au corps de Garde avancé, lequel ne doit jamais mettre pied à terre. Le grand corps de Garde pourra laiſſer débridée la moitié des chevaux, pendant que l'autre ſe tiendra en état. Mais lorſque le Général, ou les Officiers Généraux de jour viennent le viſiter, tous les chevaux doivent être bridez, & la grande Garde à cheval.

Les Gardes du camp étant bien poſtées, le Maréchal de Camp ſe rend à l'endroit où il doit camper l'armée ſur deux lignes, la Cavalerie en quatre corps, dont l'un couvre l'aîle droite de la premiere ligne d'Infanterie, un autre couvre l'aîle gauche de la même ligne, & les deux autres la droite & la gauche de la ſeconde ligne. On campe l'armée autant que l'on peut, proche d'une riviere que l'on met derriere elle. On poſte des gardes de Cavalerie au-delà de la riviere, & s'il y a des ponts ou des guez, on les fait garder par de l'Infanterie. Quand le terrain ne permet pas, comme il peut arriver, de camper le long de la riviere, ſoit qu'on y appuye ſeulement la droite ou la gauche de l'armée, ou qu'il n'y ait point de ri-

vere, on poſte des gardes de Cavalerie derriere le camp, comme on en met devant.

On commence à marquer le camp par la droite ou par la gauche de la premiere ligne, & on place les troupes en ſuivant l'ordre de bataille que le Général a reglé. Si c'eſt par la droite, le Maréchal de Camp donne le terrain qu'il faut pour l'aîle droite de la Cavalerie, à quarante ou cinquante pas de cheval par eſcadron, & à même diſtance pour chaque intervalle, que le Maréchal des Logis de la Cavalerie a ſoin de diſtribuer aux Majors des Régimens, qui le partagent aux Fourriers des Compagnies. Le Maréchal de Camp laiſſe enſuite un intervalle de cent pas de cheval entre la Cavalerie de l'aîle droite, & l'Infanterie pour laquelle il marque le terrain ſur le même alignement, donnant cent pas de cheval par bataillon, & autant pour les intervalles d'un bataillon à un autre, que le Major Général diſtribuë aux Majors des Brigades, & ceux-ci aux Majors des Régimens, qui donnent le terrain aux Fourriers des Compagnies. Le Maréchal de Camp laiſſe pareillement le même intervalle entre l'Infanterie, & l'aîle gauche de la Cavalerie, dont il marque le terrain avec le Maréchal des Logis de la Cavalerie, de la même maniere qu'il a fait à l'aîle droite.

Le Maréchal de Camp va enſuite ſur le terrain qu'il a deſtiné pour la ſeconde ligne, qu'il marque à trois ou quatre cens pas de diſtance de la premiere ligne, ſelon que le terrain le permettra, & il obſerve pour cette ligne le même ordre qu'on vient de voir, auſſi-bien que pour le corps de réſerve, s'il y en a un. Si le terrain n'eſt pas ſuffiſant pour mettre toutes les troupes, il fera un crochet ſur la droite ou ſur la gauche, ſelon que la néceſſité le demandera, ou il fera une troiſiéme ligne. On campe quelques Brigades & quelques Régimens pour couvrir le quartier général, s'il eſt trop éloigné de la ligne, ou les autres quartiers des Officiers Généraux.

On connoîtra facilement ſi on a aſſez de terrain pour toutes les troupes qui compoſent l'armée, par l'ordre de bataille qu'on doit avoir, comme je l'ai déja dit. On ſçait combien chaque eſcadron & chaque bataillon doit occuper de terrain avec celui des intervalles; & en faiſant un calcul ſur le nombre des bataillons & des eſcadrons qu'il y aura dans chaque ligne, on verra tout d'un coup l'étenduë de terrain qui ſera néceſſaire pour camper toute l'armée.

On marque auſſi le terrain qu'il faut

pour les Dragons, qu'on poſte ordinairement ſur les aîles & hors des lignes. Quand il y a des Huſſards, leur place eſt toujours auprès du quartier général. Le parc de l'artillerie ſe place vis-à-vis le centre de l'Infanterie de la premiere ligne à quatre cens pas, ſi le terrain le permet. Il eſt gardé par les bataillons du Royal Artillerie, ou des Bombardiers qu'on place à droite & à gauche : s'il n'y en a qu'un, comme il arrive très-ſouvent, on le partage. En cas qu'il n'y ait pas de terrain devant la premiere ligne, on fait parquer l'artillerie derriere le centre de la ſeconde. Lorſqu'il y a aſſez de terrain devant la premiére ligne, & qu'on y met l'artillerie, on parque les vivres derriere la ſeconde ligne, le plus près du centre qu'il eſt poſſible, afin de faciliter la diſtribution du pain qui ſe fait ordinairement tous les quatre jours.

Chaque bataillon doit avoir une garde qui eſt poſtée à cent pas devant lui, commandée par un Sergent qui a un tambour avec lui, pour faire battre aux champs quand le Général paſſe, ou pour appeller lorſque les Officiers Généraux de jour viſitent les poſtes. Les armes ſont devant les bataillons en faiſceaux, le long deſquels il y a une ſentinelle qui ſe pro-

mene continuellement pour empêcher qu'on n'y touche, non pas même les soldats sans la permission des Officiers.

Les drapeaux sont pendant le jour vis-à-vis du premier rang des tentes du bataillon, gardez chacun par une sentinelle qui a l'épée à la main, & qui est relevée par la garde des drapeaux de chaque Régiment. On met pendant la nuit tous les drapeaux ensemble à la tête du premier bataillon d'un Régiment, s'il en a plusieurs, pour épargner les sentinelles, ce qui s'observe aussi dans la Cavalerie, dont la sentinelle, qui a le sabre à la main, doit être bottée aussi-bien que toute la garde de l'étendart. Les Dragons observent sur ce point la même chose que l'Infanterie.

Lorsque l'on doit rester quelque tems dans un camp, le Major de chaque Régiment d'Infanterie fait faire une feuillée à la tête du camp pour servir de Chapelle, dans laquelle l'Aumônier du Régiment doit dire tous les jours la Messe, & y fait les soirs la Priere, où tous les soldats, ou une bonne partie assistent. Chaque bataillon fait aussi pour la propreté du camp, à deux cens pas ou environ de la ligne des latrines, qu'on a soin dans un long séjour de renouveller, après avoir couvert les anciennes.

Une des choſes les plus importantes qu'on doit obſerver dans l'établiſſement d'un camp, ſur tout lorſque l'ennemi n'eſt pas éloigné, eſt qu'il y ait non-ſeulement un terrain commode à la tête du camp, pour que l'armée puiſſe ſe trouver dans un moment en bataille en ſortant ; mais encore un lieu qui ait aſſez d'étenduë, & qui en ſoit à quelque diſtance, où l'on puiſſe marcher quand il en ſera beſoin, pour s'y poſter ſi avantageuſement, & s'y mouvoir avec tant de facilité, que l'on puiſſe profiter de tout ce qui peut contribuer à faire gagner un combat, ſi l'ennemi vient attaquer ; outre qu'une pareille ſituation doit certainement l'empêcher de ſe préſenter. C'eſt en cela que paroît le plus l'habileté & le ſçavoir d'un Maréchal de Camp, & cela lui fait beaucoup d'honneur lorſqu'il va rendre compte au Général des diſpoſitions qu'il a faites, ou lorſqu'il l'accompagne quand il va viſiter le Camp & les Gardes.

Lorſque l'armée eſt nombreuſe, comme elles ont preſque toujours été dans les dernieres guerres, principalement en Flandre & en Allemagne, il eſt impoſſible que le grand terrain qu'elles occupent, ne ſoit coupé par des bois, des ruiſſeaux, des watergans, ou par des foſſez conſidé-

rables ; le Général pour lors ne manque point de faire travailler à abattre les bois, à combler les foſſez, & à faire des ponts, afin de pratiquer une communication bien libre de la droite à la gauche de l'armée, & qu'elle ſe puiſſe mettre aiſément en bataille à la tête du camp. Il y fait travailler ſans perdre de tems, ſi-tôt que les troupes y ſont arrivées ; ce qu'il a ſoin de faire faire auſſi dans le terrain qu'on aura choiſi pour le champ de bataille, qu'il ne manque pas d'aller viſiter avec quelques Officiers Généraux, afin de reconnoître tous les lieux & les poſtes avantageux qu'il ſera néceſſaire d'occuper. Il ſeroit même à propos que le Commandant de l'Artillerie l'y accompagnât, afin qu'il fût certain de l'endroit où il pourroit placer ſon canon avantageuſement. J'ai vû des Généraux, lorſqu'ils étoient à portée de l'ennemi, prendre la précaution dans un camp de repos, de faire mettre leur armée en bataille à la tête du camp, & la faire marcher enſuite dans le lieu où ils avoient deſſein d'attendre l'ennemi, afin que lorſque l'occaſion ſe préſente, chaque troupe connoiſſe le terrain qu'elle doit occuper, & le chemin par où elle y doit marcher ; & que chaque Officier Général ou particulier, ſoit ſûr de ſon poſ-

te. Je croi cette précaution très-utile, & qu'on ne doit pas la négliger. Lorſqu'on prend un camp pour y ſéjourner, on donne aux troupes plus de terrain, que lorſqu'on n'y veut paſſer qu'une ou deux nuits.

Le Maréchal de Camp qui a campé l'armée, viſite ordinairement les Gardes du camp une fois la nuit, pour voir ſi elles ſont poſtées comme il l'a ordonné, ſi les Officiers y ſont, & le nombre d'hommes qu'on a commandé, & s'ils ſont en bon état; ſi les petits corps de Garde ſont tous à cheval, ainſi que la moitié du grand corps de Garde; le reſte dans les rangs, & les chevaux bridez; ſi le nombre des vedettes eſt ſuffiſant pour la ſûreté des Grandes-Gardes, & ſi les Officiers détachent de tems en tems des batteurs d'eſtrade d'une vedette à l'autre; & enfin ſi elles ſont placées comme elles doivent être.

Le Lieutenant Général qui entre de jour, prend tous les ſoirs l'ordre du Général, qu'il donne enſuite au Maréchal de Camp, lequel le diſtribuë à toute l'armée de la maniere qui ſuit. Premierement au Major Général de l'Infanterie, puis au Maréchal des Logis de la Cavalerie, au Major de l'Artillerie, à l'Aide-Major des

Dragons, aux Commis des Vivres, & aux Aides de Camp des Officiers Généraux qui ne s'y trouvent point. Chaque Officier du détail le donne aux Majors de Brigades, ceux-ci aux Majors particuliers, qui font aſſembler à la tête du camp les Sergens dans l'Infanterie, & les Maréchaux des Logis dans la Cavalerie ou les Dragons, leſquels le portent à leurs Capitaines, & aux autres Officiers; & il les avertit lorſqu'ils doivent marcher, ou qu'ils ſont détachez. Le Major ou les Aides-Majors des Régimens, portent l'ordre à leurs Colonels. Il y a un Cavalier de chaque brigade de Cavalerie d'Ordonnance chez le Général, qui ſe tient toujours à portée du Maréchal des Logis de la Cavalerie, & pareillement un Sergent de chaque brigade d'Infanterie qui eſt auprès du Major Général, afin de porter les ordres pour faire les détachemens qu'on n'a point prévûs en donnant l'ordre, ou même pour que l'armée puiſſe être avertie de ſe tenir prête à marcher en cas de beſoin.

Lorſque la Maiſon du Roi eſt dans une armée, chaque Compagnie, ſoit des Gardes du Corps, des Gendarmes & des Chevaux-Legers, des Mouſquetaires & des Grenadiers à cheval, doit envoyer

un Garde par Compagnie, un Gendarme, un Chevau-Leger, un Mouſquetaire du Roi par Compagnie, & un Grenadier à cheval d'Ordonnance chez le Général, leſquels doivent monter à cheval avec lui, & le ſuivre par tout où il va.

Le corps des Dragons envoyoit autrefois des Dragons d'Ordonnance chez l'Aide-Major Général des Dragons: mais depuis un Reglement fait par la Cour en 1707. les Dragons ſont obligez d'aller chez le Maréchal des Logis de la Cavalerie; & les Officiers des Dragons détachez doivent aller rendre compte au Général, ou au Commandant de la Cavalerie, avant que de le faire au Général ou au Commandant des Dragons.

De la marche de l'Armée.

UN Général ne peut prendre trop de précautions pour la marche de l'armée, ſoit qu'il la faſſe en avant, ou qu'il ſe retire de devant l'ennemi; autrement il lui pourroit arriver des échecs de conſéquence. Il faut avoir une parfaite connoiſſance des lieux pour la bien diſpoſer. Dans les païs de plaines ou qui ſont ouverts, on peut marcher ſur un grand

nombre de colonnes. Il y a d'autres païs, où ſans rien changer à la diſpoſition de l'armée, on marche par la droite où par la gauche, ſur autant de colonnes qu'il y a de lignes. Dans les endroits où il y a beaucoup de défilez, ſouvent on ne peut marcher que ſur deux colonnes, & même que ſur une.

Lorſqu'un Général a pris la réſolution de décamper, il en donne l'ordre au Lieutenant Général de jour, & au Maréchal des Logis de l'armée, qui travaillent à l'ordre de la marche, ſelon la connoiſſance qu'ils ont du païs & des chemins: ils le font voir au Général, qui y change ou augmente ce qu'il juge à propos. L'ordre de bataille que le Général a fait de ſes troupes, ſert de regle à l'ordre de la marche; c'eſt-à-dire, qu'on fait de l'aîle qui eſt du côté qu'on doit marcher, la tête de la marche; les troupes devant le faire les unes derriere les autres, dans le même ordre qu'elles étoient campées; & l'on peut en faire autant de colonnes qu'on le trouve à propos. Il paroît inutile de dire que le Maréchal des Logis de l'armée doit avoir un ordre de bataille, ou un état des troupes qui compoſent l'armée, puiſque ſans cela il ne pourroit pas s'acquitter de ſon emploi. Il eſt néceſ-

faire que le Général l'inſtruiſe de la ſituation des ennemis ; s'ils ſont ſur la droite ou ſur la gauche, devant ou derriere l'armée, afin qu'on puiſſe prendre les précautions néceſſaires pour faire la marche en ſûreté. On doit être inſtruit du païs par où l'on doit paſſer, ſi ce ſont des plaines, s'il eſt couvert de bois, traverſé de hayes, de foſſez, de marais ou de rivieres, ſçavoir le nombre des défilez, quel eſt le chemin le plus court & le plus uni pour l'artillerie & les vivres, & pour les gros bagages ; afin que lorſqu'on ſera inſtruit de toutes ces choſes, on puiſſe diſpoſer la marche des troupes ſelon la connoiſſance particuliere qu'on en aura, ou par celle que les Baillifs, ou les autres habitans des lieux auront donnée.

Les grandes armées marchent ordinairement ſur trois colonnes : les troupes de la droite prennent le chemin de la droite, l'artillerie, les vivres & les gros bagages marchent dans le centre, par le chemin le plus frayé & le plus ferme à cauſe de leur peſanteur, & pour leur ſûreté ; & les troupes de la gauche compoſent la colonne de la gauche. Il doit y avoir toujours quelques eſcadrons à la tête des colonnes, qui ſont ordinairement des Dragons avec des travailleurs, & une charet-

te ou un chariot d'outils pour raccommoder les chemins. Il ne faut point craindre qu'en s'arrêtant pour accommoder un paſſage, cela retarde la marche de l'armée : un défilé fâcheux fait bien plus perdre de tems, que l'on n'en met à réparer le chemin ; & c'eſt à quoi on ne ſçauroit avoir trop d'attention. On laiſſe quelquefois le corps de réſerve, s'il y en a un, ou quelques détachemens pour eſcorter l'artillerie, les vivres & les gros bagages, que l'on fait marcher devant ou derriere, ou qu'on partage, ſelon le beſoin, ou la ſituation des ennemis, s'ils ſont à portée d'entreprendre quelque choſe. Les menus équipages précedent, & marchent par des chemins ſur la droite & ſur la gauche, eſcortez par quelque détachement, pourvû que la marche ſe faſſe loin des ennemis, ou par un chemin particulier, s'il y en a un ; une armée ne pouvant marcher en ce cas ſur trop de colonnes : mais lorſqu'on marche vers l'ennemi, les bagages vont abſolument derriere : l'artillerie fait ſon chemin dans le milieu, excepté quelques brigades, dont une marche à la tête de chaque colonne, précedée de quelques troupes. Quand les ennemis ſont en état de marcher à vous, la diſpoſition de la marche ſur trois colonnes eſt la plus

aſſurée, avec le corps de réſerve pour couvrir les bagages ; parce qu'à meſure que les colonnes de la droite & de la gauche arrivent dans le camp qui eſt deſtiné pour l'armée, elles peuvent ſe mettre facilement en bataille, ſelon l'ordre qu'en a fait le Général dès le commencement de la campagne, auquel ſe doit toujours rapporter l'ordre de la marche. Comme il eſt aiſé à la Cavalerie de la droite & de la gauche, & à l'Infanterie de ſe mettre en bataille ſans ſe déranger ; elles forment en arrivant les deux aîles de l'armée & le centre. Il eſt pareillement auſſi facile à chaque brigade d'artillerie d'aller prendre ſon poſte, pour ſe mettre à la tête des brigades qui lui ſont marquées par l'ordre de bataille ; en ſorte que toute cette diſpoſition étant bien entenduë & bien exécutée, ce ne ſera jamais une affaire dans un païs ouvert, que de ſe mettre promptement en bataille devant quelque ennemi que ce ſoit, ſans courir riſque d'être ſurpris, & par ce moyen l'artillerie ſera toujours en état d'agir auſſitôt que les troupes, pourvû qu'on la faſſe marcher par brigade.

Dans un païs coupé de défilez, on obſerve toujours de faire marcher quelques Dragons à la tête des colonnes, avec un

détachement de Grenadiers aſſez conſidérable, & une brigade de canon derriere ces détachemens ; l'artillerie étant néceſſaire pour donner de la facilité à une armée de ſe mettre en bataille en préſence d'un ennemi, lorſqu'à la ſortie de ces défilez, on arrive dans un païs ouvert.

On doit prendre plus de précautions pour l'arriére-garde, quand on décampe devant l'ennemi. On fait alors marcher tous les bagages, les vivres & l'artillerie devant les troupes, ayant quelques eſcadrons à leur tête pour leur ſûreté, & l'on garde les meilleures troupes pour l'arriére-garde, avec une ou deux brigades d'artillerie dont on peut ſe ſervir très-utilement, quand l'ennemi vient pour tenter de l'attaquer. Le canon eſt auſſi très-utile, lorſqu'on eſt obligé de paſſer un défilé ou une riviere. On le doit poſter à l'entrée du défilé ſur quelque éminence s'il s'en trouve, ou dans quelque endroit, d'où l'on puiſſe découvrir les lieux par où les ennemis peuvent venir pour charger l'arriére-garde. Mais il eſt néceſſaire, lorſqu'on marche en avant, que le Général conſidére les forces de l'armée qui le ſuit, quels ſont les défilez qu'il a à paſſer, les places ennemies qu'il peut avoir ſur ſes flancs ou devant lui, quelle eſt la ſitua-

tion des lieux par où il faut qu'il ſe retire ; & qu'il dreſſe ſon ordre de marche ſur la connoiſſance qu'il en a pour ſe retirer, qu'il regle le nombre de troupes pour ſon arriére-garde, celles qu'il doit envoyer pour ſe ſaiſir des paſſages, des rivieres ou des lieux couverts, & les partis qu'il doit envoyer pour être averti des mouvemens que peut faire l'armée ennemie, ou des troupes qui peuvent ſortir de leurs places. Lorſqu'on a fait occuper tous les paſſages néceſſaires par où l'armée doit marcher, par des détachemens tirez des premieres troupes qui ont paſſé ; ces détachemens gardent les paſſages juſqu'à ce que toute l'armée ſoit défilée ; & ils ne ſe retirent qu'avec les dernieres troupes de l'arriére-garde. On obſerve ce même ordre, s'il ſe trouve des bois ou d'autres embarras.

Chaque Officier Général qui eſt à la tête des colonnes ; doit avoir une copie de l'ordre de marche, où tous les villages, les hameaux, les bois, les rivieres, les ruiſſeaux, & tous les autres lieux ſoient marquez.

Il y a dans une armée un Capitaine des guides, qui a ſoin, lorſqu'on arrive dans un camp, de prendre le nombre néceſſaire de guides, pour diſtribuer au Maré-

chal de Camp qui va au Campement, aux Officiers Généraux qui marchent à la tête des colonnes, au Commandant de l'Artillerie, & à tous les Officiers qui peuvent être commandez, ſoit pour des partis ou d'autres détachemens.

On met pour la conduite des bagages un Vagmeſtre qui a des Archers avec lui, & qui eſt inſtruit de l'ordre de la marche des menus équipages. On leur donne rendez-vous à l'ordre dans un endroit marqué, où les troupes des détachemens ſe trouvent pour les eſcorter. Celui du Général marche à la tête, ſuivi de ceux des Officiers Généraux ſelon leur rang ; enſuite les bagages des Régimens ſelon leur ancienneté, dont le Vagmeſtre doit être inſtruit. On ſuit le même ordre pour les gros bagages, qu'un autre Vagmeſtre a ſoin de faire défiler, & de mettre en marche ſelon le rang des Officiers Généraux & des corps. Chaque Régiment d'Infanterie envoye pour eſcorter les bagages, quelques ſoldats & un Sergent, pour les contenir dans leur ordre ; la Cavalerie & les Dragons en uſent de même, auſſi-bien que la Maiſon du Roi. Autrefois il y avoit à la tête des bagages de chaque Régiment des banderolles de differentes couleurs, afin que les Valets reconnuſ-

ſent les équipages de leurs Régimens, & qu'ils les puſſent ſuivre : mais cette pratique, quoique bonne, n'a pas été d'uſage dans cette derniere guerre.

Il ſeroit à ſouhaiter qu'on eût en France la même exactitude dans les marches des équipages, que le Prince Loüis de Bade avoit établie dans les armées de l'Empire qu'il commandoit. Tous les gros & les menus bagages qui ſortoient de l'ordre où on les avoit mis, & dans lequel ils devoient marcher, étoient auſſi-tôt pillez ſans exception, même les ſiens ; & les Officiers Généraux ou particuliers qui en étoient chargez, ſuivoient cet ordre avec tant de ponctualité, qu'ils faiſoient piller les leurs propres, lorſqu'ils ſe trouvoient en faute. C'étoit le moyen qu'il avoit trouvé, pour que ſon armée ne fût jamais embarraſſée dans les marches, & pour qu'elles puſſent ſe faire plus aiſément.

Il faut encore avoir une grande attention au ſujet des Vivandiers, qui marchent autant qu'ils peuvent devant, & même avec le Campement. Ils pillent, & font beaucoup de déſordre dans les villages qu'ils trouvent ſur les chemins, aux environs & même dans les quartiers que les Officiers Généraux doivent occuper,

Pour

Pour remedier à un pareil abus, on les doit faire marcher à la queuë des bagages de l'armée; & les faire piller ſi on les trouve ailleurs. C'eſt le ſeul moyen de les contenir, pourvû que l'on exécute ce Réglement ſans miſéricorde.

J'ai parlé des déſordres, & même des cruautez qui s'exercent par les Maraudeurs. C'eſt ordinairement à la faveur de la marche d'une armée qu'ils les font, en pillant tous les lieux qui ſont aux environs de la marche & de l'endroit où l'on doit camper. On connoît aſſez de quelle conſéquence il eſt de remédier à un déſordre qui affame, en quelque ſorte, une armée, ou du moins la prive des vivres & des commoditez que les païſans apporteroient ſans cela en abondance dans le camp; & eſt cauſe de la perte d'une infinité de ſoldats pendant une campagne; & ce ſont d'ordinaire les meilleurs. C'eſt donc dans les marches qu'on doit redoubler de précaution & d'attention pour remédier à un abus ſi préjudiciable à une armée, & au ſervice du Prince. On a déja vû que le ſeul moyen d'en venir à bout, étoit d'en rendre reſponſable les Colonels de chaque Régiment, qui par les meſures dont j'ai parlé, peuvent contenir leurs ſoldats dans le camp, ou dans

leurs rangs pendant la marche ; & de punir ſéverement tous ceux qui contreviendront aux ordres que le Général aura donnez dès le commençement de la campagne. Car il ſeroit plus à propos de n'en point donner, que de ne les pas faire exécuter avec la derniere rigueur. Les ſoldats ne manquent pas d'y contrevenir ſitôt qu'ils s'apperçoivent qu'on ſe relâche ſur la ſéverité. On réüſſira à les contenir, lorſque les Officiers des Régimens auront attention ſur tout à retenir les ſoldats dans le camp, depuis que l'ordre ſera donné pour marcher, juſqu'à ce que les corps ſoient aſſemblez, & qu'ils veilleront dans la marche, afin qu'aucun ſoldat ne ſorte de ſon rang. Je répete encore ce que j'ai dit auparavant, que quoiqu'on doive s'attendre à voir qu'un grand nombre d'Officiers, ſe récrieront ſur une telle maxime, & ſur l'impoſſibilité de l'exécution, cela ne doit point empêcher celui qui voudra obſerver cette régularité, de le faire ; l'exemple que j'ai cité, lui fait aſſez connoître qu'il en pourra venir à bout, & le doit encourager à ne point plaindre ſa peine, pour n'être pas reſponſable devant Dieu & devant les hommes, de tous les déſordres que commettent ceux qui ſont ſous ſon commandement.

La maniere de marcher ſur trois colonnes, ou ſur autant de lignes que l'armée en forme dans le camp, eſt excellente lorſque les ennemis ſont campez ſur les flancs de la marche, & que l'on veut marcher en avant; ſi ce n'eſt que l'artillerie, les vivres & les bagages doivent marcher ſur la gauche de la ſeconde ligne, ſi les ennemis ſont ſur la droite de l'armée; & au contraire ſur la droite, ſi les ennemis ſont à la gauche; parce que s'ils venoient pour combattre l'armée pendant ſa marche, les eſcadrons faiſant une caracolle, & les bataillons un quart de converſion, les deux lignes de l'armée ſe trouveroient en bataille, & l'artillerie marchant à la hauteur des troupes devant leſquelles elle doit être poſtée, paſſant par les intervalles des deux lignes, ſe trouveroit en peu de tems à la tête de la premiere ligne. Mais il faudroit pour cela, que chaque bataillon & chaque eſcadron laiſsât en marchant des intervalles convenables, pour pouvoir faire cette manœuvre ſans confuſion, & qu'on eût ſoin de combler les foſſez que la cavalerie trouveroit devant elle, & de faire couper les hayes qui pourroient l'empêcher d'agir. Il n'eſt plus queſtion pour lors que de prendre des précautions pour les équipages, afin qu'ils

puiſſent marcher en ſûreté contre les troupes que les ennemis pourroient faire paſſer par derriere pour les enlever tous, ou une partie, ou y reſter ſi les armées en venoient aux mains. Pour prévenir cet inconvénient, on peut ſe ſervir de quelques troupes du corps de réſerve, qui ſeront chargées de veiller à leur ſûreté; & ce corps doit marcher de maniere que le Général s'en puiſſe ſervir en cas de beſoin.

Lorſque l'armée eſt obligée de marcher de la maniere que je viens de dire, c'eſt-à-dire en prêtant le flanc à l'ennemi, & qu'il eſt aſſez près pour faire craindre de ne pouvoir exécuter aſſez promptement cette manœuvre, l'armée pour plus grande ſûreté, peut marcher ſelon l'ordre de bataille, c'eſt-à-dire les eſcadrons ſur trois rangs à la file, & les bataillons ſur cinq. Si c'eſt par ſa droite, les trois rangs du premier eſcadron de ce côté tournent la tête des chevaux à droite, & ces trois rangs marchent à la file les uns des autres: les Officiers font la même choſe dans leurs rangs, ainſi que tous les eſcadrons qui forment l'aîle droite de l'armée. Les bataillons ſont pareillement à droite, dont les cinq rangs marchent à la file, obſervant de laiſſer les intervalles des rangs,

le reſte de l'armée faiſant la même manœuvre. Si l'ennemi ſe préſente pour la combattre, toute l'armée faiſant à gauche, ſe trouve dans le moment en bataille. On en uſera de la même maniere ſi l'on marche par la gauche. Cet ordre de marche ne peut ſe tenter que dans une plaine ; car autrement cette manœuvre ſeroit bien difficile dans l'exécution : mais comme une pareille marche eſt très-dangereuſe à faire devant un ennemi qui eſt à portée de profiter du moindre avantage qui ſe peut préſenter, on ne doit point la tenter, à moins qu'on n'y ſoit abſolument forcé, ſoit par la diſette de vivres, ou de fourrage, ou lorſqu'on eſt fort ſupérieur à l'ennemi, ou bien lorſqu'il eſt retranché : parce que les retranchemens ſont des obſtacles qui empêchent qu'on ne puiſſe aiſément marcher à vous ; & pour lors une armée a le tems de ſe mettre en bataille, avant que l'ennemi ſoit en état d'y être.

Dans une marche pareille il faudroit toujours avoir pluſieurs partis de Cavalerie en campagne dans un païs de plaine, & des détachemens d'Infanterie dans un païs coupé, qui cotoyaſſent ſur la droite ou ſur la gauche, afin d'être averti à propos, lorſque l'ennemi eſt en mouve-

ment. Cette précaution eſt toujours bonne, ſoit que les ennemis ſoient en tête, ou qu'on ſe retire de devant eux, parce que les ſurpriſes ſont toujours dangereuſes. On en doit envoyer même pluſieurs, afin que s'il y en avoit quelqu'un enlevé, ou battu, on en puiſſe être averti par un des autres.

Quoique j'aye dit que les grandes armées marchent ordinairement ſur trois colonnes, on ne doit pas cependant négliger, lorſque le païs le permet, de marcher ſur un plus grand nombre ; étant toujours plus avantageux de le faire ſur pluſieurs, principalement lorſqu'on avance vers l'ennemi, ou lorſqu'on l'a derriere ſoi en ſe retirant. Les deux aîles de la Cavalerie de la premiere & de la ſeconde ligne, ſont les colonnes de la droite & de la gauche, & l'Infanterie des deux lignes marchent dans le centre à leur côté, faiſant deux autres colonnes ; & l'artillerie dans le milieu de tout, ſuivie des vivres & des gros bagages.

A l'égard des menus équipages, s'il ſe trouve encore un chemin pour eux, on le leur fera prendre, ayant quelques troupes à leur tête & à la queuë, pourvû que l'Officier qui eſt chargé de leur conduite, obſerve de les mener à la hauteur des

colonnes, en cas que les ennemis ſoient à portée ; ou s'il ne ſe trouve point de chemin pour eux, ils ſuivent les troupes, à moins que les ennemis ne ſoient éloignez. En ce cas ils peuvent devancer les troupes, & ſuivre le Campement, afin que les Officiers trouvent en arrivant, ou leurs tentes tenduës, ou ce qui eſt néceſſaire pour s'établir. C'eſt une facilité qu'un Général peut tolérer, lorſqu'il le peut faire avec ſûreté. Il ſe trouve quelquefois que l'armée ne peut marcher que par deux défilez ; on eſt alors obligé de faire marcher toutes les troupes par celui qui eſt du côté des ennemis, & l'artillerie, les vivres & les bagages par l'autre, excepté une brigade d'artillerie qu'on met à l'avant-garde à la ſuite des premieres troupes, & une autre à l'arriére-garde : mais cette extrêmité rend une marche bien longue & bien dangereuſe : auſſi voit-on difficilement que cela arrive, de même que de ne trouver qu'un ſeul chemin. Cependant dans ce cas, on prend le parti de faire marcher d'abord toute l'aîle droite des deux lignes, enſuite l'artillerie qui eſt ſuivie de toute l'Infanterie & des vivres ; après quoi viennent les deux lignes de l'aîle gauche, la Cavalerie, tous les bagages ; & la marche eſt fermée par le corps

de réſerve. Il faut être bien forcé de marcher pour le faire dans un pareil cas; ſur tout ſi on eſt près des ennemis, parce que les troupes étant ſéparées par l'artillerie & par les bagages, elles ne ſe peuvent ſervir les unes les autres. D'un autre côté, ſi on faiſoit marcher toutes les troupes enſemble, l'artillerie, les vivres & les équipages ſeroient preſque ſûrs d'être enlevez, & leur perte ruineroit preſqu'autant une armée, que la défaite d'une partie des troupes.

Les petites armées peuvent marcher ſur une même colonne; l'artillerie & les bagages entre l'avant & l'arriére-garde; les Dragons & la Cavalerie de l'aîle de l'armée par où l'on marche, étant à la tête. Si cette armée étoit obligée de ſe mettre en bataille dans ſa marche, l'avant-garde fait une des aîles: l'Infanterie qui la ſuit, le centre; la Cavalerie & les Dragons qui font l'arriére-garde, feroient l'autre aîle. Cependant l'artillerie qui doit marcher au centre de l'Infanterie, va prendre ſon poſte par brigade à la tête de l'Infanterie. Lorſque cette maniere de marcher ſera obſervée avec ordre, les troupes & l'artillerie ſeront en état d'agir en même tems.

Dans les païs coupez, on ſuit le mê-

me ordre pour la marche d'une petite armée, que celui que j'ai marqué pour les grandes, quoique l'ennemi ſoit devant où derriere l'armée, ou à portée de lui donner bataille.

Si l'on marche dans un païs où il n'y ait rien à craindre, & que les ennemis ſoient aſſez éloignez pour ne pouvoir rien entreprendre ſur les troupes qui marchent, il n'eſt pas néceſſaire de prendre tant de précautions. Pour en être bien informé, le Général envoye pluſieurs partis du côté de l'armée ennemie pour en apprendre des nouvelles, & tenir la main, afin d'éviter toutes ſurpriſes qui ſont toujours dangereuſes, & qui pourroient donner atteinte à ſa réputation. Il doit connoître, outre cela, le païs qui eſt entre l'armée ennemie & la ſienne, l'étudier ſur les cartes particulieres, & avoir ſoin de s'en bien informer des habitans du païs; enſorte qu'il n'ignore pas le moindre défilé, ou le moindre ruiſſeau qui ſoient entre les deux armées, ni les bois, les marais, les ravines, ou les hauteurs. Il eſt même néceſſaire qu'il aille lui-même reconnoître les chemins, & la marche qu'il veut faire, ou celle que l'armée ennemie peut tenir pour venir à lui. Les Généraux exacts veulent tout connoître

par eux-mêmes, & ne s'en rapportent qu'à ce qu'ils ont reconnu.

Il ne nous reſte plus qu'à parler de l'ordre qu'on obſerve, lorſqu'une armée marche à travers les bois, & que l'on craint que l'ennemi ne lui tombe ſur les bras, & des précautions que l'on prend pour paſſer une riviere devant lui. Dans le premier cas, il eſt utile de faire marcher des détachemens de Grenadiers à la droite & à la gauche du chemin qui traverſe le bois, dans lequel marchera un bataillon de front, ſi le chemin eſt aſſez large, ou deux, ſi la troüée les peut contenir. On fait marcher enſuite un ou deux eſcadrons qui rempliſſent tout le chemin, & ſont ſuivis de toute l'Infanterie ſur deux colonnes à ſix hommes de front. Celle de la premiere ligne ſur la droite, & celle de la ſeconde ſur la gauche; les deux aîles de Cavalerie marchent par leur flanc à trois de hauteur dans le milieu des deux colonnes d'Infanterie; l'artillerie & les bagages entre les deux colonnes de Cavalerie, s'il y a place; ſinon, elles marchent après, & derriere toute l'armée. On met un bataillon ou un détachement de Grenadiers, qui a entre le bagage & lui quelques eſcadrons, afin que ſi l'on venoit pour attaquer l'arriére-garde, le bataillon

ou les Grenadiers puſſent faire tête, en faiſant demi-tour à droite. Ce bataillon ou détachement doit être aſſez nombreux pour remplir tout le chemin ou la troüée. Lorſque les troupes ſont arrivées au bout du chemin, l'Infanterie ou les Grenadiers qui ont marché ſur la droite ou ſur la gauche, coulent ; c'eſt-à-dire ceux de la droite le long du bois ſur leur main droite, & ceux de la gauche ſur leur gauche. Le bataillon qui les ſuit ſe met hors du bois à cent pas, & fait alte. La Cavalerie qui eſt à main droite ſortant du bois, s'ouvre à droite, & toute la ligne la ſuit. Celle de la main gauche s'ouvre à gauche de la même maniere ; & fait de ce côté-là la même manœuvre, que celle de la droite. Quand les deux aîles de la premiere ligne ſont paſſées, les bataillons de la droite s'éloignent avec les eſcadrons de l'aîle droite qui ont paſſé, & les bataillons de la gauche avec ceux de la gauche, & ſe mettent en bataille. Quand les eſcadrons qui doivent former la ſeconde ligne ont paſſé, l'Infanterie ſe joint à eux, & forme la ſeconde ligne de même que la premiere. Voilà les précautions que l'on peut prendre, lorſqu'en marchant à travers un bois, on veut ſe mettre en état de ſoutenir une attaque qui pourroit ſe

préſenter. Voyons préſentement celles qu'on prend pour les paſſages des rivieres ou canaux.

Lorſqu'une armée trouve dans ſa marche l'une ou l'autre à paſſer, & que l'on craint que les ennemis ne s'y oppoſent, s'il y a un gué ou pluſieurs, pourvû qu'il n'y ait de l'eau que juſqu'aux aiſſelles, on y fait paſſer des Grenadiers, ſans qu'ils ſoient obligez de ſe deshabiller. On leur fait prendre leurs fuſils par le bout du canon, tenant la croſſe en haut. Les ſoldats peuvent paſſer de cette maniere, ayant toujours la main haute, afin que la platine ne ſe moüille point, après avoir pris la précaution d'attacher à la croſſe leurs fournimens, & leurs portes-cartouches. Lorſqu'ils ſont paſſez, & qu'ils ſe ſont ſecoüez, ils ſont en état de tirer, comme s'ils n'avoient point paſſé la riviere.

Si les ennemis étoient ſur le bord de la riviere pour s'oppoſer à leur paſſage, on feroit avancer pluſieurs piéces de canon, dont le feu étant joint à celui d'une partie de l'Infanterie, favoriſeroit le paſſage, qui ſe feroit toujours de la maniere que je viens de dire. Si le gué étoit aſſez grand pour paſſer un bataillon de front, cela ſeroit encore plus avantageux.

Les premieres troupes qui ſont paſſées,

ne doivent avancer que pour faire place à celles qui les ſuivent, & qui paſſent le gué. On obſerve de poſter un bataillon qui faſſe front ſur la droite & ſur la gauche, afin qu'on ne puiſſe prendre en flanc celles qui font face devant elles. On s'élargit à meſure que les troupes paſſent ſur la droite & ſur la gauche; & s'il eſt beſoin de ſe retrancher, on y travaille promptement, pendant que l'on fait les ponts, s'il eſt néceſſaire. Je ne parle point du paſſage de la Cavalerie, puiſqu'elle paſſe aiſément dans l'endroit où l'Infanterie a pénetré.

Si on trouve une riviere ou un canal qui ne ſoit pas gayable, on peut choiſir dans une armée les ſoldats qui ſçavent nager. On leur fait attacher leurs fuſils derriere le dos, il n'importe que les armes ſoient moüillées, pourvû qu'elles ne ſoient point chargées. Lorſque les ſoldats ont paſſé, ils ſouffient dans le canon pour faire ſortir l'eau, s'il en eſt entré, & eſſuyent le baſſinet avec leurs mouchoirs qu'ils ont mis dans leurs chapeaux, auſſibien que le fourniment où eſt leur poudre qu'ils attachent deſſus, ou bien leurs portes-cartouches. Ils peuvent mettre encore du ſuif ou de la cire ſur le baſſinet du fuſil, pour empêcher que l'eau n'y

entre, s'ils les veulent laiſſer chargez ; & après l'avoir ôté, & bien nettoyé la pierre & le baſſinet, ils ſe trouvent en état de faire feu. Les partiſans ſe ſervent ſouvent de ce moyen en Flandre pour paſſer des rivieres & des canaux, quand ils veulent faire contribuer le païs ennemi. Ils menent quelquefois des ſoldats qui ne ſçavent pas nager, & leur font paſſer des canaux ou des rivieres, pourvû qu'elles ne ſoient pas bien larges, en leur attachant une corde ſous les aiſſelles, & les tirant à eux de l'autre côté. On peut donc pour gagner des paſſages, ou pour ſurprendre des lieux où l'on voudroit paſſer, choiſir dans les Régimens des ſoldats qui ſçachent nager, & qu'on fait paſſer avec des outils ſur leur dos, afin qu'ils ayent de quoi ſe retrancher, s'il eſt néceſſaire, ſitôt qu'ils ſeront arrivez ſur le bord. Il faut prendre auſſi des Officiers & des Sergens qui ſçachent nager, pour les mettre à leur tête, afin qu'ils faſſent abattre les bords pour faire un pont par où l'armée puiſſe paſſer. Ce ſeroit un grand avantage, lorſqu'on veut tenter le paſſage d'une riviere dans un endroit, d'y trouver un angle rentrant. Après tout, pour faire une pareille tentative, il faut avoir une armée & une artillerie bien ſupérieure à celle

des ennemis, qu'ils ne soient pas retranchez de l'autre côté de la riviere, & qu'elle ne soit pas bien large. Par exemple, on ne pourroit pas faire une telle entreprise pour passer le Rhin, à moins qu'il n'y eût que très-peu de troupes pour s'y opposer, que l'on ne surprît un passage, qu'on ne trouvât moyen de se rendre maître d'une des Isles dont ce fleuve est rempli, & qu'on ne pût avoir le tems d'y faire passer un gros corps d'Infanterie, qui s'y étant bien retranché, fût en état de s'y soutenir, pendant qu'on feroit un pont pour communiquer à cette Isle, sur lequel on feroit passer le plus d'artillerie qu'on pourroit. On l'y établiroit, & faisant un feu continuel sur les ennemis qui seroient de l'autre côté, on les empêcheroit non-seulement de s'y retrancher, mais aidé du feu de l'Infanterie, on leur feroit abandonner le bord du fleuve. On y feroit pour lors passer des Grenadiers dans des batteaux avec des soldats qui s'y retrancheroient, si-tôt qu'ils y seroient arrivez: le feu donneroit moyen de travailler à un pont, partant de l'Isle à l'autre bord pour y passer toute l'armée. Mais une pareille entreprise est bien difficile à exécuter, pour peu que les ennemis ayent des troupes, & soient sur leurs gardes;

à moins qu'on ne trouve moyen de les partager par plusieurs divisions, comme fit le Maréchal de Villars, lorsqu'il s'empara des fameuses lignes de Bihel ou de Stoloffen en l'année 1707. (*a*).

Quoiqu'on se soit assez étendu sur les précautions que l'on peut prendre dans les marches, les gens consommez dans le métier de la guerre, trouveront encore qu'on a omis bien des choses qu'ils jugeront nécessaires; je croi cependant avoir dit les principales, qui pourront suffire à un homme de guerre qui voudra les étudier, & lui fourniront des idées pour suppléer à ce que j'aurai pû oublier.

Des Fourrages.

LOrsque l'armée est pour quelques jours dans un camp, il faut tenir un grand ordre pour les fourrages, afin de les ménager & d'en avoir pour longtems. S'il y en a en abondance aux environs, on ne sera point obligé de faire de fourrages réglez, que lorsque ces premiers seront en-

(*a*) L'on peut voir le détail de cette expédition, dans l'Histoire militaire de Louis XIV. tom. v. p. 290. & suiv.

tiérement conſumez. On prend garde ſeulement qu'on n'en faſſe point de dégât, afin que ces fourrages qu'on trouve près du camp, durent le plus longtems qu'il ſe pourra. S'ils ne ſont pas abondans, on ne laiſſe pas d'en faire d'ordinaire ſuffiſamment pour quelques jours, ſans être obligé de paſſer les grandes Gardes du camp.

Lorſque l'armée a beſoin de fourrages, les Majors de brigades en avertiſſent le Lieutenant Général de jour, qui prend pour cet effet les ordres du Général, lequel avant que de rien ordonner, envoye ou va lui-même avec un détachement reconnoître l'endroit où l'on peut faire le fourrage.

Le Maréchal de Camp de jour en eſt ordinairement chargé : mais dans cette derniere guerre, il s'eſt ſouvent pratiqué que le Lieutenant Général de jour le faiſoit lui-même, ſur tout lorſque c'étoit à portée de l'ennemi. Celui qui en eſt chargé va reconnoître les lieux, ou y accompagne le Général, lorſqu'il y va, afin de regler la quantité de troupes qui convient, pour embraſſer le terrain qu'on doit fourrager, & pour être en état de faire la diſpoſition néceſſaire pour travailler en ſûreté. Il examine bien tous les lieux qu'il

faut faire occuper par l'Infanterie, comme villages, censes, bois, ponts sur les ruisseaux, ou rivieres & guez, afin de demander au Général le nombre de Grenadiers ou de Fuseliers dont il aura besoin.

On ne fait ordinairement fourrager qu'une des aîles de la Cavalerie à la fois, à laquelle se joint une partie des équipages de l'Infanterie, le quartier général, & les quartiers des Officiers Généraux de cette aîle. Les troupes qui doivent couvrir les fourrageurs sont fortes, à proportion de celles qui doivent fourrager, & du terrain qu'on doit embrasser, & sont fournies par l'aîle qui ne fourrage point. L'Officier Général pour être mieux instruit, va lui-même reconnoître la veille le lieu où on doit fourrager, afin que la disposition des troupes qu'on lui fournit, soit, pour ainsi dire, faite, avant qu'elles arrivent sur les lieux. S'il se trouve un défilé ou un passage de riviere entre le camp & l'endroit où l'on doit fourrager, il y poste de l'Infanterie, afin de favoriser le retour des fourrageurs & de l'escorte, & d'assurer la retraite, en cas qu'elle soit attaquée & repoussée. Il est quelquefois nécessaire d'y mener une brigade d'artillerie; ce qui ne se fait que dans un four-

fage général, ou lorſqu'on le fait à portée de l'ennemi. On poſte de l'Infanterie à droit & à gauche du défilé dans des hayes, s'il s'en trouve, ou on ſe retranche s'il en eſt beſoin, ayant attention que le défilé ſoit bien libre pour le paſſage des fourrageurs & des troupes.

Lorſque l'Officier Général a bien pris toutes les précautions qu'il a jugé néceſſaires, il ſe rend à l'heure marquée dans l'endroit où les troupes commandées doivent s'aſſembler, & les conduit lui-même, ſur les lieux où ſe doit faire le fourrage. Il en forme une chaîne pour embraſſer tout le terrain, mettant la Cavalerie en pelotons, qu'il poſte à quelque diſtance les uns des autres, de maniere qu'ils ſe puiſſent voir & ſe joindre en cas de beſoin, auſſi-bien que les vedettes qui doivent être à portée de s'avertir. Il poſte lui-même l'Infanterie dans les lieux convenables qu'il aura remarquez. Il charge le principal Officier qu'il a ſous ſes ordres, de veiller ſur la droite, & les autres ſur la gauche & dans le centre; & garde auprès de lui un corps conſidérable, avec lequel il ſe poſte dans un lieu à portée de ſecourir ce qui pourroit être attaqué.

Pendant qu'il travaille à exécuter cette diſpoſition, les Officiers commandez

pour contenir les fourrageurs, les assemblent à la tête du camp. Ils les conduisent en ordre par ancienneté de Régiment, empêchent que qui que ce soit ne s'écarte des chemins, & ne se mêle avec d'autres Régimens. Ce sont ordinairement les Colonels ou Lieutenans-Colonels, & un Officier de chaque Compagnie qui conduisent les Fourrageurs de chaque corps. Ils ne se mettent point en marche, que l'Officier Général ne les envoye avertir; c'est-à-dire, lorsqu'il a posté toutes les troupes qu'il a sous ses ordres. Ils le font pour lors dans l'ordre marqué, & ne laissent point débander les Fourrageurs, qu'ils ne soient tous arrivez dans la plaine destinée pour fourrager. Les Officiers qui sont à la tête des pelotons, doivent empêcher sur toutes choses, qu'aucun Fourrageur ne passe l'enceinte, comme la plûpart s'efforcent de faire, afin d'aller marauder; & c'est ce qui fait, que lorsqu'on n'a pas toute l'attention nécessaire dans une pareille occasion, l'on perd une grande quantité de chevaux dans la plûpart des fourrages.

L'Officier Général a d'ordinaire la précaution de tenir de petits partis du côté que les ennemis peuvent venir à lui pour être averti assez à tems de leur marche &

de leur nombre ; afin que s'ils étoient trop conſidérables, il donnât ordre de bonne heure aux Fourrageurs de ſe retirer, & qu'il pût faire ſa retraite avec les troupes ſans précipitation, & ſans qu'il lui arrivât aucun échec. Si, au contraire, les ennemis ne ſont pas bien ſupérieurs, il ſe met en état de les recevoir, ſans que les Fourrageurs ſoient contraints de ſe retirer avant que leurs trouſſes ſoient faites. Il a grande attention à faire tenir autant qu'il peut tous les Fourrageurs enſemble ; c'eſt-à-dire, le moins écartez qu'il ſe peut, afin de pouvoir les retirer plus facilement & en peu de tems, lorſqu'il le trouve à propos. Il envoye des Officiers pour les hâter, & les faire partir à meſure qu'ils ſont prêts ; & ſur tout il ne permet pas qu'ils reviennent deux ou trois fois, comme il arrive ſouvent, lorſque le fourrage ſe fait près du camp ; ce qui eſt cauſe que les troupes attendent plus longtems qu'elles ne devroient, met beaucoup d'embarras dans les défilez, & fait perdre bien des chevaux. Les Fourrageurs s'en retournent à meſure que leurs trouſſes ſont faites. Il n'eſt pas poſſible de les ramener avec le même ordre qu'ils ont marché. L'Officier Général a la précaution de laiſſer quelques troupes ſur les derrieres qui

ſe poſtent à la vûë des chemins par où les Fourrageurs ſe retirent, afin qu'ils le puiſſent faire avec plus de ſûreté.

Un Officier Général qui commande un fourrage, a grande attention à ne point prendre le change; car il arrive ſouvent, lorſque l'enceinte du fourrage eſt grande, que les ennemis font de fauſſes attaques d'un côté, afin de l'obliger d'y porter toutes ſes troupes, ou une bonne partie, pendant qu'ils tombent avec de plus grandes forces du côté qu'on aura dégarni. Par cette ruſe ils enlevent un grand nombre de Fourrageurs. On peut parer à cet inconvénient par le moyen des partis qu'on envoye vers l'ennemi, & qui donnent avis de leurs mouvemens; en ordonnant aux troupes qui forment l'enceinte, de ne point ſortir de leurs poſtes ſans ordre, & en ne marchant à l'endroit attaqué, qu'avec une partie du corps que l'Officier Général s'eſt réſervé, ou avec le tout, lorſqu'on connoitra le véritable endroit où l'ennemi veut pénétrer.

Le fourrage étant fini, l'Officier Général envoye pluſieurs Officiers pour bien examiner s'il ne reſte aucuns Fourrageurs dans la plaine; & s'étant aſſuré qu'ils ſont tous partis, il donne ſes ordres pour retirer les poſtes d'Infanterie, s'il y en a,

commençant par les plus avancez qu'il fait marcher devant. Il aſſemble enſuite toute ſa Cavalerie diſperſée, il la fait retirer par troupes en bon ordre, demeurant à la derniere. Lorſqu'elles auront paſſé le défilé, s'il y en a, ou le ruiſſeau ou la riviere, il lui fait faire alte, pour retirer l'Infanterie & l'Artillerie qu'il y avoit poſtées. Il commence par mettre en marche l'Artillerie, enſuite l'Infanterie qu'il ſuit avec la Cavalerie. Il retire les troupes qu'il a laiſſées à vûë des chemins, à meſure qu'il les trouve, & arrive enfin dans le camp en bon ordre.

Si le fourrage ſe faiſoit bien près de l'armée ennemie, le Général fait tenir les chevaux bridez à l'aîle qui ne fourrage point, & la fait marcher, ou du moins une partie, s'il eſt averti que les ennemis marchent pour donner quelque échec au fourrage. On obſerve autant qu'il eſt poſſible, de faire les fourrages le même jour que les ennemis en font de leur côté.

Voilà les principales précautions que l'on prend pour les fourrages ordinaires. A l'égard de ceux que l'on fait dans l'arriére ſaiſon, & qui ſe font dans les villages, on eſt obligé de prendre d'autres meſures qu'il eſt à propos de détailler.

On deſtine pour fourrager un certain

nombre de villages, que le Général a envoyé reconnoître par l'Officier Général qui doit faire le fourrage, ou par quelque autre Officier entendu. Ces Officiers après s'être instruits de la quantité de fourrage qu'il y a dans ces villages, & s'il y en a suffisamment pour les troupes qui en ont besoin, jugent encore du nombre de troupes qui sont nécessaires, pour qu'on puisse faire ce fourrage en sûreté. On en régle le nombre par rapport à la quantité de villages qu'on doit fourrager, & à leur éloignement, ou selon la proximité de l'armée des ennemis, ou de leurs places. Chaque Brigadier de Cavalerie doit conduire lui-même la brigade qu'il commande, de même que les Colonels leurs Régimens.

L'Officier Général qui commande le fourrage, part du camp avec les Fourrageurs, avec les détachemens de Cavalerie & d'Infanterie destinée pour l'escorter. Il les poste de maniere, que les villages que l'on doit fourrager soient couverts. Il fait sur tout occuper toutes les avenuës ou chemins qui y conduisent, aussi-bien que les hauteurs d'où on peut découvrir ce qui y pourroit venir.

Chaque Brigadier particulier, & les Colonels, font garder pareillement tou-

tes

tes les avenuës du village qu'on leur aura donné pour leur Brigade ou pour leur Régiment : ou ſi l'on deſtine pluſieurs brigades pour fourrager dans le même village, comme il peut arriver lorſqu'il eſt gros & bien fourni, le plus ancien Brigadier ou Colonel, doit être chargé de ce ſoin.

Quand on eſt à portée de l'ennemi, les Cavaliers & les Dragons portent leurs mouſquetons & leurs fuſils en bandouillieres pour s'en ſervir en cas de beſoin. Les Officiers les conduiſent enſemble, & veillent à ce que pas un ne quitte ſa compagnie. Ils ne les laiſſent point entrer dans les villages, que les eſcortes générales & particulieres ne ſoient poſtées. L'Officier Général prend la précaution de poſter de l'Infanterie dans les bois, défilez ou paſſages qui ſe trouvent entre les villages qu'on fourrage & le camp, & laiſſe quelques troupes de Cavalerie dans la plaine pour la ſûreté des Fourrageurs, qui ne peuvent ſe retirer avec le même ordre qu'ils ſont venus. Cependant les Officiers de chaque corps les aſſemblent le mieux qu'ils peuvent, les mettent en file & marchent à leur tête. Ils tiennent ſur tout la main à ce que les Fourrageurs ne jettent point leurs trouſſes aux premieres allar-

mes, comme il arrive ſouvent, & ils ne le doivent permettre que dans une abſoluë néceſſité, non pour ſe retirer en déſordre, mais pour ſe raſſembler, & faire ferme à l'ennemi qui ſe préſente.

Les Brigadiers ou Colonels qui ſont chargez de faire fourrager les villages qui leur ont été marquez, ne font point retirer les troupes qui en gardent les avenuës, que les Fourrageurs n'en ſoient abſolument ſortis ; & afin d'en être plus aſſurez, ils envoyent des Officiers pour foüiller toutes les maiſons ſans exception. Lorſqu'ils ont retiré les poſtes & raſſemblé leurs troupes, ils ſuivent le même chemin que les Fourrageurs, afin de les aider dans leur retraite, s'ils en trouvent l'occaſion.

Chaque Brigade & Régiment d'Infanterie fournit des Grenadiers ou Fuſeliers, pour eſcorter & contenir les Fourrageurs de leurs corps, auſſi-bien que l'artillerie qui ſe ſert du bataillon de Royal Artillerie, deſtiné pour ſon ſervice. Le Commandant de ce corps charge un Lieutenant ou un Commiſſaire Provincial de la conduite des chevaux du charroi. Il commande auſſi les troupes deſtinées pour leur ſûreté, & il prend les mêmes précautions qu'on a marquées ci-deſſus, ſoit

pour arriver au village qui lui eſt deſtiné pour fourrager, afin de le faire en ſûreté, ou pour ſe retirer. A l'égard des chevaux des vivres, le Général leur donne pareillement quelques villages pour faire leur fourrage, & des troupes pour les eſcorter; la même choſe s'obſerve par rapport au quartier général, & aux autres quartiers. L'Officier Général qui a poſté des troupes pour couvrir tous les villages où ſe font les fourrages, ne retire point les poſtes, qu'il ne ſoit certain que tout en eſt ſorti.

Un Officier Général jaloux de ſa réputation & de ſon honneur, ne ſçauroit prendre, comme on vient de voir, aſſez de précautions, lorſqu'il s'agit de faire camper une armée, ou de la faire fourrager. La réuſſite de l'un & de l'autre dépend du plus ou du moins d'attention qu'il y donne. Or comme il n'eſt rien de ſi mortifiant pour un Officier, que d'eſſuyer des reproches de la part du Général, ou de celle des Officiers Généraux qui ne manquent guéres de venir examiner ſa conduite; de même il eſt très-flatteur pour lui d'en recevoir des applaudiſſemens, d'autant plus qu'il en reſte des préjugez favorables de ſa capacité, qui dans la ſuite ſervent à l'élever à de plus

grands honneurs. Les fautes que l'on fait dans le métier de la guerre, ſont preſque toujours irréparables. Un Officier a bien de la peine à effacer les premieres impreſſions qu'on a priſes contre lui, quand il lui arrive un échec conſidérable par ſa faute, ou pour n'avoir pas pris toutes les précautions convenables, & avoir négligé les avantages dont il pouvoit profiter.

Des Batailles.

NOus allons parler de la plus brillante de toutes les actions militaires, dont les ſuites décident quelquefois de la perte ou de l'agrandiſſement des Etats. C'eſt elle qui fait les Conquérans, & qui donne plus qu'aucune autre la réputation de grand Capitaine. C'eſt par le gain des batailles, que les Hommes illuſtres des ſiécles paſſez ont rendu leurs noms immortels. Et quoique d'ordinaire un ſeul jour, & quelquefois trois ou quatre heures décident du ſort des Peuples, & de la réputation d'un Général, on peut dire que tout ce qui a précedé, n'a eu pour but, que de réüſſir dans une

action si importante, & tout ensemble si critique.

C'est dans une bataille que la valeur, la force du génie & la prudence du Général, paroissent dans toute leur étenduë: c'est dans cette action qu'il fait voir toute sa capacité, & qu'il met au jour les talens supérieurs qu'il possede. Car, quelle expérience, quel courage, & quelle fermeté d'ame ne doit point avoir un Général dans ces grandes occasions? Il faudroit un volume entier pour donner la juste idée qu'on en doit avoir. C'est pourquoi je me contenterai de marquer en peu de mots les précautions qu'il prend avant l'action, de quelle maniere il se comporte pendant qu'elle dure, & ce qu'il fait lorsqu'elle est finie pour profiter de sa victoire; ou pour empêcher que l'ennemi ne pousse trop loin ses avantages, s'il a le malheur de perdre la bataille. Il est nécessaire, comme dans toutes les autres actions de guerre, qu'un Général soit bien instruit du nombre, de la force, du nom & du rang des troupes, dont l'armée qu'il commande est composée; qu'il ait la même connoissance des ennemis qu'il va combattre, des differentes Nations qui composent leur armée, quelle en est sa force en Infanterie, en Cavalerie, & en Artillerie;

qu'il ſoit inſtruit de leur maniere de combattre, & qu'il connoiſſe parfaitement le terrain que l'une & l'autre armée doit occuper.

On parvient à une action générale ou par un deſſein formé, ou par force. Dans l'un & l'autre cas, pluſieurs occaſions la peuvent faire naître. La premiere, lorſque les armées étant à peu près d'égales forces, un Général a ordre du Prince de combattre les ennemis, lorſqu'il en trouvera l'occaſion; c'eſt-à-dire, lorſqu'ils ne ſeront pas dans un poſte impraticable. Quand les deux partis ſouhaitent le combat; lorſque l'on veut faire le ſiége d'une place; ou quand on veut empêcher l'ennemi d'en aſſiéger une; s'il faut attaquer des lignes, lorſqu'un ſiége eſt formé, ou ſi l'on eſt dans l'obligation de ſoutenir une pareille attaque; lorſqu'on a pris la réſolution d'attaquer une armée retranchée, ou au contraire, lorſqu'on eſt contraint, étant inférieur à l'ennemi, de faire des lignes pour éviter de combattre, ou pour couvrir un païs; ce ſont-là autant d'occaſions où l'on ne peut ſe diſpenſer de combattre.

On trouve encore l'occaſion d'en venir aux mains, lorſqu'on veut pénétrer dans le païs ennemi, & qu'une armée s'y

oppoſe ; & pareillement lorſque l'ennemi veut entrer dans le vôtre, & qu'il faut l'en empêcher, ou l'en chaſſer lorſqu'il y eſt entré.

Il peut arriver auſſi, que les deux armées ayant deſſein en même tems de ſe ſaiſir de quelques villes, ou poſtes avantageux, elles ſe rencontrent, & en viennent à une affaire générale.

Une armée eſt encore ſouvent obligée de combattre malgré elle, lorſqu'elle eſt enfermée dans un poſte avantageux, & que l'ennemi, quoique ſupérieur, n'oſe l'y attaquer ; mais trouve le moyen de lui couper les vivres & de l'affamer. C'eſt dans une pareille occaſion, que l'on riſque le tout pour le tout, & l'habileté du Général jointe au déſeſpoir du ſoldat, le fait quelquefois ſortir d'un pas ſi fâcheux avec avantage : & enfin l'on peut donner bataille quand on a deſſein de joindre une armée à une autre, & que l'ennemi a interêt d'empêcher la jonction, ou lorſqu'on veut s'oppoſer à un ſemblable deſſein des ennemis.

Toutes ces differentes occaſions demandent des diſpoſitions particulieres pour combattre, leſquelles je vais tâcher de traiter. Je commence par celles qu'on fait pour attaquer l'ennemi dans un poſte ordinaire.

De la maniere de disposer les troupes pour une Bataille rangée.

ON doit d'abord supposer que le Général qui veut combattre l'ennemi, est parfaitement instruit du païs où il veut agir, & principalement du terrain qui est entre l'armée ennemie, & la sienne; ensorte qu'il n'ignore pas le moindre défilé, ni les ruisseaux, bois, marais, ravines, hauteurs, &c. qu'il a été pour cet effet, reconnoître lui-même ce terrain, & qu'il s'est approché le plus qu'il a pû du camp ennemi, pour être plus certain de sa situation, & être en état de régler avant que de mettre son armée en mouvement, l'ordre de la marche, & celui de l'attaque qu'il a projetté de faire.

Je ne puis m'empêcher de relever ici la faute où les Princes tombent souvent, en retirant un Général qui a commandé quelques campagnes dans un païs, & qui en a une parfaite connoissance, pour l'envoyer servir dans une autre; car ce n'est pas une petite affaire pour celui qui lui succede, d'acquérir la même connoissance, & il lui faut un temps considérable

avant qu'il la poſſede. Un pareil changement n'a le plus ſouvent d'autre fondement qu'une ſuite d'intrigues de Cour, ou la volonté d'un Miniſtre qui veut favoriſer quelqu'un qui lui eſt attaché ; mais de quelque façon qu'il ſe faſſe, il ne peut être que très-préjudiciable au ſervice du Prince, étant certain qu'une des qualitez des plus néceſſaires à un Général d'Armée, eſt la connoiſſance parfaite du païs où il fait la guerre.

Il eſt ſouvent néceſſaire de dérober à l'ennemi le deſſein qu'on a de l'attaquer. Un Général prend pour cela la précaution quelques jours auparavant, & même avant que ſon armée ſoit près de celle de l'ennemi, de donner des ordres de tenir les armes en bon état, & de faire diſtribuer à l'Infanterie de la poudre & des balles, outre les dix cartouches dont chaque ſoldat doit être pourvû en entrant en campagne, & que les Majors des Régimens ont ſoin de viſiter.

Lorſqu'un Général a pris le parti de marcher aux ennemis pour les combattre, il donne ſes ordres, le plus ſecrétement qu'il peut, à tous les Officiers chargez du détail, & régle avec eux, & les Officiers Généraux l'ordre de marche ſelon le païs, les chemins ou les défilez qu'il doit trou-

ver. Si le païs eſt aſſez ouvert, la marche ſur cinq colonnes eſt la plus convenable : il ſera même encore plus avantageux d'y marcher ſur un plus grand nombre de colonnes, ſi le païs le permet. Si l'on prend le parti des cinq colonnes, les deux aîles de Cavalerie des deux lignes, font les colonnes de la droite & de la gauche ; l'Infanterie de chaque ligne forme deux colonnes à la droite & à la gauche des deux de la Cavalerie, & l'artillerie fait celle du centre, ſuivie du corps de réſerve. On prend la précaution d'envoyer les gros & les menus équipages, & les vivres ſous quelque place à portée, s'il y en a, ou bien on les poſte dans un lieu de ſûreté avec quelques troupes pour les garder. Il y a à chaque colonne des Officiers Généraux, qui obſervent de marcher autant qu'ils peuvent à même hauteur, & ont chacun attention à la marche des autres, afin de faire alte quand il ſera néceſſaire pour les attendre.

L'armée marchant en cet ordre, & le Général étant aſſuré du lieu qu'il veut occuper près de l'ennemi, il ſera aiſé aux colonnes de ſe mettre en bataille en y arrivant. Celles de la droite & de la gauche ſe déployent chacune de leur côté, pour laiſſer à l'Infanterie le terrain néceſſaire

dans le centre, pour ſe poſter auſſi en arrivant, & en même tems. L'artillerie qui fait la colonne du centre, ſe partageant à droite & à gauche, ſe trouve bien-tôt à la tête des troupes, où chaque brigade doit être poſtée ſelon l'ordre de bataille. De cette maniere, la premiere ligne ſera promptement en bataille ſans embarras, & donnera le tems à la ſeconde ligne d'en faire autant, auſſi-bien qu'au corps de réſerve qu'on ne doit pas négliger d'avoir ; l'expérience ayant fait connoître dans pluſieurs occaſions ſon utilité, & principalement dans cette derniere guerre.

Lorſque le païs eſt coupé, & qu'il y a des défilez, on ne marche que ſur trois colonnes. La premiere ligne fait celle de la droite, la ſeconde celle de la gauche, l'artillerie & le corps de réſerve, celle du centre, en obſervant d'y mettre quelques troupes à la tête. Il eſt abſolument néceſſaire d'avoir dans l'un ou l'autre cas des travailleurs, & un chariot d'outils à la tête des colonnes, pour accommoder les paſſages & les chemins. Les Officiers Généraux qui ſont à la tête d'une colonne étant obligez de s'arrêter, on envoye en donner avis à ceux qui ſont à la tête des autres colonnes, afin qu'ils en faſſent de

même, si quelque chose les empêchoit de se voir.

S'il n'y avoit qu'un seul chemin pour aller à l'ennemi, ce qui n'arrive guéres, il seroit pour lors absolument nécessaire d'en faire faire si la chose est possible, afin de pouvoir marcher sur plusieurs colonnes, ou bien il faudroit être certain de trouver une plaine au sortir du défilé, afin de pouvoir s'y mettre en bataille, qu'elle fût assez éloignée de l'ennemi pour avoir le tems de le faire, & qu'on pût ensuite aller à lui sur plusieurs colonnes; si cela ne se rencontre pas, il ne seroit pas prudent de tenter une pareille marche, l'avant-garde de l'armée courant risque d'être défaite, avant que le reste des troupes pût la secourir.

Dans les differentes manieres de marcher que je viens de donner pour combattre l'ennemi, & dont la premiere est la plus avantageuse, le Général a son plan fait pour mettre son armée en bataille, lorsqu'il est près des ennemis, ce qu'on exécute à mesure que les troupes arrivent.

La premiere maxime que l'on observe, est que toutes les troupes se puissent soutenir les unes les autres sans confusion, ensorte que l'une étant rompuë, ne renverse pas l'autre.

La ſeconde eſt, de tâcher qu'elles combattent ſur le plus grand front qu'on pourra, afin de ne pas courir riſque d'être enfermé par l'ennemi, ſi ſon ordre de bataille eſt plus ouvert; & au contraire, de ſe mettre en état de prendre ſon armée par les flancs, s'il eſt plus ſerré: mais auſſi il ne faut pas s'étendre de maniere qu'une troupe étant rompuë, il n'y ait rien derriere pour arrêter celle qui l'auroit défaite, ou bien que les bataillons ou les eſcadrons ſoient ſi éloignez les uns des autres, que deux de l'ennemi ſe joignant pour en attaquer un ſeul, ceux qui ſeroient à ſa droite & à ſa gauche, ne fuſſent pas à portée de le ſecourir.

Pour demeurer dans une juſte proportion, on met l'armée ſur deux lignes qui ſont à peu près de même force, l'Infanterie dans le centre & la Cavalerie ſur les aîles, ſelon l'uſage préſent, auquel on eſt obligé de ſe conformer: car M. de Turenne a ſouvent entremêlé les bataillons d'eſcadrons, & M. de Montecuculi Général de l'Empereur, d'une grande réputation & d'un grand mérite, obſervoit le même uſage dans ſes ordres de batailles; afin que ſes troupes ſe puſſent ſecourir réciproquement. La raiſon qu'il en apportoit, étoit qu'on ſe ſervoit dans une action de

l'Infanterie, de la Cavalerie, & de l'Artillerie; & qu'ainſi ces trois corps devoient toujours être à portée de ſe ſecourir mutuellement; d'autant que leurs forces étant bien unies, ils ſont en quelque ſorte invincibles. Cet habile Général ſoutenoit que dans les ordonnances modernes, où toute l'Infanterie eſt au centre, & la Cavalerie ſur les aîles, ils ne pouvoient tirer de ſecours les uns des autres à cauſe de leur grand éloignement, & qu'il étoit évident que lorſque les aîles étoient battuës, l'Infanterie qui demeuroit abandonnée & découverte par les flancs, ne pouvoit manquer d'être défaite. Malgré ce raiſonnement, qui eſt parfaitement bon, comme toute l'Europe ſuit préſentement l'uſage de mettre l'Infanterie dans le centre & la Cavalerie ſur les aîles, on eſt obligé de s'y conformer. Si un Général vouloit pratiquer le contraire, il eſt viſible que les aîles de l'armée ennemie ne pourroient pas tenir contre les ſiennes, s'il y poſtoit de l'Infanterie; mais il ne l'eſt pas moins que ſon corps de bataille ſeroit battu; la Cavalerie qu'il y auroit miſe ne pouvant ſoutenir le feu de l'Infanterie ennemie, elle ſe renverſeroit ſur les bataillons, ou laiſſeroit des vuides qui donneroient occaſion de les prendre en flanc.

Les deux lignes de l'armée étant rangées en bataille, comme je viens de le marquer, elles doivent être ſoutenuës par un corps de réſerve compoſé de quelques bataillons, & de pluſieurs eſcadrons de Cavalerie & de Dragons. Il n'y avoit point autrefois d'Infanterie, parce que la Cavalerie ſe tranſporte plus facilement dans les endroits où l'on peut en avoir beſoin : mais on a reconnu dans ces dernieres guerres, de quelle importance il étoit d'avoir de bons bataillons en réſerve pour s'en ſervir à propos.

La ſeconde ligne doit être éloignée de la premiere de trois cens pas, & le corps de réſerve de cinq à ſix cens pas ; les eſcadrons & les bataillons étant poſtez vis-à-vis des intervalles des troupes de la premiere ligne ; afin que ſi pendant le combat, les eſcadrons & les bataillons de celle-ci étoient rompus, ils ne ſe renverſaſſent pas ſur ceux de la ſeconde ligne.

Lorſque l'armée eſt arrivée à portée de celle des ennemis, on fait la diſpoſition pour l'attaque ſelon la ſituation où on la trouve. Quand l'ennemi a des forces à peu près égales, il ſe campe le plus avantageuſement qu'il peut, ſans ſe retrancher, ayant ſa droite & ſa gauche appuyée à quelques villages, s'il s'en trouve, & qu'il

fait garder par de l'Infanterie, qui d'ordinaire s'y retranche ; ou bien il appuye ſes flancs à quelque riviere, ravine, marais ou bois impraticables. En cas qu'il y ait des villages, il eſt abſolument néceſſaire de les faire attaquer par de bonne Infanterie ſoutenuë par d'autre, afin de faire marcher toute l'armée ſelon qu'elle ſera en bataille, quand l'un ou l'autre ſera emporté. Ces attaques doivent être précedées par un gros feu d'artillerie qui tire longtems, & fréquemment avant que d'en venir aux mains. Son effet peut être ſi violent, que la grande perte qu'il cauſe aux ennemis, non-ſeulement les affoibliſſe, mais porte encore la terreur dans leurs troupes ; & l'Infanterie qui eſt deſtinée pour attaquer, trouve alors moins de réſiſtance.

On obſerve aſſez en France d'avoir la premiere ligne plus forte que la ſeconde, parce que le premier avantage ou déſavantage, parmi les François, cauſe ſouvent le gain ou la perte d'une bataille ; & qu'un plus grand nombre de troupes combattant d'abord, rend leur premier choc plus vigoureux : outre qu'une ligne a bien plus d'avantage, lorſqu'elle a plus de front que celle de l'ennemi ; puiſque pendant qu'on l'attaque devant ſoi, on peut

la prendre par les flancs ; ce qui d'ordinaire décide d'un premier choc. On observe encore, que tant que la premiere ligne peut combattre, quoiqu'elle ait battu la premiere ligne de l'armée ennemie, elle doit continuer de le faire, jusqu'à ce que la seconde ligne marche en avant pour combattre ce qui se présente : & comme elle s'y porte avec ordre, & que les ennemis par le premier choc qu'ils ont essuyé, ne sont pas d'ordinaire dans le même état, on trouve plus de facilité à les battre.

Si, au contraire, l'armée a moins de front que celle des ennemis, on est obligé pour lors de tâcher de couvrir ses flancs de quelques ruisseaux, ravines ou bois, afin qu'on ne puisse être tourné. On s'est servi quelquefois dans de semblables occasions, de charettes ou chariots qu'on postoit sur la droite & sur la gauche de l'armée, & qu'on garnissoit de Mousquetaires : mais on doit supposer qu'une armée qui va en attaquer une autre, est assez forte pour n'avoir pas besoin de recourir à de pareils secours ; par conséquent cet expédient ne peut servir qu'à une armée inférieure, qui se trouve obligée de combattre dans un lieu où elle n'a pas eu le tems de se bien poster, ou de se retrancher.

J'ai déja parlé de la néceſſité qu'il y a d'avoir un corps de réſerve compoſé de bonnes troupes. Il faudroit qu'il fût commandé par un Officier Général qui n'eût point trop de feu ; parce qu'il peut arriver que par ſa ſageſſe & ſa valeur, il rétabliſſe une affaire, & qu'il ſoit cauſe du gain d'une bataille.

Le plus ancien Lieutenant Général a le commandement de l'aîle droite de la premiere ligne, le ſecond celui de la gauche, celui qui ſuit ſe met au centre de l'Infanterie ; le quatriéme commande l'aîle droite de la ſeconde ligne, le cinquiéme l'aîle gauche, le ſixiéme le centre de l'Infanterie de cette ligne, & les autres redoublent ſelon leur rang aux aîles, ou dans le centre. Les Maréchaux de Camp ſuivent le même ordre de leur ancienneté, & les Brigadiers ſont à la tête de leurs brigades. La Cour ou le Commandant de l'armée choiſit l'Officier Général qui doit commander le corps de réſerve.

Lorſque les armées ſont auſſi nombreuſes que celles que nous avons vûës en Flandre pendant cette derniere guerre, on partage, comme on a fait, le corps de réſerve en trois. On le fait plus fort pour cet effet, & il eſt compoſé de Cavalerie & d'Infanterie ; & comme le nom-

bre des Officiers Généraux étoit grand, il a été commandé dans les dernieres campagnes par des Lieutenans Généraux, qui avoient des Maréchaux de Camp sous leurs ordres.

L'artillerie se place toujours à la tête de la premiere ligne. Les plus grosses piéces de canon vis-à-vis le centre de l'Infanterie, & les petites vis-à-vis l'intervalle qui est entre l'Infanterie & la Cavalerie, ou devant la Cavalerie. S'il se trouve quelques éminences ou hauteurs sur la droite ou sur la gauche, un Général ne néglige point de s'en emparer, afin d'y placer quelques brigades d'artillerie, qui pouvant prendre l'armée ennemie par les flancs, causent un grand désordre dans leurs troupes, & empêchent que l'ennemi ne s'en saisisse pour y mettre son canon. Si, au contraire, l'ennemi s'en est emparé, le Général fait tous ses efforts pour l'en chasser; ce qui a fait quelquefois changer une bataille générale en un combat particulier de Régimens contre Régimens, les uns pour attaquer ces hauteurs, & les autres pour s'y maintenir: ce combat peut durer jusqu'à la nuit, & obliger l'un des deux partis à se retirer, ou quelquefois les deux, qui trouvant leurs troupes affoiblies, ne sont point inf-

truits du déſordre arrivé du côté des ennemis. C'eſt ce qui arriva à la bataille d'Einsheim, que M. de Turenne gagna ſur les Impériaux, où toute l'action ſe paſſa dans un bois qui étoit devant l'aîle droite de l'armée de France.

Lorſqu'une armée eſt en bataille, & que le Général a fait occuper tous les poſtes néceſſaires, & fait toutes les diſpoſitions convenables pour combattre avec avantage, il tâche de prévenir l'ennemi, & de le charger avant qu'il ſoit en état; & s'il y eſt auſſi-tôt que lui, & que le terrain ſoit égal, il l'attaque le premier. On connoît par expérience que ceux qui prennent ce parti, ont un grand avantage, principalement lorſqu'on mene des troupes Françoiſes. C'étoit la maxime de Céſar, que les plus grands Capitaines ont ſuivie.

Si, au contraire, le terrain que les ennemis occupent eſt avantageux pour eux, ſoit à cauſe de quelque rideau qu'il faille monter pour y aller, ou qu'on ſoit obligé de traverſer des foſſez, de paſſer des ruiſſeaux, des rivieres, ou d'autres endroits difficiles, il eſt plus expédient pour lors de les attendre, à moins qu'on ne ſoit beaucoup ſupérieur, ou qu'on n'ait quelques raiſons preſſantes qui obligent

de rechercher le combat. C'eſt l'exemple que donna le Prince Eugene devant Belgrade en 1717. lorſqu'il ſortit de ſes lignes pour aller combattre l'armée des Turcs, leſquels ne ſongeant qu'à faire leurs diſpoſitions pour attaquer les Impériaux, furent ſurpris & battus, quoiqu'ils euſſent une armée ſupérieure. Par ce coup de déſeſpoir, ce Prince ſauva l'armée de l'Empire, qui devant être attaquée deux jours après, auroit été apparemment défaite, & auroit eu de la peine à ſe retirer, ayant le Danube & la Save derriere elle. On peut encore prendre le parti d'attendre l'ennemi lorſque l'artillerie eſt placée ſi avantageuſement, qu'elle peut beaucoup l'incommoder.

Lorſque la premiere ligne s'ébranle pour aller aux ennemis, la ſeconde doit marcher auſſi, afin de ne point laiſſer un trop long intervalle entre les deux lignes, de crainte que la premiere ne ſoit rompuë avant que la ſeconde ſoit à portée de la ſecourir. Pour éviter cet inconvénient, la ſeconde ligne obſerve le même intervalle qu'elle a gardé en ſe mettant en bataille. L'Officier Général qui commande l'aîle droite de cette ſeconde ligne, y a beaucoup d'attention auſſi-bien que ceux qui ſont à l'aîle gauche & au centre, C'eſt

ce qui ne fut point obſervé à la bataille de Ramillies ; la ſeconde ligne n'ayant pas eu l'attention de s'avancer à meſure que la premiere marcha contre l'ennemi ; l'aîle droite de la premiere ligne fut battuë par le grand nombre de troupes qui l'attaquerent, & la ſeconde ne fut pas à portée de la ſecourir ; & peut-être que les François n'auroient pas perdu la bataille ſans cette faute.

Celui qui commande le corps de réſerve, ne doit point marcher avec trop de précipitation, afin de donner le tems aux troupes rompuës de ſe rallier. Il ſeroit même à propos qu'il laiſsât quelques bataillons ou eſcadrons pour ſoutenir en cas de beſoin, ceux qu'il mene au combat. Lorſqu'on voit que les troupes ſont rebutées, on ne les mene pas à la charge avec trop de précipitation, mais on leur donne le tems de ſe bien rallier, & de reprendre haleine.

Le Général doit toujours ſçavoir ce qui ſe paſſe aux endroits où il ne peut pas être, & ſi le terrain l'empêche de le découvrir, il y envoye quelques Aides de camp, ou quelqu'un des Officiers qu'il a auprès de lui, afin d'être en état d'envoyer les ordres ſelon les nouvelles qu'il apprendra, ſoit pour pouſſer les ennemis,

ou pour envoyer des ſecours où il ſera néceſſaire.

Le Général ne doit point trop s'expoſer dans le commencement de l'action. Il tâche de ſe mettre dans un lieu d'où il puiſſe voir ce qui ſe paſſe, & ſe porter aux endroits où il s'apperçoit que l'ennemi a de l'avantage. Il ſe fait voir aux troupes qui doivent combattre, avec un viſage qui leur inſpire de la hardieſſe : il les encourage par des diſcours obligeans : il leur fait entrevoir une victoire aſſurée, & les y porte par leur devoir, par la néceſſité, l'eſpoir du butin, les récompenſes, & la fin de leurs fatigues. Il donne avec beaucoup de préciſion & de netteté ſes ordres aux Chefs qui les doivent exécuter ; il a attention à faire venir les troupes néceſſaires pour les ſoutenir, les mene lui-même à la charge ; & lorſque tout eſt bien rétabli en un endroit, il va dans un autre, afin de faire la même choſe, s'il en eſt beſoin. Il eſt enfin dans un mouvement continuel pendant l'action ; & s'il voit que l'ennemi a un avantage ſi conſidérable en quelque endroit qui puiſſe entraîner la perte de la bataille, c'eſt alors qu'il ne doit pas épargner ſa perſonne en ſe mettant à la tête des troupes, & en les animant par ſa préſence, par ſon exemple &

par ſes diſcours ; comme fit le Duc de Vendôme à la bataille de Caſſano, où il mit pied à terre à la téte de l'Infanterie, & repouſſa entiérement les Impériaux. Mais il eſt de l'interêt du Prince qui lui a confié ſon armée, & de celui de ſa patrie, qu'il ne s'expoſe pas de cette maniere, à moins d'une néceſſité abſoluë. On ne doit point ſe charger de priſonniers pendant l'action, qu'on ne ſoit bien aſſuré du gain de la bataille, parce qu'il en peut arriver des inconvéniens qui ſeroient préjudiciables, comme celui d'occuper à les garder, des troupes qui ſeroient utiles ou néceſſaires ailleurs. A quoi il faut ajouter, que l'avantage qu'on a eu au commencement de la bataille pouvant changer, ceux qu'on auroit épargnez pourroient ſe tourner contre vous. Cela néanmoins ne regarde pas les Officiers de diſtinction ; car c'eſt toujours un grand bien de s'en être rendu maître, & quelquefois le gain de la bataille en dépend.

On doit auſſi avoir une grande attention, pour empêcher que les ſoldats ou Cavaliers ne ſe débandent pour piller les bagages, ou pour dépoüiller les morts ; ce qui peut faire manquer la victoire. Lorſqu'on eſt maître du champ de bataille, on ne doit pas négliger de ſe rallier promptement,

promptement. On envoye ſeulement quelques eſcadrons du côté que les ennemis ſe ſont retirez pour les pouſſer, pour faire des priſonniers, & reconnoître s'ils ne ſe rallient point, afin de revenir à la charge. Si les troupes n'étoient point trop fatiguées, & qu'on fût certain qu'ils ne ſongeaſſent point à ſe raſſembler, on pourroit alors envoyer après eux un plus grand nombre de troupes, pour les pourſuivre juſqu'à la portée de leurs places, où juſqu'à quelques défilez. C'eſt dans de pareilles pourſuites qu'on fait d'ordinaire beaucoup de priſonniers.

Si une partie de l'armée avoit de l'avantage, & que l'autre fût battuë, comme cela peut arriver, un Général examine ſi l'avantage eſt plus conſidérable de ſon côté, que de celui de l'ennemi : en ce cas il ne retire point les troupes victorieuſes, qu'elles n'ayent entiérement rompu celles qui leur ſont oppoſées, & il ſe ſert, pour ſecourir les autres, de celles du corps de réſerve. Mais s'il reconnoît qu'une partie de ſon armée eſt plus vigoureuſement repouſſée, que l'autre ne repouſſe celle des ennemis, il ne balance plus pour lors à retirer le plus de troupes qu'il pourra du côté où elles ont de l'avantage, pour ſecourir celles qui ſont en mauvais ordre.

Pendant le combat, la principale occupation d'un Général, eſt de faire ſoutenir les troupes qui plient par celles qui ſont poſtées derriere elles, & de les faire promptement rallier.

Tant qu'il y a quelque peu d'eſperance de gagner le combat, on retourne toujours à la charge avec les troupes qu'on a ralliées : mais lorſque l'armée eſt ſi fort affoiblie par les differentes charges qui ſe ſont faites, & que les ennemis ſont ſi ſupérieurs, qu'on ne doit attendre qu'une déroute, on ſonge à ſe retirer avec le plus d'ordre qu'on peut, & on envoye pour cet effet avertir les Officiers Généraux ; afin qu'ils faſſent leur retraite avec les troupes qu'ils ont ſous leurs ordres ; & s'il n'eſt pas poſſible de ſe retirer ſur le champ de bataille, on le fait le plus près qu'on peut, afin d'être en état de réſiſter aux troupes que les ennemis pourroient envoyer pour vous ſuivre.

On ne doit jamais faire enviſager aux troupes, avant ou pendant l'action, le lieu où l'on a deſſein de ſe retirer en cas que l'armée ſoit battuë ; mais il eſt de la prudence d'un Général de le prévoir ſans le faire connoître, & même les chemins par où la droite, la gauche & le centre peuvent marcher en arriere en cas de malheur.

C'eſt dans une pareille occaſion, qu'on reconnoît le danger qu'il y a de laiſſer derriere ſoi des défilez, des rivieres, des ruiſſeaux, ou des marais, puiſqu'une armée battuë qui trouve dans ſa retraite de pareils obſtacles, ſe retire avec une telle confuſion, qu'elle perd plus de monde dans ſa retraite, que dans la chaleur du combat le plus opiniâtre. C'eſt ce qui fait qu'on ne devroit point s'engager dans une affaire générale, lorſqu'on ne peut pas faire une retraite avec ſûreté, ou à moins que ſe trouvant dans cette ſituation, on n'ait eu le tems de faire pratiquer autant de chemins ou de ponts, qu'il eſt néceſſaire pour ſe retirer facilement.

Maniere de diſpoſer un eſcadron pour le mener au combat.

CHaque eſcadron eſt compoſé de quatre Compagnies, qui étoient chacune de trente-cinq Maîtres avant la réforme, faiſant cent quarante hommes, qu'on met ſur trois rangs. Il y a quatre Officiers par Compagnie, & ſeize par eſcadron, qui ſont diſpoſez dans l'ordre ſuivant. Si les eſcadrons étoient plus gros, il ſeroit

difficile de les mettre en mouvement; & s'ils étoient moins forts, ils ne pourroient charger que foiblement, & feroient peu de réſiſtance.

Le Commandant de chaque eſcadron, eſt toujours dans le centre, afin de bien obſerver ſa droite & ſa gauche: il a la croupe de ſon cheval juſqu'aux flancs dans le premier rang.

Chaque Capitaine eſt à la tête de ſa Compagnie, plus reculé dans le premier rang, que le Commandant de l'eſcadron, de ſorte que l'encolure de ſon cheval eſt hors du premier rang, afin qu'il voye la droite & la gauche de ſa Compagnie. Les Lieutenans & les Cornettes ſont dans le même rang que les Cavaliers, à la tête de leurs Compagnies à une diſtance égale.

Il y a deux Etendarts par eſcadron, qu'on obſerve de placer, de maniere qu'il y ait toujours huit Cavaliers à la droite, & huit à la gauche; & on choiſit d'ordinaire deux Cavaliers diſtinguez pour mettre à la droite & à la gauche des étendarts. Le dernier Lieutenant de l'eſcadron a ſa place derriere avec les Maréchaux des Logis, excepté deux qui doivent reſter ſur les aîles; ces deux Maréchaux des Logis, ſont ceux des Compagnies qui ſont ſur la droite & ſur la gauche de l'eſcadron,

On a l'attention de choiſir les meilleurs Cavaliers pour mettre au premier rang, lequel étant fortifié des Officiers, ſe trouve en état d'attaquer plus vivement l'eſcadron ennemi qui lui eſt oppoſé, ou de ſoutenir ſes efforts.

Il y a ordinairement vingt Maîtres commandez à chaque aîle des eſcadrons, dont le Commandant ſe peut ſervir, lorſqu'il le trouve à propos, ſoit pour faire tirer d'abord ſur les ennemis, & principalement ſur les Officiers, ſoit pour les prendre en flanc, pendant que l'eſcadron les charge, ou pour les pouſſer, lorſqu'après une charge ils ſeront rompus, & prendront la fuite; enſorte que l'eſcadron demeure toujours réüni, ſans déſordre & ſans confuſion, & pour qu'il ſoit prêt à recharger, ſi les ennemis ſe rallient & retournent au combat; ou s'il vient une ſeconde ligne pour ſoutenir ceux qui ſont pouſſez & battus. Et afin que les Cavaliers qui demeurent à l'eſcadron, ne ſongent pas à ſe débander pour aller prendre des chevaux ou autres choſes; ce qui tombe entre les mains des quarante Maîtres commandez, eſt partagé également à tous les Cavaliers de l'eſcadron. Les Cavaliers commandez ont les mouſquetons hauts; ceux du premier rang peuvent s'en

servir en chargeant, & les autres ont l'épée à la main.

Si le Major commande un escadron, l'Aide-Major demeure auprès du Colonel, ou de celui qui commande le Régiment : & si le Major ne commande pas un escadron, après qu'il a donné les derniers ordres, il va se placer dans le rang des Capitaines auprès du Commandant du Régiment, & l'Aide-Major va dans le même tems occuper le même poste auprès du Commandant du second escadron.

Les escadrons en marchant doivent conserver les intervalles qu'on laisse ordinairement entre les escadrons, & qui sont au moins de cinquante ou soixante pas, afin qu'un escadron y puisse passer aisément : la longueur du front d'un escadron de six-vingt chevaux étant de quarante pas.

Il faut qu'un escadron maintienne exactement les distances ordonnées entre les Cavaliers, qu'elles ne soient pas serrées de maniere qu'ils n'ayent pas la liberté de faire les mouvemens convenables, ni si grandes, qu'elles donnent une entrée facile à l'ennemi.

Maniere de diſpoſer un bataillon pour le mener au combat.

LEs bataillons ſont compoſez de douze Compagnies de quarante-cinq ſoldats chacune, & d'une Compagnie de Grenadiers de pareil nombre ; ce qui fait cinq cens quatre-vingt-cinq hommes, qui eſt la force d'un bataillon lorſqu'il eſt complet. Le Roi augmenta les Compagnies de cinq hommes pour la campagne de 1712. mais cette augmentation n'eut point lieu, à cauſe de la difficulté qu'on trouva à faire des hommes. C'eſt pourquoi on compte en France qu'un bataillon eſt fort, lorſqu'il ſe conſerve à cinq cens hommes pendant la campagne.

On les mettoit autrefois ſur cinq rangs qui étoient de cent hommes de front : mais dans ces dernieres années, on a trouvé plus à propos de ne les mettre que ſur quatre rangs ; & par conſéquent un bataillon de cinq cens hommes, devroit avoir préſentement cent vingt-cinq hommes de front, mais comme il en faut ôter la Compagnie des Grenadiers qu'on poſte ſur la droite du bataillon, & ce qu'on appelle

le Piquet, qu'on met ſur le flanc gauche, & qui eſt de cinquante hommes; il ne reſte plus que cent ſoldats environ par rang.

La Compagnie de Grenadiers eſt à la droite du bataillon, & cinquante Fuſeliers à la gauche, qu'on nomme Piquet, commandez par un Capitaine, leſquels ſe poſtent proche des Sergens qui ſont à chaque aîle des rangs. Le Commandant du bataillon eſt dans le centre aſſez avancé pour voir tout le front. Il a deux Sergens aſſurez derriere lui, & deux Grenadiers ou Fuſeliers. Le premier Capitaine après lui eſt à la droite du bataillon, & le ſecond à la gauche, moins avancez que le Commandant; c'eſt-à-dire, deux pas devant les ſoldats. Ils ſont à la tête des deux files de la droite & de la gauche, & ont auſſi deux Grenadiers ou Fuſeliers derriere eux. Le troiſiéme & les deux derniers Capitaines, ont leur poſte à la queuë du bataillon avec deux Lieutenans & un ſous-Lieutenant, entre le Capitaine du centre & celui de la droite; & les deux autres entre le Capitaine du centre & celui de la gauche. Il y a outre cela ſix Sergens. Le reſte des Capitaines & autres Officiers ſe poſtent ſelon leur rang à la tête du bataillon. On mettoit autrefois les drapeaux entre le ſecond rang & le troiſiéme: mais

on a trouvé plus à propos de les mettre tous trois enſemble, entre le troiſiéme & le dernier rang, avec trois Sergens pour les garder. De cette maniere, il y a de tous côtez des Officiers avec des eſpontons, & des Sergens ayant des hallebardes, leſquels avec tous les ſoldats la bayonnette au bout du fuſil, fraiſent tout le bataillon.

Les Officiers qui portent les drapeaux, les doivent porter le plus haut qu'ils peuvent.

Les tambours ſe mettent entre le troiſiéme & le quatriéme rang, derriere les drapeaux.

Dans cette diſpoſition il n'y a rien d'embarraſſé aux aîles, & l'on voit tout ce qui approche du bataillon. Lorſqu'il marche, il le fait très-lentement devant lui, & ſe regle en marchant ſur ſa droite. Il a attention à conſerver les intervalles, qui doivent être de même largeur que le front du bataillon. On y obſerve un grand ſilence, perſonne ne devant parler que le Commandant, ou le Major par ſon ordre; & lorſqu'il arrive à ces Officiers de parler, il faut que leurs paroles ſoient courtes, claires, & ſans ambiguité.

Lorſque le bataillon marche à l'ennemi, & qu'il eſt hors de portée, les Ca-

pitaines & les Officiers ont l'eſponton à la main ; les Officiers ſubalternes à un grand pas du ſoldat, les Capitaines à un grand pas des ſubalternes. Ils doivent regarder de tems en tems derriere eux, parce qu'inſenſiblement les Officiers s'avancent, & s'éloignent du ſoldat ; ce qui lui donne lieu de parler, & fait ſouvent rompre le bataillon. Quand il marche un peu loin de l'ennemi, il faut que les rangs ſoient ouverts de deux grands pas, & les files ſerrées, de façon qu'un ſoldat puiſſe marcher aiſément, tirer, & charger les armes avec la liberté du coude en marchant ; & dans cet état, les ſoldats marchent le fuſil ſur l'épaule.

Lorſqu'on eſt près de l'ennemi & qu'on marche pour le combattre, les Capitaines & les autres Officiers ſe mettent ſur une même ligne, ne faiſant qu'un rang, à l'exception du Commandant qui eſt deux pas devant, & des deux Capitaines des aîles qui ont un pas ſeulement d'avance. Ils ſe ſerrent ſur les ſoldats, de maniere qu'ils marchent comme s'ils avoient la moitié du corps dans l'intervalle des files des ſoldats, afin qu'ils puiſſent voir la droite & la gauche du bataillon. Ils ont ſoin, pendant qu'on marche à l'ennemi, d'être toujours dans cet état, ſans être

dedans ni dehors le bataillon. Dans le tems qu'on marche *aprêté*, l'on ſerre les rangs en avant à un petit pas de diſtance, afin d'éviter un murmure qui ſe met toujours dans les troupes, lorſqu'on marche trop vîte, & que les rangs & les files ſont trop preſſez.

Ce qu'on appelle *aprêté*, eſt de faire préſenter les armes aux ſoldats, & de marcher dans cette diſpoſition pour être prêts à tirer : mais depuis quelque tems, lorſqu'on eſt prêt de charger l'ennemi, on fait porter aux ſoldats leurs armes en chaſſeur, ce qui eſt moins embarraſſant pour eux, a un air plus fier, & les met en état de mieux marcher, & de tirer quand il eſt néceſſaire. On doit, ſurtout, les préparer à ne point tirer, & à eſſuyer le feu des ennemis ; attendu qu'un bataillon eſt d'ordinaire battu quand il a tiré ſon feu, & que celui qui lui eſt oppoſé a encore tout le ſien. On fait pour cet effet comprendre aux ſoldats, que les Grenadiers & les Fuſeliers des aîles, auſſi-bien que ceux qui ſont commandez derriere les trois Capitaïnes, n'y ſont placez que pour tirer, ſi le Commandant le juge à propos : mais qu'il ne faut pas que le corps du bataillon tire, à moins d'un nouveau commandement. Cet ordre ne doit être ob-

ſervé, que lorſqu'on marche à l'ennemi; car quand il y a quelque obſtacle qui empêche d'en venir aux mains, il faut tâcher de tirer plus que ne fait l'ennemi.

Lorſque le bataillon eſt obligé de faire demi-tour à droite pour faire tête à l'ennemi par derriere, la ligne des Officiers qui eſt à la queuë, ſe doit ſerrer pareillement ſur le rang des ſoldats, ayant la moitié du corps dans le rang, à la réſerve du Capitaine du centre, qui ſe met deux pas devant les ſoldats.

Le Commandant du bataillon peut être à cheval à la tête, quoique le reſte des Officiers ſoient à pied, dans le tems qu'on marche aux ennemis. Il y a même de certaines occaſions où il eſt néceſſaire qu'il ſoit à cheval, comme lorſqu'on marche ſur une ligne en bataille; afin de faire conſerver les intervalles, & de pouvoir plus diligemment remédier aux inconvéniens qui pourroient arriver.

Il eſt néceſſaire que le Major ſoit à cheval, ou un autre Officier à ſa place; & ils doivent ſe mettre l'un à la droite, & l'autre à la gauche; ce qui eſt très-utile pour faire marcher un bataillon, & très-néceſſaire pour le ralîment.

Le Commandant obſerve avec attention la ligne avec laquelle il marche, afin

de la mener à la hauteur des bataillons de la droite.

Les Officiers ſe regardent les uns & les autres, ſe réglent pareillement ſur leur droite, & prennent garde que les ſoldats marchent bien dans leurs rangs, ſurtout ſans bruit; & lorſqu'un ſoldat ne marche pas bien, il vaut mieux s'y porter pour le redreſſer, que de crier pour l'avertir, le ſilence étant la choſe la plus néceſſaire dans ces jours-là.

Le Commandant du bataillon doit inſtruire les Officiers de ce qu'ils ont à faire; & le Major a ſoin de redreſſer ſur le champ ceux qui manquent à ce qui leur aura été ordonné.

Diſpoſitions pour attaquer une armée retranchée.

SI l'armée qu'on veut combattre eſt retranchée, précaution que l'ennemi prend quand il eſt inférieur, les diſpoſitions pour l'attaquer doivent être bien differentes, auſſi-bien que l'ordre de bataille. Pour lors toute l'Infanterie ſe met à la tête ſur une ou pluſieurs lignes, ſelon le front qu'on a deſſein d'attaquer.

Elle marche ſur le plus grand nombre de colonnes qu'elle peut, afin d'être plutôt en bataille. Toute l'artillerie marche à la tête, & on la poſte ſur les hauteurs qui peuvent battre les retranchemens, & principalement ſur celles qui les voyent en flanc. La Cavalerie ſuit l'Infanterie, & ſe met en bataille ſur pluſieurs lignes pour la ſoutenir. Il eſt contre le ſervice, auſſi-bien que contre l'humanité, de l'expoſer, comme on fait ſouvent pendant pluſieurs heures, au feu du canon des ennemis, n'y ayant rien à faire pour elle, que l'Infanterie n'ait emporté les retranchemens. Mais lorſque l'Infanterie y eſt entrée, on la fait marcher en diligence ; & ſi elle peut arriver aſſez tôt pour ſoutenir l'Infanterie qui reſte deſſus ou auprès des retranchemens, & qui travaille à les combler, afin que la Cavalerie les puiſſe paſſer par pluſieurs endroits, elle eſt bien mieux en état de combattre, n'étant point affoiblie.

Si-tôt qu'elle eſt entrée dans les retranchemens, elle ſe doit former ſous le feu de l'Infanterie. Elle ne doit point attaquer celle des ennemis, qu'elle ne ſoit aſſez forte pour lui tenir tête. Les eſcadrons pour lors marchent lentement & bien ſerrez, obſervant de laiſſer les intervalles or-

dinaires; l'Infanterie reſte en bataille derriere pour favoriſer le ralîment en cas qu'on ſoit repouſſé. Cette diſpoſition eſt très-avantageuſe, la Cavalerie ne pouvant être pourſuivie bien loin ; & ſi elle l'étoit, non-ſeulement le feu de l'Infanterie arrêteroit la Cavalerie ennemie; mais lui cauſeroit encore de grands échecs. Pendant ce tems-là, la Cavalerie qui auroit été repouſſée ſe rallieroit ſous la protection de l'Infanterie, & donneroit moyen à la ſeconde ligne, qui eſt deſtinée à la ſoutenir, de s'avancer pour charger ce qui ſe préſenteroit. Il eſt preſque impoſſible qu'une armée attaquée de cette maniere, ne ſuccombe à la fin par de fréquentes charges; d'autant plus qu'il eſt à ſuppoſer qu'on l'a beaucoup affoiblie par un grand feu d'artillerie. Les exemples que nous en avons eûs dans cette derniere guerre, en ſont des preuves indubitables. Je ne rapporterai que celui de la bataille de Malplaquet, dans laquelle le Prince Eugene & le Duc de Malborough tinrent cette conduite. Ils laiſſerent leur Cavalerie ſur pluſieurs colonnes éloignée du feu de l'artillerie de l'armée du Roi, pendant que leur Infanterie faiſoit tous ſes efforts pour pénétrer les retranchemens. Lorſqu'ils en furent maîtres, ils firent avan-

cer leur Cavalerie au grand trot qui ſe forma à la faveur de l'Infanterie ; & quoiqu'elle eût été pouſſée, & même rompuë pluſieurs fois ; comme ils étoient fort ſupérieurs en nombre, & que leur Cavalerie qui avoit été pouſſée, étoit protegée par le feu de leur Infanterie, ils obligerent enfin l'armée du Roi à ſe retirer.

A l'égard de la pourſuite des ennemis, en cas qu'ils ſoient battus, cela dépend de la perte qu'ils auront pû faire, de la la maniere qu'ils ſe retirent, des défilez qu'il auront derriere eux, & de la proximité ou de l'éloignement de leurs places. On ne peut guéres donner de régles générales pour la maniere doit on s'y doit comporter. Un Général prend dans une pareille occaſion, le parti qu'il trouve à propos pour les interêts du Prince & de l'Etat. A moins que l'ennemi ne ſe retire dans le dernier déſordre, ce qui n'eſt pas ordinaire, il eſt toujours plus prudent de s'en tenir au gain de la bataille, & de faire un pont d'or à ſon ennemi, que de riſquer de perdre un avantage conſidérable qu'on aura remporté. Pluſieurs Généraux, pour avoir voulu pouſſer trop loin leur victoire, en ont conſidérablement diminué le prix. La bataille de Sénef en peut ſervir d'exemple ; ſi M. le

Prince s'étoit contenté d'avoir taillé en piéces l'arriére-garde des ennemis, il auroit épargné bien du monde à la France, & on ne lui auroit point diſputé le gain de la bataille.

Si, au contraire, un Général, aprés avoir employé toute ſon habileté, & fait combattre la plus grande partie de ſes troupes ſans avoir pû forcer les ennemis, s'apperçoit qu'elles ſont affoiblies conſidérablement & rebutées, il prend ſagement le parti de la retraite, & ſe précautionne aſſez à tems pour la faire en bon ordre. Il le peut faire avec plus de facilité, lorſque l'ennemi eſt retranché, parce que ce dernier ne peut le ſuivre qu'en défilant. Lorſqu'il y a pluſieurs chemins, on fait la retraite ſur pluſieurs colonnes, en commençant par faire défiler l'artillerie qu'on fait ſuivre par l'Infanterie, ayant ſoin de faire occuper par des Grenadiers tous les défilez, villages & ponts qu'on trouve ſur les chemins, pour favoriſer la retraite de la Cavalerie, qui la doit faire en oppoſant à l'ennemi autant d'eſcadrons qu'on lui en préſente pour les ſuivre, & même davantage, ſi le terrain le permet. On doit avoir une ſeconde ligne pour la ſoutenir, & même une troiſiéme, ſi la Cavalerie eſt aſſez nombreuſe. Les pre-

miers escadrons se retirent au petit pas, par les intervalles de la seconde & de la troisiéme ligne, s'il y en a, & vont se mettre en bataille derriere la derniere, pendant que la seconde fait face à l'ennemi, jusqu'à ce que la premiere soit arrêtée. Pour lors la seconde ligne se retire de même au petit pas, par les intervalles des autres lignes, pendant que la troisiéme se présente à l'ennemi; & l'on continuë cette manœuvre jusqu'à ce qu'on soit arrivé au défilé, s'il s'en trouve. Il doit être gardé par de l'Infanterie, comme je l'ai marqué. Les deux dernieres lignes passent le défilé, pendant que la premiere les couvre, & elle passe ensuite le plus vîte qu'elle peut à la faveur de l'Infanterie. Cette manœuvre bien ordonnée peut s'exécuter facilement, pourvû qu'on ne la précipite point trop, même en chargeant les ennemis qui se présenteront, soit qu'on soit contraint de les charger, étant attaqué, ou que les troupes qui poursuivent soient inférieures. On ne se gouvernera cependant ainsi, que lorsque l'armée sera suivie de près dans sa retraite, par un corps supérieur; car autrement, on charge tout ce qui se présente. A l'égard de l'Infanterie, comme dans ces sortes de retraites on commence par la faire retirer,

& qu'elle eſt couverte par la Cavalerie, elle ne ſera pas obligée de prendre de ſi grandes précautions.

Après avoir fait voir les meſures que l'on prend pour aller attaquer une armée, ſoit qu'elle ſoit retranchée, ou qu'elle ne le ſoit pas, je vais marquer celles que prend un Général, lorſqu'il veut demeurer ſur la défenſive, & que ſon armée eſt aſſez forte pour attendre les ennemis dans un camp ordinaire, s'ils formoient le deſſein de le venir attaquer.

Diſpoſitions pour attendre l'ennemi dans un Camp ordinaire.

LA premiere choſe qu'un Général obſerve, lorſqu'il dépend de lui de choiſir un camp, eſt de mettre la droite & la gauche de ſon armée bien à couvert, afin qu'on ne puiſſe la prendre par les flancs. S'il ſe trouve quelques villages, il les fait occuper par de l'Infanterie ou par des Dragons, qui s'y doivent bien barricader ou retrancher, ſe ſervant pour ce ſujet de tout ce qu'on y trouve de propre, & n'oubliant rien pour les rendre, pour ainſi dire, impraticables; parce que c'eſt

delà que dépendent le plus ſouvent le gain ou la perte de la bataille. Toute armée qui eſt priſe en flanc, eſt ſûrement battuë. On met dans ces villages ainſi retranchez, quelques piéces de canon, qui ne doivent tirer qu'à cartouche, & lorſque les ennemis ſont proche; & l'on doit chercher les moyens de les placer, de maniere qu'elles puiſſent battre par les flancs les troupes qui viendront attaquer ces villages. On a attention ſur toutes choſes, que les troupes qui y ſont poſtées, ayent aſſez de munitions pour qu'elles puiſſent faire un grand feu.

Lorſqu'on trouve un bois au lieu d'un village, on s'en ſert de la même maniere pour appuyer ſa droite ou ſa gauche, en y établiſſant de l'Infanterie qui puiſſe ſoutenir une attaque vigoureuſe. On fortifie ce poſte par des élevations de terre avec des paliſſades, ſi on en a le tems, ou par des abatis de bois qu'on fait en forme de parapet. Une riviere non gayable ſeroit à préferer à toutes choſes. On peut ſe ſervir encore d'un ravin, ou d'un marais, pourvû qu'on ſoit bien certain qu'il eſt impraticable. En un mot, on ne ſçauroit trop prendre de précautions pour appuyer la droite & la gauche d'une armée, afin d'en bien aſſurer les flancs.

Si on trouve devant ſoi quelques villages ou bois qui ſoient à portée d'être ſoutenus, & qui ne puiſſent être tournez, on les fait occuper de même par de l'Infanterie. Le Général va reconnoître avec le Commandant de l'artillerie les endroits avantageux pour y poſter du canon. Il met quelques brigades ſur les éminences & les hauteurs qui découvrent les débouchez de l'ennemi, afin de les battre, à meſure qu'ils avancent, & ſe forment. Si l'on rencontre des hauteurs d'où on les puiſſe battre en flanc, lorſqu'ils ſont en bataille, on ne doit pas négliger de les occuper, & de les faire ſoutenir par quelques troupes, ſi ces poſtes ſont un peu éloignez. Le reſte du canon doit être diſtribué le long de la premiere ligne à telle diſtance qu'il puiſſe être ſoutenu par les troupes. On peut même, ſi on en a le tems, faire des batteries, s'il eſt néceſſaire, pour être en état de ſoutenir avec avantage une longue canonade. On marque aux Officiers qui commandent les brigades d'artillerie, l'endroit où ils doivent ſe retirer vers la ſeconde ligne, & par quels intervalles de troupes ils paſſeront, en cas que la premiere ligne ſoit repouſſée; ce qu'ils ne doivent point faire avec précipitation, pour ne point expoſer leur

canon, ni se retirer avec confusion. C'est l'affaire du Commandant de l'artillerie. Mais comme il est important qu'un Officier qui veut parvenir à tout, soit instruit de ce service, qui est difficile, & dont l'utilité est très-grande, afin d'être en état d'ordonner par lui-même, lorsque quelque action roulera sur lui, les mouvemens que ce corps doit faire, & connoître si celui qui est à la tête, s'en acquitte bien; j'ai crû qu'il étoit à propos de rassembler en un corps particulier, tout ce qui concerne les fonctions d'un Commandant de l'Artillerie. J'en ai composé un traité qu'on trouvera à la fin de cet ouvrage.

On ne doit point négliger de faire brûler les villages, moulins, ou maisons qu'on ne trouve pas à propos d'occuper, & qui peuvent favoriser les ennemis; aussi-bien que de faire occuper les hayes ou les bois qui leur pourront être favorables, & qui peuvent leur aider à dérober les mouvemens qu'ils auroient dessein de faire.

Après que l'on a pris toutes ces précautions de bonne heure, & que chacun est instruit du poste qu'il doit occuper, lorsqu'on sçait que les ennemis marchent pour attaquer, on met l'armée en batail-

le à la tête du camp dans l'ordre où elle eſt campée, & on la fait marcher ſur le champ de bataille qu'on a reconnu, appuyant ſa droite & ſa gauche aux villages ou aux lieux dont j'ai parlé ; l'Infanterie dans le centre & la Cavalerie ſur les aîles. On poſte la ſeconde ligne à portée de ſoutenir la premiere, à la diſtance que j'ai marqué ci-devant. Le corps de réſerve ſe met derriere à l'ordinaire, pour s'en ſervir utilement en cas de beſoin ; & c'eſt dans cette ſituation qu'on attend l'ennemi avec fermeté. L'artillerie ne doit pas manquer de faire un feu très-vif, ſitôt que l'ennemi eſt à portée & qu'il ſe forme : elle peut aider aux troupes à le rompre à meſure qu'il ſe met en bataille. Quoique ces premiers avantages ne décident pas toujours, il eſt très-important de ſe les ménager, & la victoire eſt ſouvent attachée à l'heureux début d'une action. M. de Turenne pratiquoit aſſez ſouvent de mettre des pelotons d'Infanterie dans les intervalles des eſcadrons : ils peuvent tenir ceux des ennemis en reſpect ; le feu de cette Infanterie fait à propos, doit ébranler la Cavalerie, & lorſqu'on ſçait prendre le tems pour la charger, on peut compter de la battre ſûrement. Ces pelotons peuvent même ſervir au ralîment de la Cavalerie ; mais

il faut que ces ſoldats détachez ſoient fort allertes, afin qu'en cas de beſoin ils ſe puiſſent retirer fort promptement, & retourner aux bataillons dont ils ont été tirez.

Toutes ces diſpoſitions étant faites, & l'affaire engagée, c'eſt à chaque Officier Général qui commande les aîles ou le centre, d'agir ſelon ſa capacité & ſon expérience; le Général ne pouvant être par tout. Sa principale attention eſt d'avoir l'œil à tout ce qui ſe paſſe; car devant ſe régler ſur la maniere dont l'ennemi fait ſon attaque, il lui eſt ſouvent néceſſaire de changer ſes premieres diſpoſitions. Il arrive quelquefois, que les ennemis ayant trouvé pendant l'action trop de réſiſtance dans les endroits qu'ils avoient deſſein d'attaquer, parce que ſelon leur diſpoſition le Général avoit poſté ſes principales forces de ce côté-là, ils en retirent une partie de leurs troupes, pour les porter dans des endroits qu'on aura dégarnis, y en laiſſant ſeulement quelques-unes pour retenir par de fauſſes attaques celles qu'on y aura miſes. C'eſt à quoi un Général doit avoir une grande attention, car dans ces occaſions il ne peut retirer aſſez tôt les troupes qui reſtent inutiles, pour les envoyer du côté où les ennemis portent leurs

leurs forces. Il eſt vrai que le corps de réſerve peut y ſuppléer : mais ſi l'on prenoit ce parti, outre que ce corps ne ſeroit peut-être pas ſuffiſant, ce ſeroit laiſſer des troupes dans l'inaction ; & l'on n'en ſçauroit avoir trop qui agiſſent. Il peut encore arriver, comme on l'a quelquefois vû, qu'une des aîles de l'armée ne puiſſe en venir aux mains, à cauſe des marais ou des ravins qui la ſéparent de celle qui lui eſt oppoſée, & que l'ennemi s'en étant apperçû, retire la plus grande partie des troupes qui ſont de ce côté-là, pour les faire marcher de l'autre côté ; c'eſt à quoi on doit être fort attentif, afin de faire la même manœuvre ; & c'eſt aux Officiers Généraux qui ſont de ce côté, d'en avertir le Général, s'il eſt à portée d'eux : s'il n'y eſt pas, ils ne doivent point balancer de prendre leur parti d'eux-mêmes, & de faire ce qui eſt convenable pour le bien du ſervice, comme fit le Duc de Marlborough à Ramillies.

Les Lieutenans Généraux, ou les Maréchaux de Camp qui ſont chargez de faire combattre la Cavalerie, doivent bien obſerver tous les mouvemens de celle des ennemis, afin qu'il ne leur échappe aucune occaſion favorable de les charger à propos avec leur aîle entiere, & jamais

en détail. C'eſt dans de pareilles occaſions, que ſans attendre les ordres du Général, ils doivent agir eux-mêmes, & ſe ſervir de la connoiſſance qu'ils ont dû acquérir par une expérience auſſi longue que celle qu'on a ordinairement, lorſqu'on eſt parvenu à un rang ſi conſidérable. Et comme le gain des batailles ne dépend bien ſouvent, que des avantages que remporte la Cavalerie dans les commencemens du combat ; il eſt de la derniere importance, que ces Officiers Généraux ſoient capables de profiter des moindres mouvemens, & de n'en point faire dont les ennemis puiſſent prendre avantage. Il eſt preſque indubitable qu'avec de telles précautions, un Officier Général battra la la Cavalerie qui lui eſt oppoſée ; mais, ſurtout, il ne doit point la pouſſer trop loin quand elle eſt battuë, & ne point permettre que les eſcadrons ſe débandent après elle : il doit, au contraire, tenir la main, afin qu'ils ſe tiennent bien enſemble, parce qu'autrement ils peuvent tomber ſous le feu de quelque Infanterie qui les obligeroit de ſe retirer avec confuſion, & même avec une grande perte, ainſi que nous l'éprouvâmes à la malheureuſe journée d'Hochſtet. On ſe contente d'envoyer à la pourſuite de la Cavalerie ennemie qui

a été battuë, les détachemens qui ſont pour cet effet ſous les aîles des eſcadrons.

Ceux qui commandent les aîles de la premiere ligne, ne doivent point ſe mettre en mouvement pour charger, qu'ils n'ayent envoyé avertir les Officiers qui ſont ſous leurs ordres le long de la ligne, de marcher en même-tems. Ils doivent prendre, outre cela, la précaution d'en donner avis aux Officiers Généraux qui ſont à la tête des aîles de la ſeconde ligne, afin qu'ils marchent en même-tems à portée de la premiere ligne, en obſervant de le faire à la même diſtance, que lorſque l'armée a été miſe en bataille. Par ce moyen, la ſeconde ligne eſt en état de marcher en avant, & de charger les ennemis ſi la premiere ligne étoit pouſſée; de ſorte que celle-ci ayant paſſé par les intervalles, puiſſe aller ſe rallier derriere la ſeconde ligne, & ſe mettre en état de revenir à la charge pour la ſoutenir, s'il eſt néceſſaire, ce qui ſe doit obſerver juſqu'à la perte ou au gain de la bataille.

Quant à l'Infanterie, celui qui commande celle de la premiere ligne obſerve la même choſe, & ne charge point les ennemis qu'il n'en ait averti celui qui eſt à la tête de celle de la ſeconde ligne. Elle doit être immobile & ferme, juſqu'à ce

qu'elle marche. Elle le fait pour lors toute enſemble & fort ſerrée, parce que le moindre mouvement qu'elle feroit à contre-tems, en pourroit cauſer la défaite. On ne la fait tirer que par rang, & les Officiers qui ſont à la tête, doivent tenir la main pour en empêcher le dérangement, particulierement lorſqu'elle a à ſe ſoutenir contre de la Cavalerie, qui tâche d'entrer dedans, afin d'en avoir meilleur marché; car elle ne manque pas de ſe ſervir bruſquement de ce moyen, dès qu'elle y voit le moindre jour. Ainſi l'Infanterie ne peut trop ſe tenir enſemble & ſerrée, puiſqu'il n'y a que cette précaution qui la puiſſe ſauver contre de la Cavalerie, principalement dans un païs ouvert.

J'ai rapporté ci-devant la maniere de faire combattre un eſcadron & un bataillon, & j'ai fait voir, qu'après l'avoir éprouvé dans pluſieurs actions de la derniere guerre, on avoit reconnu que la meilleure maniere de mener l'Infanterie aux ennemis, étoit d'empêcher de tirer un bataillon, & de ne permettre qu'aux Grenadiers & aux Piquets qui ſont ſur les flancs de faire feu; de laiſſer eſſuyer à un bataillon le feu de l'ennemi, & de marcher vivement deſſus la bayonnette au bout du fuſil. Il n'eſt guére d'exemple

qu'une pareille manœuvre n'ait réuſſi ; & principalement lorſqu'on mene des troupes Françoiſes, dont le premier coup de main eſt ſi fort à craindre, qu'il y a peu de corps qui y puiſſent réſiſter. Le Maréchal de Tallard en uſa de cette maniere à Spire, ce qui lui donna le gain de la bataille. Le Maréchal de Luxembourg le pratiqua de même à Stinkerque ; & ſans cela ſon armée auroit été battuë : le Duc de Vendôme fit la même choſe à Caſſano & à Calcinato ; le Comte du Bourg, aujourd'hui Maréchal de France, à Rumersheim ; & tant d'autres Généraux qui ont remporté de grandes victoires.

A l'égard de l'artillerie, il eſt certain que ſi elle eſt bien commandée, bien diſtribuée & bien ſervie, elle peut beaucoup contribuer au gain d'une bataille. Elle doit ſur tout, lorſque les troupes en viennent aux mains, ſe retirer dans un lieu d'où elle puiſſe revenir pour agir à propos, & pouvoir faire ſa retraite en cas que l'armée ſoit battuë : mais celui qui la commande doit donner de bons ordres, afin que tous ces mouvemens ſe faſſent ſans précipitation, & de maniere qu'elle n'embarraſſe point les troupes.

Voilà un précis des meſures que l'on prend pour attendre l'ennemi dans un

poſte ordinaire : mais elles ſont bien differentes, lorſqu'une armée eſt obligée de ſe retrancher, & de ſoutenir un combat derriere des lignes.

Précautions pour ſoutenir un combat derriere des lignes.

L'Uſage des lignes a été plus fréquent pendant la derniere guerre, qu'il n'avoit été juſqu'alors. On s'en ſert pour défendre un païs, & le mettre à couvert des contributions, ou lorſqu'on a affaire à une armée ſupérieure, dont on veut arrêter le progrès. Dans ce dernier cas, on ne doit en faire que dans un païs ſerré, ou dans des endroits impraticables, afin qu'elles ayent peu d'étenduë, & qu'on les puiſſe garder avec peu de troupes. Lorſqu'il y a néceſſité d'en faire & qu'on y eſt déterminé, on ſe ſert autant que l'on peut d'une riviere, ou d'un ruiſſeau avec leſquels on puiſſe faire des inondations par le ſecours des écluſes. Au moyen de ces inondations, l'on a moins de terrain à garder, & l'on occupe moins de troupes. On fait les lignes, autant que l'on peut, ſur le terrain le plus élevé, quand

même cela en augmenteroit l'étenduë ; parce qu'il eſt certain qu'il faut moins d'hommes pour les garder, lorſqu'elles ſont ſituées avantageuſement, que lorſqu'elles ſont moins étenduës & que les ennemis ont l'avantage du terrain. On charge les Ingénieurs de les tracer. Ils y pratiquent des redans à la diſtance de quatre-vingt toiſes, parce qu'on a remarqué que vingt coups tirez par les flancs font plus d'effet, que ſoixante tirez de front ; & que le fond du foſſé ne peut être vû ni défendu que par ces redans.

L'on donne au foſſé douze pieds de large par le haut, quatre par le bas, & huit de profondeur. On forme le parapet de la terre qu'on en tire, & on lui donne douze pieds d'épaiſſeur, & ſix de hauteur du côté que l'on place les troupes. On pratique au bas une banquette commode. Le parapet baiſſe en talus du côté de l'ennemi.

Les lignes doivent être ſituées de maniere, qu'on puiſſe découvrir devant ſoi tout ce qui peut approcher à la portée du canon, ou au moins à la portée du mouſquet ; & lorſqu'il ſe trouve des endroits le long de la ligne où cela ne ſe peut obſerver, on y remédie, ſoit en abbatant les bois, les buiſſons ou les terres qui ſont

devant, ou en y faisant établir des redoutes en avant, qui soient cependant à portée, & flanquées par la ligne. On tâche même d'y établir des communications pour y aller à couvert.

On observe d'appuyer la droite & la gauche des lignes à une riviere non gayable, ou à quelque montagne ou bois qu'on ne puisse pénétrer, ou à des lieux qu'on ne puisse tourner. Si la ligne traverse quelques villages, on y fait devant des demies-lunes ou d'autres ouvrages, pour être en état d'y loger de l'Infanterie, & de les soutenir; aussi-bien que devant les écluses, si on est obligé d'en faire, pour les mettre à couvert, & empêcher qu'on ne les rompe par le canon. On palissade & on fraize autant que l'on peut les ouvrages & les lignes, principalement si l'on est à portée des bois; car autrement ce seroit une trop grande dépense.

Les opinions sont fort partagées pour le lieu où l'on doit poser les palissades. Si on les met dans le milieu du fossé, elles peuvent empêcher de le traverser, mais aussi elles peuvent servir à soutenir des planches pour aider à arriver jusqu'au parapet: ou bien on peut jetter des ponts volans qui passent par dessus, & qui les rendent inutiles. Si cette maniere de les

poſer a un défaut, elle a auſſi l'avantage que l'ennemi ne les peut rompre avec ſon canon, comme il peut faire celles qu'on met ſur le bord du foſſé. C'eſt pourquoi je croi qu'aux lieux où l'on craint plus les ſurpriſes, que les attaques régulieres, il conviendroit de poſer les paliſſades ſur le bord du foſſé, & de les placer au contraire dans le fond, lorſqu'on fait des lignes pour oppoſer à une armée.

On a crû depuis quelque tems, avoir trouvé le remede aux inconvéniens qui peuvent arriver de ces deux manieres de poſer les paliſſades, en les plantant dans le talus du foſſé; de maniere qu'elles ne ſoient point vûës, & ne puiſſent être rompuës par le canon, ni ſervir à appuyer des planches pour aider à paſſer le foſſé. Comme je n'ai point vû ni appris ſi cette maniere a réüſſi, je ne ſuis pas en état de décider ſi elle eſt bonne ou mauvaiſe. Il me paroît, cependant, que des paliſſades ainſi placées ne peuvent empêcher qu'on ne jette ſur le foſſé des ponts volans; & en ce cas, ces paliſſades ſeroient auſſi inutiles, que ſi elles étoient plantées dans le fond du foſſé, ſi ce n'eſt qu'elles ne ſeroient pas vûës du canon.

J'ai vû pratiquer dans la derniere guerre des redoutes de diſtance en diſtance

dans la ligne même, & se servir pour cet effet des redans; ce qui paroît à bien des gens dangereux, parce que si les ennemis s'en étoient une fois saisis, comme il peut arriver, il seroit très-difficile de les en déloger; & elles peuvent les favoriser pour achever de se rendre maîtres de la ligne. Il n'y a pas moins d'inconvénient d'y faire des Forts, à moins qu'ils ne soient extrêmement bons, parce que la perte d'un Fort donne une entrée aux ennemis dans le retranchement qu'on ne peut que difficilement leur ôter; si toutesfois il y avoit quelque hauteur qui fût bien près de la ligne, & qui la commandât, ou quelque passage considérable qu'un Fort pût garder, ou quelque lieu avantageux en dedans des lignes, qui pût servir pour faciliter le ralîment des troupes, en cas qu'elles fussent rompuës, on pourroit alors faire des Forts : mais il faut qu'ils soient si bons, qu'on ne puisse craindre de les perdre. Le fossé de ces Forts doit avoir quatorze ou quinze pieds de large par le haut, cinq par le fond, & neuf ou dix de profondeur. On les doit aussi palissader sur le bord, ou au fond du fossé, les revêtir de gazon, & les fraiser. Dans les lieux où il n'y aura point de gazon, on soutiendra les terres avec des fascines

& de la terre battuë, ce qu'on doit obſerver auſſi pour la conſtruction des lignes.

Les Forts doivent avoir au moins quarante ou cinquante toiſes de front, & ils doivent être défendus par des Baſtions ou demi-Baſtions, ou être faits en étoile; cette derniere maniere eſt la plus convenable, pour les petits Forts, où les flancs des baſtions ſe trouvent ſi petits, qu'on n'en retireroit preſque point de défenſe.

On ne doit pas négliger de faire faire des plates-formes dans les angles ſaillants pour y mettre du canon, auſſi-bien que dans les demi-lunes & les redoutes avancées, & des embrâſures où il ſera néceſſaire.

Lorſque les lignes ſeront diſpoſées, comme on vient de le marquer, il y aura peu d'endroits par où on les puiſſe attaquer. On pourra les ſoutenir avec des troupes médiocres contre un plus grand nombre. Elles mettent un païs à couvert, & donnent le moyen à un Général de faire des entrepriſes d'un autre côté, s'il eſt ſupérieur, ou s'il ne l'eſt pas, de ſe ſoutenir contre une armée plus forte que la ſienne.

A l'égard de la maniere de diſpoſer les troupes dans les lignes, on diſtribuë les

bataillons le long de la ligne, & on les campe à portée de ſoutenir ce qui eſt devant eux. Chaque bataillon fournit un Corps de Garde & des Sentinelles, qui doivent être à portée de s'avertir les unes & les autres. On obſerve de mettre plus de bataillons, & les meilleurs dans les lieux les plus foibles, & qui ſont plus à portée d'être attaquez. S'il y a plus d'Infanterie qu'il n'en faut pour occuper tout le terrain, on fera du ſurplus une ſeconde ligne pour ſoutenir la premiere; mais ce cas n'arrive, que lorſque les lignes ont très-peu d'étenduë.

On campe la Cavalerie qui eſt deſtinée pour ſoutenir l'Infanterie, autant que l'on peut hors de la portée du canon, parce qu'elle ſe porte aiſément aux endroits où il eſt néceſſaire. On avance ſeulement quelques Eſcadrons, afin de s'oppoſer aux ennemis qui pourroient pénétrer dans les lignes, & donner le tems à la Cavalerie qui eſt éloignée, de venir à ſon ſecours, ſans être obligée d'être longtems expoſée au feu du canon des ennemis.

J'ai vû mettre en pratique, de faire faire des épaulemens à deux cens pas derriere les lignes à la diſtance de cent pas les uns des autres. Ils étoient aſſez élevez pour mettre un eſcadron derriere à couvert du

canon, & l'on mettoit un bataillon dans le foſſé qui étoit devant, & dont on avoit tiré la terre pour former l'épaulement. Cela donnoit le moyen au gros de la Cavalerie de ſe tenir hors de la portée du canon, pendant que l'ennemi canonnoit le retranchement, ce qu'il fait ſouvent longtems avant que d'attaquer les lignes, & tandis qu'il diſpoſe ſes troupes pour le faire. Le gros de la Cavalerie n'avançoit que lorſqu'il étoit abſolument néceſſaire, ni les eſcadrons qui étoient à couvert derriere les épaulemens, n'en ſortoient point, à moins que quelques troupes des ennemis ne fuſſent entrées dans les retranchemens; mais alors ils paroiſſoient, & repouſſoient les troupes qui avoient pénetré. On peut épargner par ces précautions bien du monde que l'on perd dans une canonade, lorſqu'on laiſſe les troupes expoſées inutilement; & quand elles ſont fraîches, elles ſont bien plus en état de combattre vivement. Il eſt à propos de laiſſer en arriére trois corps de Cavalerie de réſerve, l'un à la droite, & l'autre à la gauche, & le dernier au centre, afin qu'on ſoit plus à portée de les faire marcher où il ſera néceſſaire.

Il ne faut jamais tenir toutes les troupes, ou la plus grande partie à la garde

d'un ſeul endroit de la ligne, quoique l'armée ennemie ſemble s'y préſenter, à moins qu'on ne ſoit bien aſſuré que toutes les troupes de cette armée ſont jointes, & qu'on n'en a pas détaché une partie pour pénétrer dans quelqu'autre endroit.

On doit avoir attention que les ennemis ne ſe fortifient pas ſur les retranchemens ; on les fait pour cet effet charger continuellement à meſure qu'ils paſſent, & on ne leur donne pas même le tems de ſe mettre en bataille dans la ligne ; ce que chaque Officier Général doit bien obſerver dans l'endroit où il commande.

Il eſt d'une grande utilité d'avoir un grand nombre d'outils diſperſez en pluſieurs lieux, pour, après qu'on aura repouſſez les ennemis, réparer les endroits des lignes qu'ils pourroient avoir raſez, dans la crainte qu'ils ne faſſent de nouvelles attaques. Cette précaution eſt pareillement néceſſaire, lorſqu'on veut ſoi-même abbattre quelques parties de la ligne, afin que les troupes puiſſent ſortir par pluſieurs endroits pour ſuivre les ennemis, ſi on connoît que dans les attaques où ils ont été repouſſez, ils ont été beaucoup affoiblis ; mais cela arrive aſſez rarement.

Une grande quantité de canon peut

ſervir beaucoup à la défenſe des lignes, & comme on n'en vient pas ſi-tôt aux mains, que dans une bataille qui ſe donne en raſe Campagne, l'artillerie a bien plus de tems pour faire ſon effet. On la doit placer, comme je l'ai marqué, dans les redoutes, dans les ouvrages avancez, dans les redans, qui enfilent les retranchemens, & dans les lieux qui découvrent le plus la campagne.

On peut de cette maniere ſoutenir un combat avantageuſement derriere des lignes, & ſe flatter qu'elles ne ſeront pas emportées, ſi les troupes ſe ſoutiennent avec diligence & fermeté, & ſi les Officiers Généraux ſont allertes, pour ne pas ſe laiſſer ſurprendre. Il pourroit cependant arriver qu'on eût affaire à une armée ſi ſupérieure, qu'on fût enfin obligé de ceder à la force; mais un tel déſaſtre eſt ordinairement précedé d'une perte très-conſidérable de la part des ennemis. Dans ce cas malheureux, qu'un Général doit avoir prévû, ſans cependant l'avoir fait connoître aux troupes, il envoye ſes ordres pour ſe retirer avec le plus d'ordre qu'il peut, par les chemins & les paſſages auſquels il a fait travailler quelque tems avant; afin que ſon armée puiſſe le faire enſemble, & ſans aucun obſtacle. Il ob-

ſerve dans cette occaſion le même ordre qu'on a expoſé ci-deſſus ; c'eſt-à-dire, de commencer par l'artillerie & l'Infanterie, en lui faiſant occuper dans ſa marche les défilez & les poſtes qu'on trouvera néceſſaires ; pendant que la Cavalerie favoriſera ſa retraite, & fera enſuite la ſienne de la maniere que j'ai déja marquée.

Si, au contraire, les ennemis étoient repouſſez, il eſt plus prudent de les laiſſer ſe retirer, à moins qu'ils ne faſſent leur retraite dans un grand déſordre, & en confuſion, le débouché des lignes étant un obſtacle pour les ſuivre ; & c'eſt un des déſavantages qu'il y a de combattre derriere des lignes.

Quelques Généraux ſe ſont ſervis d'un autre ordre de bataille pour défendre des lignes, & ils l'ont fait avec ſuccès. On fait border la ligne par le tiers de l'Infanterie, dont on prend des pelotons de vingt ou trente hommes qu'on poſte dans les redans, comme étant les lieux les plus conſidérables pour la défenſe des lignes. On met le reſte des troupes ſur deux lignes, la premiere à trente pas du retranchement, & la ſeconde à cent pas de la premiere. On entremêle ces lignes de bataillons & d'eſcadrons ; chaque bataillon ayant ſes Grenadiers à ſa droite & ſon

Piquet à ſa gauche, auquel on donne ordre de charger les ennemis qui commenceront à paſſer les retranchemens. Les bataillons ne s'ébranlent point, à moins que les ennemis n'ayent paſſé en grand nombre. Les eſcadrons ont de leur côté chacun une petite troupe de quinze ou vingt Maîtres pour le même ſujet, & le gros de l'eſcadron fait la même manœuvre que le bataillon. Cette maniere de mettre une armée en bataille, pour ſoutenir des lignes, paroît cependant dangereuſe, puiſque l'Infanterie & la Cavalerie demeurent fort longtems expoſées au feu du canon, ce qui affoiblit les troupes & peut les rebuter. D'ailleurs, ſi l'on n'a pas aſſez d'Infanterie à portée de ſoutenir les ſoldats qui gardent les retranchemens, il peut paſſer un grand nombre de troupes, avant que celles qui ſont à la droite & à la gauche des bataillons & des eſcadrons s'y ſoient poſtées, & par le feu que les ennemis font lorſqu'ils ſont ſur le parapet, ils empêchent les eſcadrons d'avancer, & leur font perdre beaucoup d'hommes & de chevaux, & à la fin les obligent d'abandonner leur terrain.

On a vû par ce détail, les raiſons qui peuvent obliger de faire des lignes, & les meſures que l'on prend pour les ſoutenir.

Il ne ſera pas inutile de rapporter ce que pluſieurs Généraux alléguent pour les déſapprouver. Ils ſoutiennent qu'une armée quoiqu'inférieure à celle des ennemis, peut combattre avec plus d'avantage en raſe campagne, que derriere des retranchemens, & ils appuyent leur opinion ſur pluſieurs exemples. Ils prétendent qu'on a ſouvent vû une armée foible en battre une plus forte dans une plaine, & qu'au contraire il n'eſt preſque jamais arrivé, qu'une armée qui combat derriere un retranchement, en ait défait une qui l'attaque.

L'armée qui attaque a, diſent-ils, cet avantage ſur celle qui ſoutient, qu'il lui ſuffit, pour ſe rendre maîtreſſe des lignes, que de pluſieurs attaques qu'elle pourra faire, une ſeule lui réuſſiſſe. Car les troupes qu'on fait combattre derriere un retranchement, y mettent la plus grande partie de leur eſpérance; & lorſqu'elles voyent un endroit forcé, elles perdent courage, quoique ſouvent mal-à-propos, & abandonnent le reſte; & au contraire, les troupes d'une armée qui attaquent, ſont perſuadées que toute la difficulté conſiſte à entrer dans le retranchement; ce qui fait que dès-lors qu'elles ſe voyent dedans, elles ne croyent plus qu'on puiſ-

ſe leur réſiſter, & cette confiance les rend plus hardies, & augmente leur courage.

Un ſecond avantage qu'ont les aſſaillants ſur les autres, eſt qu'en cas qu'ils ſoient repouſſez, ils peuvent facilement ſe rallier pour retourner à la charge, auſſi ſouvent qu'ils le jugent à propos, & lorſqu'ils connoiſſent que leurs efforts ſont inutiles, ils peuvent ſe retirer en bon ordre & dans l'endroit qu'ils voudront.

Enfin, ceux qui n'approuvent pas les lignes, ſoutiennent que le plus grand avantage que puiſſe avoir une armée qui combat dans un retranchement, eſt de n'être pas battuë, qu'elle ne peut jamais avoir la gloire de défaire entiérement ſes ennemis, & ne ſçauroit remporter aucun avantage conſidérable, qu'en ſortant de ſes lignes, lorſqu'elle connoîtra que l'armée qui l'aura attaquée, ſera hors de combat par les grandes pertes qu'elle aura faites dans diverſes attaques; ce qui ne peut guére arriver. Ces raiſons quoique juſtes & plauſibles, ne peuvent point détruire l'utilité des lignes, ni les faire rejetter dans pluſieurs occaſions. Le grand uſage qu'on en a fait dans la derniere guerre, a empêché que des armées ſupérieures n'ayent fait de grands progrès, en rendant leur ſuperiorité inutile, & mon hiſtoire mili-

taire du regne de Loüis XIV. en fournira des exemples très-fréquens. On y trouvera en Allemagne & en Flandre des barrieres qui ont été impraticables. Il eſt bien vrai qu'on pourra alléguer que les lignes de Stoloffen ou de Bihel, qui paroiſſoient imprenables, ont été forcées par le Maréchal de Villars, dans la Campagne de 1707 : mais on doit auſſi convenir, qu'elles ont mis l'Empire à couvert, & qu'elles l'ont ſauvé, ſi j'oſe le dire, pendant quatre Campagnes ; & qu'on n'auroit jamais ſongé à les attaquer, ſi on ne s'étoit pas rendu maître la Campagne précedente de l'Iſle du Marquiſat ſur le Rhin ; ce qui donna de la jalouſie aux troupes Impériales de ce côté-là. Ajoutez que ces troupes furent contraintes de ſe répandre le long de ce fleuve l'eſpace de plus de douze lieuës; ce qui cauſa une grande diverſion à leurs forces ; je doute même fort qu'on eût tenté de les forcer, ſi le Prince de Bade qui les avoit fait conſtruire ne fût pas mort.

On pourra encore citer les lignes de Flandre, qui furent emportées par le Duc de Marlborough dans la Campagne de 1705. On ſçait aſſez que l'armée de France qui étoit derriere, avoit près de trente lieuës de païs à garder, ce qui faiſoit

qu'elle étoit extrêmement diſperſée ; que le Duc de Marlborough y marcha pendant toute la nuit avec ſon armée, & qu'il donnoit en même-tems de la jalouſie en pluſieurs endroits avec tout le reſte des troupes des Alliez ; l'on ſçait encore que malgré cette manœuvre, il n'y ſeroit jamais entré, ſi les ordres qu'on avoit donnez pour la garde du côté qu'il y pénétra, avoient été exécutez ; puiſqu'il eſt certain qu'il ne trouva pas un ſoldat aux barrieres, par où ſes troupes entrerent.

On trouvera encore que le Baron de Spar, Officier Général des ennemis, pénétra pendant cette guerre dans les lignes du païs de Vaëz, qui couvroient la Flandre Françoiſe, lorſque les armées des deux partis agiſſoient dans le Brabant : mais on ſçait que lorſqu'il entra dans ces lignes, il n'y avoit pas le quart du monde qui auroit été néceſſaire pour les garder, outre qu'il n'y demeura que très-peu de tems, & fut obligé de les abandonner, après avoir tiré quelques contributions.

On ne doit pas diſconvenir que les lignes de Weiſſembourg, ou autrement de Lauterbourg, n'ayent mis pendant cette guerre toute l'Alſace à couvert, auſſi-bien que celles que les Impériaux firent à Etlingen, depuis qu'ils furent obligez d'a-

bandonner celles de Stoloffen, leſquelles couvrirent les païs de Dourlach & de Wirtemberg, & empêcherent les armées de France de pénétrer depuis dans l'Empire; de ſorte que ces lignes de part & d'autre obligerent les deux partis de ſe tenir ſur la défenſive, ſans pouvoir rien entreprendre.

On peut encore citer d'autres exemples récents, pour combattre le ſentiment de ceux qui rejettent abſolument l'uſage des lignes. Après la priſe de Lille, les Alliez avoient projetté de pénétrer en France par l'Artois, ſans être obligez de faire le ſiége de Tournay, qu'ils vouloient laiſſer à côté. Il y a apparence qu'ils auroient réüſſi, ſi le Maréchal de Villars ne leur eût fermé le paſſage par les lignes qu'il fit conſtruire à Lens, leſquelles arrêterent tous leurs projets, quoique leur armée fût preſque de la moitié plus forte que celle de France; ils furent donc obligez de faire les ſiéges de Tournay & de Mons, ce qui donna le tems à la France de remedier à la ſituation embarraſſante dans laquelle la grande diſette avoit mis ce Royaume, qui ſe trouva hors d'état d'avoir des magaſins pour faire ſubſiſter ſon armée ſur la frontiere.

Le Maréchal de Villars trouva encore

à propos, comme on l'a vû dans mon hiſtoire militaire de Loüis XIV. de former en l'année 1711. des lignes depuis la mer juſqu'à la Meuſe, par le moyen des rivieres de Crinchon, de la Scarpe & de la Sambre, qu'il joignit par des retranchemens, & ces lignes ſauverent la clef de la France de ce côté-là, je veux dire Arras. Les Alliez mirent tout en uſage pour ſe rendre maîtres de cette place; mais ils ne trouverent pas le moyen de pouvoir l'inveſtir, quoiqu'ils euſſent des armées formidables. Ces lignes auroient renduës inutiles tous leurs efforts pendant toute cette Campagne, ſi Milord Marlborough ne fût venu à bout de les paſſer près d'Arleux; entrepriſe d'autant plus téméraire, qu'il ſe mit par-là dans une ſituation qui auroit cauſé la perte entiere de l'armée des Alliez, ſi les négociations que la France faiſoit pour lors avec la Reine d'Angleterre, n'avoient fait donner des ordres au Maréchal de Villars de ne rien entreprendre. Cela ſeul ſauva l'armée des ennemis, & leur procura enſuite la priſe de Bouchain.

Ceux qui blâment l'uſage des lignes, ne manqueront pas de rappeller la grande révolution qui arriva en faveur de la France, ſur la fin de la Campagne de 1712,

& ils citeront pour exemple les lignes de Denain, qui ayant été forcées par le Maréchal de Villars, obligerent le Prince Eugene de lever le siége de Landrecies, lui firent perdre plus de quinze mille hommes, & les places de Doüay, du Quesnoy & de Bouchain. Mais il est aisé de faire voir que cette révolution ne doit rien conclure contre les lignes; elle doit être uniquement attribuée au projet que le Prince Eugene avoit fait, d'obliger les Hollandois & les Alliez de ne point écouter les propositions de Paix, pour lesquelles les Pénipotentiaires de tous les Princes de l'Europe étoient assemblez à Utrecht. Ce Prince craignant que les Hollandois ne suivissent l'exemple de la Reine d'Angleterre, qui ayant accepté la Tréve de deux mois que la France lui avoit demandée, avoit retiré les troupes Angloises, enflé des avantages qu'il avoit eûs les Campagnes précédentes, & de la prise du Quesnoy dont il venoit de se rendre maître, crut que le seul moyen de rompre les négociations de la Paix, étoit de se rendre maître de Landrecies, seule place qui restât à la France de ce côté-là pour couvrir ses frontieres. Il fit connoître aux Hollandois qu'après cette conquête, il donneroit des quartiers d'hiver à leurs troupes

troupes en Champagne & en Picardie, qu'il mettroit une bonne partie de la France à contribution, & que les Alliez ſeroient en état de continuer la guerre ſans les ſecours de l'Angleterre. Ce projet étoit grand, mais difficile à mettre en exécution, puiſque le Prince Eugene étoit obligé pour tirer la ſubſiſtance de ſes troupes, & les munitions néceſſaires pour ce ſiége, de partager ſon armée en differens corps, & de les poſter depuis Marchienne juſqu'à Landrecies, dans l'eſpace de plus de douze lieuës de terrain, & de faire occuper pluſieurs poſtes ſur la Scarpe. Il falloit être auſſi enflé, que ce Prince l'étoit par ſes proſpéritez, pour ſe flatter de réüſſir dans une entrepriſe, où il devoit trouver tant d'obſtacles à ſurmonter. Ne pouvoit-il pas ſe perſuader que le Maréchal de Villars qui avoit reçû des ordres du Roi, mettroit tout en uſage pour profiter de la ſituation où il s'étoit mis ? Et doit-on être étonné que les lignes de Denain, qui n'étoient gardées que par dix-huit bataillons, ayent été emportées par une partie de l'armée de France ? Je ne dis pas cela, au reſte, pour diminuer la gloire que M. de Villars s'eſt acquis par une action qui lui a fait tant d'honneur, puiſque jamais projet ne fut mieux penſé, ni

exécuté avec plus de ſecret & de valeur; mais pour faire connoître que cette action ne conclut rien contre l'utilité des lignes.

On me pardonnera cette digreſſion que j'ai crû être obligé de faire, pour prouver que ſi dans quelques occaſions les lignes peuvent être préjudiciables; il y en a une infinité d'autres, où elles ſont non-ſeulement utiles, mais encore abſolument néceſſaires.

Des Batailles, en formant un ſiége.

J'Ai dit qu'on pouvoit encore donner bataille en formant le ſiége d'une place; ce qui peut arriver, ou avant que d'avoir retranché les quartiers, ou après qu'ils le ſont; lorſqu'il n'y a qu'une partie de la circonvallation de faite, ou lorſque la tranchée eſt ouverte. Souvent on fait une pareille entrepriſe, lorſqu'on eſpere prendre une place avant que les ennemis ſoient en état de la venir ſecourir; ou lorſqu'on les croit ſi foibles, que l'on ſe perſuade qu'ils n'oſeront paroître.

Voici à peu près les meſures que l'on prend dans une pareille occaſion.

D'abord qu'un Général arrive devant

une place pour en former le ſiége, il examine le terrain des environs, & principalement celui par où les ennemis peuvent venir. Il tient toujours des partis en campagne, afin d'être bien averti de leur marche. Lorſque, n'étant pas encore retranché, il apprend qu'ils ſont en mouvement pour venir à lui, il prend la réſolution, ou de les attendre, ou bien d'aller au-devant d'eux. Ce dernier parti eſt le meilleur dans une pareille circonſtance, à moins toutesfois qu'on ne ſe trouve ſi foible, qu'il y ait peu à eſperer d'un combat; car ſi on les attend dans un poſte fixe, on leur facilite le moyen de faire entrer des ſecours dans la place par les autres endroits. Que ſi, au contraire, on a réſolu d'aller au-devant des ennemis, le Général va reconnoître le chemin par où ils peuvent venir à lui, & remarque quelque poſte avantageux pour s'y mettre en bataille devant eux. On ne peut donner de maximes certaines pour poſter une armée dans une ſemblable occaſion : cela dépend de la ſituation du terrain. On ſe conforme ſeulement autant que l'on peut, à celles que j'ai établies pour ſe mettre en état de combattre dans les plaines. La principale choſe qu'on conſidére, eſt que, s'il ſe trouve une riviere, un marais, un

bois, ou un côteau, on y appuye une des aîles, & on met la plus grande partie de la Cavalerie sur l'autre aîle. On fait marcher de l'Infanterie dans le bois, s'il n'est pas trop épais, on sur le côteau.

Si on est plus fort que l'ennemi en Infanterie, & inférieur en Cavalerie, on tâchera de se poster dans un lieu couvert & coupé; si au contraire, on est plus fort en Cavalerie, on fait son possible pour combattre en pleine campagne.

D'un autre côté, lorsque ceux qui viennent au secours ne veulent point donner bataille, ils choisissent un lieu avantageux où ils se postent, afin de ne point combattre qu'avec avantage, & pendant que les armées demeurent en présence, ils prennent des mesures pour faire couler la nuit des secours dans la place; & c'est ce qu'il est difficile d'empêcher avant que la circonvallation soit faite, parce qu'on affoibliroit trop les troupes qu'on tient ensemble, si l'on en envoyoit autant qu'il conviendroit, pour empêcher qu'il n'entre rien dans la place, & l'on se mettroit par-là en état d'être battu. Que si l'on envoye peu de monde, on doit craindre que les ennemis ne fassent marcher un plus grand nombre de troupes, qui entreront presque sans obstacle. Ces observations font con-

noître qu'il est très-difficile de former un siége, lorsqu'une armée à peu près aussi forte que la vôtre, veut s'y opposer.

Si les ennemis viennent pour faire lever le siége d'une place, devant laquelle on a négligé de faire des lignes de circonvallation, ce qui n'est pas ordinaire, que la tranchée soit ouverte, & que l'armée qui attaque la place ne soit pas de beaucoup supérieure; on prend le parti de rassembler toutes les troupes, afin d'opposer toutes ses forces à celles des ennemis: mais si elle est de beaucoup plus forte, on doit laisser assez de monde pour garder les tranchées, afin que la garnison de la place ne puisse rien entreprendre, pendant qu'on marche en bon ordre devant l'ennemi avec le reste, en ne s'éloignant cependant pas trop de la place, de crainte que quelque secours n'y entre par un autre côté, lequel s'étant joint à la garnison, chasseroit les troupes des tranchées.

Si, au contraire, un Général forme le dessein de faire lever le siége d'une place, & que la circonvallation ne soit pas faite, il marche droit à la place, après avoir pris la précaution d'envoyer des partis devant lui, pourvû que son armée ne courre pas risque d'être attaquée en détail; ce qui peut arriver lorsqu'il trouve un défilé

à paſſer près de l'ennemi. Evitant de marcher du côté que ce dernier eſt poſté le plus avantageuſement, il prend une autre route pour arriver à la place. Il obſerve de ne point paſſer ſi près de lui, que cela expoſe ſon armée à être attaquée en défilant, ou du moins ſon arriére-garde; & de ſe tenir au contraire aſſez hors de la portée des ennemis, pour que s'ils quittent leur poſte pour venir à lui, il puiſſe avoir le tems de ſe mettre en état de les recevoir.

Si le même Général n'avoit pas deſſein de combattre les ennemis, & qu'ils vinſſent au-devant de lui, il a ſoin de ſe mettre dans quelque poſte avantageux, & de détacher deux ou trois partis conſidérables pendant la nuit, auſquels il fait prendre un grand tour, afin de pouvoir ſe jetter dans la place; & pendant ce tems-là il fait mine de ſon côté de vouloir combattre, afin que les ennemis ne diviſent point leurs troupes.

Si les ennemis ſe tiennent près de la place, on s'en approche le plus près qu'on peut ſans s'engager à combattre, pendant qu'on tâche de faire entrer des ſecours dans la place. Si ceux qu'on a envoyez étoient défaits, que la place fût preſſée, & que faute de vivres, ou par quelque

autre raiſon un Général fût obligé de ſe retirer bien-tôt ; en ce cas il hazarde un combat, ſi la place eſt de conſéquence. Pour cet effet, la nuit étant venuë, il envoye quelques détachemens dans divers endroits pour donner des allarmes aux ennemis, afin de les obliger de diviſer leurs troupes, & il marche enſuite avec le reſte de l'armée du côté qu'ils s'y attendent le moins. On pourroit par ce moyen éviter le gros de leur armée, ou les diviſer de maniere qu'on ſe trouveroit ſupérieur en troupes à celles qu'on rencontreroit ; ou bien il pourroit arriver, que quoiqu'on trouvât toute l'armée, on la perceroit en l'attaquant bruſquement.

Si les ennemis avoient pris leurs quartiers devant la place, mais qu'ils ne s'y fuſſent pas encore retranchez, on tâcheroit d'en ſurprendre quelqu'un, afin de jetter du ſecours & d'affoiblir leur armée ; ce qui peut mettre en état de les combattre, ſi l'échec eſt conſidérable.

Si, au contraire, leurs quartiers étoient retranchez, & qu'ils fuſſent réſolus de n'en point ſortir, on tâche pour lors de ſe poſter entre deux, & de faire entrer des ſecours dans la ville.

Si un Général eſt plus fort que les ennemis, il attaquera quelques-uns de leurs

quartiers ; ou s'ils se joignent tous ensemble, après avoir fait entrer dans la place les troupes qu'il trouve à propos, il va se camper avec son armée entre les ennemis & leur païs, afin de tâcher de les affamer, & d'être en état de les combattre s'ils se retirent.

Des attaques des lignes de circonvallation, devant une place assiégée.

L'On prend d'autres mesures, lorsque la circonvallation est faite, & que les ennemis sont déterminez à la défendre ; & c'est ce qui arrive présentement le plus ordinairement. On va se camper le plus près que l'on peut de leurs lignes, & cependant hors de la portée du canon. La nuit étant venuë, on peut diviser l'armée en un grand corps, & en plusieurs petits, qui feront de fausses attaques en plusieurs endroits, pendant qu'on en fait une sérieuse en un seul : ou bien on partage l'armée en deux corps considérables, en conservant quelques autres petits corps, afin de faire deux vraies attaques : mais il ne faut pas séparer ces deux corps, de maniere qu'un des deux étant repoussé,

les ennemis puiſſent ſortir deſſus pour le défaire, ſans qu'il puiſſe être ſecouru de l'autre. On choiſit la nuit pour ſe mettre en mouvement, afin que les ennemis ne découvrent point votre véritable deſſein. L'heure la plus propre pour faire l'attaque, eſt une demie heure, ou un quart d'heure avant le jour, parce que l'ennemi ne peut diſcerner alors les lieux où l'on veut faire les principaux efforts, d'avec ceux où on n'a deſſein que de faire de fauſſes attaques, & qu'ils ne ſçauroient ſe ſervir de leur canon; & quoiqu'on ſoit près de leurs retranchemens, le feu de leur mouſqueterie incommode bien moins que pendant le jour, les ſoldats ne pouvant que tirer au hazard. De plus, lorſque cette premiere attaque a réüſſi, & a donné aux aſſaillans quelques avantages ſur l'ennemi, le jour venant à paroître, donne le moyen d'en profiter. Cependant l'iſſuë des attaques de nuit eſt bien plus douteuſe, que de celles qui ſe font en plein jour; les troupes pouvant prendre des terreurs paniques, qui les feront fuir ſans ſujet. Cette heure eſt très-propre pour une armée qui en attaque une plus forte, & qui veut donner au hazard.

Au contraire, l'attaque des lignes que l'on fait pendant le jour eſt d'abord très-

meurtriere, à cauſe du feu du canon & de la mouſqueterie : ceux qui les défendent ſont à couvert, pendant que les aſſaillans ſont entiérement vûs ; & ſi on ne les force d'abord, on y peut perdre tant de monde, que le reſte des troupes en ſeront rebutées.

L'ordre que l'on tient ordinairement pour l'attaque des lignes de circonvallation, eſt premierement de donner avis au Gouverneur de la place aſſiégée de l'heure qu'on la doit faire, afin qu'il vous favoriſe & faſſe diverſion par des ſorties, avec une bonne partie des troupes de ſa garniſon. On doit ſçavoir, autant que l'on peut, par quel lieu il peut vous favoriſer davantage, ſoit qu'il perce juſqu'à la ligne de circonvallation, afin de tenter d'en raſer une partie, ou qu'il ſe ſaiſiſſe de quelques redoutes, s'il a aſſez de troupes pour l'entreprendre. Il peut, s'il n'a pas aſſez de troupes, ſe contenter d'occuper quelque terrain avantageux le plus près de la ligne qu'il ſe pourra ; enſorte, toutefois, qu'il ne puiſſe être coupé. Il ne ſeroit point inutile qu'il menât avec lui quelques petites piéces de canon. Les troupes de la ville s'étant ainſi avancées, laiſſent moins de terrain aux ennemis pour demeurer en bataille entre la circonvalla-

tion & elles, ce qui n'eſt pas un petit avantage ; ajoutez que ſi une partie des troupes des attaquans paſſent la ligne, & que le reſte ſoit repouſſé, comme il peut arriver, les troupes de la ville peuvent recevoir celles qui vont à leur ſecours, leſquelles ſans cela courroient riſque d'être défaites entre la ligne & la ville.

Il eſt auſſi néceſſaire de ſçavoir quel endroit de la ligne eſt le moins fort ou le moins gardé. Il y a pluſieurs choſes qui les rendent foibles ; un foſſé moins large & moins profond, le parapet moins élevé que dans les autres endroits, & moins défendu de Forts : ſi le terrain qui eſt derriere, eſt trop ſerré ou incommode pour mettre des troupes en baraille ; comme lorſqu'il s'y trouve des vignes, des bois ou des marais ; ou que la ligne ſoit ſi près de la place, ce qui n'eſt pas cependant ordinaire, que le canon y puiſſe porter, & battre les troupes qui y ſont placées pour les ſoutenir ; & enfin, lorſque cette ligne eſt commandée par quelques hauteurs où l'on puiſſe ſe poſter, & y mettre de l'artillerie. Lorſque cela ſe rencontre, l'on fait un grand fracas dans les troupes qui défendent la ligne, puiſque difficilement s'y peuvent-elles mettre à couvert. Enfin on a ſoin, lorſqu'on veut at-

taquer des lignes de circonvallation pendant le jour, d'examiner les lieux qui conduiſent à couvert proche de ces lignes.

On peut tirer avantage, ſoit qu'on les attaque le jour ou la nuit, de la foibleſſe des lignes par le défaut du parapet, & des flancs, & par l'incommodité du terrain qui ſe trouve derriere : mais on ne peut profiter des autres défauts que durant le jour. Ainſi, non-ſeulement, on ne doit jamais attaquer pendant la nuit; & lorſque la ligne eſt trop près de la place, ou commandée d'une éminence qu'on peut occuper, mais on ne doit point même précipiter les attaques. On ſe tient ſeulement en bataille devant les endroits de la ligne où ſe trouvent les défauts, & s'il y a peu de troupes, on les force ; ou s'il y en a beaucoup, on les y laiſſe ruiner par le feu de la ville, ou par celui des aſſaillans.

Lorſqu'on trouve à propos d'exécuter les attaques qu'on aura projettées, on fait marcher pluſieurs petits pelotons de Grenadiers, commandez par des Sergens; qu'on fait ſuivre par deux ou trois cens hommes qui portent chacun une faſcine avec leurs armes ; & qui après les avoir jettées dans le foſſé, ont ordre de monter à la ligne. Ceux-ci ſont ſuivis par cent

ſoldats ou plus, avec des outils pour raſer les lignes, afin que la Cavalerie y puiſſe entrer. C'eſt à quoi on doit avoir une grande attention, & il faut y faire travailler juſqu'à ce que l'action ſoit entiérement finie, afin que ſi on étoit repouſſé à la premiere attaque, on trouvât plus de facilité dans les autres. Les cent travailleurs doivent être ſoutenus, & ſuivis par pluſieurs bataillons qui feront un grand feu ſur la droite & ſur la gauche, pendant qu'on travaille à applanir les lignes.

On peut mettre à chaque attaque pluſieurs bataillons, & les faire donner les uns près des autres, ou un peu éloignez, & partager la Cavalerie pour les ſoutenir. On la tient hors de la portée du canon, ou dans quelque lieu plus près, ſi elle y peut être à couvert.

Les bataillons qui ſoutiennent le premier qui doit attaquer, ne marchent pas immédiatement derriere lui, mais ſur la droite & ſur la gauche, & en arriére; & celui qui ſoutient le premier ſur la droite, & le ſecond ſur la gauche, doit être encore plus éloigné que celui de la main droite. Dans cette diſpoſition ils peuvent voir ce que font ceux qui attaquent; ils jugent par-là de ce qu'ils doivent faire, & ne peuvent pas être incommodez, ni

renverſez par les fuyards qui ſe retirent: enfin ils ne ſont point à portée de recevoir les coups qu'on tire ſur les troupes qui ſe préſentent pour attaquer.

Il y a des Généraux qui obſervent de ne mettre qu'un eſcadron pour les ſoutenir de près, & qui tiennent le reſte de la Cavalerie hors de la juſte portée du mouſquet, & la font avancer à meſure que l'Infanterie ſe rend maîtreſſe de la ligne.

Il ſeroit auſſi à propos que les Régimens qui ſoutiennent, euſſent quelques outils; car s'ils voyoient que les ennemis priſſent l'épouvante, & qu'ils abandonnaſſent quelques autres endroits, que ceux qui ſeroient attaquez, ils pourroient y marcher & y faire des paſſages.

Précautions néceſſaires pour pénétrer dans le païs ennemi.

ON peut encore trouver occaſion de combattre, lorſqu'on pénétre dans le païs ennemi, ſoit dans le deſſein d'y attaquer une place, ou pour le ravager, pour y prendre un poſte, & pour y ſubſiſter quelque tems; ſoit qu'on veuille empêcher

l'armée ennemie de s'y assembler ; ou enfin pour combattre cette armée, si elle y est formée. Si on ne veut que ravager le païs, on divise ses troupes en autant de differens corps, qu'on croit le pouvoir faire sans craindre qu'ils soient battus.

Si l'on veut prendre un poste pour y subsister, on doit le choisir commode pour un fourrage, sain autant qu'on le peut pour l'air, & situé de maniere qu'on puisse tirer des convois de vivres pour l'armée, si celui où l'on est ne peut fournir ce qui est nécessaire. L'on prend garde sur tout que l'on puisse se retirer avec facilité, en cas que les ennemis deviennent supérieurs, & que l'on puisse y être en sûreté ; c'est une de ces occasions où il est bon de se retrancher.

Si l'on n'entre dans le païs ennemi que pour s'opposer à l'assemblée de leur armée, on marche avec la plus grande diligence que l'on peut au milieu de leurs quartiers, pour tâcher d'en surprendre quelques-uns, ou d'enlever tous ceux qui sont trop paresseux à se retirer ; & l'on doit les poursuivre ensuite autant qu'il sera possible.

Si on a projetté d'entrer dans le païs ennemi pour y combattre une armée toute formée, on y marche avec de grandes

précautions. On doit être bien informé de sa force & du poste qu'elle occupe, dans la crainte de la trouver dans sa marche postée avantageusement, & de s'engager dans une action qui seroit préjudiciable. On ne peut donner de regle certaine pour l'otdre d'attaquer, parce qu'on le fait selon le poste que les ennemis occupent, & selon leurs forces. On peut se servir dans une pareille occasion, des mesures & des précautions dont on use lorsqu'on marche pour attaquer les ennemis dans un poste ordinaire.

Dans toutes ces differentes occasions, on doit être bien instruit de quelle nature sont les rivieres qu'on a à passer, parce qu'il pourroit arriver souvent, principalement en Allemagne, en Italie & en Espagne, qu'un orage étant survenu, ou les chaleurs ayant fondu les neiges des montagnes, ces rivieres seroient si rapides & si débordées, qu'on ne pourroit plus les repasser lorsqu'on seroit contraint de le faire. On pourroit par ce moyen vous couper toute communication avec le païs, d'où vous comptez de tirer les vivres pour votre armée. Cette attention est d'une grande conséquence.

Lorsqu'au contraire, une armée ennemie est entrée en votre païs, & qu'un

Général marche avec la ſienne dans le deſſein de l'en chaſſer, il met autant qu'il peut tout en uſage pour la faire périr ſans riſquer un combat : ce qui peut arriver lorſque les ennemis ſe ſont engagez trop avant, ou lorſqu'ils ont paſſé quelques rivieres non gayables, ou quelques paſſages dans les montagnes. On fait alors retirer dans les places voiſines, tous les bleds & les fourrages qui ſont devant eux ; on les fait brûler, ſi l'on n'a pas le tems de les enlever ; & l'on ſe poſte enſuite entre la riviere & leur païs, pour empêcher qu'ils n'en tirent aucunes ſubſiſtances, & qu'ils ne puiſſent même y retourner.

On peut encore les détruire, lorſqu'ils ſont entrez dans un païs bas & plein d'eau, en inondant le lieu où ils ſeront campez ; ce qui ſe peut faire en ouvrant des Ecluſes qui retiennent les eaux, en coupant les digues qui les ſoutiennent, ou en faiſant enfler des rivieres avec des chauſſées qui puiſſent arrêter leur cours. On les peut encore ruiner en ſe ſaiſiſſant de pluſieurs poſtes avantageux, d'où l'on puiſſe couper leurs vivres. Si cependant ils trouvent aſſez de ſubſiſtance dans le païs où ils ſont entrez, & qu'ils ne veuillent pas hazarder une retraite, on ſera contraint pour lors de prendre le parti de

les aller attaquer dans le poſte qu'ils occupent, s'il n'eſt point trop avantageux : mais s'il étoit impraticable, on pourroit faire un camp bien retranché le plus près que l'on pourroit de leur païs, laiſſer quelques troupes dans un autre camp bien fortifié qui leur fût oppoſé, pour les empêcher de ſortir du leur, & pour leur ôter les moyens de tirer aucune ſubſiſtance de chez vous : ou bien ſi un Général ne veut pas ſéparer ſon armée, de crainte que pendant ce tems-là l'ennemi ne faſſe ſa retraite, il ſe poſte dans le lieu qui l'incommodera le plus, ou bien dans l'endroit par où il croira qu'il ſera obligé de ſe retirer.

Un Général ſe trouve ſouvent obligé de forcer quelque paſſage conſidérable pour pénétrer dans le païs ennemi, comme nous l'avons vû arriver dans cette derniere guerre, lorſque les armées de France pénétrerent dans la Suabe. Si ce ſont des montagnes qu'on veut paſſer, on renvoye ceux qui liront ces Mémoires, aux meſures que le Maréchal de Villars prit en l'année 1703. pour traverſer les Montagnes Noires, dans le deſſein de joindre l'Electeur de Baviere qui s'étoit déclaré pour la France ; & aux moyens dont ſe ſervit le Maréchal de Tallard, la campa-

gne suivante, pour faire passer des secours au même Prince par la gorge de S. George. On trouvera la manœuvre qu'il fit, très-curieuse & utile à étudier. On verra encore dans la même campagne de quelle maniere le Maréchal de Tallard passa les mêmes montagnes par la gorge de Waldkirk avec toute son armée, pour aller joindre celle de l'Electeur. J'ajouterai seulement à ces exemples, que dans une pareille occasion, comme dans toutes celles qui se présentent à la guerre, la diligence est ce qui est le plus nécessaire. On tâche de réüssir dans ces marches autant que l'on peut par surprise, & de passer avant que les ennemis soient postez, ou avant qu'ils soient en grand nombre, afin de tomber dessus promptement. Mais si cela ne réüssit pas, & qu'on trouve qu'on ne puisse passer par surprise ou de vive force, on tâche de gagner par quelqu'autre chemin quelque hauteur qui commande les ennemis, & de les prendre par les revers, aussi-bien que leurs retranchemens, s'ils en ont. S'il y a quelque château ou tours qu'on soit obligé d'attaquer, on mene quelques piéces de gros canon pour s'en rendre maître, & même quelques petits mortiers pour y jetter des bom-

bes, qui cauſent quelquefois beaucoup de terreur dans un lieu ſerré.

Ces ſortes d'entrepriſes ne ſe peuvent tenter, que lorſque les paſſages ne ſont gardez que par peu de troupes. Car, pour peu qu'un corps conſidérable faſſe de réſiſtance dans des détroits de montagnes, principalement lorſqu'il y a une armée près de lui pour le ſoutenir, il eſt très-difficile de l'en chaſſer. Dans toutes les entrepriſes que l'on forme dans de pareilles occaſions, & dans des lieux difficiles, il eſt de la derniere conſéquence, de prévoir les moyens de pouvoir ſe retirer. Si on laiſſe derriere ſoi des poſtes & des paſſages étroits, on ne doit pas manquer de les bien faire garder par de l'Infanterie.

Il peut encore arriver qu'un Général ayant formé le deſſein de ſe ſaiſir de quelque poſte avantageux, en même-tems que l'ennemi y marche pour le même ſujet, cela engage une armée à combattre. Les précautions qu'il doit prendre dans une pareille occaſion, ſont d'envoyer des partis ſur les ennemis, afin d'être bien inſtruit de leur marche, & de ne les point rencontrer en un lieu qui lui ſoit déſavantageux. Il fait auſſi marcher devant lui un corps conſidérable pour occuper le

poſte, s'il craint que les ennemis ne le préviennent, & s'il croit que les troupes qu'il y enverra, ſoient capables de s'y maintenir, juſqu'à l'arrivée de ſon armée entiere. S'il a connoiſſance que l'ennemi ait quelque défilé difficile à paſſer pour y arriver, il ne néglige point d'y envoyer quelques troupes pour les retarder, en occupant ce paſſage, & donner le tems à ſes gens de s'aſſurer dans le poſte qu'il veut occuper.

Comment on doit ſe comporter pour retirer une armée inveſtie par celle de l'ennemi.

IL arrive ſouvent qu'une armée s'étant trop avancée dans un païs, ſe trouve inveſtie par une armée qui lui eſt de beaucoup ſupérieure, & qui lui coupe abſolument les vivres : inconvénient qu'un Général doit éviter ſur toutes choſes ; quand bien même il occuperoit un poſte où les ennemis n'oſeroient pas l'attaquer. Si le Général ne trouve aucun moyen de vivre qu'en hazardant un combat, il le doit tenter, mais fort bruſquement, & avec beaucoup de vigueur ; après avoir

fait connoître à ſes troupes qu'il faut vaincre ou mourir, n'y ayant plus d'autre reſſource, ni d'autre parti à prendre. Une réſolution bruſque & forcée réüſſit ſouvent ; & il peut arriver que cette armée ſortira avec avantage de ſon poſte, ou qu'elle recevra un convoi qui la mettra en état de s'y maintenir. Pour en venir à bout, on doit faire venir ce convoi le plus ſecrétement qu'on pourra, du côté qu'on croira plus facile ; & lorſqu'on ſera averti de ſon arrivée, le Général ira au-devant avec toutes ſes forces, & hazardera des troupes pour le recevoir ; il ne faut rien ménager, ſi le ſalut de l'armée dépend de ce convoi.

Si on juge qu'il ſoit auſſi difficile de le faire arriver que de ſortir de ſon poſte, ou même qu'en le faiſant venir, on prévoye qu'on ſera obligé quelque tems après de prendre ce parti ; & qu'on ne retire aucun avantage de ce retardement, il conviendroit mieux de faire un généreux effort pour ſortir de cet embarras, que d'attendre plus longtems, parce qu'une armée enfermée déperit toujours par la maladie, & par le peu de moyens que l'on a dans une pareille ſituation de ſecourir les malades. On prend pour lors la précaution de laiſſer les équipages dans

le lieu qu'on veut quitter, avec quelques troupes pour les garder, en cas qu'on le puiſſe faire avec peu de monde : car s'il étoit néceſſaire d'en laiſſer un grand nombre, on prend le parti de tout emmener de crainte de trop s'affoiblir. Si l'on appréhende d'un autre côté que les équipages n'embarraſſent, & n'empêchent la retraite qu'on pourroit faire ſans cela, on ne balance point d'en faire brûler une partie, conſervant le meilleur, & ce qui eſt le moins embarraſſant.

Après qu'on a pris toutes les meſures néceſſaires, & qu'un Général a fait toutes les diſpoſitions convenables pour faire ſa retraite, il la commence à l'entrée de la nuit, après avoir bien remarqué l'endroit le plus facile, & avoir envoyé donner quelques allarmes en pluſieurs autres, afin de laiſſer l'ennemi incertain du lieu par où il veut ſe retirer. En cas que l'on mene les bagages, il faut que les troupes les couvrent; c'eſt-à-dire, que ſi l'ennemi eſt devant, les bagages doivent marcher après les troupes; & au contraire, il faut les faire marcher devant avec des troupes pour les eſcorter, ſi les ennemis ſont derriere; les mettre ſur la gauche de l'armée, ſi les ennemis ſont à la

droite ; & s'ils sont à la gauche, les placer sur sa droite.

Si les ennemis sont devant, il faut mettre ses meilleures troupes à son avant-garde ; car souvent le succès d'une pareille entreprise dépend du premier coup de main. On en doit user de même, s'ils sont sur les flancs ; ou pour l'arriére-garde, si on prévoit que c'est l'endroit où ils feront leurs plus grands efforts. Il peut se faire, à cause de la nuit, que les ennemis ne fassent que de foibles attaques pour retarder la marche de l'armée qui veut se retirer, afin d'attendre l'arrivée du jour, ou la jonction de toutes leurs forces qui peuvent être dispersées. En ce cas un Général ne doit point s'arrêter, mais se défendre seulement en se retirant, sans qu'il s'attache trop à faire soutenir les troupes qui sont attaquées, quand même il en coûteroit la perte de quelques-unes. Il y a des occasions où l'on est obligé d'en sacrifier une partie pour sauver le reste. Comme c'est une résolution fâcheuse, on ne la prend qu'à la derniere extrêmité. Il peut encore arriver, comme dans l'exemple que je vais citer, que l'ennemi a partagé ses forces de maniere, que pendant qu'il fait face avec une partie, l'autre soit

en

en marche pour s'emparer de quelque poſte, ou d'une place. On a lû dans l'hiſtoire militaire du regne de Loüis XIV. que dans la Campagne de 1703. le Prince de Bade commandant l'armée de l'Empire, & ſe trouvant en préſence de l'armée de France commandée par l'Electeur de Baviere, & le Maréchal de Villars auprès de Lavingen, ce Prince ayant laiſſé une partie de ſon armée ſous les ordres du Comte de Stirum, paſſa le Danube avec le reſte à quelques lieuës de-là, & marcha droit à Auſbourg, dont il s'empara par intelligence avec les habitans. Par cette entrepriſe l'armée de France ſe trouva bien embarraſſée, parce qu'elle tiroit de cette ville ſa ſubſiſtance, & qu'elle n'en avoit plus que pour quelques jours. Cette ſituation auroit fort intrigué l'Electeur de Baviere: mais ayant appris que le Comte de Stirum marchoit pour paſſer le Danube, afin d'aller joindre le Prince de Bade, il s'avança droit à lui, le combattit & le défit; ce qui obligea dans la ſuite le Prince de Bade d'abandonner le voiſinage d'Auſbourg, & donna le moyen au Duc de Baviere de reprendre cette ville, & de faire ſubſiſter au large ſes troupes, & celles de France,

Des Retraites.

DE toutes les actions qui peuvent arriver dans le cours d'une Campagne, il n'y en a point où l'intelligence, la fermeté & le courage d'un Général paroiſſent davantage que dans une retraite. L'Hiſtoire nous fournit des exemples de pluſieurs grands Capitaines qui ſe ſont fait plus d'honneur par une belle retraite, que par pluſieurs victoires. Il en eſt, qu'une retraite bien exécutée a immortaliſez. On peut avancer, cependant, qu'il paroît aux yeux du commun des hommes ſi peu de difference entre la retraite & la fuite, que ſi l'aſſurance & le bon ordre qu'y apporte un Général, ne la font diſtinguer, les troupes mêmes prennent ſouvent l'une pour l'autre. Il faut encore convenir, que quelque gloire & quelque avantage qu'on puiſſe tirer d'une retraite faite à propos, & ſagement conduite, il eſt des Guerriers qui dédaignent d'y avoir recours: & c'eſt dans ce ſentiment, qu'un de nos plus grands Rois diſoit, *qu'il ne ſe connoiſſoit point en retraites.*

Les retraites peuvent être forcées ou volontaires; elles ſe peuvent faire avec

une petite armée devant une grande, avec une grande armée devant une moindre, ou par une armée égale à celle qui la pourſuit. Les retraites ſont volontaires, lorſqu'un Général campé près d'une armée ennemie, veut changer de camp pour ſa commodité, ou bien lorſqu'il veut marcher pour aller former un ſiége, ou pour exécuter quelqu'autre deſſein. Dans ces occaſions on ne trouve pas d'ordinaire de grands obſtacles, parce que n'étant point forcé, on ne les tente que lorſqu'on n'y voit pas de difficultez conſidérables. Les retraites forcées ſe font, lorſqu'une armée ſe voyant les vivres coupez, ou manquant abſolument de fourrages, ſe trouve obligée de hazarder cette reſſource, pour ne pas périr dans ſon poſte. Elle peut être encore forcée, lorſqu'un Prince envoye un ordre abſolu à un Général de revenir dans ſon païs, pour quelque déſordre qui y ſera arrivé, ſoit par une guerre civile, ou par l'entrée de quelque ennemi puiſſant.

Si l'armée qui doit ſe retirer, eſt plus forte que celle qui la ſuit, tout le ſoin du Général qui la commande, ſera d'avoir la précaution de faire travailler quelques jours auparavant à tous les paſſages & les défilez, afin que les troupes qui feront

l'arriére garde ne ſoient pas ſi ſéparées des autres ; & qu'en cas qu'elle fût attaquée ; elle pût en être facilement ſecouruë.

S'il eſt obligé de ſe retirer par un bois, il envoye poſter de l'Infanterie à droite & à gauche. On a déja marqué ailleurs que l'artillerie & les bagages doivent marcher à la tête, ayant ſeulement quelques Régimens de Dragons devant, pour ſe précautionner contre les embuſcades. Si l'on craint que les ennemis ne détachent quelques corps conſidérables de leur armée, ou de leurs places, pour aller couper la tête de la marche, pour s'emparer de quelques paſſages difficiles, ou pour enlever l'artillerie ou les équipages, on détache de l'armée le nombre de troupes qu'on croit néceſſaires pour éviter ces inconvéniens, pour chaſſer les ennemis des poſtes qui pourroient arrêter la marche, pour les occuper, s'ils n'y ſont pas encore, & pour couvrir l'artillerie & les bagages.

Dans l'endroit où j'ai déja parlé de la retraite d'une armée, j'ai marqué qu'on laiſſe à l'arriére-garde une brigade ou deux d'artillerie, qu'on poſte au premier défilé à la droite & à la gauche, ſur quelques éminences, s'il s'en trouve ; l'on fait

enſuite paſſer le défilé à ces brigades, lorſque toutes les troupes l'auront paſſé, afin d'aller faire la même manœuvre à tous les autres défilez qu'on trouvera, ſi les ennemis ſuivent l'armée. Un Général met quelquefois à ſon arriére-garde toute ſon artillerie de Campagne; ce qu'il fait lorſqu'il croit que l'ennemi a deſſein de charger ſon armée, quand elle ſera à moitié paſſée.

Quelquefois un Général ſe retire dans le deſſein d'engager une affaire générale, & d'obliger l'ennemi de ſortir d'un poſte avantageux pour le ſuivre, comme fit M. le Prince à Lens. S'il prend ce parti, il retourne ſur lui lorſqu'il a paſſé quelque défilé difficile : ou bien il ſe met en bataille derriere quelque montagne ou quelque bois, pendant que les équipages & le reſte des troupes ſuivent leur marche, afin de mieux cacher l'embuſcade à l'ennemi, & lorſque celui-ci s'eſt avancé, il le charge en flanc. Cette manœuvre bien exécutée, met infailliblement un grand déſordre parmi des troupes, qui d'ordinaire prennent l'épouvante lorſqu'elles ſont chargées par les flancs.

Si l'armée qui ſe retire eſt plus foible que celle qui la ſuit, ce qui arrive le plus ſouvent; après qu'on a pris toutes les

précautions néceſſaires pour faire ſa retraite en bon ordre, & de la maniere que j'ai marquée, on fait marcher les troupes en diligence, & cependant ſans confuſion, quand même on riſqueroit quelques ſoldats qui ne pourroient pas ſuivre. C'eſt le cas où l'on doit ſacrifier une partie de ſes troupes pour ſauver l'autre, s'il n'y a pas d'apparence de ſauver le tout; ce qu'on ne doit cependant faire que dans la derniere extrêmité. On ne doit point non plus abandonner ſon canon, parce qu'il ſert de trophée à l'ennemi. Pour les bagages, il ne faut pas balancer dans cette extrêmité à brûler ce qui peut embarraſſer. Si l'on ſe voit preſſé, de maniere qu'il n'y ait pas moyen d'éviter un combat, on prend un tems qui ſoit avantageux, tâchant autant qu'on pourra, de mettre l'armée en bataille derriere une montagne ou un bois, comme je viens de le dire, afin de charger les ennemis en flanc. Ou bien, lorſqu'ils ſuivent de près, on fait une contre-marche quand ils auront paſſé le défilé, afin de tomber ſur une partie de leur armée, avant qu'elle ait le tems d'être jointe par le reſte.

Dans ces occaſions forcées, il ne faut point compter le nombre des ennemis; & quoique l'on n'aye que la moitié &

même le tiers des troupes de leur armée, on peut prendre ſon tems ſi à propos, & avec une telle réſolution qu'ils ſoient défaits.

Si l'on étoit ſi foible qu'on ne pût rien eſperer par un combat, ni par une prompte marche, ou qu'on vît qu'une partie de l'armée ennemie eût gagné le devant, il faudroit ſe réſoudre à ſauver ce qu'on pourroit; & pour cet effet, il ſeroit néceſſaire de ſéparer ſon armée en pluſieurs corps qui iroient chercher des paſſages par diverſes routes. De cette maniere les ennemis ne pouvant ſe ſéparer ſitôt pour les ſuivre, pluſieurs de ces troupes ſe ſauveroient immanquablement. Mais ſi l'armée qui veut ſe retirer, n'eſt inférieure à celle des ennemis qu'environ d'un tiers, & que le Général n'ayant pas de meilleures troupes, ou ayant ordre d'éviter un combat général, ne veuille pas s'y engager; il laiſſera, ainſi que je l'ai dit, ce qu'il y a de plus peſant, & de moins néceſſaire dans ſes équipages; & mettra, s'il ſe peut, ſon gros canon en ſûreté, ne ſe chargeant que des piéces qui ne pourront pas incommoder ſa marche. Il partira ſitôt que la nuit ſera arrivée, le plus ſecrétement qu'il pourra, afin de gagner du tems ſur les ennemis, & marchera nuit & jour,

ne faiſant des altes qu'autant qu'il croira en devoir faire, pour ne pas mettre entiérement les hommes & les chevaux hors d'état de ſervir. Mais lorſque l'ennemi l'aura joint, il marchera plus lentement, & dans le meilleur ordre que le terrain le permettra. Il enverra toujours devant lui pour accommoder les chemins, des gens entendus qui ayent de l'autorité, afin que ce travail ſe faſſe avec toute la diligence poſſible, n'y ayant rien de plus néceſſaire pour une retraite.

Si quelque parti des ennemis s'éloigne trop du gros de leur armée, il le fera charger bruſquement. On tâchera de le couper par quelques embuſcades, ou par quelques eſcadrons qu'on envoye pour l'arrêter en chemin, pendant qu'on les fait attaquer par d'autres dans tous les paſſages un peu ſerrez. On ne manque point de faire eſcarmoucher contre les ennemis de l'Infanterie, qu'on poſte pour retarder leur marche, & l'on ſe tient dans les plaines le plus ſerré qu'on peut. Selon qu'on ſera plus ou moins fort que les ennemis en Cavalerie ou en Infanterie, on ſe retire par les plaines ou par des païs coupez, ſi l'on en peut avoir le choix.

On fera, s'il ſe peut, des altes, ſoit de jour ou de nuit ſur le bord de quelque

defilé après qu'on l'aura paſſé, afin que les ennemis ne puiſſent pas vous combattre pendant ce tems-là.

Si on eſt obligé de traverſer un grand bois, on fera des abatis le plus que l'on pourra derriere ſoi pour embarraſſer le chemin, parce qu'il faut plus de tems pour les ôter que pour les abattre.

L'ordre de bataille pour les retraites ne ſe peut preſcrire, à cauſe des differentes circonſtances qui obligent de les changer preſque à tout inſtant. On ſe régle ſur la force ou ſur la foibleſſe des ennemis en Cavalerie ou en Infanterie, ſur leur proximité ou leur éloignement, ſur le terrain où l'on ſe trouve, & ſur celui où l'on doit marcher. La maxime la plus générale en ces rencontres, eſt de ne point ſe retirer en bataille, mais de marcher ſur le plus de colonnes qu'on pourra, excepté l'arriére-garde qu'il faut faire retirer en bataille, & qui doit être compoſée des meilleures troupes. A l'égard de la quantité, cela dépend du nombre des ennemis qu'on a à craindre: mais afin de preſcrire quelque choſe ſur ce ſujet, j'ai vû que l'arriére-garde d'environ quarante mille hommes étoit compoſée de quinze ou ſeize eſcadrons, ſoit de la Maiſon du Roi, lorſqu'elle eſt dans une armée, ou des plus

anciens corps de Cavalerie ; de mille ou douze cens Grenadiers, & d'une brigade d'Artillerie de dix piéces de canon, qu'on fait marcher immédiatement après que toute l'armée a défilé, & qu'on poſte à droite & à gauche du premier défilé qu'on trouve, ou ſur le bord d'une riviere ou d'un ruiſſeau, auprès du pont ou du gué, par où les troupes ont paſſé. Les Grenadiers marchent enſuite, ne faiſant qu'une ſeule troupe commandée par un Colonel ou un Brigadier. Ils ſont ſuivis des eſcadrons, qui marchent ſur une même ligne dans les lieux ouverts ; excepté deux eſcadrons qui demeurent toujours derriere, pour découvrir les mouvemens des ennemis & les amuſer.

Dans les païs couverts, on entremêle les Grenadiers avec la Cavalerie ; les Grenadiers faiſant l'arriére-garde de tout avec quelques petites piéces de canon. Le tout eſt commandé par le Lieutenant Général de jour ; & le Général ne manque de s'y trouver lui-même lorſque l'ennemi eſt proche.

Comme on ne ſçauroit rien preſcrire de plus certain, je me contenterai d'ajouter que l'obſervation du ſecret pour le jour & l'heure qu'on doit faire une retraite, le grand ſoin de bien faire accommoder

les chemins & élargir les paſſages, la diligence dans la marche, le bon ordre, les embuſcades, & la ruſe dans les combats qu'on eſt obligé de ſoutenir, ſont les principaux moyens qu'on doit employer, & dont on peut ſe promettre tout l'avantage dans une action qui eſt une des plus importantes de la guerre; & qui, quoiqu'on en diſe, peut acquérir une grande réputation à un Général d'Armée.

Récapitulation des maximes générales pour les Batailles.

QUoique je me ſois beaucoup étendu ſur ce qui concerne les batailles, ce que je n'ai pû éviter à cauſe des differentes occaſions, qui dans le cours d'une Campagne, font naître une action générale, qu'elle puiſſe arriver dans des poſtes bien differens les uns des autres, & que j'aye tâché de les détailler; cependant cette matiere eſt ſi vaſte, que je ne doute point qu'il ne m'ait échappé un nombre infini de circonſtances auſſi utiles, peut être que celles que j'ai rapportées. Les gens du métier le connoîtront aiſément, & trouveront encore qu'on pou-

voit traiter plus amplement un ſujet ſi inépuiſable. Je laiſſe ce ſoin à d'autres, qui certainement pourront mieux s'en acquitter. Je me contenterai d'ajouter quelques maximes générales, & quelques réflexions qui pourront ſuppléer à ce qui manque ici.

Un Général cherche les batailles lorſqu'il a lieu d'eſperer la victoire ; quand il veut ſecourir une place aſſiégée ; quand il craint de voir ruiner ſon armée ſans combattre ; pour prévenir un renfort qui vient à l'ennemi, pour profiter de quelque avantage, ou de la déſunion des ennemis, ou de quelque faute qu'ils ont faite ; & enfin, lorſqu'il a un ordre du Prince d'en ſaiſir, ou d'en faire naître l'occaſion.

Les moyens d'y engager l'ennemi, ſont de lui aſſiéger une place d'importance, de faire le dégât dans ſon païs, le charger lorſqu'il s'y attend le moins dans un paſſage étroit. Quand il eſt déſuni dans ſa marche, ou négligent dans ſes quartiers, l'enfermer entre deux armées, l'attirer en feignant de ſe retirer ou de marcher ailleurs, & par une prompte contremarche le charger & le réduire à combattre. Mais on doit joindre dans une ſi grande affaire beaucoup de prudence à la

valeur ; & il ne faut pas ſacrifier inconſidérément l'armée qu'on vous a confiée, ſans utilité & ſans beſoin.

Les raiſons d'éviter le combat, ſont, lorſque la perte peut cauſer à l'Etat plus de dommage, que le gain n'apporteroit d'avantage ; lorſqu'on eſt inférieur à ſon ennemi ; quand on attend des ſecours ; quand l'ennemi eſt poſté avantageuſement, & lorſqu'on voit qu'il ſe détruit lui-même par la faute ou la diviſion des Chefs, ou la déſunion des Alliez, ou enfin lorſqu'il manque de vivres ou de fourrages.

On doit conſidérer dans les batailles ce qui précede l'action, ce qui l'accompagne, & ce qui la ſuit. Pour ce qui la précede il faut réünir toutes ſes forces, examiner les avantages du terrain, du vent, du ſoleil, choſes qui ne ſont pas à négliger ; choiſir un champ de bataille proportionné au nombre de ſes troupes, prévenir l'ennemi principalement quand on conduit des François ; animer les ſoldats par des diſcours obligeans, & par une contenance ferme, tranquille & aſſurée, leur inſpirant de la hardieſſe, leur faiſant entrevoir une victoire aſſurée ; leur remettant devant les yeux leur devoir, la néceſſité, la gloire, le butin, les récom-

penſes, & le terme de leurs fatigues; les faiſant reſſouvenir des belles actions qu'ils ont faites dans d'autres occaſions.

On forme l'armée en plaçant les troupes à ſon avantage, & en lieu qu'elles ne ſoient pas inutiles; en ſe mettant en état de combattre de tous côtez. On les diſpoſe de maniere qu'elles puiſſent le faire pluſieurs fois, parce que celui qui conſerve le plus de troupes juſqu'à la fin de la bataille gagne la victoire; car elle ſe range, diſoit un de nos Guerriers, du côté des gros bataillons. On a grand ſoin de bien appuyer ſes aîles, afin de n'être pas pris en flanc. on a ſoin que les troupes ſe puiſſent ſecourir ſans confuſion, que celles qui ſont rompuës ne ſe renverſent point ſur les autres, que les intervalles ſoient proportionnez aux eſcadrons & aux bataillons, que la diſtance de la ſeconde à la premiere ligne ſoit d'environ trois cens pas, & le corps de réſerve plus éloigné de la ſeconde ligne. On doit faire un ordre de bataille, dont tous les Officiers Généraux ayent des copies, auſſi-bien que tous les Officiers du détail. Il faut que chaque ſoldat ait des munitions pour tirer un grand nombre de coups, outre les dix cartouches qu'on leur diſtribuë en ſe mettant en Campagne, & qu'il

y ait des chariots chargez de munitions derriere l'Infanterie ſur la droite, ſur la gauche & au centre, afin que les ſoldats ne puiſſent manquer de poudre ni de plomb. Il eſt encore néceſſaire d'envoyer les équipages dans un lieu de ſûreté, & de commander un corps ſuffiſant de troupes pour les garder. Un habile Général prend auſſi des meſures pour retirer l'armée en cas de malheur: mais il a grand ſoin de ne le point faire entrevoir aux troupes; & enfin il donne le mot.

Dans l'action il faut prévenir l'ennemi, & le charger, s'il ſe peut, avant qu'il ſoit en bataille; que les troupes marchent lentement & fiérement; que chaque bataillon & chaque eſcadron ſe regle ſur ſa droite & ſur ſa gauche, l'Infanterie la bayonnette au bout du fuſil, & la Cavalerie le ſabre à la main; eſſuyer le premier feu de l'ennemi, & le charger vivement l'épée à la main; tâcher de faire d'abord quelques priſonniers qu'on interroge ſéparément, pour apprendre au vrai l'état des ennemis, & les circonſtances qui peuvent être utiles; occuper les lieux les plus avantageux, comme les hauteurs, les paſſages & les chauſſées; faire un grand feu d'artillerie dès-lors qu'on eſt à portée, & toujours ſur les troupes; commencer la

bataille par le côté où ſont les meilleures troupes, & par où on ſe ſent le plus fort; amuſer l'ennemi dans la partie la plus foible, ou en n'engageant pas le combat ſitôt de ce côté-là, ou en s'aidant des avantages du terrain; combattre avec ordre & réſolution; attaquer le premier l'ennemi, ſi le terrain eſt égal: mais ſi l'on eſt bien poſté, & que l'artillerie faſſe un grand effet, l'attendre de pied ferme; maintenir exactement les diſtances ordonnées; qu'elles ne ſoient pas ſi ſerrées, qu'elles empêchent la liberté de faire les mouvemens néceſſaires, ni ſi grandes, qu'elles donnent une entrée facile à l'ennemi, ou qu'elles éloignent trop les ſecours; ſoutenir les troupes qui plient; les ramener à la charge; ne pas outrer celles qui ſont fatiguées & en déſordre, & leur redonner le tems de reſpirer & de reprendre courage, afin de ne les point rebuter; faire enſorte que l'Infanterie faſſe un feu continuel, c'eſt-à-dire, qu'une partie tire, pendant que l'autre recharge; viſer particulierement ſur les Officiers; ſuivre les ennemis en corps; ne ſe point débander, & ne point s'arrêter au butin, qu'on ne ſoit abſolument maître du champ de bataille; commencer le combat de bonne heure, ſi l'on eſt ſupérieur, afin

d'avoir du jour pour pouſſer ſa victoire, & la rendre plus complette; & ſur le ſoir ou la nuit, ſi l'on eſt beaucoup inférieur, afin que ſi on a du déſavantage, la défaite ne ſoit pas ſi conſidérable, la nuit pouvant favoriſer une retraite; faire peu de priſonniers, principalement dans le commencement de l'action. Le Général doit être en lieu d'où il puiſſe voir tout ce qui ſe paſſe, pour envoyer des ſecours bien à-propos. Il donne des ordres pour être averti de tout. Il ſe fait voir aux troupes, les anime, les mene à la charge, & ne doit point trop s'expoſer, que dans la derniere extrêmité. Il doit confier ſon projet aux Officiers Généraux qui ſont ſous ſes ordres, afin que le plus ancien, en cas qu'il fût tué, puiſſe agir ſelon ſes vûës, & ſuivre la même diſpoſition. Quand l'ennemi eſt défait, le pourſuivre avec de la Cavalerie, & ne lui pas donner le tems de ſe rallier; & quand au contraire on a perdu l'eſperance de vaincre, ſe retirer avec le moins de confuſion qu'on peut.

Pour ce qui ſuit la bataille, communément, on l'a gagnée ou on l'a perduë. Voici ce qu'il convient de faire dans l'une & l'autre conjoncture. Dans la victoire rendre graces à Dieu qui en eſt l'au-

teur, publier la victoire & la pourſuivre; pouſſer vivement le reſte de l'armée battuë ſans ſe débander; ne lui pas donner le tems de ſe reconnoître, jetter la terreur dans le païs; prendre des places, s'y fortifier, s'y établir; diviſer ſon armée pour faire en même-tems, s'il ſe peut, pluſieurs entrepriſes; ne point ruiner les Provinces qu'on veut conſerver, ou en propriété, ou pour y prendre des quartiers d'hiver; & enfin traiter avec beaucoup d'humanité les ſoldats priſonniers; avoir grand ſoin des bleſſez, & beaucoup de politeſſe pour les Officiers, afin de les conſoler de leur malheur.

Dans la défaite ne point perdre courage, parce que les armes, comme l'on dit communément, ſont journalieres; retirer les reſtes de l'armée; ramaſſer ce qui s'eſt débandé; armer les habitans du païs; faire de nouvelles levées, & ſe retirer dans des lieux de difficile accès; pourvoir aux paſſages; garnir les frontieres & les places; faire des abatis dans les bois; rompre les ponts & inonder les campagnes, s'il eſt néceſſaire.

Comme un Général n'eſt garant que de ſa diſpoſition, & qu'il arrive aſſez ſouvent que le plus habile eſt battu en ſuivant même les regles de la guerre, s'il eſt dans

la néceſſité de faire retraite, voici la conduite qu'il doit tenir. La marche doit être reglée ſuivant le terrain, & projettée avant l'action; on rallie les troupes dans le lieu le plus près que l'on peut du champ de bataille, afin de pouvoir réſiſter à quelques corps que les ennemis envoyeroient après; on gagne une riviere, un ruiſſeau, ou un défilé, & on fait enſorte d'occuper aſſez de terrain, pour que l'ennemi ne puiſſe l'attaquer, qu'il n'ait toutes ſes forces. Comme il lui faut un tems aſſez conſidérable pour s'y diſpoſer, on en profite pour ſe retirer. On le fait auprès de la place la plus proche & la plus conſidérable, & l'on jette des troupes dans les plus expoſées. On tâche à ſauver tous les bagages : ſi cela ne ſe peut, on emmene le meilleur, & l'on brûle le reſte. On envoye des troupes devant pour raccommoder, ou pour occuper les paſſages & les défilez par où l'on doit marcher. Dès qu'on en eſt ſorti, on les garnit, on les retranche & on les défend. Dans l'extrêmité, on ſacrifie à l'arriére-garde une partie des troupes pour ſauver l'autre. On ſépare l'armée en quatre ou cinq corps, pour qu'elle ſe retire par divers chemins; on charge tête baiſſée les détachemens des ennemis, qui s'avancent

loin de leur gros ; on les coupe ; on leur dreſſe des embuſcades ; on marche promptement en colonnes avec un petit corps qui ſert d'arriére-garde pour oppoſer à l'ennemi, & l'on ne met point ſes troupes en bataille, qu'on n'y ſoit forcé par la néceſſité de combattre. Enfin la ſcience d'un Général, eſt de pouvoir faire combattre une armée en tout lieu ; & en quelque ſituation qu'il ſe trouve, y ſçavoir prendre ſes avantages. Il doit avoir des Lieutenans Généraux & des Maréchaux de Camp bien entendus & bien expérimentez, & un excellent Etat Major. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il ſe ſervît d'Aides de Camp qui euſſent de l'expérience & du ſervice, & qu'on leur donnât des Grades comme dans l'Empire.

Des meſures qu'il faut prendre pour la jonction de deux Armées.

J'Ai dit qu'un Général ſe trouvoit quelquefois dans la néceſſité de combattre, lorſqu'il avoit interêt de joindre une armée ſéparée de la ſienne ; & qu'une armée ennemie ſe trouvoit entre les deux, pour en empêcher la jonction. Pour réüſ-

ſir dans ces importantes occaſions, les Chefs de ces deux armées ſéparées ſe donnent un rendez-vous en un lieu convenable, & à la même heure ſur la droite ou ſur la gauche de l'ennemi, afin de tâcher de ſe joindre, avant qu'il ait nouvelle de leur marche; ou ſi abſolument on ne peut le faire qu'en combattant les ennemis dans le poſte qu'ils occupent; ils prennent les plus juſtes meſures, afin que les deux armées arrivent & les attaquent en même-tems. Pour cela ils s'avertiſſent du jour & de l'heure que chacun arrivera au lieu marqué, & conviennent des ſignaux qu'ils pourront voir ou entendre, auſquels l'un & l'autre doivent répondre pour être plus certains qu'ils ſont en état de commencer l'attaque. Par cette manœuvre bien concertée & bien exécutée, il eſt preſque impoſſible qu'on ne batte une armée qui prend d'ordinaire l'épouvante, lorſqu'elle ſe voit attaquée vivement par devant & par derriere.

Si l'on trouvoit lieu à faire la jonction par un autre côté, & qu'il y eût une riviere ou quelque défilé, que l'une des deux armées dût paſſer pour joindre l'autre, celle qui ne le doit point paſſer, doit marcher la premiere, & faire faire à l'endroit convenu des redoutes ou des re-

trancheimens, les faire garder par de l'Infanterie, & ſe rendre maîtreſſe du paſſage. En cas que les ennemis vouluſſent marcher en cet endroit pour attendre l'armée qui veut ſe ſaiſir du paſſage, & la combattre ; alors, l'autre armée paſſe la riviere ou le défié, pour ſecourir celle qui eſt attaquée. Si l'ennemi marchoit au-devant de l'une des deux, celle contre qui il marche, tâchera d'éviter le combat en attendant l'autre ; ce qu'elle peut faire en prenant quelques poſtes avantageux.

Des autres occaſions de Batailles.

ON ſe trouve encore ſouvent engagé dans une affaire générale, lorſqu'une armée veut reprendre une place, & que celle qui en vient de faire la conquête, n'eſt pas encore décampée. Si l'on veut éviter le combat après la priſe de la place, & empêcher qu'elle ne ſoit aſſiégée, il faut la munir le plus diligemment qu'on peut de vivres & de munitions de guerre, réparer les bréches, & combler les tranchées ; mais en cas que le convoi qu'on y deſtine pour la pourvoir des choſes néceſſaires, ne fût pas entiérement

prêt ; & qu'on eût ſujet de craindre que l'ennemi ne vînt avant qu'il pût arriver ; il ne faudroit pas laiſſer de le faire venir en quelque état qu'il fût, & renvoyer promptement pour faire revenir le reſte après. C'eſt toujours un grand bien d'en avoir une partie, lorſqu'on ne peut avoir le tout.

Si les ennemis viennent ſérieuſement dans le deſſein de reprendre la place, & qu'un Général l'ait miſe à peu près dans l'état qu'il ſouhaite, il y jette encore tous les vivres & les munitions qui ſe trouvent dans ſon armée. Après y avoir mis une garniſon convenable pour ſa défenſe, il ſe retire à portée de ſes places pour tâcher d'y faire paſſer d'autres vivres & des munitions, après en avoir néanmoins gardé ſuffiſamment dans ſon armée, pour être en état de recevoir l'ennemi, s'il prenoit le parti de le ſuivre, juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé en lieu, où il puiſſe faire venir ce qui lui manque.

Si l'ennemi venoit ſe poſter entre votre païs & votre armée, & qu'elle ne fût pas aſſez forte pour l'attaquer, le plus ſûr parti ſeroit de reſter dans ſon camp, ſi on a aſſez de vivres pour y attendre un ſecours conſidérable ; & ſi on n'en eſperoit point, & qu'il y eût des vivres dans

la place, on doit alors ſe retirer le plus ſecrétement qu'on pourra, & laiſſer dans la place le gros canon, & tout ce qui peut embarraſſer dans une retraite, ſi l'on n'a pas eu le tems, ou pris les précautions de le renvoyer auparavant.

Si la place n'eſt pas aſſez pourvûë, & qu'il y ait quelque eſperance de la pouvoir munir, on prend le parti de reſter dans ſon poſte, s'il eſt bon, afin d'empêcher l'ennemi de former le ſiége de la place, & l'on cherche les moyens d'y faire venir des convois le plus ſecrétement qu'on pourra, au-devant deſquels on envoye une partie des troupes, tantôt d'un côté, & tantôt d'un autre. Dans une pareille occurrence, un Général examine bien lequel eſt moins dommageable d'abandonner la place, ou l'armée, & cette conſidération lui fait prendre ſon parti.

De l'ordre qu'il faut tenir pour traverſer un pais ennemi, lorſqu'on veut ſecourir une place ou un Allié.

QUant aux précautions qu'on doit prendre, lorſqu'on eſt obligé de traverſer un païs ennemi, pour ſecourir une place ou un Allié, les Mémoires que j'ai dreſſé pour l'hiſtoire militaire de Loüis XIV. en fourniſſent bien des exemples : on pourra y avoir recours, afin de profiter des meſures qui ont été priſes en pareilles occaſions, & ne point tomber dans les inconvéniens qui ſont arrivez, pour les avoir négligées. J'ajouterai ſeulement, qu'on doit marcher alors avec tout le ſecret & la diligence poſſible, & qu'on ne doit rien mener avec ſoi de peſant ni d'embarraſſant. Cependant on eſt obligé dans ces ſortes de marches, d'avoir quelques piéces de gros canon, parce qu'on peut rencontrer dans le paſſage quelques villes ou châteaux, dont il faut néceſſairement ſe rendre maître, & même y mener une grande quantité de munitions, comme on a été obligé de faire en Baviere. Si

toutesfois on eſt harcelé dans ces marches, & attaqué par les ennemis, cela ne doit point arrêter; mais on continuë ſon chemin, autant qu'il eſt poſſible en ſe battant en retraite.

Si, au contraire, vous voulez empêcher qu'une armée ennemie ne traverſe votre païs, il faut, ſi vous le pouvez, lui couper les paſſages qui ſont en avant: ſi la choſe n'eſt pas praticable, il faut attendre qu'elle ſoit paſſée, & charger l'arriére-garde, ou la moitié de l'armée, lorſque l'autre aura paſſé quelque défilé, afin de l'amuſer juſqu'à ce que les habitans du païs ſoient armez ſelon les ordres qu'ils en auront reçûs du Général, & que toutes vos forces ayent joint votre armée. On doit éviter autant qu'on pourra une affaire générale, à moins que ce ne ſoit avec un très-grand avantage, parce que la hazardant en païs ennemi, on pourroit perdre une bonne partie de ſes troupes, en perdant la bataille.

De ce qu'il faut obſerver pour le paſſage d'une Riviere.

QUoique j'aie déja rapporté quelques-unes des précautions qu'il eſt néceſſaire de prendre en ces occaſions, en parlant des fonctions d'un Général ; cela ne m'empêchera pas d'ajoûter encore ici quelques nouvelles obſervations ſur le même ſujet. Lorſque la riviere n'eſt pas gayable & qu'elle eſt large, on reconnoît exactement les lieux les plus commodes pour conſtruire un pont. On fait enſorte de trouver un côteau qui commande la plaine qui eſt de l'autre côté près du bord de la riviere, à l'endroit qu'on choiſit pour faire le pont, & où l'on puiſſe placer pluſieurs piéces de canon, qui empêchent les ennemis de s'y tenir en bataille. On choiſit autant que l'on peut l'endroit où la riviere fait un angle ſaillant de ſon côté, afin que poſtant des batteries à droite & à gauche, elles puiſſent croiſer ſur le lieu où l'ennemi peut ſe poſter, pour s'oppoſer à la conſtruction du pont; mais ce qui eſt de plus eſſentiel, eſt de s'aſſurer qu'il y a au débouché une place aſſez ſpa-

rieuſe pour mettre les troupes en bataille, lorſqu'elles ſeront paſſées.

Le lieu étant déterminé, on fait paroître des troupes éloignées de cet endroit ſur la droite & ſur la gauche, afin de donner de la jalouſie aux ennemis, de les obliger de partager leurs troupes en pluſieurs corps, & les jetter dans l'incertitude du lieu où l'on a deſſein de paſſer. L'on fait pendant la nuit quelques épaulemens pour placer du canon à couvert, ſi on craint que les ennemis oppoſent de l'artillerie de leur côté; & on fait en même-tems un retranchement ſur le bord de la riviere de cent toiſes d'étenduë ou environ, dans lequel on poſte des Grenadiers. On jette auſſi-tôt par le milieu autant de bâteaux qu'on peut dans l'eau, dans leſquels on met des Grenadiers avec des travailleurs & des outils. Lorſque ces travailleurs ſont arrivez ſur l'autre bord, ils conſtruiſent promptement une demie-lune qu'on paliſſade, ſi l'on peut; & pour cet effet on fait paſſer quelques Ingénieurs & des paliſſades. La demi-lune étant achevée, on y fait paſſer encore d'autres Grenadiers qui ſe retranchent à droite & à gauche avec les autres, & y font encore deux demi-lunes, ſi on les croit néceſſaires. Si les ennemis n'inquiétoient point le tra-

vail ; & qu'on craignît ſeulement qu'ils ne vinſſent pour s'oppoſer au paſſage avec des forces conſidérables, on feroit paſſer aſſez de travailleurs & d'outils, afin que tandis qu'on travailleroit à la demi-lune, ils commençaſſent à conſtruire un ouvrage à corne, dont les branches ſeroient défenduës par les batteries établies ſur le bord de la riviere, & par le feu des Grenadiers qui ſeroient dans le retranchement. Si la riviere étoit ſi large, que le feu des Grenadiers ne portât pas de l'autre côté, ce qui n'eſt pas ordinaire, les branches de l'ouvrage à corne tireroient leurs défenſes des demi-lunes ou des retranchemens qu'on auroit faits à droite & à gauche ; mais le mieux dans ce cas-là, eſt de ne point tenter le paſſage d'une pareille riviere, que vis-à-vis d'une Iſle dont on s'empare, comme je l'ai marqué ailleurs.

Pendant qu'on eſt occupé à s'aſſurer du bord de la riviere, on ne perd point de tems pour travailler à la conſtruction du pont ; & ſitôt qu'il eſt achevé, on fait paſſer deſſus les troupes en diligence, ſi les ennemis n'étoient point en préſence : car autrement il faudroit achever auparavant l'ouvrage à corne, parce que les troupes courreroient riſque d'être défaites à

meſure qu'elles paſſeroient. L'ouvrage à corne étant fini, on y fait paſſer autant de Grenadiers qu'il en peut contenir, & quelques piéces de campagne : & comme le canon qui ſera poſté de l'autre côté de la riviere, tiendra les ennemis éloignez, on pourra alors faire paſſer la Cavalerie en diligence ; ce qui ne peut cependant ſe faire, que lorſque l'armée ennemie eſt très-foible : car ſi elle étoit nombreuſe, elle ſe viendroit mêler avec vos troupes, & pour lors le feu de votre canon & de votre Infanterie deviendroit inutile. Dans ce cas, il ſeroit à propos de faire un autre pont vis-à-vis d'une des autres demi-lunes, & une ligne qui la joignant, ſeroit pouſſée juſqu'à l'ouvrage à corne, & qui pût contenir une grande partie de l'Infanterie.

Le meilleur & le plus sûr, ſeroit d'aller tenter un autre paſſage un peu plus loin, & hors de la vûë des ennemis, afin qu'ils n'en fuſſent pas ſitôt avertis, & de tenir pendant qu'on y travailleroit l'armée en leur préſence, ne leur faiſant connoître que le plus tard qu'on peut, que l'on a détaché des troupes pour ce ſujet.

A tout ce que je viens de dire, j'ajouterai un nouveau moyen, lequel pourroit réuſſir. On ordonne à tous les Colonels

d'Infanterie, & même de Cavalerie & de Dragons, de faire une perquiſition exacte, & un rôle de tous les bons nâgeurs, tant Officiers, que Sergens, & ſoldats qui ſe peuvent trouver dans leurs Régimens, ſous l'eſpérance d'une gratification à chaque ſoldat : & lorſqu'on aura choiſi un lieu convenable pour pouvoir y conſtruire un pont, on les y aſſemblera. Le Général pour cacher ſon deſſein & faire diverſion, fait étendre ſon armée à droite & à gauche le long de la riviere le plus loin qu'il peut, afin de donner davantage de jalouſie à l'ennemi, & en pluſieurs endroits, pendant qu'on diſpoſe à celui qu'on a choiſi pour le paſſage, beaucoup d'Artillerie & d'Infanterie, qu'on poſte pendant la nuit le long du rivage. Cependant les nâgeurs paſſent par pluſieurs petits détachemens, qu'on fait ſuivre par de plus gros, des Officiers & des Sergens à leur tête ; chaque ſoldat n'ayant pour toute choſe que ſon chapeau ſur la tête, auquel on attache avec des cordons une épée & un piſtolet. On choiſit deux des meilleurs nâgeurs, à chacun deſquels on attache un havreſac au cou, dans lequel on met un rouleau de fiſſelle, dont on laiſſe le bout ſur la rive pour attacher à une corde, & la corde à des pontons ou

batteaux, dans lesquels on met les habits & les armes des nâgeurs, qui doivent être mis par paquets & par ordre, pour éviter la confusion en les reprenant. On met aussi dans ces batteaux beaucoup d'outils propres à remuer la terre, pour que les nâgeurs puissent se retrancher promptement sur la rive opposée. S'ils trouvoient quelques troupes ennemies pour s'y opposer, comme ils seroient en grand nombre (car il se trouve beaucoup de bons nageurs dans une grosse armée) ils doivent marcher brusquement dessus avec l'épée & & le pistolet, tandis que des gens prépossez pour cela, tireroient avec des cordes les batteaux où sont leurs habits & les outils, & le plus d'Infanterie qu'on pourroit, laquelle travailleroit avec diligence à se retrancher, en même-tems qu'on construiroit le pont; & lorsqu'il est fait, le Général prend les mesures convenables pour le passage des troupes.

Des meſures que l'on prend pour empêcher le paſſage d'une riviere à une Armée ennemie.

ON viſite avec beaucoup d'exactitude tous les lieux qui ſont le long de la riviere, qui peuvent être avantageux à l'ennemi. On y oppoſe des Forts ou des Redoutes, qu'on fait garder ſoigneuſement par les Païſans des lieux. Si un Général ne trouve pas à propos de diviſer ſon armée, afin de pouvoir être averti, lorſque les ennemis arriveront en quelque endroit, pour lors il marche en bataille à portée d'eux, & tâche de les bien obſerver, & de découvrir par des eſpions, ou par quelques autres moyens, s'ils ne font point des détachemens pour aller ſurprendre quelque autre paſſage. S'il juge que ces paſſages ſoient difficiles, & qu'une partie de ſon armée les puiſſe défendre aiſément, il la diviſe pour le plus sûr, en autant de détachemens qu'il le trouve à propos, pour veiller aux autres lieux où les ennemis pourroient tenter de paſſer. Il peut arriver que l'armée ennemie ſoit ſi ſupérieure à celle qui veut défendre le

paſſage, qu'elle voudra faire des efforts pour paſſer, malgré les précautions qu'on aura priſes pour s'y oppoſer; pour lors on eſt fort attentif à leurs mouvemens; & on n'épargne rien pour être bien inſtruit de quel côté ils le veulent faire préciſément. S'ils viennent ſe mettre en bataille ſur le bord de la riviere avec leur artillerie de campagne, qu'ils mettent leur gros canon ſur quelque éminence, & qu'à la faveur d'un grand feu d'Artillerie & d'Infanterie, ils veulent tenir vos troupes éloignées pour conſtruire leur pont, & paſſer enſuite ſans avoir fait de retranchemens; il faut, en cas qu'il ne ſe trouve pas de lieu avantageux pour placer le canon, le mettre à une portée de mouſquet de leur paſſage au-deſſus ou au-deſſous, afin qu'y faiſant un épaulement pour le couvrir de l'artillerie des ennemis, on puiſſe tirer dans l'endroit du paſſage ſans être battu. Si l'on peut trouver quelques hayes ou des arbres, il faut s'en couvrir autant que l'on pourra, parce que des batteries dans une pareille ſituation, ſont très-périlleuſes à élever.

S'il ſe trouve quelque chemin creux, rideau ou haye qui en ſoit proche, on y loge ce que l'on peut d'Infanterie qui s'y retranche. Mais ſi malgré toutes ces pré-

cautions, un Général ne peut empêcher que les ennemis ne paſſent, il ne doit pas balancer à les attaquer, lorſqu'une partie de leurs troupes ſera paſſée, afin que les ſiennes étant aux mains avec eux, puiſſent les empêcher de faire feu de leur canon & de leur Infanterie qui eſt ſur le bord de l'autre côté du rivage, parce qu'ils ne le pourroient faire ſans tirer ſur leurs propres troupes.

Si les ennemis font un retranchement ſur le bord de la riviere, & qu'ils faſſent paſſer de l'Infanterie pour y faire quelques ouvrages de terre, & faire enſuite leur pont, qu'on ne puiſſe poſter ſon artillerie aſſez avantageuſement pour les en empêcher, & ſi le païs & le lieu ſont propres pour la Cavalerie, on en fait marcher de petites troupes un peu plus fortes que celles qui ſeront paſſées pour les attaquer; parce que ſi on y envoyoit de plus gros corps, ils recevroient bien plus de dommage du feu des ennemis qui ſeroient de l'autre côté de la riviere, qu'ils ne tireroient d'avantage de la défaite des troupes qui auroient paſſé.

Si lorſque les troupes qui auront été envoyées pour s'oppoſer au paſſage, trouvent que les ennemis ont déja fait leur

demi-lune, le Général doit ſans perdre de tems la faire attaquer, pour peu qu'il voie d'apparence de la pouvoir forcer; ou ſi on ne le juge pas à propos, ou que les troupes ayent été repouſſées, on tâche, avec l'artillerie & l'Infanterie qu'on aura poſtée avantageuſement, d'empêcher qu'ils ne faſſent d'autres travaux. Mais s'ils ont une demie-lune bien aſſurée, & qu'ils ne veuillent point ſe preſſer, il ſera très-difficile d'empêcher leur paſſage, parce que les travailleurs qu'ils auront mis dehors pour faire d'autres retranchemens, ſe peuvent retirer dans le foſſé de la demi-lune, ſi on les pouſſe; & ceux qui la gardent, feront retirer vos troupes par leur feu, ſecondé de celui qu'ils feront de l'autre côté de la riviere. Auſſi-tôt que vos troupes ſe ſeront retirées, leurs travailleurs retourneront à leur travail; & autant de fois qu'on ira à eux, il vous tuëront beaucoup plus de monde, que vous ne leur en ferez périr. Cependant quoique ces petites attaques coutent, ſi on peut par-là retarder le paſſage des ennemis juſqu'à la nuit, on en peut tirer un grand avantage; parce qu'auſſi-tôt qu'elle ſera venuë, on pourra faire des batteries & des retranchemens le plus près des travaux des ennemis, & l'on y poſtera de l'Infan-

terre, qui par ſon feu empêchera les ennemis d'augmenter leurs travaux; & afin qu'ils ne les continuent pas pendant la la nuit, il faut les attaquer tout autant de fois qu'ils ſortiront pour travailler ; ces attaques ne pouvant être bien périlleuſes, parce que leur feu de de-là l'eau leur eſt inutile, & que celui de la demi-lune ne peut pas beaucoup les favoriſer. Mais ſi enfin après tous ces efforts, un Général perd l'eſpérance d'empêcher les ennemis d'achever leur paſſage, il lui ſera beaucoup plus facile de ſe retirer la nuit que le jour, pour aller ſe poſter dans quelque lieu qu'il aura reconnu, & où il pourra arrêter les ennemis.

Des Convois.

CE ſont les Officiers, ou Généraux, ou Particuliers qui ſont chargez de la conduite des convois. C'eſt une commiſſion difficile, parce que d'ordinaire ils tiennent une grande étenduë de païs; ainſi l'eſcorte étant partagée en une infinité d'endroits differens, on ne peut prendre de trop grandes précautions pour l'aſſurer. La connoiſſance que celui qui en eſt

chargé aura du païs, la proximité ou l'éloignement de l'ennemi & de ſes places, doivent le déterminer ſur les meſures qu'il aura à prendre pour s'en acquitter avec ſuccès. Le Général de l'armée ordonne les troupes convenables pour l'eſcorter par rapport à la force du convoi, aux troupes que les ennemis peuvent mettre en campagne pour tenter de l'enlever, & au païs par lequel il doit paſſer. Ce qu'on peut propoſer en général ſur la conduite que doit tenir celui qui en eſt chargé, c'eſt 1°. de commencer par faire garder par de l'Infanterie les défilez par où il doit déboucher. Le Commandant de la place d'où il part, peut prendre ſur lui, de faire garder par des troupes de ſa garniſon, ceux qui ſe trouvent à ſa portée, & le Général de l'armée ceux qui ſont de ſon côté. 2°. De mettre ſes principales forces à la tête de ſon convoi, lorſqu'il marche vers l'endroit où eſt l'ennemi, ce qui n'arrive pas ordinairement; de faire tout le contraire quand il craint pour la queuë, & lorſqu'il eſt obligé de prêter le flanc à l'ennemi dans ſa marche. 3°. De renforcer les troupes qui marchent de ſon côté, de ne point abandonner le lieu où il y aura le plus à craindre, & de veiller lui-même à ce qui ſe paſſera, afin d'être en

état de donner promptement des ordres.

La conduite que l'on tient ordinairement dans ces occaſions, c'eſt de partager ſes troupes en trois corps. On met le premier à la tête, le ſecond au centre, & le troiſiéme à l'arriére-garde. On en tire des pelotons pour marcher de diſtance en diſtance le long du convoi. On met à l'avant-garde la Cavalerie, & enſuite l'Infanterie. On fait la même choſe à la queuë du convoi, la Cavalerie qui y eſt, devant le fermer.

Les petites troupes de Cavalerie qui marchent le long de la colonne, le font à quelque diſtance les unes des autres en pleine campagne, autant qu'elles le pourront, & ſur les hauteurs qu'elles trouveront, afin de pouvoir découvrir de loin ce qui peut venir de leur côté. On répand le long du convoi les détachemens d'Infanterie pour marcher à quelque diſtance les uns des autres, auprès des chariots & des charettes. Le Commandant ne doit pas négliger d'avoir des partis du côté de l'ennemi, ou des places qui ſont à portée, afin d'être averti de bonne heure s'il venoit à lui, & de pouvoir prendre des meſures pour le recevoir. Cet ordre s'obſerve lorſqu'on marche dans un païs ouvert, & ſe doit changer lorſqu'on a des

bois à traverſer, & qu'on marche dans un païs coupé. On met alors l'Infanterie à l'avant-garde : on en tire des détachemens pour faire des poſtes fixes à droite & à gauche du chemin, le reſte marchant à la tête, ſuivi de la moitié de la Cavalerie ou des Dragons. Ceux-ci ſont mêmes plus utiles dans une pareille occaſion, parce que ſelon le beſoin, ils peuvent ſuppléer à l'Infanterie en mettant pied à terre dans les bois & les défilez, & ſervir comme la Cavalerie dans les plaines. On répand pareillement de l'Infanterie le long des voitures pour les cotoyer dans le bois. Lorſque les troupes qui ſont à la tête, ſortent du bois, elles ſe mettent en bataille, l'Infanterie ſur la droite & ſur la gauche, & tâchent d'y trouver quelque poſte pour s'y mettre : s'il ne s'en rencontre pas, elles ne s'éloignent point du bois, pendant que la Cavalerie va ſe mettre en bataille en avant, & prend les précautions néceſſaires pour pouvoir découvrir tout ce qui entrera dans la plaine. Elle laiſſe aſſez de terrain derriere elle, pour que le convoi puiſſe ſe doubler, à meſure que les voitures ſortent du bois. Lorſque la plus grande partie en ſera ſortie, l'Officier qui eſt à la tête de la Cavalerie, ſe met en marche pour ne point perdre de tems, &

fait l'avant-garde au lieu de l'Infanterie qui ſuit la Cavalerie. Toutes les petites troupes de Cavalerie ſe mettent pareillement en marche dans leur premier ordre. Les poſtes fixes de l'Infanterie ſe joignent à l'arriére-garde, à meſure qu'elle traverſe le bois. Elle ſera compoſée du reſte de l'Infanterie & de la moitié de la Cavalerie, comme en partant.

On ne doit pas négliger de mettre à la tête de tout, des travailleurs avec des outils & quelques troupes pour les ſoutenir. Ils ſont abſolument néceſſaires dans cette occaſion, parce que le convoi trouvant les chemins faciles, rien ne l'arrête, & il fait bien plus de diligence. Il ne faut pas craindre de le faire attendre juſqu'au tems que les chemins ſoient raccommodez, puiſqu'un ſeul paſſage difficile peut arrêter longtems une voiture, ſoit en y reſtant embourbée, ou en ſe rompant.

Celui qui eſt à la tête marche très-lentement, & fait des altes de tems en tems, afin que les voitures puiſſent marcher fort ſerrées. Il les fait doubler toutes les fois qu'il ſortira d'un défilé, & ſi la marche eſt longue, & ne peut ſe faire ſans que les chevaux repaiſſent, on attendra qu'on trouve une plaine aſſez ſpatieuſe pour contenir toutes les voitures, doublées ſur

pluſieurs rangs, & dans un tel ordre, qu'on ne trouve aucun embarras lorſqu'on ſe remettra en marche. Pour lors toutes les troupes ſe doivent raſſembler & ſe mettre en bataille, le plus gros du côté de l'ennemi, & le reſte ſur les côtez, & ſur le derriere, afin que le convoi ſoit couvert de toutes parts. L'on ne doit point ſouffrir qu'aucun chartier dételle ſes chevaux ; on leur permet ſeulement d'aller couper du fourrage, pourvû que ce ne ſoit pas loin, & qu'ils ne courrent point de riſque d'être enlevez. Lorſqu'un convoi ſera obligé de marcher quelques jours pour arriver au lieu où il doit être conduit, on choiſit quelque endroit où l'on puiſſe paſſer la nuit en ſûreté, après avoir pris quelques précautions, comme une petite ville, ou un bourg, ou quelque lieu qui ſoit couvert d'une riviere. On fait parquer le convoi auprès de ces endroits, & l'on y campe les troupes de maniere qu'elles le couvrent de tous côtez. On y ordonne une garde qui ſoit bien exacte & allerte pendant la nuit, & l'on a ſoin de la viſiter de tems en tems. On diſpoſe les chariots & les charettes, de maniere que les chevaux y ſoient enfermez, ce qui ne s'obſerve que lorſqu'on marche près d'une armée ennemie, ou de quel-

ques-unes de leurs places, où il y a une forte garniſon : on le fait, afin d'éviter l'embarras où l'on ſe trouve le matin pour atteler les voitures, & pour les mettre en ordre de marche. On peut ſe faire avec des chariots ou des charettes, un rempart impraticable, lorſqu'on y met de l'Infanterie pour le défendre.

On ſe remet en marche dès la pointe du jour, & l'on obſerve le même ordre que j'ai marqué, ſoit dans le païs ouvert, dans les bois, ou dans les défilez, juſqu'à ce que le convoi ſoit arrivé au camp, ou au lieu pour lequel il eſt deſtiné. Avant qu'il parte du lieu où il a paſſé la nuit, le Commandant fait défiler devant lui les troupes & les voitures, ſelon l'ordre qui ſe ſera fait de la marche, & il tient la main à ce que cet ordre ſoit obſervé ponctuellement.

A l'égard des attaques qu'il peut eſſuyer dans ſa marche, l'eſſentiel eſt d'être averti aſſez-tôt du mouvement des ennemis, pour qu'il puiſſe raſſembler à tems la plus forte partie des troupes, & ſe poſter diligemment à l'endroit où l'on croit les pouvoir contenir & les combattre ; ce qu'il faut faire ſans balancer, ſi c'eſt une néceſſité indiſpenſable pour ſauver le convoi. Si l'on apprend que l'ennemi ait en-

core d'autres troupes en marche, on donne avis au Général de la ſituation où l'on eſt, & du parti qu'on a pris, afin qu'il envoye des troupes pour couper les ennemis dans leur retraite, & proteger le convoi dans ſa marche.

S'il arrivoit que l'ennemi eût ſurpris quelque poſte ou défilé, & qu'il vînt attaquer le convoi à portée d'un village, on le feroit doubler auſſi-tôt à droite & à gauche, toute l'Infanterie s'y jetteroit, & la Cavalerie ſe mettroit en bataille ſous ſon feu. Si, au contraire, on étoit forcé de combattre en plaine, il faudroit doubler tout ce qui arriveroit de voitures pour y former un grand parc quarré, le plus étendu qu'on pourroit, afin d'y placer toute l'Infanterie, & la Cavalerie ſe mettroit à ſa droite & à ſa gauche ſous ſon feu : mais il faut que l'ennemi ſoit très fort, car autrement il ne faudroit rien changer à l'ordre de la marche, & ſuivre toujours ſon chemin : il ſuffiroit que les troupes les plus proches ſecouruſſent celles qui ſont attaquées. On doit dans cette occaſion uſer de prudence, ne pas prendre le change, connoître ſi c'eſt une fauſſe ou une véritable attaque, & bien prendre garde que quelques troupes des ennemis ne tombent dans un endroit qu'on

auroit dégarni de troupes. C'eſt une faute dans laquelle un Officier conſommé ne tombera pas facilement.

Quand la tête des troupes ſera à portée du camp, elles ne doivent point y rentrer que la derniere voiture n'y ſoit arrivée. Elles doivent, au contraire, auſſi-bien que celles qui ont côtoyé le convoi, ſe replier ſur celles de l'arriére-garde pour les fortifier. Mais le Commandant détache un Officier avec une troupe, pour conduire le reſte du convoi dans le camp, au lieu qu'on lui aura marqué, afin que les autres l'y ſuivent, & il n'y rentre point lui-même avec les troupes, que la derniere voiture n'y ſoit arrivée. En ſuivant une pareille diſpoſition, on peut eſperer de n'être point ſurpris, & l'on ne donne point occaſion à l'ennemi d'attaquer un convoi. On doit juger par le peu que j'en ai dit, avec quelle vigilance, quelle prudence & quelle activité un Officier chargé d'une telle commiſſion doit ſe conduire. Le bon ordre qu'il y donne, & le ſuccès, s'il réuſſit, ſont capables de lui acquerir de la réputation, & peuvent donner une grande idée de ſa capacité,

Des Partis.

CE n'eſt pas une choſe aiſée, que de mener un parti d'Infanterie, ou une troupe de Cavalerie à la guerre ; & l'on voit très-peu d'Officiers capables de s'en bien acquitter. On peut même aſſurer, que parmi les Officiers Généraux il ne ſe trouve pas un grand nombre de bons Partiſans : cela vient de ce qu'il y en a peu qui s'appliquent de jeuneſſe à ce ſervice. Il eſt cependant d'une très-grande utilité dans bien des occaſions, & toute ſorte d'Officiers devroient par conſéquent en être inſtruits ; puiſqu'un Officier Général ou particulier peut ſouvent être détaché avec un gros corps, ſoit pour aller reconnoître la ſituation des ennemis, pour veiller aux mouvemens qu'ils peuvent faire, ou pour les harceler ſelon que le Général le trouve à propos.

Un Officier particulier eſt ſouvent auſſi détaché avec de petites troupes de Cavalerie, ou des partis d'Infanterie, ſoit pour les mêmes raiſons, pour enlever des fourrageurs, ou pour faire des priſonniers, inſtruire un Général de ce qu'il veut ſça-

voir, pour être en état de former quelques entrepriſes. Je ne crains même point d'avancer, qu'un jeune homme qui veut devenir habile dans le métier de la guerre, & y faire ſon chemin plus vîte, ne peut prendre un plus ſûr moyen, que celui d'accompagner quelquefois à la guerre un Partiſan expérimenté, & de tâcher à ſon exemple de devenir capable d'y mener une troupe. C'eſt par ce moyen qu'il verra en peu de tems bien des actions; & c'eſt la route qui peut lui procurer l'avantage d'être ſouvent employé, & de rendre de grands ſervices à un Général.

Un Officier qui eſt chargé de mener une troupe à la guerre, doit avoir une parfaite connoiſſance du païs: il doit connoître les paſſages des rivieres, les défilez, les bois, les marais, villages, cenſes & hameaux des lieux par où il doit marcher: il doit connoître même les Prévôts & les Baillifs, & avoir quelques intelligences ſecrétes avec eux. On peut y parvenir en leur faiſant des libéralitez, en ne permettant pas qu'on faſſe de tort à leurs Villes, Bourgs ou Villages, & en conſervant pareillement ce qui leur appartient. Avec de ſemblables précautions, un Partiſan marchera toujours en ſûreté, & ne pourra jamais être ſurpris; car il ſera exac-

rement instruit des moindres troupes qui seront sorties, soit de l'armée des ennemis, ou de leurs places.

Il ne doit jamais sortir du camp que la nuit pour se mettre en campagne, & on ne commande les troupes qui sont destinées pour l'accompagner, que dans le moment qu'elles se doivent mettre en marche ; afin que les ennemis ne soient point instruits de leur sortie, ni de la quantité de troupes qui forment le parti.

Il marche toute la nuit, & prend la précaution en marchant de faire fouiller par de petites troupes avancées, les endroits sur sa route où il pourroit y avoir quelque parti ennemi embusqué. Il charge un Officier entendu, de marcher à la tête avec un détachement, qui pousse devant lui quatre Cavaliers avec un Maréchal des Logis. S'il a de l'Infanterie dans son détachement, il en poste dans les défilez ou aux passages nécessaires, soit des rivieres ou autres, afin d'assurer sa retraite, en cas qu'il ne la puisse faire que par le chemin qu'il a tenu en allant : car s'il y en a d'autres, il ne revient pas par le même chemin ; principalement lorsqu'il n'a point d'Infanterie pour en garder les passages.

Il prend ses mesures pour tâcher d'arriver

tiver à la petite pointe du jour près des ennemis pour les reconnoître, s'il en a l'ordre, & ſe retire bien-tôt après, ne devant s'arrêter que pour faire repaître ſa troupe, ſi elle en a beſoin : il le fait dans un lieu où il puiſſe demeurer en ſûreté, après avoir pris les précautions néceſſaires pour n'être pas ſurpris.

Quoiqu'il ſoit bien inſtruit du païs, il ne néglige pas de prendre des guides ; il leur fait même quelques gratifications, afin d'en être mieux ſervi : il en prend d'autres dans des lieux où il paſſera : il s'en trouvera bien s'il les traite avec douceur, & s'il les paye libéralement. On trouvera peut-être que j'appuie bien ſouvent ſur la libéralité, dont il ſeroit à ſouhaiter qu'un Officier uſât dans de certaines occaſions ; mais ceux qui connoiſſent de quelle utilité elle eſt dans le ſervice, n'auront garde d'y trouver à redire ; puiſqu'il eſt certain que faute de cette qualité, pluſieurs Officiers ont manqué des entrepriſes conſidérables. Auſſi ſeroit-il à ſouhaiter qu'on les mît en état d'exercer une vertu ſi avantageuſe pour eux, & ſi importante pour le ſervice.

On ne permet à aucun ſoldat ni Cavalier de s'écarter, pour aller marauder ; mais, au contraire, on veille très-exacte-

ment pour les contenir, & on compte de tems en tems sa troupe, pour connoître s'il n'y a pas quelqu'un qui ait déserté; car pour lors on doit songer à faire retraite.

Lorsqu'on marche pendant le jour, on ne néglige pas d'examiner dans les chemins les pas des chevaux qui s'y trouveront. Les bons Partisans connoissent à ces marques les troupes de Cavalerie qui ont passé; & par l'impression des fers des chevaux, leur nombre, & de quel côté ils ont marché, même si les pas sont frais ou anciens; & lorsqu'il trouve de pareils indices, il les suit souvent à la piste, s'il connoît que les ennemis sont plus foibles que lui.

Si les Cavaliers ou les soldats ont besoin de rafraîchissemens, il détache quelques Officiers avec des Cavaliers ou des soldats pour en aller chercher dans les villages voisins, afin de les faire apporter & distribuer avec ordre. On évite cependant autant que l'on peut, de s'arrêter ainsi pour ce sujet, & on ne le doit faire que lorsqu'un Partisan est obligé de rester plus longtems dehors qu'on n'avoit prévû; car on commande toujours aux troupes détachées, de porter des vivres pour tout le tems qu'elles doivent rester à la

guerre. On ne s'embuſque jamais deux fois dans le même endroit ; & lorſqu'on eſt embuſqué, on ne doit point ſe découvrir quand un parti paſſera, ou ſera apperçû : mais on ne manque pas de l'attaquer, lorſqu'on connoît qu'il eſt plus foible.

Quand on a exécuté les ordres qu'on a reçûs, on ſonge à la retraite. On la fait en bon ordre, le Commandant ſe tenant toujours à l'arriére-garde qu'il compoſe de ſes meilleures troupes, juſqu'à ce que le parti ait paſſé tous les défilez, dont il retire l'Infanterie, s'il y en avoit mis. Il la fait marcher à la tête ; & étant arrivé au camp, il renvoye ſes troupes à leurs Régimens, & va rendre compte au Général de ce qu'il aura fait, & lui méne les priſonniers qu'il aura pris.

Pour ce qui regarde un parti qui n'eſt compoſé que d'Infanterie, il ne marche que dans un païs couvert, & ne s'expoſe que le moins qu'il peut en plaine. On prend à peu près les mêmes précautions dont je viens de parler. Il eſt moins ſujet à être découvert ; il peut en tout cas ſe retirer avec plus de facilité, ſans courir riſque qu'il lui arrive quelque échec, & peut réuſſir plus facilement à exécuter ce qui lui eſt ordonné ; celui qui

le commande n'étant deſtiné qu'à faire quelques priſes ſur l'ennemi.

Des Camps-volans.

ON ne parvient à devenir Officier Général, & l'on ne ſe met en état de commander un corps de troupes conſidérable, qu'après de longs ſervices & une grande application. Ainſi l'on ne devient un bon Général d'Armée, qu'après avoir commandé en pluſieurs occaſions de gros corps ſéparez; ou du moins c'eſt un chemin qui y conduit plus ſûrement & plus vîte.

Quoiqu'il ſoit certain qu'il y a quelque difference entre le commandement d'un Camp-volant, & celui d'une groſſe armée: cependant on doit convenir qu'il y a un ſi grand rapport de l'un à l'autre, qu'il eſt à préſumer qu'un Officier Général qui a eu ſouvent le commandement d'un corps ſéparé, ſera plus en état de commander une groſſe armée, qu'un autre qui n'aura pas eu cet avantage. C'eſt ce qui fait qu'un Officier Général qui ambitionne d'y parvenir, s'attache particuliérement à briguer de pareils commandemens, & à s'en rendre capable.

Les Camps-volans ſont deſtinez ordinairement à couvrir quelque païs entre deux armées, à faire tête à quelque corps pareil que l'ennemi a formé ou détaché, à faire quelques entrepriſes particulieres, à jetter des troupes dans quelques places menacées, à tirer des contributions, ou à ſe mettre à portée de joindre de plus groſſes armées en cas de beſoin. Cette deſtination doit faire connoître avec quelle vigilance & quelle précaution, un pareil corps de troupes doit être conduit. Les principales choſes qu'un Officier Général chargé de ce commandement doit obſerver, c'eſt de tenir ſon corps dans une fort grande diſcipline ; d'empêcher que qui que ce ſoit ne s'écarte, de faire ſes marches avec beaucoup de précaution, de choiſir des camps bien avantageux, & d'être fort attentif ſur les gardes.

Celui qui commande ces corps, prend ordinairement ſes meſures avec le Général qui l'a détaché, & avec l'Intendant, pour la ſubſiſtance de ſes troupes ; & celui-ci lui donne un Commiſſaire Ordonnateur qui en eſt chargé, à moins qu'il ne reçoive ſes ordres préciſément de la Cour ; pour lors le Miniſtre pourvoit à tout ce qui lui eſt néceſſaire.

Il doit être fort allerte contre les ſur-

priſes ; & pour cet effet, il ordonne aux Baillifs des lieux avancez, & les oblige par menaces ſous peine d'exécution, de l'avertir des troupes qui paſſent dans leur païs. On ne doit pas cependant s'arrêter abſolument à leurs avis, & il ne faut pas négliger d'avoir continuellement des partis en campagne, du côté que l'ennemi peut venir, ni d'en faire partir d'autres lorſque les premiers ſont rentrez. On n'épargne point outre cela les eſpions, dont on ne manque pas, ſi on les paye bien ; & jamais argent ne peut être plus utilement employé. Avec de ſemblables meſures, les troupes dorment en repos, & le Général eſt ſur de ſon fait.

Mais s'il eſt près de l'ennemi, il doit redoubler ſa vigilance ; ne point épargner les bioüacs, ni ſa peine particuliere, & multiplier les partis, veillant lui-même contre les ſurpriſes. S'il a la carte blanche, & qu'il ait affaire à un corps plus foible que le ſien, il ne doit pas balancer de marcher pour l'attaquer, pourvû que ce dernier ne ſoit pas dans un poſte trop avantageux : mais ſi ſes troupes ſont inférieures à celles qu'il a en tête, il ne doit pas reſter longtems dans le même camp, à moins qu'il n'ait des ordres poſitifs de demeurer dans de certains poſtes. C'eſt

une maxime générale pour les corps détachez, car autrement cela donne occasion à l'ennemi de prendre des mesures pour les venir attaquer ; & ayant le tems de prendre ces mesures justes, il réussit d'ordinaire.

Enfin, on doit observer toutes les précautions que j'ai marquées pour les grosses armées ; elles doivent être les mêmes pour les marches, les camps, les combats, ou les retraites.

Des Siéges.

DE toutes les actions de guerre qui peuvent rouler sur un Général d'Armée, il est certain qu'il n'y en a point qui lui donne plus d'éclat que le gain d'une bataille ; mais on doit cependant convenir en même-tems, qu'il n'y a point d'occasion à la guerre où il faille plus de prudence, de vigilance & de constance que dans l'attaque d'une place bien située, bien fortifiée, bien munie, défenduë par une forte garnison, & par un Gouverneur ferme & expérimenté dans la défense des places. Quoiqu'on se soit plus étendu sur cet article que sur les autres, cependant le sujet paroît si vaste, qu'on est

obligé d'avouer, que ſi on entreprenoit de pouſſer cette matiere auſſi loin qu'il ſeroit néceſſaire, il faudroit des volumes entiers pour s'en bien acquitter. Je tâcherai néanmoins de ne rien oublier des choſes qui me paroiſſent les plus conſidérables, & qu'aucun Officier, dans quelque rang qu'il ſoit, ne doit ignorer.

Avant que d'entrer dans un ſi long détail, je croi qu'il ne ſera pas hors de propos, de commencer par expoſer les connoiſſances qu'on doit avoir pour tenter une pareille entrepriſe. La premiere eſt d'être bien inſtruit de la ſituation de la place qu'on veut attaquer, de la force de ſa garniſon, & de ſa qualité. Si le Gouverneur eſt entendu dans la défenſe d'une place; ſi les habitans lui ſont affectionnez, & s'il a toutes les choſes néceſſaires pour une longue réſiſtance.

Les places peuvent être fortes par la nature, par l'art, ou par tous les deux enſemble, & par la facilité d'y faire entrer des ſecours. Elles ſont fortes par la nature, lorſque les abords en ſont difficiles, qu'elles ſont ſituées dans un marais, ou enfermées de rivieres, de lacs, ou de mers qu'on ne peut traverſer à gué. C'eſt encore un plus grand avantage, lorſque les eaux ne ſe glacent point en hyver. El-

les ſont eſtimées auſſi très-fortes, lorſqu'elles ſont ſituées ſur des hauteurs remplies de rochers, dont l'accès eſt très-difficile, & ſur tout lorſqu'elles ſont malaiſées à miner ; qu'il manque de fourrages aux environs, & que les eaux en étant fort éloignées, une armée ne peut reſter longtems devant ces places.

Ces avantages rendent une place preſque imprenable ; mais il y en a d'autres, qui, quoique moins conſidérables, ne laiſſent pas quelquefois de rendre les places très-fortes. De ce nombre, ſont la difficulté qu'une armée peut trouver à faire venir des convois pour ſa ſubſiſtance ; un terrain aux environs de la place ſi pierreux, que difficilement les tranchées s'y puiſſent ouvrir, ou ſi bas, que l'on ne puiſſe le creuſer ſans trouver l'eau, ou bien un ſable mouvant ; pluſieurs grandes rivieres qui ſe viennent joindre près de la place, ce qui fait que les troupes qui en font le ſiége, ſont éloignées les unes des autres, & rend leurs communications difficiles ; ſur tout ſi les rivieres ſont ſujettes à de grandes crues, qui puiſſent emporter les ponts qu'il convient de faire, & que dans leur cours le terrain ſe trouve marécageux. C'eſt encore un grand avantage pour une place aſſiégée, qu'elle ſoit

la largeur & profondeur du fossé, la difficulté d'y descendre par dehors, & les coffres dans les fossez pour les défendre; elle consiste encore dans les ouvrages qu'on nomme Dehors, comme les bastions détachez, les demi-lunes, les ravelins, les ouvrages à corne & à couronne, & sur tout dans de bonnes contre-gardes qui enveloppent les bastions, & les demi-lunes. La défense que les dehors tirent du corps de la place; la hauteur de l'eau qu'on met, ou qu'on peut mettre dans les fossez; la facilité de leur communication avec la place; les chemins couverts, soit des fossez ou du corps de la place, ou des dehors qui soient assez larges pour contenir un nombre suffisant d'hommes pour les bien défendre, & dans lesquels ils ne puissent être vûs des lieux où les ennemis se pourroient loger; & enfin, la facilité de faire des retranchemens derriere les lieux qui peuvent être attaquez, rendent encore une place très-forte.

Il y a des endroits propres à faire d'excellentes places, & que la nature a favorisé de si grands avantages, qu'encore que les places qui y sont assises ne soient pas fortifiées, on peut en peu de tems, & avec peu de dépense les rendre si fortes,

qu'il faut apporter autant de précautions pour les aſſiéger, qu'il en faut pour les places les plus achevées. Celles qui ſont de cette nature, peuvent être des Iſles, des Peninſules, ou des places ſituées ſur des éminences de difficile accès, ou bien dans des marais.

La force des places, outre celle que lui donnent les fortifications, conſiſte encore dans la maniere dont elles ſont fournies de vivres, de munitions de guerre, & d'artillerie; dans la facilité d'y faire des retranchemens, dans la force de la garniſon, la bonté des troupes qui la compoſent, leur union entr'elle & avec les habitans; & enfin dans la capacité du Gouverneur, ou du Commandant.

Voilà à peu près les principales choſes ſur leſquelles un Général d'armée doit faire attention, & qui doivent le guider pour prendre ſes meſures avant que de ſe déterminer à faire le ſiége d'une place de conſéquence. Mais ſitôt qu'il en aura pris le parti ſelon les ordres qu'il en aura reçûs, il commence par ſe munir d'un plan exact de la place, & même d'une carte détaillée des environs; afin d'en connoître parfaitement le fort & le foible. Il conſidére ſi ſon armée eſt en état de faire une telle entrepriſe; ſi ſes forces ſont ſuffiſan-

tes par rapport à celles de la garniſon, & de l'armée que les ennemis peuvent mettre en campagne, pour en tenter le ſecours. Ces conſidérations doivent avoir été faites avec la Cour, afin qu'il ſoit aſſuré qu'on lui envoyera les renforts néceſſaires, au cas que les ennemis tirent des troupes d'un autre côté, pour renforcer celles qu'ils ont déja.

Il doit être aſſuré des endroits d'où il pourra tirer les vivres, les munitions de guerre, & l'argent qui lui ſeront néceſſaires pour tout le tems que le ſiége pourra durer. Il examine ſi pendant le tems qu'il ſera devant la place, les ennemis peuvent en attaquer quelqu'autre qui ſoit d'une plus grande importance par ſa ſituation, ou par l'entrée qu'elle donne dans les Etats de ſon Prince; & en cas que cela pût arriver, il conſidére s'il aura le tems de pouſſer ſon entrepriſe à bout, & de marcher pour faire lever le ſiége que l'ennemi pourroit entreprendre.

Il s'aſſure ſur toutes choſes de pluſieurs perſonnes qui lui ſont abſolument néceſſaires, entr'autres d'un Intendant d'armée habile, qui ſoit chargé de faire fournir les ſubſiſtances & les fonds convenables; d'un Chef des Ingénieurs très-expérimenté pour la direction & la conduite des at-

taques, & d'un Commandant d'Artillerie qui soit consommé dans ce service. Comme c'est sur ces trois personnes que doit rouler son entreprise, il fait son possible pour avoir dans son armée ceux qu'il croira les meilleurs. Il est même nécessaire pour le bien du service, qu'ils agissent tous trois de concert & de bonne intelligence, ayant continuellement besoin les uns des autres.

C'est avec l'Intendant de l'armée qu'il prend des mesures pour ses subsistances, pour l'établissement des hôpitaux, & pour le payement des troupes, & des frais extraordinaires qui sont fort grands pendant un siége de conséquence; il entre pour cet effet dans la connoissance des fonds, pour sçavoir s'ils sont suffisans.

Il confére avec l'Ingénieur en chef sur la force de l'entreprise qu'il veut faire; il examine avec lui la situation de la place, & ses fortifications sur le plan qu'il en aura. Il s'instruit de la capacité des Brigadiers des Ingénieurs qu'il aura sous ses ordres, & même des autres Ingénieurs, afin qu'il puisse compter sur quelqu'un d'eux, si le Chef venoit à manquer.

Il travaille pareillement avec le Général de l'Artillerie; il entre avec lui dans tous les détails qui regardent ce service,

qui ſont d'une grande étenduë ; il regle la quantité de piéces de canon, de mortiers, de poudre, de boulets, de bombes, de grenades, de feux d'artifice, de pontons, & enfin des voitures qu'il faut pour conduire tout ce qui ſera néceſſaire au ſiége. Il prend une parfaite connoiſſance des lieux & des places d'où l'on peut tirer toutes ces choſes, & de celles où l'on peut en laiſſer en dépôt, pour y avoir recours en cas de beſoin : il s'en fait donner des états exacts, afin qu'il puiſſe compter que rien ne lui manquera pour l'artillerie. Il s'inſtruit pareillement des Lieutenans en ſecond & des autres Officiers de ce corps, afin d'être ſûr que le Commandant ſera bien ſecondé, & qu'il pourra trouver un homme pour le remplacer, s'il venoit à le perdre. Quoiqu'il ſoit de l'interêt de celui qui commande l'artillerie, d'avoir dans ſon équipage les meilleurs ſubalternes qu'il pourra, cependant le Général ne néglige point de les connoître, pour ſçavoir s'ils ſont tels. Toutes ces précautions ſont néceſſaires, s'il veut que ſon entrepriſe ſoit pouſſée vivement.

Tous les préparatifs dont je viens de parler, doivent ſe faire longtems avant l'exécution, avec tout le ſecret poſſible,

afin de dérober à l'ennemi la connoissance de ses desseins. On les peut faire pendant l'hiver, ce tems étant ordinairement employé à faire des amas de fourrages & de vivres dans les places frontieres, & les radoubes d'artillerie; on est accoutumé à y voir travailler dans les arcenaux, & dans les magazins, sans que cela puisse donner aucun soupçon.

Un Général ayant un grand interêt que rien ne lui manque, il convient qu'il fasse part de ses desseins aux trois personnes dont je viens de parler, & principalement à l'Intendant & au Commandant de l'Artillerie. Les grands détails dont ils sont chargez, demandent qu'ils ayent bien du tems devant eux pour y faire travailler, sans quoi toutes les choses qui appartiennent à leur ministere, ne pourroient être prêtes pour le tems que le Général le souhaite.

De l'investissement d'une Place.

LOrsque le Général sera bien assuré que tout ce qui est nécessaire pour l'entreprise qu'il médite, est en état, & que son armée est assemblée, il prend les mesures les plus convenables pour faire inves-

ût la place qu'il veut, ou qu'il a ordre d'aſſiéger; ce qu'il fait avec le plus de diligence qu'il peut, afin d'ôter aux ennemis les moyens d'y jetter des ſecours. S'il craint que la marche qu'il pourra faire par le droit chemin pour y arriver, ne faſſe ſoupçonner ſon deſſein à l'ennemi, & ne lui donne le moyen d'augmenter la garniſon, & d'y jetter des vivres & des munitions avant qu'il ſoit devant, il marche avec le gros de ſon armée vers quelque autre place pour lui donner le change, & afin d'en faire, s'il ſe peut, augmenter la garniſon aux dépens de celle qu'il veut véritablement attaquer, qui par-là deviendra plus foible. Cependant il détache un Officier Général qui va avec un gros corps par le plus droit chemin inveſtir la place. Il marche enſuite avec le reſte de ſon armée pour le joindre, lorſqu'il juge que cet Officier Général eſt arrivé devant la place. Ces ruſes de guerre ſont permiſes, & réüſſiſſent quelquesfois. On en trouvera un exemple dans la Campagne de 1703. Lorſque M. le Duc de Bourgogne aſſiégea Briſach, il envoya un gros corps qui fit mine d'inveſtir Fribourg, ce qui obligea le Gouverneur de Briſach d'y envoyer des troupes de ſa garniſon, laquel-

le ſe trouva conſidérablement affoiblie, lorſque le Prince l'inveſtit.

L'Officier Général qui eſt chargé de faire l'inveſtiſſement, détache lorſqu'il eſt environ à une lieuë de la place deux ou trois partis de Cavalerie, dont il regle le nombre ſuivant la force de ſes troupes, la grandeur de la place, & la quantité de Cavalerie qui peut y être, afin que ſes detachemens ſoient plus forts que ceux qui en peuvent ſortir. Il ſuit de près ces partis pour empêcher qui que ce ſoit d'y entrer. Il va ſe poſter d'abord entre la place & le côté par où les ſecours peuvent venir. S'il fait quelques priſonniers, il s'informe le plus exactement qu'il peut, de la force de la garniſon, en quoi les troupes qui la compoſent conſiſtent, du nombre des habitans, ou des païſans des lieux circonvoiſins, des vivres & des munitions qui y ſeront. Il tâche de ſçavoir ſi le Gouverneur s'attend depuis quelque tems à être aſſiégé, les ſecours qu'il éſpere, d'où & par quel endroit ils peuvent venir ; & ſelon ce qu'il apprend, il envoye pluſieurs partis à la guerre, afin d'être ponctuellement inſtruit du mouvement que peuvent faire les ennemis. Il fait part au Général de tout ce qu'il aura

appris, ſoit du dedans de la place, ou du païs des environs; afin que ce dernier prenne d'avance les précautions qu'il croira néceſſaires. Il diviſe enſuite ſes troupes en pluſieurs corps, ſuivant ce qu'il aura appris, & les avis qu'il pourra avoir d'ailleurs de l'état des ennemis. Ces corps occuperont tous les paſſages & les avenuës par où l'on peut tenter de faire paſſer des ſecours. On lui donne ordinairement pour cet effet un gros corps de Cavalerie & de Dragons, & même quelquesfois de l'Infanterie, principalement lorſque la place eſt environnée de bois & de défilez. Ces troupes ne campent point, & on les tient allertes juſqu'à ce que l'armée ſoit arrivée.

Mais s'il apprend que les ennemis marchent à lui avec des troupes à peu près de la force de celles qu'il a ſous ſes ordres, il les tient toutes enſemble, & marche même au-devant d'eux, s'il eſt certain du chemin par où ils viennent. Cependant il faut être bien ſûr de ſon fait, avant que de prendre ce parti, parce que l'ennemi pourroit jetter une partie de ſes troupes dans la place, par un autre endroit que celui qu'il gardera.

L'avantage qu'il y a de combattre un peu loin de la place, un grand parti qui mar-

che dans le dessein de s'y jetter, c'est que quand même on le déferoit, si c'étoit près de la place, il seroit très-difficile d'empêcher que la plus grande partie n'y entrât: au lieu que si on l'attaque lorsqu'il en est éloigné, il est plus aisé d'empêcher que les fuyards ne se sauvent de ce côté-là. S'il croit n'avoir pas besoin de toutes ses forces, il laisse quelques escadrons aux principales avenuës de la place, pour empêcher que pendant l'action quelques troupes n'y entrent, & principalement des Officiers de distinction. S'il est incertain de la marche des ennemis, & qu'il juge que le plus sûr est de se tenir proche de la place, il envoye continuellement des partis dehors, afin d'être instruit de leur marche, & s'approche pendant la nuit le plus près de la place qu'il peut, afin que le circuit que ses troupes occuperont, soit moins grand; il tient jusqu'à la pointe du jour sa Cavalerie à cheval, & l'Infanterie sous les armes, & ne leur donne de repos que pendant le jour, qu'il fait reposer la moitié alternativement. Il fait le plutôt qu'il peut le tour de la place pour reconnoître les avenuës des secours, les fortifications, & quel côté il croira le plus propre pour les attaques; en quels lieux il convient de prendre des

quartiers, & les poſtes avancez qu'il croira néceſſaires de faire occuper, afin d'en dire ſon avis au Général, & lui faire part de tout ce qu'il aura remarqué.

Lorſque le Général a appris que l'inveſtiture eſt faite, il donne ſes ordres pour y faire avancer ſon armée, & prend les devans avec les Officiers de jour, & l'Etat Major, pour camper devant la place, & établir les quartiers. Il regle la diſtribution des troupes qui campent de maniere qu'elles embraſſent tout le circuit de la place, hors la portée du canon. On ne les éloigne pas trop, parce que la circonvallation auroit trop d'étenduë, & ſeroit par conſéquent trop difficile à garder, que cela augmenteroit le travail, & que les troupes auroient plus de chemin à faire pour aller monter la tranchée. Elles ne doivent pas être auſſi trop près de la place, pouvant en être incommodées par le canon, & obligées de décamper, ce qu'il faut éviter, ce mouvement étant toujours déſavantageux, & cauſant bien du retardement. C'eſt ce qui arriva à M. de Calvo à Limbourg, d'où il fut obligé de retirer deux fois des troupes qu'il avoit fait camper trop près de cette place. Souvent les aſſiégez ne tirent d'abord que de petites piéces de canon qui ne portent pas loin,

& chargent moins celles qui ſont de plus longue portée, juſqu'à ce que les troupes ſoient campées : & lorſqu'ils les voyent bien établies, ils leur donnent toute leur charge, & font alors beaucoup de fracas parmi les troupes. Un Général expérimenté ſe garantit aiſément de ces ſupercheries.

Il eſt ſouvent impoſſible qu'on puiſſe déterminer dès le jour qu'une armée arrive devant une place, les quartiers qu'on doit occuper, & la quantité de troupes qu'on y mettra. Le Général accompagné d'une partie des Officiers Généraux, fait le tour de la place, & ſelon leur avis il prend une réſolution convenable. On en a vû même qui dans de pareilles occaſions ont aſſemblé un Conſeil de guerre, dans lequel on regloit les quartiers qu'on devoit prendre ; la quantité de troupes qu'on envoyoit à chacun, & les Officiers Généraux qui les commandoient.

L'attention que l'on a dans le choix des differens quartiers, eſt de conſidérer par quel endroit les ennemis peuvent plus facilement venir au ſecours de la place, & de quel côté on doit faire les attaques ; afin que les quartiers où il y aura plus de troupes en étant plus proches, puiſſent plus facilement les ſecourir en cas de beſoin, & y faire marcher plus commodé-

ment les gardes de la tranchée, y conduire les munitions & les autres choſes néceſſaires, & mettre les Officiers Généraux plus à portée de s'y rendre, lorſqu'il ſera néceſſaire. On conſidére auſſi la commodité du fourrage & de l'eau, pour les ſoldats & pour les chevaux.

Après qu'on a reglé les principaux quartiers, on en met encore entre deux de plus petits, ſuivant l'étenduë du circuit de la place, & la quantité de chemins par où l'on y peut aborder. Si cependant on craint qu'un ſecours un peu conſidérable n'arrive avant que les lignes de circonvallation ſoient faites, on ne diviſe l'armée qu'en trois ou quatre corps, de crainte que de plus petits ne fuſſent enlevez. Mais auſſi-tôt que les lignes ſont faites, on ſuit la premiere diſpoſition, afin que ſi elles étoient attaquées à l'improviſte aux endroits les plus éloignez des principaux quartiers, ils puſſent être promptement ſecourus. Le Général choiſit avec le Commandant de l'Artillerie un lieu propre pour y former le parc, & d'autres pour y mettre les vivres, & établir les hôpitaux qui doivent être le plus près de l'eau qu'on pourra. Il prend ſon quartier & donne les ordres néceſſaires

pour travailler, ſans perdre de tems, aux lignes de circonvallation.

On obſerve que tous les quartiers ſe communiquent aiſément, afin qu'ils puiſſent ſe ſecourir les uns les autres en cas de beſoin; & dans cette vûë on applanit les chemins, on comble les foſſez, on pratique des paſſages dans les marais, s'il s'en rencontre, on fait couper les hayes & les buiſſons; & afin que cela ſoit plutôt fait, on y fait travailler les troupes, chacun de ſon côté. Si la plæce eſt traverſée d'une riviere, comme il arrive aſſez ſouvent, on commence par faire faire des ponts deſſus avec diligence, & ſur les ruiſſeaux qui ſéparent les quartiers; mais il faut que ces ponts ſoient dans la circonvallation.

Chaque Officier Général qui commande dans un quartier, veille bien ſoigneuſement pour ſe mettre de ſon côté à l'abri des ſurprifes de l'ennemi.

On campe les troupes faiſant face aux lignes, les bataillons entremêlez avec les eſcadrons dans les intervalles d'un quartier à un autre, ſans y laiſſer de vuide, s'il y a aſſez d'eſpace pour cela; ſinon on leur fait occuper les hauteurs préférablement aux autres terrains.

Des

Des lignes de circonvallation.

PEndant qu'on eſt occupé à ces diſpoſitions, les Ingénieurs le ſont auſſi à tracer les lignes de circonvallation ſuivant le terrain, & à y faire travailler. On y employe des Pionniers que l'Intendant de l'armée fait fournir par les païs voiſins, & qui doivent arriver en même-tems que l'armée. On donne ordinairement au foſſé de ces lignes douze pieds de largeur par en haut, neuf de profondeur, & quatre par en bas. De la terre qu'on tire du foſſé, on en fait le parapet de ſix pieds de haut, depuis la berme qu'on fait en glacis, & de l'épaiſſeur de cinq ou ſix pieds, avec une double banquette d'un pied & demi de hauteur chacune, & d'un pied de largeur.

S'il ſe trouve dans le terrain que doivent embraſſer les lignes de circonvallation des bois, on y fait des abatis de gros arbres qu'on entrelaſſe, ce qui eſt ſuffiſant pour arrêter de la Cavalerie, & même de l'Infanterie; & lorſqu'on a affaire à une groſſe armée, on y fait à vingt pas une double paliſſade avec des pieux, & un clayonnage, auquel on donne trois

pieds de largeur, & qu'on remplit de terre ; ce qui forme un parapet de quatre ou cinq pieds de haut, pour défendre l'abatis qui sert de ligne.

On flanque les lignes par des redans qui sont à la portée du fusil les uns des autres, & on pratique sur les hauteurs des Forts qui ayent assez d'étenduë pour contenir un corps de troupes considérable. On met dans les distances quelquefois des redoutes & des demi-lunes, sur tout devant les barrieres qu'on place à tous les chemins, & on occupe & fortifie tous les châteaux qui se trouvent dans les lignes. On étend même la ligne davantage de ce côté-là pour les occuper.

S'il se rencontre des hauteurs qui donneroient trop d'étenduë aux lignes en les y faisant passer, & que les ennemis en les occupant pussent s'en prévaloir pour les attaquer, il faudroit y construire des Forts, dont les proportions doivent être conformes à celles des Forts des lignes, dont j'ai parlé à l'occasion des camps retranchez.

Si la ligne de circonvallation traversoit un vallon, il seroit dangereux de la conduire en droite ligne, parce que les ennemis se postant sur les éminences, pourroient voir toutes les troupes qui se-

roient derriere. Il eſt néceſſaire, pour s'en garantir, de faire la ligne courbe en dedans en cet endroit ; ce qui fait que les troupes ſont moins vûës, & que la ligne étant plus flanquée, elle eſt plus difficile à attaquer. Si-tôt que les lignes ſont achevées, on y met les troupes & les ſentinelles néceſſaires pour les garder, & on les regle par rapport au nombre de troupes dont l'armée eſt compoſée, & ſelon que les ennemis ſont forts ou foibles, près ou éloignez : ces gardes ſont fournies par les troupes campées vis-à-vis. On y place l'artillerie qu'on juge à propos ; & c'eſt toujours des piéces de campagne. On en met ordinairement dans les Forts ou redoutes qui occupent les hauteurs, & dans les flancs le long de la ligne, & ſelon que l'ennemi ſe préſentera d'un côté ou d'un autre, on renforce, ou l'on affoiblit les gardes auſſi-bien que les quartiers.

Lorſque la garniſon de la place aſſiégée eſt fort nombreuſe, on peut faire faire quelques redoutes de diſtance en diſtance du côté de la place pour empêcher les ſorties, & aſſurer ceux qui vont d'un quartier à un autre : mais ſi la garniſon étoit aſſez forte pour enlever quelques quartiers, ou pour aller ſe ſaiſir de quel-

ques endroits de la ligne, & favoriſer par-là l'entrée d'un ſecours dans la place, on ſera pour lors obligé de faire une ligne de contrevallation qui ſoit hors de la portée du fauconneau de la place, & qui doit être flanquée comme la ligne de circonvallation. Cette ligne peut même ſervir de premiere paralléle pour l'ouverture des tranchées. On fait ſon foſſé plus ou moins large ou profond, ſelon que la garniſon eſt plus ou moins à craindre.

On fait quelquefois des lignes de circonvallation ſans en faire de contrevallation, dont on ne ſe ſert que lorſque la garniſon de la place eſt très-forte, & que les ennemis n'ont point, & ne peuvent avoir d'armée en campagne. On tient cette maniere d'aſſiéger les places des Romains, & Jule Céſar fut le premier qui la mit en uſage; il la ſuivit toujours dans tous les ſiéges qu'il fit.

Pendant que les Pionniers ſont occupez à la conſtruction des lignes, on fait faire un grand nombre de faſcines par la Cavalerie & par l'Infanterie. Le Major Général en ordonne un certain nombre par bataillon & par eſcadron. L'Infanterie les doit faire plus longues, & doit fournir les gabions dont on a beſoin, & qu'on lui paye. On ne ſçauroit faire un trop

grand amas de faſcines pour un grand ſiége, principalement lorſque la place eſt environnée de beaucoup d'eau, & que les foſſez du corps de la place & des dehors en ſont remplis & profonds. Chaque bataillon & chaque eſcadron les aſſemble à la tête de leur camp, d'où on les porte aux tranchées.

On forme le parc de l'artillerie hors de la portée du canon de la place, à moins qu'il ne ſe trouve plus près quelque rideau qui la mette à couvert de ſon feu, & qui puiſſe ôter à l'ennemi la connoiſſance de ſes mouvemens. Le parc doit être, autant que l'on peut, éloigné des chemins, & des paſſages du camp à la tranchée.

Le Commandant de ce corps ordonne l'établiſſement du parc, l'arrangement des piéces d'artillerie, des affuts, des bombes, des boulets, des outils, ſacs à terre, bois de plattes-formes, mantelets, chevalets, blindes, galleries, & autres munitions qu'on fait ſortir des chariots, charettes & caiſſons, & dont l'arrangement ſe fait de maniere que les uns n'embarraſſent point les autres, & qu'on puiſſe tirer & charger facilement.

Il marque un endroit éloigné pour faire le grand magazin des poudres, & d'autres

pour de médiocres magazins, qui doivent être à une telle diſtance les uns des autres, que s'il arrivoit un accident à l'un, il ne pût ſe communiquer aux autres. On fait ces magazins en forme de redoute avec des foſſez au tour, qu'on garde bien exactement. On établit dans des endroits un peu éloignez du parc, les Ouvriers & les Artificiers; & afin que tout ce que le Commandant de l'Artillerie a ordonné pour l'établiſſement de ſon parc, ſoit exécuté avec diligence & ſans embarras, il en charge pluſieurs Officiers, diſtribuë à chacun ſa fonction particuliere, & veille lui-même à l'exécution de ſes ordres, autant que le peu de tems qu'il aura, le lui pourra permettre, étant obligé d'être preſque toujours auprès du Général, & de le ſuivre pour conférer avec lui, & recevoir ſes ordres, ſur les differentes occaſions qui ſe préſentent. Il fait un état du nombre de travailleurs qu'il lui faut, de la quantité de faſcines, & de tout ce qui lui ſera néceſſaire pour la conſtruction des premieres batteries.

Ce n'eſt point ici l'endroit de détailler plus particulierement toutes les précautions qu'il prend dans cette occaſion. Nous nous réſervons de donner à la fin de cet Ouvrage un Traité particulier qui mar-

que toutes ſes fonctions, dans toutes les actions de la guerre. On pourra y avoir recours dans le beſoin. Elles ſont ſi étenduës, qu'elles feroient ici une digreſſion trop longue, dont il n'y auroit peut-être que les Officiers de ce corps qui s'accommoderoient, & qui auroit paru trop ennuyeuſe aux autres, y ayant très-peu d'Officiers d'autres corps qui ſe veuillent donner la peine d'entrer dans les diſcuſſions de ce ſervice. Il ſeroit cependant à ſouhaiter, que tous ceux qui aſpirent à devenir Officiers Généraux, s'y appliquaſſent aſſez, pour connoître au moins ſi ceux qui ſeront ſous leurs ordres, s'acquittent bien de leur devoir.

Enfin le Général va reconnoître les Châteaux, les bois, les défilez, les ruiſſeaux, les rivieres qui ſont à portée des lignes, & choiſit un champ de bataille pour s'y poſter au beſoin.

De l'ouverture de la tranchée.

SItôt que le Général d'armée a pris toutes les précautions qu'on vient de voir, & pluſieurs autres qui peuvent m'avoir échappé, & qu'ayant bien examiné

la place avec les Officiers Généraux, l'Ingénieur en chef, & le Commandant de l'Artillerie, il aura déterminé le nombre des attaques qu'il convient de faire, & les endroits par où l'on commencera d'ouvrir les tranchées, reglé le nombre de bataillons qui les monteront les premiers; la quantité de travailleurs qu'il y aura à chaque attaque; la Cavalerie qui conviendra pour s'oppoſer aux ſorties, ce qu'il arrête ſur la force de la garniſon; & enfin tout ce qui ſera néceſſaire pour ce premier jour; il fait enſuite un réglement général, comme fit M. le Duc de Bourgogne au ſiége de Briſach, ce Prince ayant ſouhaité qu'il fût obſervé pendant le cours du ſiége, afin que chacun étant de tranchée, ſçût préciſément ce qu'il auroit à faire.

Le principal Ingénieur & le Commandant de l'Artillerie, approchent le plus près qu'ils peuvent de la place pendant le jour à la faveur des hayes, ou chemins creux que les aſſiégez auront laiſſez par négligence, & le font pendant la nuit ſans être obligez à ces précautions. Ils ont chacun un fuſil, ſont accompagnez de quelques Grenadiers qu'ils laiſſent en un endroit propre à favoriſer leur retraite. Ils s'avancent le plus près qu'ils peuvent,

afin que ſur leur rapport le Général détermine les côtez des attaques. On en fait au moins deux pour fatiguer d'avantage la garniſon, & quelquesfois trois, lorſque la place eſt fort grande, & que l'armée eſt aſſez forte pour fournir les gardes & les travailleurs ſans les fatiguer. On évite cependant autant que l'on peut de les faire vis-à-vis les unes des autres, de crainte que les coups de canon échappez d'une attaque, ne tuent dans les tranchées ceux qui ſeront dans l'attaque oppoſée. C'eſt le Major Général qui eſt chargé de faire fournir par les brigades le nombre de travailleurs & de faſcines qu'on aura demandé. Le plus ancien Lieutenant Général commande la principale attaque, le plus ancien Maréchal de camp conduit l'autre, ayant chacun un Brigadier ſous leurs ordres. Bien ſouvent il n'y en a qu'un pour les deux.

On ſe détermine pour le choix des attaques ſur le plus foible côté de la place, ou ſur la facilité des approches. Sa foibleſſe conſiſte aux endroits les moins flanquez, les moins bien revêtus, & les moins terraſſez ; ceux qui ſont moins capables de retranchemens derriere, & ceux dont les foſſez ſont moins bons & moins larges, & où il y a moins de dehors. C'eſt

ainſi que les Dragons ſe logerent en arrivant à Limbourg.

La facilité des approches conſiſte aux chemins creux, aux ravines, foſſez, rideaux & hayes, où l'on peut mettre des troupes à couvert, & aux hauteurs ou buttes qu'on peut trouver, qui commandent la place, & qui ſont très-propres à y établir des batteries; elle conſiſte auſſi dans des hayes à la portée du mouſquet de la place. A Bouchain, un creux ſervit de place d'armes la premiere nuit de tranchée, à deux portées de piſtolet. A Maſtricht, un chemin creux ſervit de queuë de tranchée. Cette négligence des Gouverneurs avance les travaux des aſſiégeans de deux ou trois jours. Si les endroits de la place, dont les approches ſont plus faciles, ſe trouvent les mieux fortifiez, & que les plus foibles ſoient les plus difficiles à approcher, on doit bien peſer les avantages, & les déſavantages des uns & des autres, pour faire le choix des attaques. On tire ordinairement plus d'avantage des défauts de la place, que de la facilité des approches, ſur tout lorſque la garniſon eſt forte. On ſera ſeulement obligé d'ouvrir la tranchée plus loin; parti que l'on prend lorſqu'on eſt contraint de le faire dans une plaine, où l'on ne trou-

ve aucun lieu pour ſe mettre à couvert, & y poſter la garde de Cavalerie.

Les inconvéniens pour l'ouverture de la tranchée, ſont lorſqu'on trouve une terre marécageuſe, laquelle on ne peut approfondir ſans trouver l'eau, ou lorſqu'on trouve un terrain pierreux ou des roches, où l'on eſt contraint d'apporter de la terre de fort loin pour ſe couvrir, ce qui retarde conſidérablement l'ouvrage, & fatigue le ſoldat.

On obſerve pour la conduite des tranchées, qu'elles ne ſoient point enfilées ou vûës d'aucun endroit de la place; qu'elles ſoient aſſez hautes pour couvrir les ſoldats; que les parapets ſoient à l'épreuve du canon, & d'une matiere douce; qu'il y ait des redoutes de diſtance en diſtance, & des places d'armes pour contenir un certain nombre de ſoldats qui puiſſent s'y défendre contre les ſorties; qu'elles ſoient conduites par la ligne la plus courte, & s'il eſt néceſſaire, par des traverſes; qu'elles le ſoient vers les parties les plus foibles de la place, qui ſont ordinairement les faces des baſtions, & quelquesfois les courtines, lorſqu'elles ſont trop longues, ou dans les endroits qui par la qualité du terrain ou d'autres circonſtances, rendent les approches plus faciles.

Dans un bon terrain, on la fait de dix pieds de large, de trois de profondeur, & le parapet de quatre pieds & demi, & l'on obſerve qu'elle ſoit par tout de ſix à ſept pieds de hauteur. On ſe ſervoit autrefois de mantelets pour couvrir les travailleurs, ce qui ſauvoit des ſoldats, & leur travail avançoit bien d'avantage : mais cela n'eſt plus en uſage. On ſe ſert de gabions, que l'on remplit de faſcines & de terre, lorſque le terrain eſt trop ſablonneux. C'eſt à quoi on a attention, afin que lorſqu'on ſe trouve dans le cas, on en ait une plus grande quantité.

Les travailleurs portant chacun une faſcine, & commandez par des Officiers, s'aſſemblent à l'heure & à l'endroit marqué, auſſi-bien que les troupes ; car ils ne doivent ſe mettre en marche que vers la chûte du jour, pour arriver à la nuit cloſe à l'endroit où ſe doit faire l'ouverture de la tranchée. La Cavalerie commandée marche auſſi en même-tems, chaque Cavalier portant deux faſcines qu'ils jettent, étant en file, au lieu deſtiné, qui eſt la queuë de la tranchée. On choiſit pour cela autant que l'on peut un lieu à couvert de la place par quelque rideau, pour y faire les amas néceſſaires, & y mettre les troupes & les travailleurs ; ce

que l'on fait en ordre par ancienneté de Régiment, afin que les Ingénieurs les puiſſent trouver & conduire ſans embarras. Les travailleurs y trouvent les outils néceſſaires, que le Commandant de l'Artillerie a ſoin d'y faire porter, avant que les troupes y arrivent. On en diſtribuë deux à chaque travailleur, ce qu'un Officier fait par ordre. Ils portent outre cela chacun une faſcine & des piquets.

Avant cette diſtribution il faut que les Ingénieurs ayent bien reconnu la qualité du terrain, afin qu'on ne donne aux travailleurs que des outils qui y ſont propres. On doit prendre garde ſur toutes choſes que les ſoldats n'ayent pas les pieds moüillez ; & pour cet effet, ſi c'eſt un terrain bas, on ne s'enfonce que d'un pied ou deux ; & en élargiſſant la tranchée plus qu'à l'ordinaire, on trouve autant de terre qu'il en faut pour former le parapet, & le faire à l'épreuve du canon.

L'Ingénieur en chef, fait d'ordinaire un plan du travail qu'il veut faire, pour le montrer & le donner au Général, qui confére deſſus avec lui, & avec le Commandant de l'Artillerie.

Le Général ne manque point de ſe trouver à l'ouverture de la tranchée. Il commence, ou celui qui la commande, par

détacher un nombre de Grenadiers pour couvrir les travailleurs. Ces Grenadiers vont ſe poſter en avant derriere quelques hayes ou rideaux; s'il n'y en a pas, ils ſe mettent ſur le ventre, & on diſpoſe les bataillons à la queuë pour les ſoutenir.

On commande auſſi quelques troupes de Cavalerie que l'on met à couvert autant que l'on peut, leſquelles ſont deſtinées à repouſſer les ennemis qui peuvent ſortir de la place. On les diſpoſe de maniere qu'elles les puiſſent couper. On en commande même un plus grand nombre la premiere nuit, lorſqu'on a affaire à une groſſe garniſon, qu'on ſçait qu'il y a un gros corps de Cavalerie dans la place, & juſqu'à ce qu'on ait fait un épaulement, pour la mettre à couvert du feu de la place. Les Ingénieurs tracent les tranchées avec des faſcines que chaque travailleur porte; & ſitôt qu'elles ſont poſées, ces derniers travaillent avec diligence pour ſe mettre à couvert. On les diſpoſe à trois pieds l'un de l'autre, ce qui fait que chaque travailleur a pour ſon ouvrage le terrain de la longueur de ſa faſcine, ſur laquelle il commence par jetter de la terre à meſure qu'il s'enfonce. Ils marchent par ancienneté de Régiment, & ne le font point que les Ingénieurs ne les de-

mandent & ne les conduiſent. Ils ſont commandez par des Officiers de leurs Régimens, dont chacun eſt chargé d'en faire travailler un certain nombre, de les contenir afin qu'ils ne s'échappent point, & de faire remplacer ceux qui peuvent être tuez ou bleſſez. L'Ingénieur ſe fait un point fixe qu'il a remarqué, & marche à la tête du premier des travailleurs qui place à terre ſa faſcine ; & ceux qui le ſuivent font la même choſe ſur la même ligne, pendant que d'autres Ingénieurs les redreſſent s'ils s'en écartent.

Lorſqu'on a affaire à une forte garniſon, on commence par faire une grande paralléle, dont on tâche d'appuyer la droite & la gauche à quelque ruiſſeau, riviere ou ravins impraticables ; & ſi on n'en trouve point, on ne doit pas plaindre la peine de faire de bonnes redoutes aux extrêmitez, qui ſoient aſſez grandes pour contenir un détachement d'Infanterie conſidérable. On fait pareillement de bonnes places d'armes, & principalement au centre. C'eſt le moyen de ſe mettre à couvert des grandes ſorties, ou de les rendre inutiles.

Les Ingénieurs doivent profiter de tous les avantages qu'ils auront remarquez ou qu'ils trouveront, comme rideaux, foſ-

ſez ; & s'il y a des cavins ou vallons, ils s'en ſervent pour des places d'armes, quand même le chemin ſeroit plus long pour occuper ces lieux, que ſi on conduiſoit la tranchée par un terrain plein ; elle eſt plutôt faite, & eſt bien plus aſſurée. On pouſſe la tranchée la premiere nuit le plus loin que l'on peut ; & c'eſt un grand bonheur ſi les ennemis ne s'en apperçoivent pas, comme il arrive quelquefois, parce que les travailleurs n'étant point inquiétez, ils font bien plus de beſogne. Le jour qui ſuit eſt employé à élargir les tranchées juſqu'à ſix pieds par le fond ; à faire des banquettes, à épaiſſir les revers ou les parapets, & à réparer les endroits qui ſeront défectueux.

Souvent les aſſiégez qui ne manquent point de mettre tout en uſage pour découvrir les endroits où ſe fait l'ouverture de la tranchée, jettent quantité de balles compoſées d'artifices qui brûlent ce qu'elles rencontrent, & éclairent les endroits où elles ſont tombées, près de la portée du mouſquet ; ce qui leur fait découvrir les travailleurs & les troupes qui les ſoutiennent, preſque comme en plein jour ; & pour lors ils font un grand feu deſſus. Le remede qu'on y peut apporter, eſt d'avoir de petits barils ſciez par

la moitié, ou des ſceaux pour les mettre deſſus ces balles d'artifice, & de les étouffer à meſure qu'elles tombent. On peut encore les éteindre en jettant de la terre deſſus : mais il faut pour qu'on en puiſſe jetter, que les tranchées ſoient près de la place.

Les attaques ſont relevées le lendemain ſur les cinq ou ſix heures du ſoir par un pareil nombre de bataillons, avec autant de travailleurs, & la même garde de Cavalerie, commandez par d'autres Officiers Généraux ; ce qui s'obſerve dans le cours du ſiége entre les troupes & les Officiers Généraux ſuivant leur rang. Les Ingénieurs ſont pareillement remplacez par d'autres. Les travailleurs ſe ſervent des mêmes outils qu'on a diſtribuez le jour précedent. On remplace ſeulement ceux qui ont été caſſez : ce qu'on obſerve tous les jours ſuivans. On fait quelquefois de bons épaulemens pour la garde de Cavalerie, comme on le pratiqua au ſiége de Maſtrich en 1673.

On pouſſe d'ordinaire le travail la ſeconde nuit aſſez loin, pour être à portée de faire les premieres batteries, ce qu'on doit commencer le plutôt qu'on pourra, pour diminuer le feu du canon de la pla-

ce, principalement s'il y a dedans une groſſe artillerie.

Le Commandant de l'Artillerie accompagné des Officiers qui en ſeront chargez, va reconnoître les endroits les plus convenables pour les placer, dont il convient avec l'Ingénieur en chef; ou s'ils ne s'accordent pas, le Général en décide, après avoir entendu les raiſons qu'ils ont pour ſoutenir chacun leurs opinions.

Lorſqu'on eſt convenu du lieu, le Commandant de l'Artillerie les marque lui-même, au declin du jour, & charge les Officiers principaux de ſon corps de leur conſtruction. C'eſt à lui de leur faire fournir le nombre de travailleurs néceſſaires, les faſcines, les piquets, outils, maſſes, & enfin il ne les doit laiſſer manquer de rien. Je parlerai de ce ſervice plus particulierement à la fin de ces Mémoires: Ici je me contenterai de dire que ces premieres batteries ne ſont deſtinées qu'à ruiner les défenſes & les batteries de la place. Quoique la portée du canon de but en blanc ſoit de trois cens toiſes, & qu'on pût placer ces premieres batteries à cette diſtance, il ſeroit cependant plus à propos de ne les point faire plus éloignées que de deux cens toiſes, afin qu'elles fil-

ſent plus d'effet. Lorſqu'on les met à cet éloignement, on n'eſt pas obligé d'en faire d'autres, ſi ce n'eſt lorſqu'on eſt maître du chemin couvert; & cela épargne bien du tems.

Le moyen de ruiner promptement toutes les défenſes du front attaqué, qui eſt ordinairement tout le côté d'un poligone, eſt de battre en même-tems tout ce qui eſt vû, avec une artillerie ſupérieure à celle que les aſſiégez peuvent mettre ſur leurs remparts.

Si l'on eſt obligé d'attaquer un ouvrage à corne qui couvre le corps de la place du côté de l'attaque, on diſpoſe pluſieurs batteries de canon dans le même-tems pour battre les faces des deux demi-baſtions, les deux flancs, & les faces de la demi-lune qui eſt entre les deux; & ce que l'on voit de la courtine, entre la demi-lune & l'angle flanqué des deux demi-baſtions: mais s'il n'y a point d'ouvrage à corne, & qu'on attaque d'abord le corps de la place, ou qu'on veuille bientôt éteindre tous les feux qui en ſortent, on fait deux batteries de ſix piéces de canon chacune; l'une ſur la droite pour battre la face du baſtion de la gauche, l'autre de pareil nombre ſur la gauche, pour battre celle du baſtion de la droite; &

deux autres de trois piéces chacune, pour ruiner les batteries qui ſont ſur les flancs; deux de trois piéces pour battre ce qui ſe voit de la courtine entre le baſtion & la demi-lune; & enfin deux autres qui battront les deux faces de la demi-lune, de quatre piéces chacune: ce qui fera pour ces premieres batteries trente-deux piéces de gros canon, ſéparées en huit batteries, qui étant commencées dans le même-tems doivent être achevées de même, & en état de tirer toutes enſemble. Pour cela, le Commandant de l'Artillerie commet un Officier principal à chacune, qui en a ſous lui d'autres, auſquels il fait fournir tous les travailleurs, & tout ce qui leur eſt néceſſaire; & il viſite ſouvent lui-même toutes les batteries, tandis qu'on y travaille, afin d'examiner ſi l'on exécute bien & promptement ſes ordres. S'il y a quelques Cavaliers ſur les remparts, on augmente les batteries de canon pour ruiner celles qui ſeront deſſus ces Cavaliers. On en viendra facilement à bout, en leur oppoſant un feu ſupérieur de canon, & en y jettant des bombes. Pour cela, outre toutes les batteries dont je viens de parler, on en fera d'autres de mortiers, pour jetter des bombes ſur tous les remparts du front de l'attaque.

On trouvera dans l'ouvrage que j'ai promis, un détail plus exact des précautions que l'on prend pour la conſtruction des batteries, la maniere & les proportions qu'elles doivent avoir. J'ajoute ſeulement ici qu'elles doivent être bien paralléles à ce qu'elles doivent battre ; que les épaulemens doivent être à l'épreuve du canon, & qu'elles doivent être bien aſſurées par leurs flancs ; afin que les aſſiégez n'y puiſſent aborder dans les ſorties qu'ils peuvent faire. On employoit autrefois deux jours & trois nuits pour la conſtruction d'une batterie, pour y conduire le canon & les munitions néceſſaires, pour les mettre en état de tirer : mais préſentement il ne faut plus qu'un jour & deux nuits. Il y en a qui font tirer les batteries à meſure qu'elles ſont en état, quoique les autres ne ſoient pas achevées. J'ai vû pratiquer de ne les faire tirer que toutes enſemble, ce qui pour lors ſurprend terriblement les aſſiégez, & leur tuë bien du monde dans ce premier moment, puiſque juſqu'à ce qu'on ait tiré le premier coup de canon, les remparts ſont bordez de curieux ou d'autres : c'eſt ce qui arriva au ſiége de Landau fait par le Maréchal de Tallard en 1703.

On peut compter que des batteries diſ-

poſées de la maniere que je viens de dire, & bien ſervies, mettent bien-tôt celles des aſſiégez hors d'état de tirer, étant impoſſible que le canon qu'ils auront à barbette, puiſſe ſe ſoutenir en plein jour, & que celui qui eſt dans des embraſures ne ſoit démonté en peu de tems. Par ce moyen on peut avancer conſidérablement les approches, & même en plein jour à la faveur de ces batteries, qui en faiſant un feu continuel éteignent celui des aſſiégez, & favoriſent beaucoup les travailleurs.

On fait des places d'armes aſſez grandes, & en aſſez grand nombre pour contenir toutes les troupes qui montent la tranchée, dont les poſtes ſont dans ces endroits, ou dans les redoutes qu'on aura pratiquées ; on laiſſe ſeulement dans les tranchées quelques petits détachemens pour les garder, ſi ce n'eſt lorſqu'on eſt près de la place. Alors elles bordent la derniere paralléle, pour faire feu contre les ennemis, lorſqu'on le trouve à propos.

On prend de grandes précautions contre les ſorties que peuvent faire les aſſiégez, qui ſont fréquentes dans un ſiége de conſéquence, & lorſqu'on a affaire à une forte garniſon. On raſſure les travail-

leurs contre les inquiétudes que les aſſiégez peuvent donner, ſoit par de fauſſes ou de véritables ſorties. On met pour tâcher d'y remédier, des Grenadiers couchez ſur le ventre à l'ordinaire; on en détache cinq ou ſix, éloignez les uns des autres de cinquante pas, avec ordre de tirer lorſqu'ils s'appercevront de quelque ſortie. Cette allarme donne le tems au détachement qui eſt ſur le ventre de la bien recevoir, & aux bataillons de la tranchée de couper les troupes ſorties, ſi elles s'obſtinent au combat, ou de les repouſſer aiſément. Il faut que les Ingénieurs prennent ſoin de montrer cette diſpoſition aux Officiers deſtinez pour le travail, afin que ceux-ci le faiſant connoître aux travailleurs, ils tâchent de leur inſpirer une fermeté qui les empêche de fuir au premier bruit, comme il arrive très-ſouvent. Le ſecret, pour cela, eſt de n'employer que quinze ou vingt travailleurs à la fois, commandez par un Officier & un Sergent, leur faiſant obſerver un grand ſilence: & lorſqu'ils auront commencé à poſer leurs faſcines, & à travailler, d'en faire marcher un pareil nombre, & ainſi de ſuite, juſqu'à ce que ce qu'on s'eſt propoſé de faire ſoit tracé.

Souvent les aſſiégez font de fauſſes ſor-

ties pour obliger les troupes d'abandonner les tranchées, afin de les exposer à un gros feu qu'ils ont préparé pour cela. On doit être bien en garde contre une pareille supercherie, & les troupes ne doivent point marcher sans ordre, & ne point sortir des tranchées, qu'on ne soit assuré d'une véritable sortie.

On prend aussi la précaution de laisser un Sergent avec quelques soldats pour rôder dans les boyaux, afin de faire revenir ceux qui voudroient s'en aller.

Les ennemis font ordinairement leurs tranchées assez larges, pour pouvoir conduire à couvert l'artillerie & les munitions nécessaires pour les batteries, ce qui ne se pratique pas en France. Pour abreger le travail, nous prenons le chemin le plus court; on comble seulement les endroits de la tranchée qu'on veut traverser. Il est vrai qu'il en peut coûter quelques chevaux; mais on expédie bien plutôt l'ouvrage de cette maniere.

Je ne m'arrêterai point ici à détailler jour par jour la conduite du travail, jusqu'à ce qu'on soit arrivé au chemin couvert, y ayant plusieurs opinions differentes sur ce sujet, & chacun suivant dans l'exécution sa maniere particuliere, pour laquelle il est affectionné. On ne peut pas

précisément

préciſément déterminer en combien de jours on peut arriver à la derniere paralléle, ni quel peut être le progrès de la tranchée ; le travail pouvant être avancé ou retardé ſelon la force ou la foibleſſe de la garniſon ; ſelon la défenſe qu'elle fait par les ſorties, ou par ſon feu ; ſuivant la facilité ou la difficulté du terrain ; ou ſelon le nombre d'hommes qu'on peut fournir, tant pour le travail du jour, que pour celui de la nuit ; & enfin ſelon que les travailleurs ſont bien ou mal conduits. Je rapporterai ſeulement la méthode que M. de Vauban a miſe en pratique dans les derniers ſiéges qu'il a faits en perſonne, qui eſt le précis, & le fruit d'une expérience conſommée dans la conduite des attaques, principalement des grandes places. Cette méthode conſiſte à commencer ſes attaques par une grande paralléle qui embraſſe tout le front de l'attaque qu'on veut faire, & le plus près de la place qu'on peut, obſervant ſeulement de faire quelques boyaux pour y arriver en ſûreté, s'il eſt néceſſaire. De cette paralléle ſortent trois boyaux par zig zag, qu'on pouſſe de maniere qu'ils ne puiſſent être enfilez, & qui marchent ſur les trois lignes capitales du front attaqué ; c'eſt-à-dire, ſur les lignes qui vont droit aux an-

gles ſaillans des deux baſtions, & de la demi-lune qui couvre la courtine, ce qui forme le côté du poligone qu'on attaque ordinairement. Ces trois boyaux ſe pouſſent ſur ces lignes, juſqu'au lieu où l'on a deſſein de faire la ſeconde paralléle; & c'eſt entre ces deux paralléles qu'on fait ordinairement les premieres batteries. On les place même quelquefois ſur la ſeconde paralléle, de laquelle on débouche pareillement trois autres boyaux qu'on conduit ſur les mêmes lignes capitales, ſans être enfilez, juſqu'à l'endroit où l'on forme la troiſiéme paralléle. Il y en a qui en font une quatriéme; mais trois étant ſuffiſantes, cette derniere méthode a été peu ſuivie.

Après qu'on a ſurmonté tout ce que les aſſiégez peuvent oppoſer, & qu'on eſt enfin arrivé au lieu où l'on veut faire la derniere paralléle, qui doit embraſſer tout ce qu'on veut attaquer, & qui ne doit être éloignée que de trente ou quarante pas des paliſſades du chemin couvert, on ſe trouve obligé pour lors de ne marcher que par demi-ſappes, ou par ſappes entieres, parce qu'on ne peut plus conduire un boyau à l'ordinaire, qu'il ne ſoit vû des remparts ou des ouvrages de la place. Il eſt donc néceſſaire d'être inſtruit

ſi la contreſcarpe eſt contreminée, ſoit par un plan juſte de la place qu'on doit avoir, ou par le moyen de quelques Eſpions, Rendus, ou Priſonniers; ſi les fourneaux ſont fort avancez dans la campagne; des endroits où ils ſont, & s'ils ſont enterrez. Lorſqu'on eſt bien certain de toutes ces choſes, on s'aſſure du deſſus. On ouvre pour cet effet des puits dans la place d'armes à trois ou quatre toiſes les uns des autres. On les creuſe de dix-huit ou vingt pieds, ſi on le peut ſans rencontrer l'eau; & on les couvre de planches du côté que l'on voudra laiſſer le paſſage libre aux troupes, pour aller & venir. Du fond de chacun de ces puits, l'on conduira vers les paliſſades des galleries de cinq pieds de haut ſur trois de large, afin de tâcher de rencontrer celles des ennemis. Si on les trouve deſſous, ce qu'il eſt aiſé de reconnoître en perçant la terre avec une éguille de fer, que l'on enfonce juſqu'à ce qu'on ne trouve plus de réſiſtance: on s'en rend maître après les avoir enfoncées avec des bombes. Si elles ſe rencontrent deſſus, on les fait ſauter par le même moyen. Mais ſi l'on ne rencontroit point ces galleries par ces chemins, ce qui peut arriver, on pratiqueroit dans celles qu'on a faites de petits ra-

meaux à droite & à gauche de douze ou quinze pieds de longueur, au bout deſquels on feroit des fourneaux. On ne ſçauroit manquer, à force d'en faire joüer, de rencontrer & de ruiner les galleries des aſſiégez.

Toutes ces précautions ne ſont néceſſaires, que ſuppoſé que le foſſé ſoit revêtu; car lorſqu'il ne l'eſt pas, on peut ſans tant de miſtere, faire marcher droit aux paliſſades un petit détachement pendant la nuit, qui fera grand bruit, afin d'obliger les aſſiégez de faire jouer leurs fourneaux; ce qui ne ſçauroit preſque manquer d'arriver, parce qu'ils appréhenderont que s'en étant rendu maîtres, l'on n'entre dans le foſſé, & qu'on ne s'empare de leurs galleries. Mais ce moyen devient inutile à l'égard de la plûpart des places conſidérables, puiſqu'il n'y en a point qui ait ce défaut; ainſi ce ſeroit faire tuer du monde, ſans qu'il en revint aucune utilité.

L'on ne doit point oublier un moyen dont M. de Vauban ſe ſervoit toujours fort utilement, pour trouver moins de réſiſtance à l'attaque du chemin couvert; c'eſt d'établir des batteries de quelques piéces de canon de huit & de douze à droite & à gauche, qu'on tire dedans à

ricochet, ce qui tuë bien des ſoldats, & intrigue fort ceux qui y ſont pour le garder. On pratique la même choſe pour en tirer le long des faces des baſtions par dedans.

On s'eſt ſervi dans pluſieurs ſiéges de ces puits dont je viens de parler, pour noyer les mines des ennemis, en y faiſant couler de l'eau de quelques ruiſſeaux, qu'on détourne pour les y faire paſſer. Toutes ces précautions ſont pour éviter le renverſement des batteries, lorſqu'elles ſont établies ſur le chemin couvert, ce qui cauſeroit un fâcheux contre-tems, & un retardement conſidérable.

Les ſappes ſe font avec des gabions qu'on poſe les uns contre les autres des deux côtez, & que les ſappeurs empliſſent de terre. On met enſuite des blindes par-deſſus que l'on couvre de faſcines, pour empêcher que les aſſiégez ne voyent ceux qui ſont dedans pour y travailler. Les ſappeurs doivent avoir devant eux des mantelets à l'épreuve du mouſquet, ou des ſacs à laine, parce que ce travail eſt périlleux: auſſi leur donne-t'on des ſommes aſſez conſidérables. On les paye à la toiſe, & on leur donne une certaine ſomme pour chaque gabion qu'ils placent.

Des attaques du chemin couvert.

LOrsque le travail est assez avancé pour que l'on puisse tenter de se rendre maître du chemin couvert, on fait tous les préparatifs nécessaires pour cette grande action. On y parvient de deux manieres : ou par la force, moyen plus périlleux, mais plus court ; ou par la sappe. Les opinions sont fort partagées sur ce sujet.

On peut se déterminer à attaquer le chemin couvert à force ouverte, lorsque voulant profiter de l'avantage qu'on a sur l'ennemi, ou de la saison, on a dessein de faire un autre siége après celui-là ; quand on craint qu'une forte armée ne vienne au secours, ou qu'on manque de vivres, de fourrages ou d'autres choses de conséquence. C'est pour lors qu'on se voit forcé de terminer son entreprise le plus promptement que l'on peut, & de ne pas tant ménager les troupes. Le Maréchal de Villars par de pareilles raisons, fit attaquer de vive force le chemin couvert de Fribourg, & perdit bien du monde dans cette action. Mais si on n'étoit point contraint par aucune de ces raisons,

je croi qu'il seroit plus convenable de prendre le dernier parti. Il faut toujours tâcher d'épargner le plus de monde que l'on peut; or il faut s'attendre à en perdre beaucoup dans l'attaque d'un chemin couvert qu'on veut emporter de vive force; principalement lorsque la garnison de la place assiégée est forte, composée de bonnes troupes, & défenduë par un habile homme. C'est sans contredit l'action la plus difficile, & la plus meurtriere qui se puisse passer dans un siége, & même à la guerre.

Si on prend le parti d'attaquer le chemin couvert à force ouverte, par les raisons que je viens de rapporter ou par quelque autre, on s'y prépare quelques jours auparavant, & l'on prend bien des précautions pour y réüssir. On commence par élargir la derniere paralléle ou place d'armes, beaucoup plus que le reste de la tranchée, afin qu'elle puisse contenir sans confusion les troupes destinées pour l'attaque. On y pratique une banquette ou talus aisé, afin que les troupes puissent sortir toutes ensemble, & comme en bataille, au signal qu'on leur doit donner. On fait un grand amas de matériaux, comme fascines, sacs à terre & outils, pour les logemens qu'on s'est proposé de

faire, dont on met une partie ſur les revers de la place d'armes, & l'autre en dedans & dans les endroits les plus à portée. L'on commande le nombre de travailleurs que l'on croit ſuffiſant, & pluſieurs compagnies de Grenadiers avec des grenades & des haches, pour couper les paliſſades que le canon n'aura pû rompre. Les Grenadiers doivent être ſoutenus par des détachemens de Fuſeliers, & ceux-ci par des bataillons de la tranchée, en cas d'une réſiſtance opiniâtre. On communique aux Officiers principaux la diſpoſition générale qu'on a faite pour l'attaque, & à chaque Officier particulier ce qu'il doit faire dans celle dont il eſt chargé.

Les choſes étant ainſi diſpoſées, & lorſqu'on a pris toutes les précautions qu'on vient de rapporter, pour rendre les mines des ennemis inutiles, les troupes étant poſtées vis-à-vis des endroits qu'elles doivent attaquer, & n'attendant plus que le ſignal pour marcher, qui eſt d'ordinaire un certain nombre de coups de canon d'une batterie marquée, ou une certaine quantité de bombes; pour lors les Grenadiers partagez en differens détachemens, qui ont des fuſeliers pour les ſoutenir, marchent tous enſemble chacun une grenade à la main, à tous les angles

ſaillans, & rentrans du chemin couvert du front de l'attaque, qui ſont les endroits qu'il faut d'abord emporter. Souvent on n'a pas beſoin des fuſeliers qui les ſoutiennent; c'eſt pourquoi ils ne doivent point ſe découvrir, qu'on ne les demande; mais ils entrent dans la paralléle, s'il n'y a pas de place pour les contenir d'abord, ſitôt que les Grenadiers en ſont ſortis. Les travailleurs n'en doivent point auſſi ſortir, que les ennemis ne ſoient entiérement chaſſez du chemin couvert. Pendant que l'action dure, les batteries de canon & de mortiers, doivent redoubler leur feu ſur tous les remparts de la place, afin de diminuer celui que les troupes de la garniſon font de cet endroit ſur celles qui attaquent; ce feu continuel favoriſe beaucoup l'attaque, & épargne bien du monde, ſoit pendant l'action, ou lorſqu'on fait le logement.

Quelquefois tout le chemin couvert eſt emporté par une pareille action; mais il arrive ſouvent qu'on occupe ſeulement les angles ſaillans, les aſſiégez conſervant le reſte à la faveur des traverſes: alors ſans perdre de tems, on fait avancer les travailleurs pour travailler aux logemens que les Ingénieurs leur ont tracez. Ils doivent bien prendre de juſtes précautions, pour

qu'on ne les faſſe pas trop près, ou trop éloignez des paliſſades, parce qu'on eſt obligé de ſe ſervir de ces logemens, pour placer les batteries qui doivent battre en bréche. Or s'ils étoient trop éloignez, les batteries ne pourroient voir le pied de l'ouvrage qu'on veut ruiner, & par conſéquent on ne pourroit faire qu'une mauvaiſe bréche ; & s'ils étoient trop près, les épaulemens ſeroient trop foibles, & ne pourroient réſiſter au canon de la place. Pour ne point tomber dans ces inconvéniens, on fait ces retranchemens à trois toiſes des paliſſades. On ne peut établir les batteries qu'après qu'on a abſolument chaſſé les aſſiégez des traverſes, par le moyen deſquelles ils conſervent ſouvent encore quelque partie du chemin couvert. On y parvient en prolongeant les retranchemens commencez par la ſappe, & par-là, on leur fait abandonner les traverſes l'une après l'autre.

On n'a pu convenir encore du tems propre à faire ces attaques. Les uns veulent qu'on les faſſe en plein jour, & les autres pendant la nuit. Ceux qui veulent qu'on faſſe cette entrepriſe de jour, prétendent qu'elle peut réüſſir avec moins de perte que pendant la nuit, en ſuivant les diſpoſitions que je marque ici. Lorſ-

que les tranchées ſont arrivées auprès du glacis, ils font border la paralléle, & même toutes les tranchées qui peuvent faire feu ſur les remparts de l'ouvrage qu'on attaque, pendant que toutes les batteries font la même choſe. Ils font ſortir des Grenadiers armez à l'épreuve du mouſquet, qui marchent aux angles ſaillans & qui ſont ſuivis de travailleurs qui y font des logemens, ſitôt que les ennemis en ſont chaſſez, avec des gabions & ſacs à terre, qu'ils poſent de deux toiſes en deux toiſes, ou environ, des deux côtez des angles. Si cela réüſſit, on continuë le logement à la ſappe. Il eſt cependant certain que cette maniere d'attaque faite en plein jour, eſt très-périlleuſe, & qu'il eſt très-difficile qu'elle ait un heureux ſuccès, puiſqu'il eſt à craindre que ceux qui travaillent au logement, ne ſoient tous tuez ou bleſſez, tant par ceux qui bordent les remparts du corps de la place & de ſes dehors, que par ceux qui ſont dans le chemin couvert : & quand même ce logement réüſſiroit d'abord en ſurprenant les aſſiégez, il n'y a pas à douter qu'ils ne faſſent quelques ſorties pour les renverſer, ce qu'ils peuvent faire ſans beaucoup riſquer, n'ayant affaire qu'au peu de gens que peuvent contenir ces petits

logemens imparfaits & embarraſſez de travailleurs. L'attaque du chemin couvert qu'on fait pendant la nuit, a un grand avantage ſur celle de jour; c'eſt que lorſque les aſſiégez ont un gros corps dans la place, on peut envoyer des bataillons entiers par la droite & par la gauche pour ſe mêler avec eux, ce qu'on ne peut entreprendre de jour, à cauſe du feu de la place, joint auſſi qu'on peut faire les logemens étendus pendant la nuit, & par conſéquent plus capables de défenſe.

Que ſi pour épargner le monde on vouloit s'en rendre maître autrement, on pourroit ſuivre la pratique que M. de Vauban mettoit plus volontiers en uſage. Il préferoit de prolonger le ſiége de quelques jours, pour épargner les troupes. Lorſque ſes approches étoient à portée du chemin couvert auſſi-bien que de la derniere paralléle, il faiſoit un détachement de trente Grenadiers commandez par un habile Officier, qui alloit bruſquement attaquer un des angles ſaillans de la contreſcarpe, & qu'il faiſoit ſoutenir par un pareil nombre, ſi le premier trouvoit trop de réſiſtance. Il faiſoit tenir un plus gros corps d'Infanterie à portée, pour ſoutenir ces détachemens, en cas que, s'ils ſe rendoient maîtres de cet angle, les enne-

mis fissent quelques tentatives pour les en chasser. Les premiers détachemens étoient suivis d'un petit nombre de travailleurs, qui avoient tout ce qui étoit nécessaire pour y faire promptement un logement; & lorsqu'il étoit bien établi, il faisoit prolonger le logement à la sappe sur la droite, & sur la gauche du tout, le long du chemin couvert; & à mesure que les sappes avançoient, on faisoit abandonner les traverses les unes après les autres, ce que les assiégez étoient obligez de faire, parce qu'on les voyoit à revers. Ce travail est à la vérité bien plus long, mais il est plus sûr, & il est moins périlleux.

On peut encore pratiquer dans la place d'armes, ou un peu derriere, de petits cavaliers assez élevez pour voir le chemin couvert à revers, sur lesquels on mettra quelques petites piéces de canon, ou un certain nombre de Grenadiers, qui par leur feu en chasseront les assiégez, sans beaucoup de risque. A la faveur de ces cavaliers, on peut se porter sur la palissade, soit par la demie sappe, ou par des détachemens de huit ou dix hommes à la fois, jusqu'à ce que le logement se trouve ébauché par tout: on le perfectionne dans la suite.

Voici une conduite plus étenduë pour

ſe rendre maître du chemin couvert pied à pied. Il faut après avoir pouſſé les tranchées le plus près de la place que l'on peut ſans enfilade, & qu'on eſt arrivé au pied du glacis, commencer les fourneaux pour aller ſous l'angle ſaillant le faire ſauter. On les conduit toujours en deſcendant, afin d'éviter les contre-mines, & afin qu'ayant plus de terre au-deſſus d'eux, ils faſſent plus d'effet. Pendant qu'on pouſſe les fourneaux, on tire trois ou quatre ſappes paralléles entr'elles, vers l'angle ſaillant du chemin couvert. Elles ſe font, comme j'ai dit, en pouſſant devant ſoi un mantelet à l'épreuve, monté ſur deux rouës, & en poſant des gabions & des faſcines ſur la droite & ſur la gauche, que l'on remplit de terre à meſure qu'on avance vers la place, & poſant des blindes de diſtance en diſtance, autant qu'il eſt néceſſaire pour ne point être vû. Ce travail ſe continuë nuit & jour, par des gens qu'on releve de tems en tems, afin qu'étant toujours frais, ils travaillent davantage : le meilleur moyen cependant de faire plus de diligence, eſt de donner une certaine ſomme par toiſe aux ſoldats, parce que par l'envi du gain, ils font une fois plus de travail, qu'ils ne feroient autrement.

Lorſqu'on a avancé la ſappe huit ou dix toiſes, on tire des lignes à droite & à gauche, paralléles à la place, de quatre ou cinq toiſes de long, dont on fait de petites places d'armes, tant pour y poſter des Grenadiers, que pour y mettre les choſes néceſſaires pour l'avancement des travaux.

Quand on eſt à portée, à la diſtance environ d'un jet de pierre du chemin couvert, on couvre les ſappes avec des clayes ſur leſquelles on jette un peu de terre, afin de ſe mettre à couvert des pierres & des grenades. Pendant qu'on pouſſe ſes travaux ſur le glacis, ſi l'on entend que les ennemis travaillent à faire des fourneaux, on fera des contremines pour les éventer.

Auſſi-tôt que les fourneaux ſont en état, on les fait joüer, ſoit de jour ou de nuit, de crainte qu'ils ne ſoient éventez, ſi on tardoit à y mettre le feu; & l'on envoye en même-tems des travailleurs armez, & ſoutenus de quelques Grenadiers, pour porter des gabions ſur l'effet des fourneaux, & les remplir de terre: ce qui ſera facile à cauſe que les fourneaux l'auront remuée.

Pour favoriſer cette maniere de logement, on en pratique un ſur la moitié du

glacis, qu'on éleve auſſi haut que le chemin couvert ; afin que lorſque les fourneaux l'auront fait ébouler, on puiſſe de ce logement voir le dedans du chemin couvert ; & ſi on en faiſoit un de chaque côté de l'angle, on demeureroit ainſi maître du chemin couvert preſque ſans aucune perte. L'inconvénient que l'on peut trouver en ſe logeant de cette maniere ſur la contreſcarpe, c'eſt que les ſappes ne ſe pouvant faire qu'avec fort peu d'hommes, les aſſiégez peuvent en employer autant pour aller au-devant d'eux par deſſus la terre, ou par deſſous, ce qui eſt le parti le plus ſûr pour eux ; & de cette maniere ils évitent les fourneaux, ou font ſauter la tête des ſappes.

Auſſi-tôt que le logement eſt fait, on travaille à faire des ſappes dans le chemin couvert, & le long du haut du glacis ; on fait la deſcente dans le chemin couvert fort profonde, de crainte qu'elle ne ſoit vûë du flanc oppoſé, on ne l'ouvre qu'à l'entrée de la nuit ; auquel tems on fait une traverſe de chaque côté, & à la tête du logement ſur le bord du foſſé. Pendant qu'une partie des travailleurs eſt occupée à ce logement, on employe les autres à pouſſer les travaux le long du haut du glacis, leſquels on ne pouſſe qu'à

la sappe, si les assiégez se défendent bien : mais s'ils ne font que peu de résistance, on fait ce travail comme le logement de l'angle, avec des gabions qu'on remplit de sacs à terre, & les épaulemens dont j'ai parlé, se font avec des chandeliers remplis de fascines.

Si l'on veut attaquer la face gauche du bastion, on fait au logement sur le haut du glacis une batterie de canon, pour démonter celui que l'ennemi a dans le flanc opposé, & pour le ruiner tout autant que l'on pourra. Tandis qu'on travaille à mettre en état cette batterie, on fait un logement afin de la couvrir. De-là on tire une traverse, & l'on fait une tranchée sur le bord du fossé, qui joindra cette traverse, & qui doit être à l'épreuve du canon. On fait ensuite la batterie par derriere ; & si les assiégez sont forts & entreprenans, on fait une redoute sur la gauche, afin de l'assurer contre les sorties, & la tête de la tranchée. Aussi-tôt que l'on aura achevé cette batterie, ou bien dans le même-tems qu'on y travaille, on pousse une ligne tirant vers la demi-lune, & l'on fait des descentes & des traverses dans le chemin couvert. Si les assiégez ont encore des traverses sur la contrescarpe, qui incommodent, on va pendant la

nuit les attaquer par derriere, & après les en avoir délogez, on s'y poſte, ſi le reſte du travail n'eſt pas bon, & ſi elles peuvent ſervir; ou bien on les raſe, afin qu'ils n'y puiſſent plus venir.

Les logemens de la contreſcarpe doivent communiquer avec la place d'armes, & la derniere paralléle, par de grands & larges boyaux, dont on jette la terre des deux côtez, & quelquefois d'un ſeulement, ſelon les endroits qui les voyent. S'il y a deux ou trois attaques, comme je l'ai marqué, on doit auſſi les faire communiquer, à meſure que les tranchées s'avancent, par quelques lignes qu'on fait pour cela. Dans cette vûë, on choiſit d'ordinaire les deux côtez du poligone de la place qui ſe joignent, excepté lorſque la place eſt partagée par une riviere, & qu'on trouve à propos de faire une attaque de chaque côté. Dans ce cas, l'armée qui eſt obligée de ſe ſéparer, conſerve ſa communication par deux ponts qu'on a fait, l'un ſur le haut de la riviere, & l'autre ſur le bas. On partage pareillement l'artillerie en deux parcs, qu'on établit de chaque côté, comme on fit au ſiége de Briſach en 1703. afin qu'on ſoit à portée de ſervir promptement les batteries de chaque attaque. On fait enſorte que les

travaux avancent également de chaque côté, afin que l'attaque du chemin couvert ſe puiſſe faire en même-tems aux deux attaques, parce que cauſant une plus grande diverſion de troupes aux aſſiégez, on y trouve moins de réſiſtance.

Si les foſſez n'étoient point revêtus, qu'ils fuſſent ſecs, & que les ouvrages oppoſez au chemin couvert fuſſent de terre, pour lors on prend ſes meſures, & on fait des diſpoſitions pour attaquer ces ouvrages, ſitôt qu'on ſera maître du chemin couvert. On garde des Ingénieurs & des travailleurs pour y faire les logemens, qui y marchent auſſi-tôt. Si c'eſt un ouvrage à corne, ils ſe logent ſimplement vers les deux faces des flancs & de la courtine pour deux raiſons. 1°. Parce que le parapet de l'ouvrage leur ſert à eux-mêmes de logement; que le logement ſe fait ſans beaucoup de riſque, & ſe peut ſoutenir aiſément par la proximité du foſſé, qui n'étant vû d'aucun endroit de la place, ſert de place d'armes. 2°. Parce que ſe logeant dans l'ouvrage, l'on trouve d'ordinaire un terrain fort dur, où on a de la peine à s'enfoncer; ce qui fait perdre beaucoup de monde, étant expoſé à découvert à tout le feu de la place. Dans le fond, on eſt auſſi bien maître de l'ou-

vrage étant logé de cette maniere, que si l'on étoit plus avancé ; & l'on ne risque presque rien : outre que de ces derniers logemens, on se peut avancer par demie sappe jusques sur le bord du fossé de la place sans perdre de monde.

De l'attaque d'un ouvrage à corne.

L'Attaque d'un ouvrage à corne ou couronné se fait en plein jour, parce qu'il y a beaucoup moins de feu à essuyer qu'aux autres ouvrages, ne tirant sa défense que de soi-même : outre que le fossé, comme je l'ai dit, quand il est sec, servant de place d'armes, donne la facilité de soutenir les logemens, & de repousser les sorties que les assiégez pourroient faire, pour tâcher de reprendre l'ouvrage. A ces raisons, j'ajoute que ces attaques se font toujours mieux le jour que la nuit, parce que l'on voit bien mieux ce qu'on a à faire, & que quantité de soldats qui ne feroient pas scrupule de se cacher la nuit, n'oseroient songer le jour à le faire.

La demi-lune, au contraire, ne doit être insultée que pendant la nuit, étant

très-bien défenduë du corps de la place ; & ſon angle ſaillant ſervant de but à tous les coups qui en ſortent, qui peuvent voir ceux qui l'attaquent depuis la tête juſqu'aux pieds ; ce qui les incommode beaucoup, & leur fait quelquefois manquer leur entrepriſe, & perdre beaucoup de monde ; au lieu que ces inconvéniens ceſſent pendant la nuit, parce que les aſſiégez ne tirant qu'au hazard, font beaucoup moins de mal aux aſſiégeans ; leſquels à la faveur de l'obſcurité, portent leur logement ſur la pointe de l'ouvrage. Afin qu'il ſoit plutôt fait, ils n'embraſſent que trois ou quatre toiſes de chaque côté, d'où l'on s'étend à loiſir par demie ſappe juſque ſur le bord du foſſé, comme à l'ouvrage à corne. On le communique avec le logement de la contreſcarpe par un boyau ; ce qui ſe fait en peu de tems par les travailleurs, que les Ingénieurs mettent en file depuis l'angle ſaillant de la demi-lune en deſcendant, & traverſant le foſſé, & en le remontant, juſqu'à ce qu'il ait joint le long du chemin couvert. Les communications doivent être larges, avec des eſcaliers pratiquez dans la deſcente & dans la montée, afin de les rendre plus aiſées. Ce que je viens de marquer, n'a lieu qu'au cas que

les ouvrages & la contreſcarpe ne ſoient pas revêtus : car s'ils le ſont, comme il eſt à ſuppoſer, dans une place, pour peu qu'elle ſoit importante, on doit ſe contenter par néceſſité, ne pouvant aller plus loin, d'avoir fait le logement ſur le chemin couvert dans lequel on ſe fortifie. Pour y parvenir, on fait une ſappe large, dont on jette la terre des deux côtez, & on la couvre de madriers, à meſure que l'on avance pour éviter les grenades & les pierres, que les aſſiégez pourroient jetter du haut des ouvrages. Lorſqu'on ſe trouve au niveau du foſſé, on perce le revêtement de la contreſcarpe, ce qu'on fait en pluſieurs endroits, afin qu'on en puiſſe faire ſortir un plus grand nombre de troupes à la fois.

Il y a une maniere qui eſt plus aiſée, lorſqu'on n'eſt vû d'aucun endroit de la place, c'eſt de conduire les ſappes juſqu'au bord du foſſé, & de s'approfondir par des eſcaliers ou des tâlus aiſez, juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu au niveau du foſſé, dont l'on perce le revêtement. Si le foſſé eſt taillé dans le roc, l'on prend le parti de s'enfoncer ſur le bord, le plus avant que l'on pourra. Le travail eſt égal de quelque profondeur que puiſſe être le foſſé, ſuppoſé qu'il ſoit de trente pieds, ce qui

n'eſt guére ordinaire, & que les mineurs étant ſouvent relevez, puiſſent parvenir à s'enfoncer de ſix ou ſept pieds en ſept ou huit jours, (quoique cela ne ſe faſſe pas ſans peine, quand le rocher eſt bien dur; mais on en vient cependant à bout à force de pics & de ciſeaux :) pour lors ils font ſur leur droite & ſur leur gauche un fourneau; obſervant qu'il y ait moins de diſtance de leurs fourneaux au foſſé, que des mêmes fourneaux au terrain qui eſt deſſus. C'eſt une regle générale pour tout ce qu'on veut faire ſauter, d'affoiblir toujours, & de laiſſer moins de terrain du côté que l'on veut que le fourneau faſſe ſon effet : autrement il ne fait que ſouffler, la poudre cherchant toujours à faire ſon effet du côté le plus foible. Les deux fourneaux étant chargez, il faut avant que d'y mettre le feu, jetter dans le foſſé une grande quantité de faſcines & de ſacs à terre. On ne doit point craindre que les aſſiégez s'aviſent d'y mettre le feu, ni de les ôter en plein jour, qui eſt le tems que cela ſe doit faire : car outre que le logement qui ſera ſur l'angle du foſſé ou ſur la rondeur, le doit enfiler, les fourneaux venant à joüer, étoufferoient ceux qui ſeroient deſtinez pour faire cet ouvrage. Ainſi l'effet des fourneaux joint aux faſ-

cines & aux ſacs à terre qu'on aura jettez dans le foſſé, y feront une deſcente aiſée.

Lorſqu'on propoſe un foſſé taillé dans le roc, on doit ſuppoſer le corps de la place fondé de même. Rien de plus difficile que d'y attacher le mineur. Lorſqu'il faut faire dans une matiere auſſi dure, des trous aſſez avancez pour pouvoir eſperer un bon effet de la mine, il faut employer un tems qui rebute, & qui ſouvent eſt capable de faire manquer une entrepriſe. On pourroit remédier à cet embarras, & faire une bréche aſſez raiſonnable ſans le ſecours des mineurs, ni être obligé de faire le paſſage du foſſé. Le moyen d'y parvenir ſeroit de mettre ſur le chemin couvert ſept ou huit piéces de gros canon en batterie, pour battre en bréche depuis le haut du roc en remontant juſqu'au haut de la muraille, afin que les débris de la chemiſe & de la terre de l'ouvrage attaqué, fiſſent une rampe aiſée à hauteur, ou qui ſoit même plus haute que le roc. Si on continuë à tirer ſur la même bréche, le mineur pourroit être inutile, parce qu'on pourra faire une rampe aſſez praticable pour y monter à l'aſſaut. Il n'y a qu'une choſe à empêcher; c'eſt que les aſſiégez n'enlevent pendant la nuit une

partie

partie des décombres, car pour lors il ſeroit difficile qu'il y en reſtât aſſez pour qu'on pût aller juſqu'à la bréche. Les précautions que l'on pourroit prendre pour remédier à cet inconvénient, ſeroient de placer ſur le logement du chemin couvert des Grenadiers, qui ne ceſſeroient point de faire un feu continuel pendant la nuit, à l'endroit où ſeroient les décombres, & empêcheroient les aſſiegez d'y aller.

Mais ſi avant que de tenter l'aſſaut, on trouvoit à propos de faire la bréche plus conſidérable, le mineur ſe foureroit dans les décombres, d'autant plus facilement, que les aſſiégez ne s'y attendroient pas, ſe croyant en ſûreté contre les mines, à cauſe de la ſituation de la place.

Cette manœuvre fait connoître qu'on peut trouver en quelque ſorte moins de difficultez à attaquer une place bâtie ſur le roc, pourvû qu'il ne regne pas juſqu'au haut du parapet, qu'une place qui ſeroit aſſiſe ſur un terrain ordinaire; parce que dans cette premiere ſituation, les chicannes ſe peuvent étendre tout au plus juſqu'à la contreſcarpe, & ne finiſſent aux autres que par la priſe de la place.

Lorſque les mineurs s'élevent au-deſſus du roc pour s'enfoncer dans les débris que le canon aura faits, ils ſe ſervent,

pour n'être point entendus, d'outils qui ſont des manieres de forets, de deux pieds de long, & larges de dix ou douze pouces, emmenchées à proportion de l'outil, comme des forêts ordinaires. Ils percent la terre avec ces outils ſans bruit, & en emportent une aſſez grande quantité toutes les fois qu'ils les retirent. Par ce moyen on peut faire en peu de tems ſauter quelques fourneaux, entre ceux même que les ennemis auroient préparez, & ſans qu'ils puſſent l'empêcher, parce qu'ils ne s'en appercevroient, que lorſqu'il ne ſeroit plus tems. Ils n'oſeront pas faire ſauter alors ceux qu'ils pourroient avoir deſſous, quand même ils auroient entendu travailler les mineurs, de peur d'ouvrir leur place; & quant à ceux de deſſus, ils ne pourroient empêcher de charger les fourneaux des aſſiégeans, ou de les faire ſauter s'ils le veulent, avant qu'ils puiſſent aller juſqu'à eux.

Mais pour revenir aux attaques des places ordinaires, & dont les foſſez ſont revêtus comme le corps de la place, ſitôt qu'on eſt maître du chemin couvert, & pendant qu'on travaille à la deſcente du foſſé, on y établit avec diligence des batteries, auſquelles on employe plus de jours qu'aux premieres, à cauſe de la proximité des ouvrages, ou du corps de la

place, & de la quantité de pierres que les aſſiégez ne manquent pas de jetter. Elles doivent être poſtées de maniere, qu'elles puiſſent battre en bréche la demi-lune qui couvre la courtine, les contre-gardes, qui enveloppent les baſtions, ou les baſtions même du corps de la place, s'il n'y a pas de contre-gardes. Mais pour faire une bonne bréche qui ſoit praticable, il faut, comme je l'ai marqué, qu'on puiſſe voir ces ouvrages par le pied. La plûpart des premieres batteries peuvent ſubſiſter, ſi elles ſont à la diſtance convenable, & doivent continuer à tirer ſur les défenſes. Il n'y aura que celles qu'on aura faites, pour détruire les batteries de canon que les aſſiégez pourroient avoir encore ſur les Cavaliers qui ſeront inutiles, parce que les canons des ennemis ne peuvent plonger lorſqu'on eſt arrivé ſi près de la place; c'eſt pourquoi on peut ſe ſervir de ces piéces de canon pour les mettre ſur le chemin couvert; & on laiſſera celles qui tireront ſur les remparts, ſur leſquels on jette continuellement des bombes & des pierres, qui incommodent terriblement les aſſiégez. Outre les batteries de canon pour battre en bréche les deux baſtions attaquez, & les deux faces de la demi-lune, il eſt néceſſaire d'en faire deux au-

tres de deux ou trois piéces de canon chacune, pour ruiner celles que les ennemis pourroient avoir dans les flancs retirez des baſtions, qui ſont couvertes par les orillons, & dans leſquels les aſſiégez conſervent ſouvent quelques piéces pour défendre le paſſage du foſſé. Ces dernieres batteries auront cependant bien de la peine à démonter celle qui eſt le plus près de l'orillon, parce qu'elle en eſt couverte ; dans ce cas, on tâche à le faire par des bombes qu'on y jette.

De l'attaque d'une demi-lune.

TOutes les batteries dont je viens de parler, qui ſeront poſtées ſur le chemin couvert, & étant achevées, ainſi que les deſcentes du foſſé, on ne perd point de tems pour traverſer le foſſé, & pour aller attacher le mineur à la demi-lune, ou aux contre-gardes, s'il y en a. Si les batteries n'ont pas fait des bréches aſſez praticables pour les inſulter, ou pour faire la même choſe aux baſtions, les batteries de canon peuvent faire la bréche aſſez grande à la demi-lune, pour ſauver le tems d'y attacher le mineur. Pour lors ſi la deſcente du foſſé eſt facile, bien entendu

qu'il n'y a point d'eau, ou qu'il y en a peu, on peut ſans s'arrêter à toutes les formalitez ordinaires, aller fort bruſquement attaquer la demi-lune, après avoir fait les diſpoſitions néceſſaires pour s'y loger, de la maniere que je l'ai marqué pour le logement des demi-lunes non-revêtuës. L'on prend les mêmes précautions pour le communiquer au chemin couvert, & pour y aller & venir en ſûreté; ſi les foſſez ſont pleins d'eau, & que les ennemis ne puiſſent y avoir de communication qu'avec un batteau, on hazardera peu en tentant ce logement: mais ſi le foſſé de la place eſt ſec, ou que les ennemis ayent un côté du chemin couvert libre pour ſecourir cette demi-lune, ou que la garniſon ſoit forte, on obſervera dans cette entrepriſe les précautions ſuivantes.

Sitôt que les logemens du chemin couvert ſont bien établis, ſi le foſſé eſt ſec, on fait deux ou trois deſcentes pour y entrer, que l'on couvre avec des madriers à l'épreuve: ſi la contreſcarpe eſt fort haute, on ſera obligé de commencer la deſcente au pied du glacis: mais ſi elle n'avoit que ſept ou huit pieds de profondeur, il ſuffit de commencer la deſcente au chemin couvert; & ſi la garniſon eſt

forte & entreprenante, on en fera pluſieurs. Celle du milieu doit ſervir pour attacher le mineur à la face de la demi-lune, ſi la bréche n'eſt pas praticable. Pour ſon paſſage, on fait une ſappe ou une gallerie dans le fond du foſſé, que l'on couvre pareillement de madriers, de blindes ou de clayes, avec de la terre par deſſus, & on procedera à l'attaque & au logement, comme on l'a dit auparavant. Si la demi-lune étoit retranchée, on ſeroit obligé de faire deux mines, dont l'une doit être le plus près que l'on pourra vers la gorge, afin de faire ſauter les traverſes & les retranchemens, & l'autre, vers l'angle, pour ôter le moyen à l'ennemi de faire un retranchement à revers, & parce que les retranchemens que l'on fait ſur l'angle ne peuvent être vûs de la place, comme ceux qu'on fait dans les faces. Si après avoir monté ſur l'effet des mines, on s'apperçoit que les retranchemens ne ſoient pas bien en défenſe, on doit tâcher de les emporter d'abord; & s'il y avoit un pont qui communiquât de la place dans la demi-lune, on fait bien vîte un logement à la tête: Mais ſi on ne croyoit pas pouvoir bien aſſurer les logemens, ſoit à la tête du pont, ou à la communication du chemin couvert à la demi-

lune, on ſe contenteroit de faire ſeulement la premiere nuit un logement le plus grand que l'on pourroit ſur l'effet de la mine ; & ſi le foſſé de la demi-lune étoit plein d'eau, on travailleroit à y faire un paſſage.

Si les aſſiégez étoient encore maîtres du chemin couvert qui va joindre l'aîle gauche, & qu'on attaquât la face droite, on doit faire un logement ſur le haut du parapet à l'extrêmité de la face vers la gorge, pour enfiler le chemin couvert par où les ennemis pourroient venir ; mais il faut éviter de tomber dans cette néceſſité, & ne point attaquer la demi-lune, qu'on ne ſoit abſolument maître de tout le chemin couvert.

Pour paſſer les foſſez des demi-lunes lorſqu'ils ſont pleins d'eau, après avoir fait les deſcentes qui doivent être à fleur d'eau, on jette des faſcines dans le foſſé juſqu'à ce qu'elles ſoient au-deſſus de l'eau ; & enſuite tant pour les affermir, que pour empêcher que les aſſiégez ne les brûlent par des feux d'artifices, on y met des pierres & de la terre deſſus, & l'on fait un épaulement avec des faſcines & des ſacs à terre du côté de la place : on favoriſe ce travail avec un grand feu de canon qui doit avoir ruiné le parapet de

la demi-lune, & emporté les levées de terre que les assiégez pourroient avoir assemblée, pour y mettre des Mousquetaires à couvert, & l'on y joint un feu d'Infanterie qu'on poste le long des retranchemens faits sur le chemin couvert ; & si les assiégez mettoient quelques piéces de canon dans la face du bastion, ou sur la partie de la courtine qui enfile le fossé, on feroit des contre-batteries pour les ruiner. Que si on ne pouvoit avec le canon & la mousqueterie empêcher que les assiégez qui défendent la demi-lune, ne fissent feu sur ceux qui travaillent au passage du fossé, il faudroit outre l'épaulement qu'on doit faire contre la place, mettre de l'autre côté un rang de chandeliers remplis de fascines, pour soutenir les clayes qu'on mettra dessus & qui seront appuyez sur l'épaulement, & sur ces chandeliers, avec de la terre dessus, si la demi-lune est élevée : mais si elle est basse, on se contenteroit de mettre des blindes, pour ôter aux assiégez le moyen de tirer sur le pont, si ce n'est à la tête, où il est impossible de travailler sans péril.

Les demi-lunes qui sont basses, incommodent beaucoup plus dans les passages du fossé que celles qui sont hautes ; & celles qui ont une fausse braye encore plus.

Il eſt preſque impoſſible de le paſſer, ſi on ne couvre la tête du travail ; ce que l'on peut faire en pouſſant devant ſoi des mantelets lorſque les foſſez ſont ſecs, ou un grand tas de faſcines lorſqu'ils ſont pleins d'eau ; & comme il eſt difficile de jetter des faſcines dans l'eau par deſſus ce tas, on charge pour lors quelques ſoldats avec une fourche emmenchée fort long de le faire. On peut pouſſer ce travail avec quelque ſûreté ; mais avant que d'entreprendre le paſſage du foſſé de la demi-lune, il faut, comme je l'ai dit, être entiérement maître du chemin couvert; c'eſt-à-dire, avoir des logemens ſur la droite & ſur la gauche, tant ſur le haut du glacis, que ſur le bord du foſſé.

Si les aſſiégez avoient des tranchées dans le foſſé de la demi-lune, & des retranchemens, il faut en le paſſant s'épauler de ce côté-là ; & parce que dans les foſſez ſecs cela favoriſe les ſorties, on fait une traverſe au-devant de ce travail, pour aſſurer les mineurs.

Auſſi-tôt qu'on eſt maître de la demi-lune, on travaille ſans perdre de tems à y établir des batteries de canon, ſi on le croit néceſſaire ; car ſouvent il n'en eſt pas beſoin ; & l'on prend des meſures pour paſſer le foſſé du corps de la place. Les

opinions ſont partagées ſur l'endroit de la face du baſtion où l'on doit attacher le mineur. Les uns veulent que ce ſoit vers l'angle flanqué, à cauſe que le demi cercle qui ſe fait dans le baſtion par la ruine que fait la mine, n'eſt point vû des autres baſtions de la place. Les autres ſont d'avis que l'on faſſe la mine plus près de l'angle de l'épaule, afin de faire ſauter le retranchement, s'il y en a un dans le baſtion. Il eſt certain que ſi les faces oppoſées des baſtions ſont attaquées en même-tems, les mines ſeront mieux dans le milieu des faces, & encore plus près du flanc, tant pour ruïner tout d'un coup la face du baſtion & le premier retranchement, qu'afin de s'approcher de la gorge du baſtion, où il y a d'ordinaire un ſecond retranchement. Mais ſi ſur un front de la place on n'attaquoit que la face d'un baſtion, la mine ſeroit mieux à l'angle flanqué, afin d'éviter que la bréche ne ſoit vûë à revers par le baſtion oppoſé. Si on trouvoit lieu de loger le mineur à la courtine, il ſeroit très-avantageux de le faire, n'étant pas un endroit où l'on faſſe ordinairement des retranchemens derriere : mais il faut que les aſſiégez ſe défendent très-mal, ou que le Gouverneur ſoit bien peu experimenté, pour ſouffrir qu'on l'y attache.

Autrefois on ſe ſervoit d'une gallerie de charpente qui étoit à l'épreuve du mouſquet : mais on perdoit beaucoup de tems & de monde, avant qu'on pût parvenir à la mettre dans ſa perfection. Aujourd'hui que les longueurs ne ſont plus de ſaiſon, principalement en France, qu'on fait un meilleur uſage du tems & des hommes qu'au tems paſſé, on a trouvé le moyen de faire le paſſage du foſſé beaucoup plus vîte, & avec moins de riſque & de frais ; pourvû cependant que le foſſé ſoit ſec. Je rapporterai ici deux manieres qu'on a miſes en pratique, par rapport aux endroits & au tems qu'on a pû avoir, après que j'aurai dit encore un mot de la deſcente du foſſé.

Lorſque la garniſon eſt forte & que le foſſé eſt ſec, on fait trois deſcentes, pour aller à la face de chaque baſtion ou contre-garde, s'il y en a. Celle du milieu eſt deſtinée pour les mineurs, & les autres pour faire les logemens dans le foſſé, afin que les troupes puiſſent aller & venir ſans s'embarraſſer. Lorſque le foſſé eſt rempli d'eau, comme les aſſiégez ne peuvent faire de ſorties ſur les travaux qu'on y fait, il ſemble qu'il ſuffit d'y faire ſeulement une deſcente, afin d'y pouſſer par cet endroit un pont, ou une gallerie pour atta-

cher le mineur au baſtion : mais la galle-rie étant preſque toujours ruinée par l'ef-fet de la mine, il eſt néceſſaire d'y faire une ſeconde deſcente qui ſoit plus vers l'angle flanqué, & de la faire, comme je l'ai dit, à la demi-lune à fleur d'eau, bien chargée de terre & de pierres, afin qu'el-le puiſſe ſubſiſter contre les ruines que la mine peut renverſer deſſus. Le logement ne doit point ſe faire, que celui qui con-duit à la mine, ne ſoit fait, afin que la gallerie ou épaulement qu'on fait deſſus, couvre, contre le feu qui peut ſortir du flanc oppoſé, ceux qui travaillent à ce ſe-cond pont.

La premiere maniere dont je parle, quand le foſſé eſt ſec, ſe fait en poſant deux rangées de tonneaux, depuis la deſ-cente du foſſé juſqu'à trois ou quatre pieds de la muraille. Cette diſtance de trois ou quatre pieds, doit être occupée d'un cô-té par un bon épaulement de ſacs à terre pour couvrir le mineur ; l'autre côté de cette diſtance n'étant vû d'aucun endroit, ſert à mettre la terre que les mineurs ti-rent de leur gallerie & de leurs fourneaux. Les deux rangées de tonneaux doivent être éloignées l'une de l'autre de ſix pieds, pour compoſer la largeur de la gallerie. On les remplit de ſacs à terre, auſſi-bien

que l'entre-deux des tonneaux ; & pour fermer la gallerie, l'on couvre les deux rangées de tonneaux, & les entre-deux, de madriers couverts de peaux de vaches nouvellement tuées, ou de fer blanc ; ſi l'on veut mettre encore du fumier deſſus, la gallerie ſera en plus grande ſûreté contre le feu qui peut venir du rempart. Ce moyen eſt ſi aiſé & ſi peu meurtrier, qu'on peut même s'en ſervir en plein jour avec peu de perte ; mais pour cela, il faut que le feu du canon & de la mouſqueterie ne diſcontinuë pas, afin de faire taire celui qui peut encore ſortir de la place, & ôter aux aſſiégez la curioſité de voir ce qui ſe paſſe dans le foſſé. Pour empêcher que les feux d'artifices ne brûlent cette gallerie, il faut avoir des hommes tout prêts pour les éloigner avec des crocs, à meſure qu'ils tombent deſſus ou auprès.

La ſeconde maniere paroîtra encore plus aiſée, n'y ayant autre choſe à faire qu'un bon épaulement pour ſe couvrir du flanc oppoſé à l'endroit où on veut attacher le mineur ; lequel traverſant le foſſé, va ſe joindre à la muraille du côté du corps de la place, ou de la contre-garde, s'il y en a ; car ce qui eſt bon pour l'un eſt bon pour l'autre, auſſi-bien que pour le paſſage du foſſé de la demi-lune. Cette

maniere néanmoins eſt moins ſûre, & l'on ne la doit mettre en uſage, que quand l'on n'eſt vû d'aucun côté de la place, & que les feux d'enhaut ſont peu à craindre. Dans le tems que l'on fait cet épaulement, l'on porte contre la muraille ſix madriers pour faire le logement du mineur, armez de fer-blanc, ou couverts de peaux de vaches fraîches. L'on dreſſe les madriers contre la muraille, leur donnant du talus, afin que les grenades des ennemis & leurs feux d'artifices n'y puiſſent avoir priſe; & pour les affermir, ces madriers doivent avoir une pointe de fer par le bout qui entre dans la terre de trois ou quatre pouces.

A l'égard des foſſez remplis d'eau, ſi on veut éviter les formalitez ordinaires, on commence par ruiner à coups de canon la face du baſtion où l'on veut attacher le Mineur, afin qu'il puiſſe aller à la nâge ſe loger dans les ruines. Souvent il aura paſſé bien avant dans la muraille, avant que les aſſiégez s'en ſoient apperçûs. Il pourra, ayant porté une corde avec lui, tirer un ponton ſur lequel ſeront ſes outils, & même des madriers pour ſe couvrir d'enhaut, en cas que les aſſiégez s'apperçuſſent de ſon travail. Afin de lui faciliter le moyen de percer la muraille, on

tâchera d'établir ſur la contreſcarpe quelques piéces de canon qui découvrent le lieu où l'on veut l'attacher ; & on le battera autant qu'il ſera poſſible, afin que le Mineur trouvant la muraille ébranlée, ait moins de peine à faire ſon ouvrage. Mais comme il ſera toujours néceſſaire de combler le foſſé, pour que les troupes puiſſent le traverſer, lorſque les mines auront fait leur effet, & qu'on trouveroit beaucoup de difficultez à faire paſſer les hommes & les choſes dont le Mineur a beſoin ; cette pratique ne ſe peut tenter qu'à l'égard d'une petite place, où il y auroit peu de monde, & pour l'obliger de ſe rendre plus vîte.

De l'attachement du Mineur.

AVant que d'attacher le Mineur, on doit être informé de l'épaiſſeur de la muraille qu'on veut faire ſauter, & ſi les ennemis ont une gallerie derriere. S'il n'y en a pas, le Mineur ayant percé la muraille, ſe coule entr'elle & le terrain à droite & à gauche, environ de douze pieds. Au bout de chacun de ces rameaux, il pratique deux fourneaux, l'un dans la

muraille, & l'autre enfoncé dans les terres de quinze pieds, y compris la chambre du fourneau.

Si l'on veut faire une bréche plus considérable & plus aisée, on peut attacher plusieurs Mineurs le long de la face du bastion, qui compassant chacun de leur côté la distance qu'il y aura d'un Mineur à un autre Mineur, & mettant le feu à leurs fourneaux en même-tems, feront une bréche de la longueur de la face, sans qu'il y reste une pierre. Ils observeront aussi d'avancer une gallerie dans trois ou quatre endroits, le plus avant qu'ils pourront sous le bastion, pour assurer leurs fourneaux du derriere, & pour étouffer avec une fougasse les Mineurs des assiégez, qui viendront à eux. Et en cas que ces derniers ne prennent pas ce parti, l'on peut se servir de ces trois galleries pour faire sauter le reste du bastion & le retranchement, dans le même-tems que la face, s'il y en a; ce qui donnera aux assiégeans la facilité de l'emporter.

Mais si les ennemis ont une gallerie derriere l'épaisseur ou à peu près, on s'y enfonce en deux ou trois endroits, & l'on pratique sur la droite ou sur la gauche deux fougasses pour crever la gallerie, sans la combler. Avant que de faire sau-

ter les fougaſſes, on fait les préparatifs néceſſaires pour ſe rendre maîtres de la gallerie. On met pour ce ſujet quantité de ſacs à terre depuis le revêtement du foſſé juſqu'au corps de la place; & pour ne pas embarraſſer le paſſage, on les poſera ſur la gallerie, ou épaulement qui conduit au Mineur. L'on choiſit enſuite dix ou douze Grenadiers commandez par deux Sergens de valeur. Les deux derniers doivent être armez chacun de ſes grenades, & ils doivent porter entr'eux tous, quatre ou cinq bombes; trois chargées, & deux qui ne le ſoient pas, les dernieres auront pourtant leurs fuſées remplies de compoſition, comme les autres. Ces préparatifs étant faits, & l'effet des fougaſſes ayant ouvert la muraille de la gallerie, & donné la facilité d'y entrer, les deux Sergens s'y jettent l'épée ou le piſtolet à la main, ſuivis des Grenadiers, pour renverſer & chaſſer ce qu'ils rencontreront d'abord. S'ils n'y trouvent perſonne, le logement ſera aiſé à faire avec des ſacs à terre qui leur ſeront donnez de main en main, & avec leſquels ils font une bonne traverſe dans la gallerie.

Si, au contraire, les ennemis venoient à eux pour gagner ce qu'ils auroient perdu, ou pour éviter de rien perdre davan-

tage, comme cela ne peut guére manquer d'arriver, ils leur jetteront les trois bombes chargées qui étoufferont les aſſiégez, ou les eſtropiront, pendant que les deux Sergens & ceux qui les ſuivent, ſe retireront du côté par où ils ſont entrez, & où ils ſe trouveront en ſûreté. Ces trois bombes ayant fait leur effet, les Sergens rentrent dans la gallerie avec les Grenadiers portant les deux dernieres bombes, qui ne ſont point chargées; & ſi les ennemis y reviennent une ſeconde fois, pour les empêcher de faire leur logement, ils leur jettent ces bombes non-chargées, ayant leurs fuſées allumées; ce qui les obligera de ſe retirer fort vîte, de crainte d'être étouffez, ou mis en piéces. Cependant les Sergens & les Grenadiers qui n'en craindront point l'effet, travailleront à leur aiſe; & profitant du tems que la retraite des ennemis leur donnera, ils feront les logemens ſi épais, & ſi bien percez avec des crénaux, que ſi les aſſiégez revenoient, ils ſe verroient fruſtrez de l'eſperance de pouvoir regagner leur gallerie.

Cette maniere de ſe rendre maître d'une gallerie, peut s'étendre à toutes ſortes de logemens, ou de poſtes que l'on voudra forcer, quand ils ſeroient défendus par un tiers plus de monde que n'en ont

ceux qui attaquent, pourvû que l'on puiſſe aborder, & ſe jetter dedans. Car s'ils étoient bien paliſſadez & revêtus, il faudroit la hache & le canon, ou le Mineur pour les emporter; mais lorſqu'ils ne le ſont pas, on peut faire tenir aux Grenadiers qui attaqueront les premiers, la même conduite que l'on vient de marquer pour s'emparer d'une gallerie: c'eſt-à-dire, de leur faire jetter d'abord un grand nombre de grenades chargées, pour mettre le déſordre & la confuſion parmi ceux qui les défendent; & quand ceux qui ſont deſtinez pour attaquer, voudront donner ſérieuſement, & emporter le logement, ils jetteront un moment auparavant toutes leurs grenades non chargées qui auront leurs fuſées, comme ſi elles l'étoient; ce qui augmentera l'embarras de ceux qui défendent, dont on profitera en ſe jettant dans le logement, pêle mêle avec les dernieres grenades qu'on aura jettées, & l'on s'en rendra maître au milieu du déſordre & de la confuſion des ennemis, avant qu'ils ſe ſoient apperçûs de la ruſe.

Etant tout-à-fait maître de la gallerie, on y fait des traverſes avec des ſacs à terre, l'une vers l'angle de l'épaule, & l'autre vers l'angle flanqué, & l'on poſtera

des Grenadiers derriere, tant pour empêcher les ennemis d'y revenir, que pour la ſûreté des mineurs.

A l'égard des ſoupiraux par où l'on pourroit les incommoder, on les bouche dans la gallerie avec un ou deux madriers l'un ſur l'autre, pour avoir plus de force, dont les côtez armez de fer-blanc, ſeront tournez du côté d'où pourroient venir les feux qu'on y jetteroit de la place; & ces madriers doivent être bien étançonnez.

On obſerve de faire trois ou quatre entrées à la gallerie, afin que ſi on en étoit chaſſé, on y pût plus aiſément rentrer par pluſieurs endroits. Car il faut conſiderer que deux fourneaux prenant plus vîte que les autres, en pourroient étouffer le feu; de ſorte que faiſant leur effet à l'endroit du trou, comme cela peut arriver, ils mettroient les aſſiégeans hors d'état de faire joüer les fourneaux qui leur reſteroient; le ſeul paſſage qu'il y auroit, leur étant interdit: au lieu qu'y ayant trois ou quatre entrées, un pareil inconvénient ne cauſeroit qu'un leger retardement.

Les choſes étant en cet état, on met dans la gallerie deux Mineurs de cinq toiſes en cinq toiſes de diſtance, depuis l'angle de l'épaule, juſqu'à trois ou quatre

toiſes de l'angle flanqué du baſtion, afin qu'il en reſte aſſez derriere pour couvrir les aſſiégeans contre le flanc oppoſé, lorſqu'on voudra monter à l'aſſaut. Les Mineurs ainſi poſtez, font chacun de leur côté deux *T.* & deux fourneaux à chaque *T.* On les appelle ainſi en langue de Mineur, parce qu'ils ont la figure de cette lettre. Ceux qui ſont dans les terres, doivent être beaucoup plus avancez que ceux de la muraille; & les autres pour faire un bon effet, doivent être éloignez ſeulement de trois toiſes. Cette diſtance s'emporte aiſément par les débris des deux fourneaux de chaque extrêmité. On doit avoir une grande attention quand les fourneaux ſont faits, & qu'on y fait porter les poudres par des ſoldats, de leur faire garder une grande diſtance de l'un à l'autre, afin que ſi les aſſiégez jettoient des grenades ou feux d'artifices d'enhaut, ceux d'entre ces ſoldats qui portent des poudres, & qui auroient eu le malheur d'être atteints par quelqu'un de ces feux d'artifice, ne puiſſent entraîner dans leur mauvaiſe deſtinée ceux qui les ſuivent. Pour donner plus de facilité à les porter, on les met dans des ſacs à terre par vingt-cinq ou trente livres tout au plus, afin que les ſoldats ne ſoient pas trop chargez,

qu'ils puiſſent aller plus vîte, & éviter les grenades. Il faut que les ſacs ſoient bien liez, afin que la poudre ne ſe répande pas, parce qu'en tombant elle pourroit faire quelque traînée, & un pot à feu ou une grenade venant à tomber deſſus, elle feroit brûler tous les hommes qui ſeroient en file. Pour éviter ce malheur, on ſe ſert de deux ſacs vuides l'un ſur l'autre bien liez, le premier ſur la poudre, & le ſecond ſur le premier qui l'enveloppe; & par cette précaution la poudre ne peut ſe répandre.

Tous les fourneaux étant chargez, l'on compaſſe le feu, de maniere qu'ils puiſſent prendre tous en même-tems; ce qui fait un très-bon effet, parce que les fourneaux s'aidant les uns les autres, & ſe donnant, pour ainſi dire, la main, ébranlent tous enſemble la groſſe maſſe, ſous laquelle on les a pratiquez, & ne font que la renverſer ſans jetter des pierres fort loin.

C'eſt mal-à-propos que l'on faiſoit autrefois de grands fourneaux, dont un ſeul contenant plus de poudre, que quatre de ceux dont je viens de parler, tuoient beaucoup de monde par l'éclat des pierres, & ne faiſoient qu'une petite bréche, dont la rampe étoit roide, difficile à

monter, & aiſée à défendre : au lieu que par l'uſage de ceux d'aujourd'hui, l'on peut faire une bréche à monter un bataillon de front, ſans offenſer les troupes qui ſont deſtinées pour donner l'aſſaut.

On croira peut-être qu'il faut beaucoup plus de tems pour faire cette quantité de fourneaux : mais il eſt certain qu'on n'en employera pas plus que ſi on n'en faiſoit qu'un ſeul, ſi l'on ſuit la conduite dont j'ai parlé, pour les faire ; il n'eſt queſtion que d'avoir un plus grand nombre de Mineurs.

On ne peut aſſez prodiguer l'argent, pour les obliger de travailler avec beaucoup de diligence. Il ſera à propos de leur donner une ſomme par pied de l'ouvrage qu'ils feront, plutôt que de les payer pour tout le travail, car il y auroit à craindre qu'ils ne pouſſaſſent pas aſſez avant. On envoye de tems en tems meſurer leur ouvrage, & voir s'il eſt bien conduit vers lieu où on leur a ordonné de le pouſſer. C'eſt l'affaire du Commandant des Mineurs. On peut même leur promettre une gratification, ſi leurs travaux ſont faits plutôt qu'ils ne les ont promis.

Les fourneaux étant prêts à y mettre le feu, ſi l'on appréhende que les aſſiégez ne s'aviſent d'y vouloir entrer pour

couper les fauſſiſſons, lorſque tout le monde ſera retiré de la gallerie, on pourroit faire ſauter du côté qu'ils pourroient venir, deux ou trois fourneaux pour leur en interdire l'entrée ; ce qui ne ſçauroit produire qu'un bon effet, non-ſeulement pour les fourneaux qui reſtent à joüer, mais encore parce que les aſſiégez pouvant croire qu'il n'y en a plus, ou que les autres ſont manquez, ſe poſteront avec confiance ſur la bréche pour la défendre. C'eſt pour lors le tems qu'il faut prendre pour faire ſauter tous les autres du même feu, ce qui enterrera ſans difficulté les troupes qui ſeront ſur le baſtion, ou ſur la contre-garde, ou autre ouvrage. On a vû pratiquer ce que je viens de dire, en pluſieurs occaſions, & entr'autres au ſiége de Luxembourg.

De l'aſſaut du corps de la Place.

PEndant que l'on charge les fourneaux, on fait tous les préparatifs pour donner l'aſſaut au corps de la place ; c'eſt-à-dire, pour attaquer en même-tems les deux baſtions du front attaqué. Comme l'on a dû y attacher les Mineurs en même-tems,

me-tems, l'on y doit auſſi donner l'aſſaut de même, afin de faire faire une plus grande diverſion aux aſſiégez ; ce qui cependant ne ſe peut faire qu'en cas que l'armée qui fait le ſiége, ſoit aſſez forte pour fournir toutes les troupes néceſſaires à une pareille action. On doit rendre tous les paſſages aiſez pour entrer dans le foſſé, auſſi-bien que les ponts, s'il y en a, afin que rien ne retarde une action qui doit décider du ſort de la place. On prend la précaution d'aſſembler tout ce qui ſera néceſſaire pour faire les logemens, lorſqu'on ſera entré dans les baſtions, ou pour ſe retrancher ſur les bréches ; comme ſacs à terre, gabions, beaucoup de faſcines & d'outils.

J'ai marqué que lorſqu'on eſt maître de la demi-lune, on y établit quelquefois des batteries de gros canon, pour battre en bréche la partie de la courtine qu'elle couvre : car bien ſouvent les aſſiégez pratiquent dans les gorges des baſtions pendant le cours du ſiége, des retranchemens d'autant meilleurs, qu'ils s'y ſont préparez de longue main ; ce qui leur donne le moyen de ſoutenir de bons aſſauts aux faces des baſtions, ſans courir riſque que la place ſoit emportée ; & pour lors ils attendent à faire leur Capitulation, que

l'on ait donné pluſieurs aſſauts opiniâtres, ou que les aſſiégeans repouſſez pluſieurs fois, ſe ſoient enfin rendus maîtres des baſtions. Ces retranchemens même peuvent être ſi bons, que les aſſiégez ne ſe rendroient pas encore, s'ils en avoient quelques autres derriere, ou quelque réduit. Alors les aſſiégeans pourroient être obligez de faire conduire du canon ſur les baſtions par les bréches pour les battre, & allonger un ſiége de pluſieurs jours; ce qui peut être ſur la fin d'une grande importance, puiſque cela peut donner le tems de ſecourir la place.

Des bréches faites dans la courtine, rendroient toutes ces précautions inutiles, puiſqu'on ne peut ſe retrancher derriere le rempart, qui n'a pas aſſez de capacité pour cela; ou parce que les aſſiégez ne s'y étant pas attendus, n'auroient pas eu le tems d'en faire d'aſſez bons, pour empêcher que la place ne fût emportée dans un aſſaut; outre que les batteries deſtinées pour battre continuellement les défenſes, ruineroient en même-tems les retranchemens qu'on y pourroit faire. Nous en avons vû un exemple en l'année 1708. Le Maréchal de Bouflers qui défendoit Lille, avoit fait à la gorge des baſtions attaquez des retranchemen-

qui paroiſſoient impraticables, & qui auroient encore donné bien de la peine au Prince Eugene qui en faiſoit le ſiége, s'il ne s'étoit aviſé, en ayant eu connoiſſance, de faire faire une bréche à la courtine; ce qui rendit ces retranchemens inutiles; & obligea le Maréchal de Bouflers de ſe rendre bien plutôt, pour ſauver les effets des Bourgeois, qui l'avoient bien ſecondé dans une très-longue & très-belle défenſe.

Les diſpoſitions des troupes étant faites pour marcher en même-tems aux faces des deux baſtions, & les travailleurs étant prêts avec tout ce qui leur faut pour s'y retrancher, ſitôt qu'on les aura fait avancer, le Général ayant reglé la maniere des attaques avec les principaux Officiers Généraux & l'Ingénieur en Chef, on en met la diſpoſition par écrit, afin que chaque Officier qui eſt à la tête des Grenadiers des détachemens, & du corps des troupes, ſçache ce qu'il aura à faire. Il eſt même néceſſaire que l'Ingénieur en Chef leur explique la diſpoſition, & la maniere dont ils doivent tous ſe conduire.

Chacun attend le ſignal dont on eſt convenu pour s'ébranler: mais il eſt néceſſaire que quelques heures auparavant

les batteries de canon, de mortiers, & les pierriers redoublent leur feu ; c'eſt-à-dire, que les batteries de canon tirent ſur les défenſes & ſur la bréche ; que les mortiers jettent un grand nombre de bombes ſur les remparts de la place, & principalement ſur les deux baſtions, de même que les pierriers. Les troupes attendent dans cet état l'effet des fourneaux, & les ſignaux, & s'ébranlent enſuite ſans aller trop vîte, pour ne point perdre haleine. Il ne ſeroit pas hors de propos qu'elles reſtaſſent un moment au pied de la bréche, pour ſe raſſembler en cet endroit, & pouvoir enſuite monter juſqu'au haut ſans s'arrêter, étant conſtant que le plus grand péril eſt paſſé quand on y eſt parvenu, parce que le grand feu de mouſqueterie n'a plus lieu ; ce qui eſt plus à redouter que le coup de main. Les premieres troupes qui donnent, ſeront à la verité plus expoſées, étant obligées d'eſſuyer tout ce que les aſſiégez jettent d'enhaut dans une pareille occaſion : mais ces ſortes d'actions ne réüſſiſſent pas ſans qu'il en coûte ; & cela ne va que du plus au moins, & ſelon la réſiſtance qu'on trouve. On ſuppoſe donc que les aſſiégez ſe défendent de leur mieux, & que joüant de leur reſte, ils ſe ſurpaſſent en ferme-

té, qu'ils faſſent même joüer les fourneaux qu'ils pourroient avoir pratiquez dans le reſte de leur gallerie du fond du foſſé, enfin qu'ils brûlent avec leurs feux d'artifice, & leurs poudres répanduës ſur la bréche beaucoup de monde, & qu'ils empêchent les aſſiégeans de s'y loger en les repouſſant pluſieurs fois. L'un portant l'autre, cela ne va qu'à un peu plus ou un peu moins de tems, particulierement quand on eſt ſi avancé, & qu'il n'y a point d'armée qui vienne au ſecours de la place. Malgré tout cela, il eſt certain que ſi les aſſiégeans ſont auſſi opiniâtres que les aſſiégez, étant les plus forts, ils parviendront à la fin à ſe loger au haut de la bréche, & cela leur ſera d'autant moins difficile, que le logement ſe trouvera preſque fait par l'effet des fourneaux. Ils travailleront alors à rendre la rampe de la bréche aſſez aiſée, pour y faire monter du canon à force de bras, ou avec un cabeſtan. Ils le mettront en batterie, & ruineront les retranchemens que les aſſiégez auront faits. Mais ces ſortes de retranchemens ne ſervent d'ordinaire que pour parvenir à une Capitulation honorable, parce qu'il en faut avoir un ſecond pour en faire quelque uſage; c'eſt pourquoi on

peut compter une place priſe, lorſqu'on eſt maître des baſtions.

Tout ce que je viens de marquer, n'a lieu qu'en cas que les baſtions & la demi-lune ne ſoient pas enveloppez de contre-gardes ; puiſqu'il faudra s'en rendre maître s'il y en a, en ſuivant les mêmes meſures que j'ai marquées, pour l'attaque des baſtions ; avec cette difference, qu'on ne doit attaquer la demi-lune qu'en même-tems qu'on attaque les deux, ou du moins l'une des contre-gardes. Il ſeroit plus avantageux d'attaquer ces trois piéces à la fois ; mais il faut de ſi grandes diſpoſitions pour y réüſſir, que beaucoup d'habiles gens ſont dans l'opinion que cela eſt comme impoſſible, à cauſe de la grande quantité de troupes qu'il faudroit pour ces trois attaques, & pour les ſoutenir, & le grand nombre de travailleurs & de matériaux dont on auroit beſoin, pour faire en même-tems trois logemens. Ils prétendent qu'il n'y a pas aſſez d'eſpace dans les tranchées, & dans les places d'armes, pour les contenir ſans confuſion ; comme on l'éprouva au ſiége de Turin en l'année 1706. L'on voulut attaquer les trois ouvrages en même-tems, & l'on fut repouſſé. Ceux qui ſoutiennent cette opi-

nion, voudroient qu'on attaquât d'abord la contre-garde de la demi-lune ſeule, quoique l'entrepriſe ſoit périlleuſe, parce que les troupes qui y ſeront deſtinées, auront beaucoup de peine à s'y loger, & à ſoutenir les logemens qu'on y aura faits, étant expoſez au feu de la demi-lune, des contre-gardes, & de la tenaille qui couvrent la courtine, & à celui qui ſort des baſtions, ou des tours baſtionnées, ou de la courtine. Ils prétendent que ſi on parvient malgré ces difficultez à ſe rendre maître de cette demi-lune, on pourra plus facilement attaquer enſemble les deux contre-gardes des baſtions. Ou bien ils veulent qu'on attaque en même-tems la contre-garde de la demi-lune, & l'une des deux contre-gardes des baſtions; parce que le feu des aſſiégez étant partagé, on pourroit les emporter & s'y loger plus facilement; principalement dans la demi-lune, où il y aura moins de feu à eſſuyer. Mais ſans blâmer cette opinion qu'on peut appuyer de raiſons pour la ſoutenir, je croi qu'il ſeroit mieux d'attaquer les trois contre-gardes en même-tems, & qu'on pourroit faire la diſpoſition de cette attaque ſans confuſion, en ſéparant les troupes, les travailleurs & les matériaux pour les logemens, & en les poſtant dans

les tranchées, & dans les places d'armes qui ſeront oppoſées à chacune de ces trois piéces de fortifications. Mais il eſt néceſſaire qu'il y ait devant chacune pluſieurs deſcentes pour entrer dans le foſſé, & pour y paſſer plus de troupes à la fois, & qu'on en puiſſe conſerver une pour retirer les bleſſez, afin que les troupes qui doivent ſuivre celles qui attaquent, n'en ſoient point ébranlées; & que les travailleurs puiſſent avancer facilement, quand on les demandera, auſſi-bien que pour tranſporter tout ce qui eſt néceſſaire pour les logemens. Il faut cependant convenir que c'eſt une action des plus vives & des plus dangereuſes; par la difficulté des diſpoſitions qui doivent être ſans confuſion, & ſur tout pour s'y loger; ce qui ne ſe peut faire ſans une grande perte. Ajoutez à cela le peu de capacité que les contre-gardes ont d'ordinaire, ce qui fait qu'il eſt ſi difficile d'y établir des batteries pour faire bréche aux baſtions ou tours baſtionnées, qu'on trouve dans leur entier, excepté les défenſes qu'on voit de la campagne; la néceſſité de bien affermir les ponts, & le travail qu'il faut faire pour rendre commodes les rampes qui doivent ſervir à deſcendre le canon dans le foſſé, ou celles dont on a beſoin pour

monter le gros canon ſur les contre-gardes à force de bras, lequel doit battre les baſtions en bréche : tout cela rend une pareille entrepriſe bien hazardeuſe.

Pendant qu'on eſt occupé à ce travail, les travailleurs fortifient les logemens qu'on aura faits dans les ouvrages ; on met les batteries en état d'y recevoir le canon. On en doit conſerver d'autres, ſoit de canon ou de mortiers, pour démonter les piéces de canon que les ennemis pourroient avoir conſervées, & écarter les aſſiégez des remparts, afin de faciliter l'établiſſement de ces dernieres batteries, & qu'elles y puiſſent faire leur effet, lorſque le canon y eſt arrivé ſans être troublées.

Quelque ſoit le parti que l'on prendra, on doit avoir la précaution de garnir les logemens de la contreſcarpe de trois ou quatre rangs de fuſeliers, & l'on recommande aux Officiers de l'artillerie de faire un feu continuel ſur les piéces de fortification qui défendent celles qu'on attaque, tant que l'action durera ; afin que pendant qu'on ſera occupé à faire le logement, & juſqu'à ce que les attaquans y ſoient entrez, ce grand feu empêche les aſſiégez de ſe montrer.

Tout ceci ſuppoſe une place qui a un foſſé ſec ; car lorſqu'il eſt plein d'eau, tou-

res les chicannes, dont on vient de parler, ne peuvent ſe mettre en uſage, que juſqu'à ce qu'on ſoit ſur le chemin couvert. Mais pour ce qui eſt des mines & fourneaux, les aſſiégeans ni les aſſiégez ne ſçauroient s'en ſervir de la maniere que j'ai marquée, à cauſe de l'eau qu'ils trouveroient d'abord en creuſant. Au reſte, comme il n'y a rien de different pour l'attaque des retranchemens dans les ouvrages détachez, & ſur le baſtion, il ne me reſte qu'à parler du paſſage du foſſé rempli d'eau, pour lequel on prend d'autres meſures.

Je ſuppoſe qu'on ſoit maître du chemin couvert, pour lors on peut faire ce paſſage de deux manieres, en ſaignant le foſſé, s'il eſt poſſible ; à quoi on peut parvenir, en faiſant écouler les eaux par des endroits où la campagne eſt plus baſſe, ou en rompant à coups de canon, ou par les bombes les écluſes & les digues qui les retiennent. Alors les défenſes de la place étant ruinées par le canon, c'eſt-à-dire, le flanc oppoſé au paſſage du foſſé, on le pourra paſſer de la même maniere qu'un foſſé ſec. Si cela ne ſe peut, & c'eſt ce qui arrive plus fréquemment, on le comble peu à peu avec des faſcines, des pierres, des arbres, & généra-

lement avec tout ce qui peut y être propre, & l'on fera sur ces ponts un parapet pour les couvrir du flanc opposé. S'il y avoit un courant d'eau dans le milieu du fossé, on laisse un passage libre de cinq à six pieds de largeur, afin que les ponts n'en soient pas incommodez. Sur ce passage on met des planches qui ont un parapet de madriers, à l'épreuve du mousquet, de même que le parapet du reste du pont. Si on pouvoit joindre encore un pont de batteaux tenant à celui qui est de fascines, cela feroit un chemin plus large pour aller à l'assaut.

On fait autant de ponts qu'il y a d'ouvertures, ou de passages dans la contrescarpe. Ils doivent être bien chargez, comme je l'ai déja dit, de pierres & de sacs à terre, afin de faire aller les fascines au fond, & de rendre les ponts plus solides. Car bien souvent les assiégez retiennent une partie des eaux du fossé; & lorsque les ponts sont avancez, ils les laissent écouler en abondance, ce qui les ruine & les renverse, quand ils n'ont pas le poids & la solidité qu'ils doivent avoir.

Lorsque les bastions, ou même un des deux sont emportez, il n'est pas possible qu'un Gouverneur ne demande à capituler, puisque les retranchemens qu'il aura

pû faire à la gorge du baſtion, n'auront pû ſervir qu'à lui donner occaſion de ſoutenir un, ou pluſieurs aſſauts, & pour avoir le tems de faire une Capitulation qu'on lui accorde ſelon les loix de la guerre, ou ſelon la volonté & la politeſſe du Général. Il arrive ſouvent, que lorſqu'il a eu affaire à un Gouverneur qui a fait une belle défenſe, il le laiſſe maître des conditions, pour lui marquer l'eſtime qu'il fait de ſa valeur. Le Prince Eugene en uſa ainſi à l'égard du Maréchal de Bouflers au ſiége de Lille en 1708. ce qui fit l'éloge de l'un & de l'autre.

Il eſt preſque inutile de dire, que l'on doit tenir inviolablement les conditions qu'on a accordé à un Gouverneur, à une garniſon, & aux habitans. Un Général d'armée doit faire ſon capital de tenir ſa parole, principalement envers l'ennemi. On évite autant que l'on peut, de prendre une place d'aſſaut; ſur tout lorſque c'eſt une ville riche & de conſéquence, & que l'on a deſſein de garder, à cauſe des violences & des excès qui ſe commettent dans un pareil déſordre; comme le feu, le violement, le meurtre, & même celui qui ſe commet entre les aſſiégeans pendant le pillage; outre que la plûpart des ſoldats ayant conſidérable-

ment gagné par le moyen du butin qu'ils peuvent faire, quittent ſouvent le ſervice pour ſe retirer ; & ce ſont ordinairement les meilleurs. Lorſqu'on eſt réduit à en venir à cette extrêmité, un Général prend de grandes meſures conjointement avec les Officiers Généraux, pour contenir les ſoldats dans la premiere chaleur, & obliger enſuite la ville de payer une certaine ſomme, afin de la faire diſtribuer aux ſoldats, principalement aux bleſſez & aux malades qui ſe trouvent dans l'armée, comme en uſa le Maréchal de Villars à Fribourg dans la Campagne de 1715.

Lorſqu'on eſt enfin maître de la place, on commence par s'emparer de toutes les munitions, ſoit de guerre ou de bouche, dont l'Intendant & le Commandant de l'Artillerie font faire chacun de leur côté des états pour ce qui les concerne, afin que le Général puiſſe enſuite regler la quantité de vivres & de munitions qu'il conviendra d'y faire venir.

On commence à y mettre ce que l'on aura dans l'armée, ſans que celle-ci en puiſſe ſouffrir ; le Général y établit un Gouverneur ou un Commandant, ſelon les ordres qu'il en aura de la Cour, & y fait entrer une garniſon convenable. Il donne des ordres pour combler les tran-

chées, & pour réparer les bréches avec des faſcines, juſqu'à ce qu'on ait le tems de les faire revêtir. Il fait vuider les foſſez de tout ce qu'on y aura jetté, & enlever les décombres des bréches. Il fait retirer des batteries l'artillerie qui aura ſervi au ſiége, & les munitions qui reſtent: il convient avec le Commandant de ce corps, des lieux où on l'envoyera, ou ſi on la laiſſera dans la place conquiſe: le Commandant de l'Artillerie charge quelque Officier de faire ramaſſer tous les outils qui ſeront répandus, afin de ne rien perdre. On fait ſortir les gens ſuſpects: & enfin après avoir pris toutes les précautions néceſſaires pour la ſûreté de la place, le Général donne des ordres pour combler les lignes de circonvallation.

De l'attaque d'une Place environnée d'eau.

SI l'on avoit formé le deſſein d'attaquer une place dont on ne peut approcher que par une ou pluſieurs digues & langues de terre; & que la digue fût ſi étroite, qu'on n'eût pas de place pour faire de tournant, on commence afin de

l'approcher ſans être enfilé, par faire une ligne paralléle devant toute la digue ou langue de terre, laquelle ligne ſert de place d'armes. On prend la précaution, pour couvrir les travailleurs, de faire marcher un détachement des Grenadiers, & l'on fait porter après eux par des ſoldats trois ou quatre chevaux de Friſe, ſelon la largeur de la digue ou de la langue de terre. On les fait avancer le plus près de la place que l'on peut; & ceux qui portent les chevaux de Friſe, les poſent à l'endroit où on les doit mettre. On fera marcher enſuite vingt ou trente broüettes, ſur leſquelles ſont des mantelets à l'épreuve du mouſquet, qu'on poſe à l'endroit des chevaux de Friſe. Les travailleurs ſuivent, font une traverſe auprès de ces mantelets; ils obſervent de ne pas ouvrir leurs lignes juſqu'au bord de l'eau, mais de laiſſer de chaque côté trois pieds de terre, afin que l'eau n'entre point dans la traverſe. On poſe ſur ces trois pieds de terre des paliſſades, des faſcines, & de la terre pour les ſoutenir. On fait ces traverſes de cinquante pas en cinquante pas, & on les joint l'une à l'autre par une tranchée fort enfoncée dans la digue, & de huit pieds de large pour ſervir de communication. L'on poſe des gabions à droi-

re & à gauche, qu'on remplit d'une partie de la terre que l'on tire de la tranchée, & l'on met des blindes par-dessus, afin qu'on ne soit point vû de la place. La nuit suivante on pousse les chevaux de Frise & les mantelets plus avant. On continuë la ligne directement par le milieu, & les traverses de cinquante pas en cinquante pas, jusqu'à ce qu'on soit arrivé au pied du glacis, d'où l'on tire des lignes à droite & à gauche, au bout desquelles on joint une grande paralléle qui embrasse, si l'on peut, tout le côté du poligone de la place qu'on a dessein d'attaquer, pour ouvrir de cet endroit les sappes, afin d'aller gagner le chemin couvert, s'il y en a, ou le bord du fossé. On commence à établir des batteries sur la derniere paralléle. On fait un grand amas de fascines & de matériaux à la premiere place d'armes, pour combler le fossé lorsqu'il en sera tems; & l'on suit pour l'attaque, tout ce qu'on pratique dans les siéges ordinaires. On garnit toute la ligne de soldats sur deux files à droite & à gauche, qui se donnent les fascines de main en main, lesquelles arrivent ainsi sans embarras au pied du fossé. Pour les sacs à terre qu'il faut avoir pour jetter sur les fascines, on les fait porter en file par les soldats qui

en portent chacun un, & qui retournent par une autre file, afin de ne point embarraſſer. Quand la tranchée à huit pieds de large, comme je l'ai dit, il y a aſſez de place pour faire cette manœuvre. Les traverſes doivent avoir des banquettes garnies de ſoldats, auſſi-bien que la place d'armes à l'entrée de la chauſſée. Il faut convenir que ces ſortes d'entrepriſes ſont d'une grande difficulté, quand ce ne ſeroit que celle qu'il y a de faire paſſer le canon, & toutes les munitions néceſſaires pour l'uſage des batteries qui ſont ſur la derniere paralléle, principalement lorſque la chauſſée ou les langues de terre ſont fort étroites. On ſurmonte cependant ces difficultez, mais c'eſt avec beaucoup de peine & de tems. Il eſt rare auſſi de trouver des places dans une pareille ſituation.

Quoique je me ſois beaucoup étendu ſur le ſujet des ſiéges, je ne préſume pas encore en avoir dit aſſez, pour qu'on ne puiſſe me reprocher d'avoir obmis bien des choſes. Les Officiers conſommez dans le ſervice, ſur tout les Ingénieurs, pourront y ſuppléer par leur expérience; car pour ceux qui ne ſont que commencer, ou qui veulent s'inſtruire, j'oſe avancer qu'ils trouveront de quoi ſe mettre ſuf-

ſiſamment au fait de tout ce qui peut être mis en uſage dans l'attaque d'une place, & c'eſt le ſeul deſſein que je me ſuis propoſé.

Tout le monde connoîtra cependant de quelle activité, & de quelle vigilance doit uſer un Général avant & durant le cours du ſiége : combien il doit être exact & aſſidu aux tranchées, afin d'exciter par ſon exemple, tous les Officiers Généraux & particuliers, à bien remplir leur devoir, & à s'acquitter exactement des choſes dont ils ſont chargez. Il ordonne tout par lui-même, eſt préſent à toutes les actions, en fait toutes les diſpoſitions, & réſout toutes les difficultez qui ſe préſentent : il décide des avis differens qu'il trouve dans les Officiers du détail, & ſur tout entre l'Ingénieur en Chef & le Commandant de l'Artillerie ; ce qui arrive fort ſouvent. Il a ſur tout une grande attention que les tranchées ſoient bien fournies de munitions de guerre, de faſcines, de gabions, & des travailleurs néceſſaires. Il a ſoin que les hommes que demandent les Ingénieurs & les Officiers de l'Artillerie, ſoient exactement fournis par les Majors des Régimens. La négligence dans ces choſes cauſeroit un grand préjudice au ſervice, puiſqu'il n'en coûteroit

pas moins au Roi, que le travail ſeroit fort reculé, & qu'ainſi le ſiége dureroit plus longtems ; ce qui peut être d'une grande conſéquence, les momens étant précieux au métier de la guerre. Il a ſoin que les travailleurs ſoient bien payez, de faire donner des rafraîchiſſemens aux troupes de la tranchée : il a même attention qu'elles ne manquent pas d'eau dans les tems de chaleurs. Il en charge quelquefois un Commiſſaire des Guerres, afin d'en être plus aſſuré ; il leur fait diſtribuer de l'eau de vie, principalement avant une attaque ; des liberalitez faites à propos aux troupes, aux canoniers & aux travailleurs, pour les obliger à bien faire leur devoir, font beaucoup d'honneur à un Général ; & il en doit uſer de même à l'égard de tous ceux qui ſe ſeront diſtinguez. Il a ſoin de procurer l'avancement des Officiers qui ont fait quelques actions remarquables & d'éclat, & de faire accorder des graces aux corps qui auront le plus contribué au ſuccès de l'entrepriſe. Il veille lui-même à la maniere dont les malades & les bleſſez ſont traitez dans les Hôpitaux ; ce qui eſt une des attentions des plus de conſéquence, parce qu'il arrive ſouvent que par l'avidité du gain, ceux qui en ſont chargez, ne fourniſſent

pas tout ce qui est ordonné & nécessaire, dont cependant ils se font bien payer. Delà, la perte d'un nombre infini de bons soldats, qui seroient d'une grande utilité. Le Général ne sçauroit pour cette raison, punir trop séverement ceux qui se trouvent coupables d'un si grand nombre d'homicides, & d'un désordre si déplorable. Pour y remédier, il doit visiter lui-même quelquefois les hôpitaux, ou charger quelques personnes de confiance de le faire, & de lui en rendre un compte exact. C'est par cette attention que M. de Turenne se rendit maître du cœur des Officiers & de celui des soldats, & s'acquit le surnom de leur Pere, qui est le plus glorieux titre qu'un Général puisse souhaiter. Elle lui fait trouver de la facilité dans les plus grandes entrepriſes, & les plus périlleuſes.

Des précautions que l'on prend pour la sûreté des convois durant le siége.

JE n'ai point encore parlé des précautions que l'on prend pour la sûreté des convois, soit pour les vivres de l'armée, ou pour les munitions de guerre, dont

on fait une grande conſommation dans un long ſiége ; car il n'eſt pas poſſible de conduire la grande quantité qu'il en faut, en même-tems que les troupes arrivent devant la place qu'on veut attaquer. On les tire des places les plus prochaines, dans leſquelles on a eu la précaution de faire de grands magaſins. On prend les meſures pour les faire venir par rapport à leur éloignement, & aux lieux par où ils doivent paſſer. Si l'on eſt obligé de faire le ſiége dans l'arriére ſaiſon, ou dans un tems pluvieux, on commence par envoyer des ordres à tous les Baillifs des environs de bien faire accommoder les chemins, & on charge quelques Officiers particuliers d'y avoir l'œil. On fournit des eſcortes aux travailleurs, s'il eſt néceſſaire ; & l'on fait occuper par des détachemens d'Infanterie les villages & les châteaux qui ſont ſur les chemins : on en fournit d'autres pour occuper les bois qui s'y trouvent, que ceux qui commandent dans les villages envoyent relever toutes les vingt-quatre heures. En un mot, l'on prend les précautions convenables, pour avoir une communication ſûre avec les places dont on doit tirer les munitions & les ſubſiſtances pour l'armée.

Il arrive encore ſouvent que l'armée

des ennemis ſe met à portée pour harceler celle qui eſt occupée au ſiége, en tâchant de couper ſes convois & de jetter des ſecours dans la place, ou dans le deſſein de faire abſolument lever le ſiége. C'eſt dans une pareille conjoncture qu'un Général d'armée redouble ſa vigilance pour pouſſer ſon entrepriſe à ſes fins, pour faire tête à l'ennemi de dehors, & pour ſe mettre à couvert de ſes entrepriſes. Dans ce dernier cas, il eſt à préſumer qu'il a aſſez de troupes pour leur oppoſer une armée d'obſervation, qui ſoit du moins auſſi forte que la leur, ou bien qu'il a trouvé un poſte aſſez avantageux pour y mettre une partie de ſes troupes, qu'il pourra retrancher, qui ſoit ſur le chemin des ennemis, & qui puiſſe rendre par-là leurs deſſeins inutiles, pendant que le reſte de ſes troupes ſera occupé au ſiége, à garder les lignes & à veiller à la ſûreté des convois. Ces troupes ſont relevées de tems en tems par celles de l'armée d'obſervation, ſi elle eſt aſſez voiſine, ou ſi celles qui continuent le ſiége, ne ſont pas aſſez nombreuſes pour fournir à toutes les gardes, ſans une trop grande fatigue. Mais ſi un Général avoit entrepris un ſiége ſans avoir une armée d'obſervation, comptant ſur le peu de troupes que les

ennemis peuvent mettre en Campagne, & qu'il eût pris des meſures, comme il eſt de ſa prudence en pareil cas, avec la Cour, pour qu'on lui envoyât des renforts d'un autre côté, en cas que les ennemis en reçuſſent du leur, & que par un mal entendu, où par des meſures mal priſes, les ſecours des ennemis arrivaſſent avant ceux ſur leſquels il comptoit, & qu'ils rendiſſent leur armée ſupérieure, ou à peu près de même force que celle qui feroit le ſiége, il prend pour lors le parti dont j'ai rapporté pluſieurs exemples; entr'autres, celui que prit le Maréchal de Tallard en la Campagne de 1703. lorſqu'il étoit occupé au ſiége de Landau. Ce fut de laiſſer autant de troupes qu'il convenoit pour la garde des tranchées, & de marcher au-devant des ennemis avec le reſte. Cette manœuvre lui réüſſit ſi bien, que cela doit faire connoître que c'eſt le ſeul parti qu'on puiſſe prendre dans une pareille extrêmité. Une telle démarche étonne un ennemi qui ne s'y étant pas attendu, ſe trouve embarraſſé, elle intimide ſes troupes, & peut lui attirer le même ſort que les Princes de Naſſau & de Heſſe éprouverent dans une pareille occaſion; je veux dire la défaite de leur armée, qui entraîna la perte de la

place qu'ils venoient ſecourir. J'ai déja parlé des meſures qu'on doit prendre dans ces conjonctures, en traitant du campement des armées : on peut y avoir recours.

Si on avoit ſuivi cet exemple dans un des plus grands ſiéges (*a*) & des plus conſidérables, qui ſe ſoient faits de nos jours, la France n'auroit pas manqué une entrepriſe qu'elle fut obligée d'abandonner, ainſi que pluſieurs places qu'elle avoit conquiſes, & elle n'auroit pas perdu en un moment tous les avantages que lui avoient procuré pluſieurs Campagnes.

De l'ordre que doit tenir un Gouverneur pour la ſûreté de ſa Place.

AVant que de donner quelques maximes ſur la défenſe des places, il ne ſera pas hors de propos de marquer l'ordre que tient un Gouverneur pour la ſûreté de la place qu'on lui a confiée.

Le Major eſt chargé par le Gouverneur de faire monter les gardes par eſcouades, qui doivent s'aſſembler dans la grande place, conduites par les Officiers qui doivent les monter, & par les Sergens. On

(*a*) Le ſiége de Turin levé en 1706.

partage

partage les Capitaines & les Officiers ſelon le nombre qu'il y en a dans la ville. Les Capitaines ſe trouvent dans la place, lorſque les eſcouades y arrivent, que les Lieutenans, ſous-Lieutenans, Enſeignes & Sergens conduiſent, n'y ayant que les Capitaines qui en ſoient exempts. Les eſcouades étant arrivées, le Major fait tirer par les Capitaines les corps de garde, que chacun conduit enſuite au poſte qui lui eſt échû. Les Capitaines prennent ceux des portes où l'on met de plus groſſes gardes. S'il y avoit plus de Capitaines que de portes, ils tireroient au ſort pour celui qui doit demeurer dans la place, où il eſt néceſſaire qu'il y en ait un, & principalement dans une place conquiſe. En arrivant au lieu où ils doivent entrer en garde, ils trouvent l'ancienne garde ſous les armes, laquelle étant relevée, s'en retourne, & chaque Capitaine & Officier la ramene à la place, & la congédie enſuite. L'heure de fermer les portes étant venuë, on ſonne la cloche : on fait prendre enſuite les armes, & les Officiers qui doivent monter, ſont obligez de s'y trouver chacun à la porte qui lui eſt échûë, où ſe trouve le Capitaine des portes. Le Major commence par prendre les ſoldats qu'il veut mettre dehors pour faire la

garde, ce qui eſt très-néceſſaire, parce qu'avec cette précaution, on ne ſçauroit petarder une porte, ayant une garde devant, ni eſcalader aucun endroit, y ayant des ſoldats dehors le long de la contreſcarpe; & que tenant la main à ce qu'on faſſe la ronde dehors auſſi-bien que dedans, il ſeroit fort difficile d'avoir quelque intelligence dedans & dehors la place, les ſoldats qu'on fait ſortir ne ſçachant s'ils ſont de la garde de dehors, que lorſqu'on ferme les portes.

S'il y a de la Cavalerie parmi la garniſon, on en tire dix ou douze maîtres, qui vont ſur les avenuës battre l'eſtrade, & écouter ce qui ſe peut paſſer afin d'en donner avis.

On peut auſſi faire faire des patroüilles avec de la Cavalerie dans la place, ſi l'on croit qu'il en ſoit beſoin; on donne un autre mot aux gardes de dehors, qu'à celles de la place.

Sitôt que les portes ſont fermées, toutes les eſcouades qui ſont deſtinées pour la garde des remparts, vont s'y poſter, & le Major va à la place, & y donne aux Sergens le mot que le Gouverneur lui a donné, & fait tirer les rondes & les patroüilles. Ceux qui ſont deſtinez pour les rondes, laiſſent la marque à un corps de

garde, & ceux qui ſont les patroüilles, la laiſſent au corps de garde de la place, & donnent aux Sergens le mot qu'ils vont porter à leurs Officiers ; & lui-même le doit porter au Lieutenant de Roi. Pendant ce tems-là, le Capitaine des portes va porter les clefs au logis du Gouverneur, ou de celui qui commande, accompagné d'un Sergent, & de ſix ſoldats.

Le Major doit faire la premiere ronde, & tous les corps de garde lui doivent le mot, afin qu'il connoiſſe ſi tous ont le véritable. Il doit viſiter les armes, afin qu'elles ſoient en bon état, & ſi le nombre de ſoldats qu'il aura vû à la parade de la place, & les Officiers y ſont.

Le Major revenant ſur le rempart pour la ſeconde fois, doit alors donner le mot à tous les corps de garde, excepté à celui d'où il part pour faire ſa ronde.

Les rondes & les patroüilles ſe doivent faire exactement ſelon qu'elles ont été tirées.

Ceux qui font les rondes, les doivent faire bien exactement ; écouter s'ils n'entendent rien dans les chemins couverts, & viſiter les guérites. Durant ce tems-là, la ſentinelle doit être dehors, parce qu'elle doit demander ſitôt qu'elle voit la ron-

de : *Qui va là* ? & la voyant proche, elle doit ſortir dehors & préſenter ſes armes, & ne ſe point laiſſer approcher. Lorſque la ronde aura viſité la guérite & qu'elle ſera paſſée, la ſentinelle peut ſe remettre dedans, & toutes celles qui ſont ſur les remparts doivent faire la même choſe.

Quand le Gouverneur ou le Lieutenant de Roi font la ronde, les Officiers du corps de garde ſont obligez de ſortir au-devant, de faire mettre les ſoldats en haye ſans armes, & d'avancer quelques pas pour donner le mot. Les autres rondes doivent donner le mot aux Caporaux & aux Anſpeſades, qui le reçoivent l'épée nue, la pointe à l'endroit du cœur de celui qui le donne.

Celui qui fait la ronde porte du feu, & dès que la ſentinelle l'apperçoit, elle doit crier : *Qui va là* ? ſi haut, que le corps de garde puiſſe l'entendre ; & on eſt obligé de répondre : *Ronde de Gouverneur, ronde de Major, &c.* La ſentinelle qui eſt près du corps de garde, après avoir dit : *Demeure-là*, & crié encore : *Caporal, hors de la garde*, le Caporal ſort de la garde, met l'épée à la main, & demande encore : *Qui va là ?* On lui répond : *Ronde ;* il dit : *Avance qui a l'ordre.*

Quant aux diſputes qui peuvent arri-

ver ſur les remparts pour le mot, l'inférieur le doit au ſupérieur, comme l'Apointé à l'Anſpeſade; l'Anſpeſade au Caporal; celui-ci au Sergent, & ainſi des autres. D'égal à égal, celui qui découvre le premier, fait donner le mot à l'autre.

Pour ce qui regarde les Habitans & les Echevins, ils doivent le mot aux Capitaines, Lieutenans, Sous-Lieutenans & Enſeignes, & les Sergens aux Echevins; & quant aux communs Bourgeois, les Caporaux, Anſpeſades & Apointez, les premiers qui découvrent, font donner le mot aux autres.

S'il ſe trouve quelqu'un ſur les remparts ſans ordre & ſans feu, il ſera arrêté priſonnier dans le plus prochain corps de garde; & de même ceux qui ſeront trouvez par les Patroüilles dans les ruës après la retraite, ſeront menez au corps de garde de la place, & le Major en avertit le Gouverneur, qui les fait punir, s'ils le méritent.

Si les ſentinelles qui ſont ſur les remparts entendoient du bruit dans le foſſé, elles doivent demander: *Qui va là?* & ſi elles découvrent quelqu'un, elles doivent tirer pour donner l'allarme, & appeller le corps de garde dont elles ſont. Alors le Caporal, ou la Ronde qui paſſe, appelle

la garde de dehors, pour ſçavoir s'il y a quelqu'un dans le foſſé.

La nuit étant paſſée, & l'heure de l'ouverture de la porte venuë, on ſonne la cloche. Les eſcouades ſortent de deſſus les remparts, & vont à la porte où elles doivent demeurer le jour.

Le Capitaine de la garde les fait tenir ſous les armes, en attendant que le Major & le Capitaine des portes viennent; ce dernier prend avec lui un Sergent & ſix ſoldats, & va prendre les clefs chez le Gouverneur, ou chez celui qui commande. Etant arrivé à la porte, le Major monte ſur le haut de la porte, & demande à ceux qui ſont la garde dehors, ce qui s'eſt paſſé pendant la nuit, s'ils n'ont rien entendu, & ſi ceux qui ont battu l'eſtrade, n'ont rien appris. Il fera encore avancer deux Cavaliers pour ſçavoir s'ils ne voyent rien, & quatre ou cinq Fuſeliers pour les accompagner; cependant il fera ouvrir les portes, excepté la barriere ou baſcule, laquelle ne doit être ouverte que lorſque ceux qui ſont à la découverte ſeront de retour; pour lors on l'ouvre auſſi.

Ordinairement les jours de marché & les autres jours d'aſſemblée, on trouve quantité de charettes & de chariots près

des portes, qui attendent pour entrer. Le Major les fait viſiter pour connoître ce qui ſera dedans, fait ſur tout ſonder les chariots & les charettes de fourrage, & ne fait point poſer les armes qu'ils ne ſoient tous entrez. On doit faire la même viſite pour tout ce qui arrive pendant la journée.

Les ſoldats des portes ont quelques droits ſur le bois qui entre, on doit empêcher qu'ils n'en abuſent.

Les ſentinelles des portes doivent arrêter tous ceux qui ſe préſentent pour entrer. Elles appellent le Caporal, qui s'informe d'où ils viennent, de leurs noms, de l'endroit où ils vont loger, & leur donne un ſoldat pour les conduire, lequel doit porter les armes qu'il a, met leurs noms en écrit, & les donne au Major, qui les remet au Gouverneur. Les Hôtes chez qui ils vont loger, doivent avertir le Gouverneur du monde qu'ils logent chez eux: on connoît par-là ſi l'on a accuſé juſte.

Lorſqu'on croit qu'un homme reſte dans une place de guerre plus longtems que ſes affaires ne le demandent, le Gouverneur l'envoye chercher pour l'interroger; & s'il connoît qu'il n'y ait plus d'affaire, il lui commande d'en ſortir.

On ne doit point ſouffrir que qui que ce ſoit, & ſur tout les Etrangers, montent ſur les remparts, ni qu'ils examinent les fortifications ſans permiſſion.

Sitôt qu'on a arrêté des eſpions dans la place, on en donne avis à la Cour, & on leur fait enſuite leur procès.

Enfin la principale qualité d'un Gouverneur eſt la vigilance, parce que les ſurpriſes peuvent être fréquentes, principalement lorſque la place eſt dans le voiſinage des ennemis. Un de ſes principaux devoirs conſiſte à étudier le fort & le foible de la place dont on lui a confié la garde, comment & par où elle peut être attaquée; comment on la peut défendre, quelle eſt la force de chaque piéce de fortifications, & il doit faire faire en tems de paix les préparatifs les plus néceſſaires pour remédier aux défauts, & ſoutenir les endroits les plus foibles. Il ordonne les gardes, les rondes, les patroüilles, donne tous les ſoirs l'ordre & le mot, viſite lui-même de tems en tems les portes, afin d'obliger les Officiers & les ſoldats à être aſſidus & vigilans. Il envoye ſouvent des partis en campagne pour faire payer les contributions, & pour apprendre des nouvelles des ennemis. Il doit ſçavoir tout ce qui ſe paſſe au-dedans & au-de-

hors de ſa place, & dépenſer pour cela en eſpions, ſans quoi il ne ſera pas parfaitement inſtruit. Il doit être au fait de toutes les ruſes, & de toutes les chicannes dont on peut ſe ſervir pour l'attaque & la défenſe d'une place: car s'il n'eſt pas capable d'oppoſer à l'ennemi quelque défenſe nouvelle, il ne tiendra pas longtems, s'il eſt attaqué, quelque bonne que ſoit ſa place, & il ne fera qu'une défenſe ordinaire. Un Gouverneur qui eſt jaloux de ſa réputation, doit aller au-delà. Il ſeroit néceſſaire qu'il fût bon Ingénieur, qu'il ſçût commander l'Infanterie, qu'il eût défendu des poſtes, & qu'enfin il ſe fût trouvé à la défenſe d'une place, & aux attaques de pluſieurs.

Le Lieutenant de Roi qui eſt la ſeconde perſonne de la place après le Gouverneur, commandant ſouvent en ſon abſence, principalement en tems de paix, doit avoir ſans contredit la même vigilance, & les mêmes qualitez que le Gouverneur. On choiſit d'ordinaire pour remplir ces places d'anciens Officiers à la tête des corps d'Infanterie, qui ont acquis une grande expérience par de longs ſervices, & qui ſe ſont trouvez quelquefois dans des places aſſiégées. Il eſt aſſez ordinaire en France, que les Gouverneurs

des places importantes, n'en ont, pour ainſi dire, le gouvernement que *ad honores*, pour en retirer les appointemens, comme une récompenſe de leurs ſervices: d'autres les ont obtenus par faveur. Il y en a enfin qui ne réſident preſque jamais, parce qu'ils ſont employez dans les armées, ce qui fait que le commandement reſte toujours au Lieutenant de Roi. Pour le bien de l'Etat, ces ſortes de places ne doivent donc être occupées que par des Officiers d'une grande valeur, & de beaucoup de capacité.

Les fonctions du Major d'une place ſont ſi étenduës, qu'elles demandent un Officier conſommé dans le détail; & d'une grande activité. C'eſt lui qui fait aſſembler les troupes, monter la garde, fortifier les poſtes, qui fait faire les rondes, qui regle les ſentinelles, va prendre l'ordre, & le diſtribuë aux Maréchaux des Logis, & aux Sergens de la garniſon, fait la ronde Major, viſite les corps de garde, les eſcouades, les armes des ſoldats, diſtribuë les munitions, ferme & ouvre les portes, & rend toujours compte au Gouverneur ou au Commandant de la place de tout ce qui s'y paſſe. C'eſt lui encore qui ſigne les extraits des revûës de Commiſſaire avec le Gouverneur.

On met quelquefois pluſieurs Aides-Majors dans une grande place, mais ordinairement il n'y en a qu'un. Comme ils ſont quelquefois les mêmes fonctions que les Majors, en leur abſence, ou quand ils ſont malades, il faut qu'ils ayent la même capacité, & la même activité pour le détail. On prend les uns & les autres dans l'Infanterie. Les principales fonctions des Capitaines des portes, ſont d'aller prendre tous les matins les clefs chez le Gouverneur, & de les lui porter le ſoir.

Le Major ne commande pas dans la place en l'abſence du Gouverneur & du Lieutenant de Roi, à moins qu'il ne ſoit plus ancien en commiſſion que les Capitaines de la garniſon, ou qu'il n'ait une commiſſion expreſſe de la Cour.

Le Gouverneur, le Lieutenant de Roi & le Major, ont part aux profits d'une place qu'ils partagent entr'eux. Le Gouverneur a la pêche du foſſé quand il eſt plein d'eau, & le profit des fauſſes brayes, des baſtions & des remparts. Le Lieutenant de Roi a la moitié des dehors. Le Major partage l'autre moitié avec les autres Officiers de l'Etat Major, qui répartiſſent également leur quart. Le Gouverneur partage de même les autres émolu-

mens du dedans de la place, qui conſiſtent dans les droits de cantine, de vin, de biere, & autres menus impôts.

Tous les Officiers ſont dépendans du Gouverneur, du Lieutenant de Roi, & du Major, quand il a commiſſion; s'il ne l'a pas, ils le ſont du plus ancien Capitaine. Ils ne peuvent ſortir ni entrer, ni donner aucune permiſſion à leurs ſoldats, ſans le conſentement du Gouverneur ou du Commandant de la place. Tous les Conſeils de Guerre ſe tiennent chez lui. L'heure de monter la garde dépend de la volonté du Gouverneur: mais ordinairement c'eſt le matin.

On doit la garde dans les places de guerre aux Princes du Sang, aux Maréchaux de France, aux Généraux d'Armées. Quand ils paſſent, le Gouverneur les fait ſaluer de pluſieurs piéces de canon en entrant & en ſortant, & les tambours battent aux champs.

De la défenſe des Places.

LA défenſe des places peut regarder les Officiers Généraux & particuliers, & même un Maréchal de France, comme il

s'en eſt vû quelques exemples dans les deux dernieres guerres que la France a été obligée de ſoutenir contre preſque toutes les Puiſſances de l'Europe. La belle défenſe qu'on vit dans la Campagne de 1708. de Lille, l'une des plus fortes places de la Flandre Françoiſe, fut dûë à l'habileté, à l'expérience, & ſur tout au zéle que le Maréchal de Bouflers qui la défendit, avoit pour le ſervice de ſon Prince & de ſa Patrie, auſſi-bien qu'aux Officiers Généraux & particuliers qu'il avoit ſous ſes ordres, & leur acquit, ainſi qu'aux troupes qui compoſoient ſa garniſon, une ſi grande réputation, qu'on peut propoſer cette fameuſe défenſe pour un mémorable exemple aux ſiécles à venir. On en verra la preuve dans le détail que j'en ai donné dans mon Hiſtoire militaire du regne de Louis XIV. & l'on y trouvera de quoi tirer des inſtructions pour une ſemblable occaſion.

La défenſe d'une place ne dépend pas ſeulement de ſa forte ſituation, & de la bonté de ſes fortifications; mais d'une garniſon ſuffiſante & compoſée de bonnes troupes, & d'une quantité néceſſaire de munitions de bouche & de guerre: de l'expérience & de l'habileté d'un Gou-

verneur, & d'un nombre convenable de bons Officiers pour le ſeconder.

Il faudroit commencer par donner un détail des munitions de guerre & de bouche, qu'il eſt néceſſaire d'avoir dans une place pour ſa défenſe, quelques regles pour la force de la garniſon par rapport à ſon étenduë, & à ſes ouvrages, entrer dans le détail des travaux & des préparatifs qu'il faut faire avant qu'elle ſoit inveſtie, & marquer les Officiers qu'il convient d'y avoir, ſoit de guerre ou de police ; mais je croi qu'on ne peut rien trouver de plus inſtructif ni de plus poſitif ſur ce ſujet, que les Tables que M. le Maréchal de Vauban a laiſſées, & que j'ai miſes à la fin de cet Ouvrage. Il n'eſt pas poſſible de s'égarer en ſuivant des regles qui viennent du plus habile, & du plus expérimenté Ingénieur de l'Europe ſur le fait des attaques, & de la défenſe des places. Tout homme qui voudra s'en ſervir, pourra être aſſuré que ſa place ſera munie de tout ce qui ſera néceſſaire pour faire une belle défenſe.

Cela ſuppoſé, je commence par les meſures que le Gouverneur d'une place doit prendre, lorſqu'il eſt menacé, ou à portée d'être aſſiégé.

Il obſerve de ſe ſervir de tous les avantages que donnent les eaux & le terrain, pour rendre les approches de la place plus difficiles, par le moyen des inondations. Il prévient les ſaignées que l'ennemi pourroit faire pour les faire écouler, & fait faire pour ce ſujet de bons batardeaux pour les retenir, qui ſoient défendus par des redoutes, ou des demi-lunes bien paliſſadées. Il fait faire de bonnes traverſes dans leſquelles il tient juſqu'à l'extrêmité de bonne Infanterie. Sous ces ouvrages, il fait pratiquer des fourneaux pour les faire ſauter quand on eſt obligé de les abandonner, de peur qu'on ne s'en puiſſe ſervir contre la place. Il ſe ſert pareillement du terrain, lorſqu'il ſe trouve diſpoſé de maniere devant le foſſé, qu'on y puiſſe faire des traverſes. Par ce moyen il empêche les curieux d'approcher de la place pour la reconnoître, & cela ſert encore à ſoutenir les petites ſorties de Cavalerie que l'on doit faire fréquemment, dans le tems qu'on inveſtit la place, pour éloigner l'ennemi, autant qu'il eſt poſſible. Il prend la précaution d'avoir de petits batteaux pour paſſer les foſſez & avant-foſſez, s'il y en a, & s'ils ſont remplis d'eau, afin de jetter du monde dans les ouvrages avancez.

Il fait tirer de la campagne, & enlever tout ce qui peut ſervir aux aſſiégeans, & qui peut être utile aux aſſiégez. Il ſe rend maître de toutes les choſes qu'il juge néceſſaires dans la place à ſa défenſe. Il fait déſarmer les habitans, s'il n'eſt pas bien aſſuré de leur fidélité, & établit des places d'armes dans tous les quartiers de la ville, pour contenir les bourgeois & les ſoldats ; mais quand il connoît qu'ils ſont fidéles, il n'uſe pas de tant de précautions ; il ſe contente de prendre celles qui ſont abſolument néceſſaires pour prévenir & empêcher le déſordre.

Il fait ſortir les gens ſuſpects & inutiles. Il fait faire un grand amas de faſcines & de gabions, pour les employer aux batteries, & aux autres ouvrages, ſelon qu'il le jugera à propos, auſſi-bien que d'un grand nombre de paliſſades pour les chemins couverts.

Des fonctions de l'Etat Major d'une Place.

IL eſt néceſſaire que la place ſoit pourvuë d'un bon Etat Major, & d'une certaine quantité d'Officiers d'expérience

capables de ſuppléer au Gouverneur ou au Lieutenant de Roi, s'il arrivoit qu'ils fuſſent abſens, ou hors d'état de faire leurs fonctions. Ces Officiers doivent être d'un caractere diſtingué, au-deſſus des Colonels, afin qu'ils les puiſſent commander, & donner les ordres dans les poſtes où ils ſe trouveront éloignez du Gouverneur, dans des occaſions imprévûës.

Ce ſont de ces Officiers avec le Lieutenant de Roi, le Major, l'Ingénieur en chef, & le Commandant de l'Artillerie, que le Conſeil doit être compoſé, & avec leſquels le Gouverneur délibere de tout ce qu'il y aura à faire de conſidérable. L'Intendant, s'il y en a, ou le Commiſſaire-Ordonnateur y doivent auſſi entrer, principalement lorſqu'il s'agira de la ſubſiſtance des troupes, du payement des travaux, ou de prendre quelque réſolution extraordinaire. Il ſeroit même à propos que ces perſonnes fuſſent nommées par la Cour. Le Gouverneur doit cependant être toujours le Préſident & l'Ordonnateur de toutes les réſolutions qui ſe prendront dans ce Conſeil.

Il doit avoir deux Aides de camp, ſi la place eſt petite, & trois ou quatre, ſi elle eſt grande. Le Lieutenant de Roi en doit avoir deux, parce qu'il commande tou-

jours dans les dehors, où il ne ſe peut qu'il n'ait beaucoup d'affaires, & par conſéquent il a beſoin de quelqu'un pour porter les ordres d'un poſte à l'autre.

Le Major a ſes Aides-Majors, qu'on augmente autant qu'il en a beſoin.

L'Ingénieur en chef doit être ſecondé de trois ou quatre bons Seconds, & d'autres ſubalternes, des Inſpecteurs & Entrepreneurs des ouvrages, gens ordinaires du métier, & d'autres dont il faudra s'aſſurer de bonne heure.

Le Commandant de l'Artillerie qui doit être un Lieutenant, & même un Lieutenant Général, lorſque ce ſera une place de conſéquence, doit avoir un ſecond Lieutenant ſous lui, deux Commiſſaires Provinciaux, quatre ordinaires, quelques extraordinaires, un bon Garde-magazin, & des Aides ſûrs & connus, pour aider au remuëment, & au tranſport des poudres, hors & dans les magazins, & des autres munitions. Il doit y avoir au moins une Compagnie de Canoniers, & un bataillon qui ne ſoit deſtiné que pour le ſervice de l'artillerie. Rien n'eſt plus néceſſaire qu'un bon Officier de Mineurs, qui ait avec lui vingt ou trente Mineurs. Il faut pareillement quelques Artificiers, Bombardiers & Armuriers ; un grand

nombre de Serruriers, Charpentiers, Fourbiſſeurs & Tourneurs, leſquels ſont tous ſous les ordres du Commandant de l'Artillerie.

On doit avoir auſſi un nombre ſuffiſant d'Eccleſiaſtiques réguliers ou ſéculiers, pour adminiſtrer les Sacremens aux mourans, & aſſiſter les bleſſez & les autres.

Le Gouverneur doit avoir dans ſon cabinet un coffre dont il aura une clef, & l'Intendant l'autre, qui contiendra les ordres ſecrets de la Cour, pour ce qui regarde la défenſe de la place, & juſqu'où le Roi deſire qu'elle ſoit portée ; les ordres de Sa Majeſté pour celui qui ſuccedera au Gouvernement, en cas qu'il mourût pendant le ſiége, & un certain nombre de Commiſſions en blanc & de Brévets, pour remplacer les Officiers des corps qui viendront à manquer.

Il doit avoir dans ſa place, comme je l'ai marqué, un Intendant, ou Commiſſaire-Ordonnateur & ſes Sécretaires, munis de tous les ordres néceſſaires, pour pouvoir exercer la charge d'Intendant ; deux Commiſſaires des Guerres, un Tréſorier & ſes Commis, & une ſomme aſſez conſidérable en caiſſe pour payer la garniſon pendant trois mois, & les travaux

durant le ſiége, & pour ſatisfaire aux petites gratifications qu'on doit faire aux Officiers bleſſez, & aux ſoldats qui ſe ſont diſtinguez dans quelques occaſions. Il faut auſſi un Commiſſaire des vivres, & deux ou trois autres Commiſſaires avec leurs Boulangers, & tous les fours & inſtrumens néceſſaires à la Boulangerie; un Prévôt, dix Archers, avec un Exécuteur de la haute Juſtice.

Un Directeur de l'Hôpital & deux Commis, un Medecin pour les places au-deſſous de ſix baſtions, & deux ou trois pour celles qui ſont au-deſſus; un ou deux Apoticaires & leurs Garçons, avec leurs boutiques garnies de tous les remedes, & les drogues néceſſaires à la Medecine & à la Chirurgie, bien choiſies & de bonne qualité, ſont encore des perſonnes eſſentiellement néceſſaires: ainſi qu'un Chirurgien Majot, & dix ou douze Fraters fournis de tous les inſtrumens néceſſaires à leur Art.

Un Infirmier & deux Aides, deux Aumôniers, un Cuiſinier & ſes Aides, huit ou dix Valets, cinq ou ſix Servantes pour blanchir le linge, & avoir ſoin des malades & des bleſſez, & ſur tout une grande quantité de vieux linges & de charpis, doivent encore ſe trouver dans la place.

Je ne parle point de la quantité de faſcines, de gabions, de madriers, de bois de remontage, paniers d'oſier, paliſſades toutes équiſées, avec leurs trous & leurs chevilles toutes prêtes, chevaux de Friſe, piquets pour les embrâſures, & quantité d'autres choſes dont on doit faire une grande proviſion avant l'ouverture de la tranchée. Je n'entre point auſſi dans le détail des vivres & des munitions néceſſaires, ſoit de guerre ou de bouche, parce que les Tables de M. de Vauban que l'on trouvera à la fin de ce Traité, en donneront une parfaite connoiſſance, de même que de tout ce qui eſt néceſſaire pour bien munir une place ſelon ſa capacité. Je croi qu'il n'y a rien a ajouter.

Sitôt qu'un Gouverneur ſe voit inveſti ou prêt de l'être, il fait une revûë lui-même bien exacte de ſa garniſon, afin de connoître poſitivement ce qu'il a de troupes en état de ſervir. Il fait pareillement un état de tous les Bourgeois, Artiſans & gens de travail, pour pouvoir s'en ſervir pendant le ſiége, ſelon qu'il en aura beſoin, ſoit pour la défenſe de la place, ou pour les employer aux retranchemens ou autres ouvrages, & même aux mouvemens de l'artillerie pour ſoulager ſa garniſon. Il fait faire des inventaires fidéles

de tous les bleds, & des proviſions que les habitans auront chez eux ; & tient un bon ordre pour empêcher que la conſommation ne s'en faſſe avec trop de profuſion, en reglant pour chaque famille ce qui ſera néceſſaire pour ſa ſubſiſtance.

Il prend les noms des Medecins, des Chirurgiens, & des Apoticaires qui ſont dans la place. Il fait faire des états des bateaux, des toiles, cordages, outils, fer, vieux linges, huiles, poix, gaudron, plomb, remedes, & généralement de toutes les choſes qui ſont au pouvoir des particuliers, & qui peuvent contribuer à faire une vigoureuſe défenſe, ou au ſoulagement de ſa garniſon, afin de s'en ſervir dans le beſoin. De toutes ces choſes, le Subdélegué de l'Intendant ou un Commiſſaire doit avoir des Mémoires ; & il prend un ſoin particulier, pour empêcher qu'elles ne ſoient employées ou conſommées par les habitans, & miſes à un autre uſage qu'à celui du ſervice : mais on doit les payer raiſonnablement à ceux qui les auront fournies.

On deſtine un nombre de Bourgeois ou d'Habitans que l'on charge de prendre garde au feu, & même d'éteindre celui qui ſera cauſé par les bombes, & les boulets rouges. On les diſtribuë par trou-

pes en differens quartiers avec des Chefs à chaque troupe ; & pour venir plus aiſément à bout d'éteindre le feu, l'on a la précaution de faire mettre dans le milieu des ruës quantité de tonneaux remplis d'eau : on peut même faire dépaver les ruës, ou les couvrir de fumier, pour diminuer l'effet des bombes.

Comme il y a ordinairement des Couvens de Religieux dans les places, on s'en ſert pour y mettre les bleſſez & les malades de la garniſon, en leur fourniſſant des lits, des vivres, & des remedes. Chacun de ces Couvens prend ſoin d'un Régiment ou d'un Bataillon, enſorte que les Religieux ſoient obligez de retirer les malades & les bleſſez de leurs maiſons ou de leurs poſtes, en les faiſant porter dans leurs Couvens ſitôt qu'ils ſeront bleſſez, ou qu'on leur aura donné avis de leurs maladies, par les gens que le Subdélegué ou le Commiſſaire auront établis pour cela : on a dû les choiſir dès le commencement du ſiége. On transfere les malades & les bleſſez dans chaque maiſon Religieuſe ſur des brancards, ou dans des voitures diſpoſées à cet effet, en prenant garde qu'ils ne ſoient tourmentez, que le moins qu'il ſe pourra : l'on évite par cet arrangement l'embarras d'un Hôpital,

qui venant à ſe remplir, comme il arrive toujours en de pareilles occaſions, peut cauſer beaucoup de corruption, & jetter de la conſternation dans une place aſſiégée. Lorſque tous les malades & les bleſſez ſeront ainſi diſperſez, ils en ſeront mieux ſoignez, & les Sacremens leur ſeront plus aiſément adminiſtrez: outre que cette occupation convenable à des Religieux, les rendra utiles pendant le ſiége, & ſoulagera beaucoup l'Hôpital. Mais afin que cela ſe puiſſe exécuter plus exactement, il ſeroit bon de tenir deux Religieux de chaque Couvent aux poſtes où ſeront les Régimens & les Bataillons qui ſeront affectez à leurs Couvens, afin qu'à meſure qu'il y aura des bleſſez, ils les puiſſent aſſiſter à la mort, s'ils étoient bleſſez mortellement, & faire porter les autres tout auſſi-tôt dans leurs maiſons, pour y être panſez & ſecourus promptement par les Chirurgiens qui ſeront auſſi deſtinez dès le commencement du ſiége.

Sitôt qu'un Gouverneur eſt aſſuré que ſa place ſera aſſiégée, il fait combler, autant qu'il lui eſt poſſible, les chemins creux & cavez qui ſont aux environs, couper les hayes, & raſer les maiſons les plus voiſines de la place qui pourroient favoriſer les approches, car il eſt important

tant d'éloigner le plus qu'on peut les ennemis. Comme il y a peu de places qui n'ayent quelques endroits plus foibles que les autres, & qu'il eſt de la derniere conſéquence d'en ôter la connoiſſance à ceux qui l'aſſiégent, un Gouverneur attentif prend la précaution de faire tenir pendant la nuit à ces endroits, dès le jour de l'inveſtiture, deux ou trois cens hommes couchez ſur le ventre, hors des paliſſades avec des fuſils. On les diſpoſe en demi-cercle, les deux premieres troupes de chaque extrêmité étant comme attachées aux paliſſades, & le reſte par pelotons de ſix tout au plus, ſeront éloignez des troupes de vingt ou trente pas chacun, ce qui doit embraſſer un grand terrain. Toutes ces petites troupes ainſi diſpoſées, ayant de quoi faire à leurs compagnons un ſignal dont ils ſeront convenus, demeurent dans un grand ſilence juſqu'au jour, & ne s'ébranlent que lorſqu'ils auront vû paſſer quelqu'un. Les premiers qui s'en ſeront apperçûs, feront le ſignal en ſe levant, les autres feront la même choſe en ſe reſſerrant tous, & marchant aux paliſſades. Ils prendront ſans difficulté ceux qui ſeront paſſez, comme dans un filet, ſans que leurs eſcortes puiſſent les en empêcher ; & cela ſe peut faire ſans rien ha-

zarder : car, ſuppoſé que les ennemis marchent avec une grande eſcorte, ces troupes s'en appercevront, & ſe retireront aiſément.

Si on ne vouloit point ſe ſervir de ce moyen, il eſt abſolument néceſſaire de mettre de petits partis ſur le ventre devant les chemins couverts, à cent pas des paliſſades, pour les mêmes raiſons. On doit pareillement tenir une petite troupe de Cavalerie de chaque côté de la place, pour faire pendant la nuit une patroüille qui puiſſe ſoutenir ces détachemens d'Infanterie dans le beſoin.

En quoi doit conſiſter la garniſon d'une Place, & de ſes devoirs pendant un ſiége.

AVant que d'aller plus loin, il convient de donner quelques regles pour le nombre des troupes qui doivent compoſer la garniſon d'une place, par rapport à ſon étenduë & à ſes ouvrages. Les ſentimens ſont fort differens ſur cette matiere. J'ai vû d'habiles gens la regler à ſix cens hommes par baſtion. M. de Montécuculi prétendoit qu'on devoit me-

ſurer la circonférence de la ligne extérieure du rempart, & compter un ſoldat par chaque pas, ou deux cens pour chaque baſtion. Je ne voi pas ſur quel fondement il faiſoit cette regle : mais ſi on la ſuivoit, un Gouverneur n'y trouveroit pas ſon compte. Ou bien il vouloit qu'on fît ce calcul ſur les corps de gardes qui ſeront néceſſaires, & deſquels on doit tirer les ſentinelles, les patroüilles, les rondes, & les Officiers, enſorte que les troupes euſſent deux jours de repos. Cette derniere maxime étoit celle de M. de Vauban, que je vais mettre dans ſon jour, comme étant celle que probablement on doit ſuivre. Ce Général qui joignoit la theorie à la pratique, regloit la garniſon d'une place pour faire une bonne défenſe, ſur le pied de cinq cens hommes par baſtions royaux, ſix cens par ouvrages à corne, & cent cinquante par demi-lunes, ou par redoutes détachées qui peuvent ſouffrir le canon, & augmentoit à proportion des ouvrages qui ne ſont pas ordinaires. Il regloit la Cavalerie ou les Dragons à cent, par mille hommes d'Infanterie, & ſur ce pied il comptoit preſque un quart de ſa garniſon hors du ſervice ordinaire. Dans ce nombre il faiſoit entrer les bleſſez, les malades, les déſer-

teurs, & ce qu'il faut pour le service de l'artillerie, pour les travaux ordinaires dans les postes, pour aider dans les magazins, pour en tirer les munitions, les transporter & les charrier, & pour fondre les plombs. Il vouloit que dès le commencement du siége, on fit ces destinations de troupes, qu'on leur donnât des Chefs, & qu'elles ne fussent employées qu'à cet usage tant que le siége dureroit. Il tiroit des troupes tout ce qui s'y trouvoit de Fourbisseurs, d'Armuriers, de Charpentiers, de Serruriers & de Tourneurs, pour les appliquer chacun à son métier; ce qui fait encore une diminution considérable. Il les joignoit aux artisans de ces mêmes professions qui se trouvoient dans la place, & il en formoit des compagnies, en mettant des Chefs à leur tête, & il desiroit qu'on les établît dans des lieux assurez, afin qu'ils pussent travailler plus aisément. C'est une précaution des plus nécessaires, & à quoi le Gouverneur d'une place doit avoir le plus d'attention: autrement sa garnison se trouveroit bien-tôt sans armes.

Le reste de l'Infanterie se doit diviser en trois parties, dont on destine l'une à être en garde, l'autre au bioüac, tandis que la derniere se repose. Le même ordre

doit être obſervé pour la Cavalerie. Celle qui eſt en garde prend la droite ou la gauche, ou un autre poſte, ſelon qu'on le trouvera à propos. Celle qui eſt de bioüac eſt diſperſée par brigades ſur les places, & les carrefours de la ville, pour prendre garde au feu, & empêcher qu'il ne s'y faſſe d'aſſemblées tumultueuſes, & la troiſiéme reſte en repos. La Cavalerie tient les chevaux ſellez pendant le jour; & lorſqu'il s'agira d'une ſortie conſidérable, elle montera à cheval. La garde d'Infanterie & le bioüac ſe tiennent ſous les armes, & les gens de repos les prennent auſſi, & s'aſſemblent devant leurs caſernes ou logemens, où ils ſe tiennent ſans marcher, pour empêcher qu'il ne ſe paſſe rien de contraire au ſervice dans la place, ſe tenant prêts à ſecourir les remparts, s'il en eſt beſoin.

On ſépare les troupes de garde en trois, dont les deux tiers ſont deſtinez à ſoutenir les attaques, & l'autre à occuper les poſtes non attaquez. On fait du bioüac la même diviſion que de la garde; il prend poſte ſur les remparts immédiatement derriere les troupes de garde, & dans les endroits d'où ils peuvent plus aiſément donner du ſecours.

On ſubdiviſe encore la garde en trois,

dont deux parties ſont deſtinées à faire feu pendant les deux premieres heures de la nuit, & ſeront relevez par l'autre tiers, & de deux heures en deux heures les tiers ſe ſuccederont les uns aux autres, tant que la nuit durera; il ſuffit pendant le jour d'entretenir le feu par huit ou dix hommes qu'on poſte dans les angles ſaillans du chemin couvert, qui auront vûë ſur les attaques. Ceux-ci ſeront relevez de deux heures en deux heures. On fait pour l'ordinaire un feu continuel pendant la nuit, parce qu'on ſuppoſe que la tranchée chemine; & ſur tout devant tout le front attaqué. Mais de jour il ſuffit d'avoir ſes armes toutes prêtes, & tirer lorſqu'on voit remuer, & ſeulement à ce qu'on voit. Cette diſpoſition doit être ſuivie juſqu'à ce qu'on ſoit contraint par la diminution de la garniſon, de la changer. Je croi que ce petit abregé ſuffira pour donner une regle de la force néceſſaire d'une garniſon, & une idée pour la diſtribution des troupes pendant le ſiége. Je paſſe aux autres précautions qu'un Gouverneur doit prendre.

Il doit s'étudier à connoître ſi les habitans lui ſont affectionnez, & au Roi; & ſelon qu'il en ſera aſſuré, augmenter la garde du dedans de ſa place, ou la dimi-

ſuer ; s'il a connoiſſance que quelqu'un faſſe des menées contre ſes intentions, il les doit faire ſortir de ſa place, ou les faire garder ; principalement s'il ſoupçonne qu'ils ayent connoiſſance de quelque défaut de la place, de crainte qu'étant dehors ils n'en donnent avis. Il tâche de découvrir ſi les ennemis n'ont point d'intelligence avec quelqu'un. Si la place eſt nouvellement conquiſe, il doit faire faire une viſite exacte dans toutes les maiſons, pour voir s'il n'y a pas d'armes cachées, & défendre aux habitans, quelque allarme qu'il arrive, de ſortir de leurs maiſons, ni de faire aucune choſe ſans ſes ordres. Si, au contraire, les habitans ſont de même nation & affectionnez, on leur doit laiſſer leurs armes, & les employer autant qu'on pourra à la garde de la place, & même les laiſſer aller tirer aux remparts, s'ils en ont envie.

On doit tenir au haut de la tour deux ou trois perſonnes pendant le jour & la nuit, pour découvrir ce qui ſe paſſe aux environs de la place, & avertir en cas que le feu ſe mette en quelque endroit de la ville.

Le Gouverneur d'une place aſſiégée, doit commencer par ſe faire un arrangement, dont il confie l'exécution à pluſieurs

Officiers ; mais afin que les ordres ſoient plus facilement exécutez, il donne à chacun quelque détail particulier. N'étant pas poſſible qu'il faſſe tout par lui-même, il doit éviter autant qu'il peut, tous les petits détails, ſans cependant les perdre de vûë, afin d'avoir le tems de s'occuper à des choſes plus importantes.

Lorſqu'il aura reglé, comme je viens de le marquer, le ſervice des troupes, il donne un ordre pour les Officiers de jour, qui doivent prendre leur parti d'eux-mêmes dans l'occaſion ; ſans attendre le commandement du Gouverneur, qui pourroit arriver trop tard. Il choiſit un Officier actif & entendu, pour faire la fonction de Major Général ; ſouvent c'eſt la Cour qui le nomme, & on prend d'ordinaire le Major du plus ancien Régiment de la garniſon. C'eſt lui qui donne tous les jours l'ordre aux troupes : il a ſoin de faire garnir les attaques du chemin couvert, & des autres ouvrages ; il veille à la ſûreté des magazins : il fait tous les détachemens imprévûs qu'il faut faire des troupes & des travailleurs dont on a beſoin, fait faire & fournir toutes les faſcines & les gabions néceſſaires. Il entre généralement dans tous les détails ; il en tient un Journal, en rend compte au

Gouverneur, & l'avertit des choſes eſſentielles, qu'il eſt à propos d'exécuter. Il donne par écrit aux Officiers de jour l'état des troupes qui ſont dans chaque poſte, les inſtruit de la diſpoſition que le Gouverneur a faite, avertit ce dernier de ce que l'ennemi peut entreprendre la nuit ou le jour, & des ſignaux que l'on doit faire, dont on donne avis à tems aux troupes, de crainte de ſurpriſe & de confuſion. Il doit aſſiſter à tous les Conſeils de guerre.

Le Lieutenant de Roi eſt ordinairement chargé de faire exécuter toutes les diſpoſitions néceſſaires pour la défenſe des ouvrages de dehors, à moins qu'on n'en charge quelque Officier Général, comme il s'en eſt vû quelques exemples. Le Major de la place aſſiſté des Aides Majors, eſt chargé du détail du dedans, il contient les bourgeois, prend chez eux tout ce qu'il trouvera néceſſaire à la défenſe de la place, & il en tient un regiſtre. Il y a des corps de gardes où il prend des détachemens, pour faire exécuter tout ce qui eſt ordonné; il a ſoin de faire lever les ponts, ouvrir les portes pour les ſorties, & pour d'autres expéditions; il viſite ſouvent les Atteliers, & les travaux, pour en rendre compte au Gouverneur.

Ce dernier fait aſſembler tous les jours

les principaux Officiers des corps, pour convenir avec eux de ce que l'on doit faire pour la défenſe ; pour augmenter les troupes de quelque poſte ; former un projet, changer les batteries ; perfectionner quelque ouvrage ; ce que le Major Général met par écrit, & il fait exécuter tout ce qui a été réſolu. Les Majors de brigades, les Majors des Régimens, & Aides-Majors de la place, les Ingénieurs, les Officiers d'artillerie, les Commiſſaires des guerres, & les Commis des vivres ſe rendent exactement chaque jour chez le Gouverneur, où le Major Général diſtribuë l'ordre à chacun, ſuivant le détail qui le regarde. Il donne par écrit aux Majors des brigades les détachemens qu'ils doivent faire, l'heure, & l'endroit où ils doivent s'aſſembler, & le nom de l'Officier qui les doit commander.

Les Régimens & les autres corps doivent envoyer tous les jours chez le Gouverneur un Officier avec un Sergent & un Caporal, pour y recevoir les ordres qu'il eſt obligé de donner de moment à autre.

Le Gouverneur doit avoir auprès de lui des gens de confiance, pour donner de tems en tems avis à l'armée de ſa ſituation. Mais comme ce moyen n'eſt pas ſûr,

on doit convenir des ſignaux, qu'on peut regler ſur un nombre de coups de canon tirez pendant la nuit, ou par des falots aux clochers, en certain tems de la nuit, leſquels peuvent être apperçûs de l'armée, ou de la place la plus proche qui y répond. Ces ſignaux ſont d'une conſéquence infinie pour les aſſiégez qui prennent leur parti ſuivant la connoiſſance qu'on leur donne de la proximité ou de l'éloignement du ſecours.

Après toutes ces précautions qui ſont abſolument néceſſaires, le Gouverneur prend de juſtes meſures pour la diſtribution des munitions de guerre & de bouche; c'eſt à quoi il doit avoir une attention particuliere. Il donne pour cet effet des ordres bien poſitifs, afin qu'on ne faſſe aucune diſtribution ſans ordre, & qu'on lui rende un compte exact de ce qui s'en fera jour par jour; principalement pour ce qui regarde la poudre, & le plomb, comme étant ce qu'il y a de plus important.

De la diſtribution des poſtes.

SItôt qu'un Gouverneur voit ſa place inveſtie, il tient tout le monde dans l'exercice des emplois qu'il a deſtinez à chacun durant le ſiége; il fait connoître les poſtes aux principaux Officiers, qui après en avoir pris poſſeſſion, les font voir aux Officiers ſubalternes, afin que lorſqu'on en fera la diſtribution, ils ayent moins de peine à les reconnoître. Il fait prendre les armes ſans s'émouvoir: il fait monter les Officiers d'artillerie aux batteries, & la Cavalerie à cheval. Il ordonne aux petits corps de gardes qui ſont dehors, d'être allertes auſſi-bien qu'à l'Infanterie qui ſera dans les logemens avancez, pour les ſoutenir. On met la Cavalerie dans les chemins couverts; afin qu'elle ſoit plus à portée de ſortir, s'il eſt néceſſaire. Dans cette ſituation, on doit laiſſer approcher l'ennemi ſans l'inquiéter avec le canon, afin que ſi dans ces entrefaites les petites gardes avancées peuvent attirer quelques troupes de curieux, comme il arrive ſouvent, elles puiſſent débuſquer ſur eux, & les pouſſer, obſervant de ne point s'en-

gager, de ſorte qu'elles puiſſent être coupées par la Cavalerie ennemie.

Le Commandant de l'Artillerie établit pluſieurs Atteliers & des Maîtres Ouvriers dans chacun pour les conduire. Il y place de petits corps de garde pour veiller & empêcher qu'ils ne ſoient interrompus.

Il ne faut d'abord tirer que fort peu de canon, & même avec de petites piéces, ou de groſſes foiblement chargées, afin que l'ennemi ne ſe campe pas ſi loin, qu'on ne puiſſe le canonner facilement quand il aura pris ſes quartiers, & l'obliger de décamper après avoir fait quelque perte conſidérable, comme on l'a déja fait voir en parlant de l'attaque des places.

Le Gouverneur fait tout ſon poſſible pour ſçavoir le jour que les ennemis ouvriront la tranchée, de quel côté, & s'il y aura une ou deux attaques. On pourra cependant s'en appercevoir par les mouvemens qu'ils feront en portant des faſcines, ou l'on en peut être averti par des eſpions, qu'on ne doit point épargner dans de pareilles occaſions. Pour lors on doit mettre preſque toutes les piéces de canon de la place à barberte, entre les batteries qu'on aura faites, les groſſes ſur les remparts, & les cavaliers, & les pe-

tites dans les ouvrages de dehors. On y peut joindre auſſi quelques mortiers. On jette à l'entrée de la nuit quantité de balles compoſées de feux d'artifices qui brûlent ce qu'elles rencontrent, & éclairent la terre de l'endroit où elles tombent, à près d'une portée de mouſquet ; ce qui fait qu'à leur lueur, on découvre les travailleurs & ceux qui les ſoutiennent, comme en plein jour, & donne la facilité de pointer le canon, & de tirer facilement ſur eux. Ce moyen eſt très-capable de faire perdre bien du monde aux aſſiégeans, & de retarder les travaux. On s'en peut ſervir depuis le commencement du ſiége juſqu'à la fin ; & lorſque les ennemis ſont plus près, les aſſiégez peuvent les jetter avec la main ſur les glacis, ou dans les foſſez.

On ſe ſert, outre cela, de tourteaux gaudronnez, que l'on met dans des réchaux à parapet, diſperſez le long des chemins couverts & des autres ouvrages. On jette auſſi de ces tourteaux devant les travaux des ennemis, & des barils foudroyans, que des ſoldats portent en avant, auſquels ils mettent le feu, & dans ce moment on fait ceſſer tous les feux de la place. La clarté de tous ces feux, fait découvrir plus facilement les boyaux &

tranchées que les ennemis pouſſent en avant, & les mouvemens qu'ils font pour les attaques. Pour lors on les augmente ſur tout le terrain par où ils ſont obligez de déboucher. La mouſqueterie dont on dirige tout le feu ſur la tête des travaux, fait un grand effet & les recule.

On peut encore ſe ſervir du canon pendant la nuit, en arrêtant un coin de mire ſous la culaſſe, & en avoir un autre où il y ait pluſieurs petits crans. On examine le jour le cran, avec lequel on pointe juſte la piéce pour s'en ſervir la nuit. Mais comme il ne ſuffit pas de pointer à la même hauteur pour tirer juſte, il faut encore retenir la piéce par ſa droite & par ſa gauche, avec deux piéces de bois bien droites, larges de ſix pouces, épaiſſes de quatre, & de la longueur de la platte-forme. On les cheville également & parallélement, ſuivant la diſtance des deux rouës pour les contenir dans leur recul, afin que la piéce puiſſe ſe remettre en batterie dans la même ſituation qu'elle a tiré, & que ſon boulet frappe le même objet où elle a été pointée pendant le jour.

Mais comme les aſſiégeans imagineront des moyens pour rendre à la fin ces feux inutiles, & par conſéquent l'artillerie pen-

dant la nuit ; lorſque les aſſiégez verront que tout ce qu'ils ont oppoſé n'aura pû empêcher les ennemis de mettre leur canon & leurs mortiers en batterie, ni d'avancer leurs tranchées, pour lors ils ne doivent plus s'opiniâtrer canons contre canons, parce que le leur ſeroit démonté en très-peu de tems, & mis hors de ſervice pendant tout le ſiége, le fort emportant toujours le foible. Au contraire, en le retirant de bonne heure, on peut s'en ſervir bien plus utilement dans la ſuite. On évite encore par ce moyen la ruine entiere des ouvrages. Tous les gens du métier ont pû remarquer dans pluſieurs ſiéges, que les aſſiégeans ceſſent de tirer aux endroits qui ne leur font point de mal, ſans s'informer s'ils ne pourront pas leur en faire dans la ſuite. Cependant pour incommoder les ennemis, on place de petites piéces de canon dans l'angle ſaillant des baſtions, elles enfilent leurs boyaux, & elles ſont difficilement démontées par leurs batteries ; on en met auſſi généralement dans tous les endroits d'où l'on pourra voir les batteries & les tranchées à revers, ſans être vû du canon des aſſiégeans. On les doit changer ſouvent de place pour intriguer les ennemis. On en peut mettre dans les angles de la

contreſcarpe du côté de l'attaque, qui prendront des revers dans les travaux des ennemis. On doit avoir pris la précaution pour cet effet, de faire faire des plattes-formes qui ſoient aſſez élevées, pour qu'on puiſſe tirer par-deſſus les parapets, ſans qu'il ſoit beſoin d'embraſures; & que les aſſiégeans ne puiſſent démonter ces ſortes de piéces, qu'on nomme volantes, & qui donnent ſi ſouvent le change à l'ennemi, qu'il ne ſçauroit fixer ſes batteries pour les détruire.

Il eſt bon d'obſerver que lorſque le canon des ennemis a détruit des endroits où il y avoit du canon, il ne faut pas manquer de réparer ces endroits, & d'y rétablir des batteries. On prend, pour cet effet, le tems que les aſſiégeans travaillent à rapprocher leurs premieres batteries. L'on ne doit point ſuivre un mauvais uſage qu'on a pratiqué quelquefois, de ne les point rétablir ſitôt qu'elles étoient ruinées. Il faut le faire tant qu'il y aura du canon, ou des affuts dans la place.

On doit ſe ſervir des mortiers pour jetter des bombes dans les tranchées, & ſur tout dans les batteries pour tâcher d'en démonter les piéces, ou pour mettre le feu aux poudres; ce qui arrive fort ſouvent, lorſqu'on a des Bombardiers adroits.

On les peut placer le long des courtines, dans les baſtions & dans les autres ouvrages. On les tire derriere les parapets, ſans les endommager. Il faut, autant que l'on peut, les diſperſer, afin que les ennemis ayent plus de peine à les découvrir. On peut ſe ſervir de petits mortiers pour jetter de groſſes grenades ; on doit ſur tout faire un grand uſage des pierriers, pour jetter des pierres dans les tranchées, quand elles ſont près de la place, ce qui incommode beaucoup ceux qui ſont dedans, & principalement pendant la nuit, par la difficulté qu'il y a de s'en garantir.

Des Sorties.

ON peut beaucoup retarder les travaux des aſſiégeans, & par conſéquent tirer un ſiége en longueur par de fréquentes ſorties, lorſqu'elles ſont faites à propos, & par de bonnes troupes. Le Gouverneur d'une place ſe regle pour les faire, ſur la maniere dont ſa place eſt attaquée. Elle peut l'être par des lignes paralléles, qui eſt la meilleure & la plus ſûre ; ou ſimplement par des zig zag, ce qui ne ſe pratique qu'aux places de peu

d'importance, & où il y a une foible garniſon.

Lorſqu'on eſt attaqué par des paralléles, les ſorties ſont dangereuſes, & on court riſque de n'en tirer que peu d'avantage, & d'y faire une groſſe perte. Cependant on juge ſouvent de la vigoureuſe défenſe d'une place, par les ſorties d'éclat qu'on fait pendant un ſiége, mais cette manœuvre tourne à la réputation du Gouverneur, & non à l'utilité du Prince; car il eſt certain que le retardement qu'on cauſe à l'ennemi, ne peut entrer en comparaiſon avec la perte qu'une garniſon fait dans de pareilles occaſions, & il eſt plus néceſſaire de conſerver les troupes pour la défenſe du chemin couvert & des autres ouvrages. Cependant les grandes & fréquentes ſorties ont été fort en uſage dans la derniere guerre : ce qui fait préſumer que ceux qui ſe ſont ſervis de ce moyen pour faire tirer un ſiége en longueur, en ont reconnu l'utilité, & l'on doit être fort circonſpect à décider ſur un ſujet où les opinions ſont partagées, même parmi des gens fort expérimentez dans la défenſe des places. On pourroit cependant ſe conformer aux maximes du Maréchal de Vauban, qui a aſſuré pluſieurs fois n'avoir jamais vû que les ſorties ayent fait de grands

effets, contre des attaques bien conduites. Les raiſons qu'il en apportoit étoient, que ſi on ſort de loin, pour entrer dans les travaux des aſſiégeans, ceux-ci ramenent toujours les troupes ſorties juſques dans les chemins couverts, & tuent pour l'ordinaire quantité de monde; & que ſi les tranchées des ennemis ſont près, on fait encore moins d'effet, parce qu'ils ſont bien-tôt aſſemblez, & ne manquent jamais de repouſſer les aſſiégez avec perte. Il n'eſt que trop certain qu'un homme perdu de la part des aſſiégez, égale ou ſurpaſſe la perte de ſix ou ſept hommes des aſſiégeans. M. de Vauban ne prétendoit pas pour cela s'oppoſer abſolument à l'uſage des ſorties: mais il ne vouloit pas qu'elles fuſſent fréquentes; au contraire, il deſiroit qu'on n'en fît qu'avec beaucoup de circonſpection, & toujours par ſurpriſe, en prenant bien ſon tems pour tomber bruſquement ſur l'ennemi, & en ſe ménageant beaucoup ſur la retraite, dont on doit bien s'aſſurer en cas de beſoin. Il convenoit qu'on doit inquiéter les travailleurs le plus que l'on peut pendant la nuit, & faire pour cet effet de petites ſorties de huit ou dix hommes choiſis, qui ſe coulant ſur le ventre, donnent l'allarme en faiſant grand bruit,

& en jettant quelques grenades, après quoi ils doivent ſe retirer fort vîte. Cela peut donner aux travailleurs des tranchées des prétextes de s'enfuir, ſans qu'il ſoit aiſé de les en empêcher, ni de les raſſembler de toute la nuit, & cauſe un retardement bien conſidérable. Mais comme à la fin il eſt à préſumer que les aſſiégeans s'accoutument à ces fauſſes ſorties, & qu'il peut arriver par conſéquent que les travailleurs ne s'en ébranlent pas; lorſqu'un Gouverneur s'en apperçoit, il fait pour lors ſucceder une ſortie ſérieuſe, laquelle renverſe ſans difficulté les travailleurs & ceux qui les ſoutiennent; & il a ſoin de faire retirer enſuite les troupes derriere les paliſſades, ſans s'opiniâtrer au combat, de peur d'avoir bien-tôt toute la tranchée ſur les bras.

Il ſeroit avantageux, après que les troupes ſont rentrées, de jetter quelques balles à feu, & de faire un grand feu de canon dans le moment ſur les ennemis qui ſeront en déſordre. Pour cela, on ne poſtera ce canon que pendant la nuit, & l'on aura ſoin de retirer pendant le jour celui qui ſera à barbette, pour ne pas l'expoſer aux batteries des aſſiégeans. C'eſt la conduite que M. de Vauban veut qu'on obſerve dans les ſorties, juſqu'à ce que la

tranchée ne ſoit plus qu'à trente ou quarante pas des paliſſades, afin que les troupes ne courent pas riſque d'être coupées. Pour lors n'appréhendant plus les mêmes inconvéniens, & aidez de leurs chemins couverts, & de tous leurs ouvrages, les aſſiégez peuvent tenter quelque choſe de plus conſidérable, ſoit de combler une partie des tranchées, ou d'encloüer le canon de quelques batteries. Juſques-là le parti le plus ſage à prendre, eſt de ſe contenter, ſelon lui, de donner quelques allarmes, de renverſer ce qu'on rencontre, & de faire une ſage & prompte retraite.

On peut encore uſer de quelques autres chicannes: comme par exemple, de poſter pendant la nuit des rangs de tonneaux ou de gabions depuis l'angle ſaillant de la contreſcarpe, en s'avançant dans la campagne de trente ou quarante pas, afin d'enfiler le matin la tranchée, & d'empêcher qu'on n'y travaille pendant le jour. On peut mettre derriere ces tonneaux ou gabions des fuſeliers, & même une petite piéce de canon, dont les aſſiégeans n'oſeroient tenter de ſe rendre maîtres, ſans s'expoſer à être paſſez par les armes. On doit remplir ces tonneaux ou gabions, de matieres combuſtibles, afin de les pouvoir brûler, ſi les ennemis venoient pour

s'en ſaiſir ; ce que l'on ne peut cependant mettre en uſage, que lorſque les embraſures des batteries ennemies ne ſont pas tournées de ce côté-là.

Voilà à peu près la méthode dont on peut ſe ſervir pour ce qui regarde les ſorties que l'on fait, lorſqu'une place eſt attaquée par des paralléles : car ſi elle ne l'étoit que par des tranchées en zig zag, un Gouverneur hazarde de faire de plus grandes ſorties au commencement d'un ſiége, parce que dès qu'on a renverſé la tête d'une tranchée conduite de cette maniere, on la nétoye facilement, ne trouvant guére de réſiſtance qu'aux places d'armes, qui n'arrêtent pas une ſortie vigoureuſe. Mais lorſqu'on fait de telles entrepriſes, les troupes doivent être accompagnées de travailleurs, avec des outils, pour abattre les tranchées, à meſure que les gens armez en chaſſent les ennemis, & l'on doit porter des clouds d'acier pour encloüer le canon.

Avant que de faire une ſortie, on diſpoſe des troupes dans des lieux qui la peuvent favoriſer, en tirant ſur les ennemis qui voudroient s'y oppoſer, & l'on doit faire mettre pareillement de l'artillerie en état, en lieu où elle puiſſe faire un grand feu, lorſque les troupes rentrent ; ce que

doit faire auſſi l'Infanterie qui eſt ſur les remparts du corps de la place, des demi-lunes, des contreſcarpes & des dehors; parce que d'ordinaire les aſſiégeans pourſuivent vivement, & avec beaucoup de troupes, celles qui ſont ſorties; & approchant des ouvrages de la place, ils en reçoivent un dommage bien conſidérable.

Les petites ſorties ſe doivent faire pendant la nuit, ne ſe faiſant que pour retarder le travail des ennemis, & parce qu'ils ne peuvent connoître ſi elles ſont fauſſes ou ſérieuſes, & le nombre des troupes dont elles ſont compoſées. Au contraire, les grandes ſorties ſe doivent faire en plein jour, parce que tout le feu qu'on aura préparé de la place peut agir pour les favoriſer. L'expérience a fait connoître qu'elles réüſſiſſent mieux à la pointe du jour, qui eſt le tems où d'ordinaire les tranchées ſont plus négligées: la fatigue que les ſoldats ont eſſuyée pendant la nuit, fait que la plûpart s'endorment; on les peut faire encore avec ſuccès vers le midi, parce que c'eſt le tems que les Officiers Généraux donnent à manger aux Officiers de la tranchée, & que la garde de la Cavalerie eſt à pied, ayant ſes chevaux débridez. Il peut arriver que tout ce qui eſt dans la tranchée étant ſurpris, les

gens

gens ſortis de la place faſſent bien du déſordre, avant que les Officiers ſoient retournez à leurs poſtes, & qu'ils ayent pû raſſembler les troupes pour s'y oppoſer.

Il n'eſt pas néceſſaire de faire remarquer, que ce ſeroit fort mal prendre ſon tems, que de tenter de pareilles entrepriſes à l'heure qu'on releve la tranchée, puiſqu'on auroit affaire aux troupes qui la deſcendent, & à celles qui la montent; mais comme on l'a déja remarqué, ces ſorties ne peuvent guéres réüſſir, lorſque les tranchées ſont fort éloignées, par la raiſon que les troupes peuvent être coupées par la Cavalerie ennemie: un Gouverneur prudent doit ménager ſon monde, & ne l'expoſe pas mal-à-propos.

Enfin, pour donner quelques regles ſur ce ſujet, les bonnes & véritables ſorties ne ſe doivent tenter, que lorſque les tranchées ſont à cent ou ſix-vingt pas des paliſſades. La maniere de les exécuter, eſt de faire ſortir par la tête de la contreſcarpe, & par les deux flancs, qui voyent la tranchée par la droite & par la gauche, les troupes qui y ſont deſtinées. Celles qui ſortiront par les flancs, couperont la tranchée par le milieu; tandis que celles qui attaquent par la tête, renverſent toutes les troupes qui ſont devant elles. Et par

ce moyen l'on empêche que le reſte des troupes qui ſont dans la tranchée, ne puiſſe porter du ſecours à l'endroit qui eſt ainſi coupé.

On doit avoir des troupes deſtinées à marcher droit aux batteries, leſquelles tâcheront de brûler, ou de rompre les affuts, & d'encloüer le canon. On peut encore prendre un boulet, le mettre dans la forme d'un chapeau; & faire entrer l'un & l'autre dans le canon à force; il ne pourra plus abſolument ſervir.

J'ajouterai encore à ceci une idée pour la diſpoſition d'une ſortie. On doit regler le nombre des troupes ſur celles qu'on croit que les ennemis auront dans les tranchées. On fait marcher à la tête des gens commandez, un ou deux bons Sergens, & douze Grenadiers ſoutenus par deux Officiers, deux Sergens, & trente Grenadiers qui ſont ſuivis par vingt hommes armez de cuiraſſes, de hallebardes & de piſtolets. On fait ſuivre cinquante hommes armez de fleaux, au bout deſquels on met une boule de fer, qui a huit têtes ſemblables à des clouds, ou armez de faux emmenchées à revers, ce qui fait un furieux effet contre les ſoldats qu'ils rencontrent. Ceux-là doivent être ſoutenus de cent Fuſeliers, ou Grenadiers, &

ceux-ci de deux cens autres avec de la Cavalerie, dont le nombre ſera reglé ſur celui qu'il y aura dans la place. Si les aſſiégeans font pluſieurs attaques, on peut faire de pareilles ſorties en même-tems; mais il faut diſpoſer ſagement la retraite, & donner le commandement de ces entrepriſes à des Officiers de tel caractere, qu'ils n'ayent point trop de feu; mais que leur valeur ſoit accompagnée de ſang froid, de prudence & de ſageſſe.

De la défenſe du Chemin couvert.

VOilà un précis de la conduite qu'un Gouverneur ou Commandant de place doit tenir avant qu'il ſoit inveſti, & pendant qu'il eſt aſſiégé, juſqu'à ce que les ennemis ſoient à portée d'attaquer le chemin couvert, dont il doit enviſager la perte comme le prélude de celle de ſa place. C'eſt pourquoi il faut qu'il mette en uſage tout ce qu'il a de vigueur, & ce qu'il peut imaginer de chicannes pour la retarder. Dans cette vûë, il doit avoir pris de longue main les meſures néceſſaires pour y faire une vigoureuſe réſiſtance. Mais avant que d'entrer dans le détail

des diſpoſitions qu'on fait dans de pareilles occaſions, je croi qu'il ne ſera pas hors de propos d'expoſer les differentes opinions de pluſieurs Officiers Généraux, habiles & expérimentez ſur la défenſe du chemin couvert.

Celle du Maréchal de Vauban étoit, que pour les places dont l'ennemi peut envelopper la tête des attaques, on ne doit point défendre de pied ferme le chemin couvert; parce que dès que l'ennemi a gagné le haut du parapet, il peut plonger dans le chemin couvert, enfiler les défenſes, & envelopper en même-tems ceux qui le défendent. Le ſecond inconvénient qu'il y trouve, eſt que le feu des remparts, tant du corps de la place que des autres ouvrages, ou demeure ſans action, ou devient nuiſible; car agiſſant, il feroit autant de mal à ceux qui défendent, qu'à ceux qui attaquent. Par ces raiſons il conclud, qu'on ne doit laiſſer que très-peu de monde dans les principaux angles ſaillans, dès que l'ennemi eſt à portée de ſe pouvoir jetter deſſus, ou qu'on y voit de la diſpoſition; & qu'il faut donner ordre en ce cas aux troupes qui ſeront dans le chemin couvert, de faire leurs décharges bien à propos, quand l'ennemi marchera pour attaquer, & ſe

retirer enſuite par la droite & par la gauche, ou par le fond des foſſez quand ils ſont ſecs, en ſe rangeant le long du bord pour ſe couvrir, à meſure que l'ennemi preſſeroit, afin de l'expoſer, autant qu'il eſt poſſible, au feu des remparts, qui ne ſçauroit manquer de lui cauſer de grandes pertes. Lorſqu'il ſera affoibli & en déſordre, les troupes qu'on aura diſpoſées reviennent à leurs poſtes, pendant que d'autres ſortent dehors par la droite & par la gauche, & prennent les ennemis en flanc, en même-tems que les troupes qui ſeront revenuës dans le chemin couvert, les aideront par le feu & par les coups de main, à les chaſſer.

Mais, au contraire, ſi l'ennemi eſt obligé de faire ſes attaques par des avenuës moins étenduës que le front de la place, comme par une digue ou chauſſée, ou que la place ſoit environnée d'un avant-foſſé qui ne ſe puiſſe traverſer que par des ponts, & qu'enfin il ne puiſſe aborder le glacis qu'en défilant; pour lors ſi le chemin couvert étoit doublement paliſſadé & bien traverſé, M. de Vauban convient qu'on peut hazarder de ſoutenir la défenſe de pied ferme, mais jamais autrement.

Quoique ces raiſons paroiſſent plauſi-

bles, & qu'on ſe ſente obligé de s'y conformer, par la déférence qu'on doit à la grande expérience, & à l'habileté de celui qui ſoutient ce ſentiment : cependant on ne prit point ce parti dans la défenſe de Lille en 1708. L'avis contraire appuyé de bonnes raiſons par un Officier Général qui eut ordre de s'y jetter, & qui avoit beaucoup d'expérience dans l'attaque & la défenſe des places, prévalut ſur celui de M. de Vauban qui fut cité par les autres Officiers Généraux. L'on prétendit même que ce fut à cet Officier Général qu'on dût la forte réſiſtance que les Alliez trouverent dans les ſept attaques qu'ils furent obligez de faire pour ſe rendre maîtres du chemin couvert, & dans leſquelles ils perdirent plus de monde que dans une bataille.

On avoit fait planter des doubles paliſſades ſur tout le chemin couvert du front attaqué à quatre pieds de diſtance des autres paliſſades, & d'un pied & demi plus baſſes. On poſta dans les places d'armes & dans les angles ſaillans, autant de troupes qu'ils en purent contenir ſans embarras, & on laiſſa tout ce qui étoit entre deux ſans troupes, & expoſé au feu des remparts. On avoit pris la précaution de ne point mettre de troupes ſur les rem-

parts, vis-à-vis les places d'armes du chemin couvert & des angles ſaillans, afin que les ſoldats qui y étoient poſtez, ne fuſſent point incommodez du feu du corps de la place. On avoit mis de gros détachemens dans les ouvrages qui étoient vis-à-vis des angles ſaillans, dans le deſſein de les faire ſortir ſur les ennemis, en même-tems que ceux qui étoient dans ces angles, qui devoient les attaquer ſitôt que deux fourneaux qu'on avoit pratiquez deſſous chacun d'eux, l'un devant l'autre, auroient ſauté. Cette diſpoſition fut ſi bien exécutée, & réüſſit ſi parfaitement, que les ennemis furent repouſſez de tous les côtez avec une très-groſſe perte, excepté d'un angle ſaillant où ils ſe logerent, parce que les troupes qu'on avoit ordonnées pour ſoutenir celles qui étoient dans cet angle, furent contremandées. C'eſt à ceux qui voudront faire quelque uſage de ces Mémoires, à prendre leur parti ſur ces exemples lorſqu'ils ſe trouveront dans l'occaſion de les pratiquer. Pour moi, je n'ai pas aſſez de témerité pour vouloir décider lequel eſt le meilleur. Je me contenterai de marquer pluſieurs précautions qu'on peut prendre, & les chicannes qu'on peut mettre en uſage pour faire acheter cher à un ennemi,

l'avantage de ſe voir maître du chemin couvert.

On peut pratiquer des fléches à tous les angles ſaillans, comme on fit à Ypres en Flandres. Ces fléches donnent bien de la peine. Ce ſont de petits ouvrages avancez dans la campagne de huit ou dix toiſes, dont la tête peut contenir quinze ou vingt hommes. Leur parapet & celui de la communication doit être paliſſadé comme celui du chemin couvert, & fait de même. On y peut mettre des arquebuſes à croc, & de petites piéces de canon, afin de tirer continuellement ſur la tranchée. On peut auſſi y pratiquer des puits pour conduire des galleries, & faire ſauter des fourneaux aſſez avant dans la campagne. On oblige par ce moyen les aſſiégeans à aller bride en main, & à partir de loin pour attaquer la contreſcarpe, qui eſt la choſe du monde la plus dangereuſe; car étant obligez d'eſſuyer longtems un très-grand feu, les aſſiégeans s'éclairciroient conſidérablement avant que d'y parvenir. Il eſt néceſſaire, outre cela, d'avoir de doubles paliſſades, qu'on ne doit poſter que lorſque l'ennemi eſt à portée d'attaquer le chemin couvert, pour lui en dérober la connoiſſance; ce qui ôte l'envie aux aſſiégeans de ſe jetter de-

dans. Il y en a qui ſont d'avis, de faire devant les paliſſades un petit foſſé d'un pied & demi de large, & de trois pieds de profondeur, afin d'empêcher l'effet des grenades.

Les aſſiégez peuvent encore mettre à ſix pieds de la premiere paliſſade, des caiſſons à deux toiſes de diſtance en terre, de ſix à ſept pieds. Ce ſont de petits coffres de deux ou trois pieds de long, & d'un pied & demi de large, qu'on remplit de poudre, auſquels on met le feu quand on veut, par le moyen des ſauſſiſſons que l'on conduit avec des auges dans le chemin couvert. On les peut faire ſauter tout d'un coup, ou l'un après l'autre.

Mais ſi on veut mettre des places d'armes hors d'inſulte, & diſputer longtems le chemin couvert, le meilleur moyen eſt d'y pratiquer de bonnes lunettes bien revêtuës, qui ſont proprement de bonnes redoutes à pouvoir contenir cent cinquante hommes, avec un chemin couvert à l'entour, qui ſervira de ſecond feu aux deux branches voiſines de la contreſcarpe. Ces lunettes doivent être enterrées comme celles qui ſont à Luxembourg, afin de mieux raſer le glacis, & de n'être pas en proye au canon des aſſiégeans, qui ſeront obligez de les attaquer dans les

formes avec le canon & le mineur ; ce qu'on ne peut faire que pied à pied. Les ennemis trouveront de grands obſtacles pour s'en approcher, & pour s'en rendre maîtres, rencontrant dans l'étenduë des deux branches du chemin couvert de cette lunette, des troupes pour la ſoutenir. Elle doit être ouverte du côté de la place, d'où l'on fait ſortir au beſoin plus de troupes que l'ennemi n'en peut préſenter, lorſqu'il veut l'attaquer par les faces, ce qui l'oblige à attaquer en même-tems le chemin couvert de cet ouvrage, afin de pouvoir l'envelopper. Le Gouverneur qui a un grand interêt à défendre cet ouvrage, remplit d'un grand nombre de troupes le terrain qui voit à revers la lunette, & ſon chemin couvert ; ce qui le met hors d'inſulte d'un coup de main, oblige l'ennemi à une diſpoſition ſérieuſe, & à ouvrir de toutes parts cet ouvrage avec le canon. Lorſqu'un Gouverneur l'a ſoutenu autant qu'il l'a pû, il ſonge à l'abandonner. Il n'y laiſſe que peu de monde pour inquiéter l'ennemi, & le tenir en reſpect, & il ſe met en état de faire ſauter cette lunette par des fourneaux qu'il aura fait préparer ſous tout le terrain où l'ennemi peut ſe loger. Ces ouvrages ſont d'autant meilleurs, que l'ennemi doit ſe

rendre maître du chemin couvert de la place en même-tems : autrement il ne pourroit garder une lunette dont il ſe ſeroit emparé, parce que les aſſiégez ſeroient encore en état d'y faire marcher des troupes pour les en chaſſer.

Outre les caiſſons dont j'ai parlé, on peut encore pratiquer ſous le parapet du chemin couvert, des fougaſſes enfoncées de huit ou dix pieds, allant ſous le glacis de quinze ou dix-huit. La fougaſſe eſt un diminutif du fourneau, qui doit avoir ſon entrée par le chemin couvert. Dans les places de conſéquence, & réguliérement fortifiées, il y a une principale gallerie qui a ſes entrées dans le fond du foſſé, & une quantité d'autres qui communiquent à la principale; ce qui eſt une chicanne preſque inépuiſable, pourvû qu'il y ait beaucoup de poudre dans la place. Les communications doivent être enfilées autant qu'il ſe pourra, de quelques endroits de la place, afin d'empêcher les ennemis de s'en ſervir pour faire la deſcente du foſſé. De cette paralléle ou gallerie, on pouſſe quantité de rameaux le plus avant que l'on peut ſous le glacis. Dans la longueur de ces premiers rameaux, l'on en fait encore d'autres à droite & à gauche, directement ſous les pa-

liſſades, & l'on tient toujours les fourneaux prêts à charger, afin de les faire ſauter avec le logement que les ennemis auront fait deſſus, lorſqu'on le jugera à propos, & lorſqu'on s'eſt ſervi inutilement des coups de main pour empêcher qu'on ne s'y loge.

Voilà à peu près les précautions que l'on doit prendre pour ſe préparer à une vigoureuſe réſiſtance au chemin couvert: mais lorſque l'ennemi ſera prêt de l'attaquer, ce qu'on reconnoît par ſes aprêts, & les mouvemens qu'il fera dans ſes tranchées, c'eſt pour lors qu'on ſe doit bien tenir ſur ſes gardes, afin de n'être pas ſurpris. On obſerve pour cet effet un grand ſilence: on jette pendant la nuit quantité de feux d'artifices, éloignez le plus que l'on peut de la paliſſade, afin de voir venir les ennemis de plus loin, & de pouvoir les choiſir. On doit avoir des gens ſûrs, ſoit Officiers ou Sergens, dans tous les endroits où l'on ſe propoſe de faire joüer des fougaſſes, caiſſons ou fourneaux, s'il en reſte encore d'avancées, afin de ſoutenir les Mineurs qui ſont propoſez pour y mettre le feu, & les faire ſauter bien à propos.

On tient ſur les remparts les batteries de canon, de mortiers & de pierriers en

état d'agir vigoureuſement, lorſqu'on le trouvera à propos : le rempart doit être bordé d'Infanterie pour faire un grand feu. Les troupes qui défendent les paliſſades, doivent ſoutenir, ſans s'ébranler, les premiers détachemens des ennemis, qui ne pouvant les emporter d'emblée derriere des doubles paliſſades qui ſont entieres, leur feront peu de mal, & au contraire en recevront beaucoup, étant découverts depuis la tête juſqu'aux pieds, & les aſſiégez montrant à peine le haut du chapeau. Les grenades des aſſiégeans ne feroient pas auſſi grand mal, ſi on pouvoit pratiquer un petit foſſé, comme je l'ai dit, & celles des aſſiégez ne peuvent manquer d'en produire, étant jettées au milieu d'une groſſe troupe, comme eſt d'ordinaire celle des attaquans. Les premiers détachemens des aſſiégeans ſont ſuivis d'autres, & ceux-ci des bataillons entiers, lorſque la réſiſtance eſt opiniâtre. C'eſt dans ce tems-là que les aſſiégez qui ne ſe ſont pas propoſé de tenir contre une multitude d'ennemis qui ſe poſtent ſur tous les angles de la contreſcarpe, comme c'eſt le droit du jeu, les voyant de revers, doivent faire joüer leurs fourneaux ou fougaſſes, & leurs caiſſons, après avoir fait une décharge à bout tou-

chant, & ils se retirent alors pour laisser la liberté d'agir au feu des remparts, où il doit y avoir dans une pareille occasion de petites piéces de canon aisées à remuer, avec lesquelles on fait un feu continuel pendant l'attaque. Ce feu joint à celui des autres endroits, éclaircit beaucoup les assiégeans. Après qu'ils l'auront essuyé un tems considérable, le Gouverneur peut tenter de faire une sortie, pour tâcher de chasser les ennemis des logemens qu'ils n'auront encore qu'ébauchez, & de les combler. Si cette tentative réüssit, les troupes se remettent derriere les palissades, & s'y doivent soutenir jusqu'à ce que les ennemis les en délogent encore, elles tiendront bon le plus qu'elles pourront, ne devant jamais se lasser de les incommoder.

Mais comme l'on doit supposer en même-tems que les assiégeans rétabliront à la fin leurs logemens, après en avoir été repoussez plusieurs fois, & qu'ils s'y soutiendront, les assiégez de leur côté feront la même chose dans les endroits du chemin couvert qui ne sont pas occupez par les ennemis, & dans tous les petits postes, traverses, & places d'armes. Ils se pourront poster sur ceux des assiégeans, soit pour les inquiéter, ou pour en ren-

verſer une partie, & les obliger par cette manœuvre à les venir attaquer, & à prendre pied à pied tous ces logemens qui les incommodent ; ce qui ne ſçauroit manquer d'alonger conſidérablement le ſiége, & de faire perdre beaucoup de monde aux aſſiégeans. Cependant lorſqu'ils s'en ſont rendus les maîtres à force d'attaques & de monde, il ne reſte plus aux aſſiégez d'autre reſſource, que celle de faire ſauter la contreſcarpe avec les paliſſades, & les logemens qui ſeront deſſus ; & cela, par le moyen de la gallerie paralléle, au revêtement du foſſé, s'il y en a une.

On peut encore faire une nouvelle chicanne, en ſe logeant ſur les décombres qu'auront fait les fourneaux, par le moyen de certaines paliſſades dont on doit avoir fait proviſion, attachées de quatre en quatre, ou de ſix en ſix, avec des arcboutans en dedans pour aider à les ſoutenir. C'eſt ce qui ſe pratiqua au ſiége de Candie.

Chacune de ces paliſſades doit avoir quatre crampons & quatre crochets, afin de pouvoir les attacher les unes avec les autres, à meſure qu'on les poſe. On peut en moins d'un quart-d'heure en poſer une centaine, pourvû qu'on s'entende bien.

De la défenſe du Foſſé.

LEs logemens faits ſur le chemin couvert étant pris & repris pluſieurs fois, demeurent à la fin aux aſſiégeans, & il eſt à ſuppoſer qu'ils s'y fortifient, & qu'ils y établiſſent des batteries pour ruiner les ouvrages qui leur ſont oppoſez : pour lors un Gouverneur ſe réduit à s'oppoſer à la deſcente du foſſé, & à ſon paſſage. S'il eſt plein d'eau, on peut ſe ſervir pendant la nuit de quelques batteaux armez, pour faire un grand feu dans les endroits où les ennemis font les deſcentes. On peut même mettre ſur ces batteaux quelques petites piéces de canon toutes montées ſur des affuts marins, pour tirer ſur ceux qui jettent des faſcines dans le foſſé dans le deſſein de le combler ; car ces ſoldats ſont d'ordinaire armez contre le mouſquet.

Les piéces de canon qu'on aura conſervées dans les flancs, ſeront très-utiles pour la défenſe du foſſé rempli d'eau ; car les ennemis étant obligez de faire des ponts de faſcines, avec des épaulemens pour ſe couvrir de ce flanc, ces travaux ſeroient bien inquiétez. Si les écluſes re-

tiennent une grande quantité d'eau, on n'en doit laiſſer qu'une partie dans le foſſé ; & lorſque l'on voit que le pont de faſcines ſera avancé, on pourra lâcher les écluſes, qui rendant de l'eau avec abondance, feront ſoulever les faſcines, & entraîneront, ou renverſeront le pont.

On ſe ſert de feux d'artifices, de bombes & de grenades, pour ruiner ou brûler les ponts & les galleries autant qu'on peut ; mais quand les ennemis ſont en état d'attacher le Mineur, & que leurs logemens ſont faits, on peut hazarder un bon Sergent, avec quelques Grenadiers bien déterminez & armez à l'épreuve du mouſquet, pour tâcher d'égorger les Mineurs, ou du moins pour leur faire abandonner leur travail, par le moyen des grenades qu'ils jettent dans leurs logemens, en cas qu'ils ne puiſſent les tuer, ou les enlever.

De telles entrepriſes dans un foſſé plein d'eau ne ſe pouvant faire qu'avec de petits batteaux, on pourroit faire mener par des gens détachez un petit brûlot, pour mettre le feu au pont des ennemis, s'il y avoit apparence que cela fût pratiquable. On peut encore avoir recours à des bombes, que l'on attache au bout d'une chaîne de fer aſſez longue, pour

les faire deſcendre ſur les logemens des Mineurs, & dont les fuſées fuſſent chargées, & ajuſtées de maniere, qu'elles fiſſent leur effet à point nommé, en tombant ſur les logemens, pour que les Mineurs n'ayent pas le tems de ſe ſauver, & qu'ils ſe trouvent écraſez ſous les ruines de leurs logemens. Cela ſe peut pratiquer à la défenſe de tous les dehors, comme à celle des baſtions. On ne ſçauroit trop s'attacher à retarder le travail des Mineurs, parce qu'il n'y a que les fourneaux qui puiſſent ouvrir une place revêtuë; la voye du canon pour faire une bréche pratiquable, étant bien longue & bien incertaine. Voilà les chicannes que l'on peut mettre en uſage pour ce qui regarde les foſſez remplis d'eau, & qui peuvent ſe pratiquer, de même pour les foſſez des ouvrages détachez, & pour ceux des demi-lunes.

A l'égard de la défenſe d'un foſſé ſec, la premiere attention qu'on doit avoir, eſt de ne pas laiſſer ſurprendre les bréches des deux baſtions, parce que l'ennemi peut feindre de n'en vouloir qu'à la deſcente du foſſé, tandis qu'il ſe prépare à emporter les baſtions. C'eſt dans ce deſſein qu'il n'oublie rien pour rendre les bréches pratiquables. Le Gouverneur pré-

vient cette ſurpriſe en s'oppoſant à la deſcente du foſſé, par le feu des traverſes qu'il y a fait pratiquer, ou par celui des tenailles ou fauſſes brayes, s'il y en a. S'il n'y en a pas, on fait de bons logemens vers les flancs des baſtions, ſi enfoncez, que les ennemis, qui dans ce tems-là ſont logez ſur le bord du foſſé, ne les puiſſent voir. On y peut mettre de petites piéces de canon, qui jointes à celui qui doit être caché derriere l'orillon, & qu'il eſt facile de conſerver, donneront bien de la peine aux aſſiégez au paſſage du foſſé, & pourront empêcher les Mineurs de s'attacher, tant que ces logemens ſubſiſteront. C'eſt pourquoi on les doit défendre juſqu'à l'extrêmité, parce que lorſque les aſſiégeans s'en ſeront rendus maîtres, ou les auront détruits, ils ſeront ſûrs du paſſage du foſſé, & libres d'attacher le Mineur aux baſtions. Mais comme les aſſiégez ont le même avantage pour ſoutenir ces retranchemens que leurs ennemis, pour le coup de main, parce qu'ils ne ſçauroient les attaquer que par un front égal à la largeur du foſſé, & que les aſſiégez peuvent être ſecourus à tout moment de tout ce qui leur eſt néceſſaire, par la fauſſe porte, qu'il faut avoir derriere l'orillon; c'eſt l'endroit d'une place

où les assiégez peuvent, & doivent faire plus de résistance. Ces logemens peuvent encore être contreminez comme les autres, en mettant des caissons enterrez devant, ausquels on mettra le feu, comme à la contrescarpe. Si les assiégeans pour les emporter plus facilement, jettent un gros corps de troupes dans le fossé, les fourneaux, fougasses, ou caissons qu'on y peut pratiquer, joüant à propos, & étant soutenus par les feux d'enhaut, soit d'artifice, ou de sacs de poudre déliez, de bombes, de grenades, de la mousqueterie du bastion opposé, & des logemens, tout cela ne peut produire qu'un étrange désordre, & qu'une grosse perte aux assiégeans.

On peut se servir encore d'autres moyens pour inquiéter les ennemis dans le travail qu'ils font pour la descente du fossé; c'est d'envoyer la nuit des détachemens de cinq ou six hommes, pour écouter aux endroits où les assiégeans travaillent à percer le revêtement du fossé; & lorsque ces petits détachemens s'appercevront qu'ils auront fait un trou, ils feront une décharge dedans, & se retireront à côté pour recharger. Comme ils ne courreront aucun risque, ils peuvent recommencer la même manœuvre, jusqu'à ce que les

aſſiégeans ayent un poſte dans le foſſé.

On peut faire encore dans un foſſé ſec des traverſes & des logemens, ou autrement caponnieres, qui ſont des ouvrages qu'on fait dans la terre, ou proprement un foſſé couvert de piéces de bois & de planches, ſur leſquelles on jette de la terre. Dans ces ouvrages on met des Mouſquetaires, qui tirent par des crénaux faits de maniere que l'on a de la peine à connoître les lieux d'où ſort le feu. On ſe défend encore par des coffres, par des coups de main, par le moyen de l'artillerie qu'on met dans les flancs bas, par des mines ou fougaſſes ; & ces chicannes ſe doivent mettre en uſage dans les défenſes des foſſez des ouvrages avancez, comme ouvrages couronnez, à cornes, & demi-lunes; ce que je marque, afin de ne point retomber dans les redites, parce que l'attaque de ces ouvrages détachez doit être la même que celle du corps de la place; & conſéquemment la défenſe doit être ſemblable.

Si les aſſiégez ont conſervé quelques fourneaux ſous le chemin couvert, aux endroits où les aſſiégeans auront établi leurs batteries pour battre en bréche, ce qui eſt abſolument néceſſaire, & ſe peut faire, à moins que les ennemis ne les ayent

découverts, comme il eſt de leur interêt de le faire, il ſera tems de les faire ſauter; & c'eſt la derniere reſſource des aſſiégez pour cauſer du dommage aux ennemis ſur le chemin couvert.

Les aſſiégeans font ordinairement ſauter le revêtement du foſſé par trois ou quatre endroits, comme je l'ai marqué dans l'article des attaques, afin de pouvoir faire ſortir beaucoup de troupes de front; & ils s'emparent à la fin, malgré la réſiſtance que les aſſiégez peuvent faire, de tous les logemens, & de toutes les chicannes du foſſé, parce qu'on doit enfin ceder à la force & à la multitude. C'eſt pour lors qu'ils ſe mettent en état d'attacher le Mineur aux ouvrages dont ils ſont obligez de ſe rendre maîtres, avant que d'attaquer le corps de la place. Je ſuppoſe que les ennemis ſe ſeront emparez des ouvrages couronnez, ou à cornes, s'il y en a du côté de l'attaque, & qu'ils auront fait pour y parvenir, les diſpoſitions dont je viens de parler; ils doivent alors prendre leurs meſures pour l'attaque de la demi-lune qui couvre la courtine, entre les deux baſtions du front attaqué. Les aſſiégez diſputent, autant qu'ils peuvent, le paſſage du foſſé; & en même-tems ils travaillent à contreminer la demi-lune,

afin de tâcher de découvrir les Mineurs des ennemis, & de faire enſorte d'aller au-devant d'eux pour évanter leurs mines. Ceux qui ſont chargez de cet ouvrage, doivent ceſſer leur travail lorſqu'il les entendent venir, avant qu'ils ayent achevé leurs mines, & peuvent les attendre pour les tuer. Lorſqu'on voit que le Mineur commence ſon trou dans un foſſé ſec, on y peut faire jetter quelques ſacs de poudre, y faire rouler des grenades & des bombes, & y jetter du bois gaudronné & tout allumé, pour y mettre le feu; & y en jetter beaucoup, afin que la fumée & le feu empêchent le Mineur de travailler.

De la défenſe de la Demi-lune.

C'Eſt pour la défenſe de la demi-lune & de ſon foſſé, qu'un Gouverneur doit raſſembler tout le feu qui peut voir cet ouvrage. Si le foſſé eſt plein d'eau, il interrompt la conſtruction du pont que les ennemis y font, par un feu continuel de mouſqueterie, de grenades, d'artifice, de bombes & de canon tiré à cartouche, placé dans les faces des baſtions, des tenailles ou fauſſe braye, s'il y en a, qui voyent ce foſſé.

Mais comme malgré ces chicannes qui ne ſervent qu'à gagner du tems, il eſt bien difficile d'empêcher à la fin les Mineurs de faire joüer leurs mines, & qu'enſuite les aſſiégeans ne ſe logent ſur le haut de l'angle de la demi-lune, ou ſur les débris de l'effet de la mine, un Gouverneur qui veut ſe défendre pied à pied, a pris la précaution de pratiquer un retranchement à la gorge de cette demi-lune ; & lorſqu'enfin l'ennemi débouche de ſes tranchées pour donner l'aſſaut à la bréche, on fait rouler dans le moment pluſieurs bombes, dont les fuſées ſont racourcies de la moitié, afin qu'elles crévent plutôt ; & en même-tems on fait un gros feu de tous les endroits du corps de la place, qui découvrent la bréche. Si malgré cette réſiſtance l'ennemi s'opiniâtre dans cette attaque, les aſſiégez ſe préſentent alors aux deux faces des baſtions qui défendent la demi-lune, pour faire deſſus un feu continuel. On ſe ſert des piéces de canon qu'on a pris la précaution de mettre dans les flancs des baſtions. On les tire à cartouche, & dans le haut de la bréche de la demi-lune, lorſque le terrain le permet. Si malgré ce feu violent les ennemis continuent leurs attaques, on met alors le feu aux fourneaux préparez ſous ce terrain,

rain, & l'on place avec beaucoup de diligence des chevaux de Friſe ſur tout le front de la bréche. Les aſſiégez ſe placent derriere ; & après avoir fait une décharge de leurs armes, ils prennent des faux à revers, des crocs, des pertuiſannes, pendant que d'autres troupes ſe jettent dans le reſte des faces de cet ouvrage, pour faire feu ſur celles qui rempliſſent la bréche, où l'on peut oppoſer un plus grand front de troupes que l'ennemi n'en ſçauroit préſenter. Pour lors les troupes de la demi-lune protegées par ce feu ſupérieur, peuvent renverſer par des coups de main celles qui ſe préſentent pour y pénétrer, & les forcer à ſe jetter en déſordre dans les tranchées. Mais ſi malgré tous ces efforts, les ennemis, à force de monde, obligent les aſſiégez d'abandonner la demi-lune, & de ſe retirer dans le réduit qu'ils auront pratiqué à la gorge, le Gouverneur doit faire tout ſon poſſible pour les en chaſſer, avant qu'ils y ſoient établis par aucun logement. Il doit tenir pour cet effet quelques détachemens de troupes choiſies, à portée de faire cette expédition dans le même moment que la demi-lune ſera emportée ; & dès que ceux qui étoient chargez de la défendre en auront été chaſſez ; c'eſt le moment d'y

réüſſir, plutôt que d'attendre plus longtems, parce qu'ordinairement les ennemis qui y ſont entrez ſont en déſordre. Mais après qu'on l'a défenduë pied à pied, & qu'on a fait tous ſes efforts pour la conſerver, ſi l'on eſt enfin obligé abſolument de l'abandonner, il ne faut pas manquer de la faire ſauter par les fourneaux que l'on a dû pratiquer, & qui doivent toujours être chargez, & prêts pour cet effet. Il ne faut pas ceſſer un moment de faire un grand feu de canon & de mouſqueterie du rempart de la place qui protege la demi-lune, parce que les ennemis ne pouvant être couverts par aucun logement, y feront une perte conſidérable avant que d'y être établis.

Les Mineurs ne doivent mettre le feu aux fourneaux, qu'à meſure que les ennemis occupent le terrain de cette demi-lune, qui ſera tellement bouleverſée, & battuë du feu des baſtions, de la courtine, des tenailles, ou fauſſes brayes, s'il y en a, qu'il ſera impoſſible à l'ennemi de découvrir où ſeront établies les communications qui la défendent; & il eſt important de les ſoutenir, pour empêcher que les aſſiégeans ne les embraſſent par leurs travaux, & ne ſurprennent les troupes.

Souvent il y a des réduits conſtruits dans les demi-lunes, qui ſont revêtus, & où il y a un foſſé, principalement dans celles qui couvrent les portes des places. S'il n'y en a point, on y pratique un retranchement. On doit défendre l'un ou l'autre le plus que l'on peut, parce que tant que les aſſiégez en ſeront les maîtres, les ennemis ne pourront faire de batteries deſſus, pour battre en bréche la partie de la courtine que la demi-lune couvre, & c'eſt le moyen de prolonger le ſiége, & de faire perdre plus de monde aux aſſiégeans.

De la défenſe des contre-gardes, ou du corps de la Place.

SI les baſtions de la place ſont enveloppez de contre-gardes, comme à Landau, & au Neuf Briſach, qui couvrent des tours baſtionnées, ou comme M. le Duc de Savoye en avoit fait faire à la citadelle de Turin, devant les véritables baſtions & les demi-lunes, ce qui eſt une excellente fortification; puiſqu'elle donne moyen de ſoutenir un aſſaut pareil à celui qu'on ſoutiendroit au corps de la place,

& sans courir risque qu'elle soit emportée ; Si donc un Gouverneur a l'avantage d'en avoir à la place qu'il défend, les assiégeans seront obligez de les attaquer & de prendre les mêmes mesures que pour l'attaque du corps de la place. C'est-à-dire, de faire la descente du fossé, de le combler, & d'essuyer toutes les chicannes dont j'ai parlé, avant que de s'en rendre maîtres ; de commencer par y faire bréche avec le canon ; d'y attacher le Mineur pour rendre la bréche plus pratiquable ; d'y donner ensuite un assaut ; de s'y retrancher, si l'on réüssit ; d'y faire monter du canon, & d'y établir des batteries pour battre en bréche les bastions, ou les tours bastionnées de la place. Tout cela est une affaire difficile pour les assiégeans ; elle doit leur causer une grande perte avant qu'ils en soient venus à bout ; ainsi l'on ne peut assez estimer une pareille fortification, pourvû qu'on se soit précautionné pour se mettre en état de la bien disputer ; c'est-à-dire, que la garnison soit encore assez forte pour le faire. Nous avons vû pendant cette guerre des Gouverneurs de places, employer tant de chicannes pour défendre leurs dehors & leur chemin couvert, faire un si grand nombre de sorties pour se les con-

ſerver longtems, & affoiblir par-là ſi fort leurs garniſons, qu'ils ne ſe ſont plus trouvez en état de ſoutenir leurs contre-gardes: d'autres, au contraire, faire bien moins d'efforts pour défendre leurs dehors, afin de pouvoir les ſoutenir avec beaucoup d'opiniâtreté. Les avis ſont partagez ſur l'une ou l'autre conduite, que deux Officiers Généraux ont tenuë dans la défenſe d'une place de réputation en Allemagne (*a*). Il ne ſeroit pas prudent de décider lequel des deux partis il convient de prendre dans une pareille occaſion. Je me contenterai de marquer qu'il ſeroit à propos de ménager la garniſon d'une place, de maniere qu'on pût bien défendre ſes dehors, & ſe trouver en état de bien diſputer des ouvrages auſſi conſidérables que ſont les contre-gardes. Un Gouverneur peut y réüſſir, en ne faiſant des ſorties que bien à propos, en défendant ſes dehors pied à pied par des chicannes, comme traverſes, retranchemens, fougaſſes, caiſſons, & les autres moyens dont j'ai parlé ci-devant.

Si un Gouverneur a aſſez de troupes pour défendre les contre-gardes de ſa place, il obſervera les mêmes meſures

(*a*) Landau défendu en 1702. par M. de Mélac; & par M. de Laubanie en 1704.

pour le faire, qu'on trouvera ci-après, pour ſoutenir l'aſſaut des baſtions. Je ne les marque point ici, pour ne pas tomber dans des répetitions inutiles. J'ajouterai ſeulement un moyen dont on pourroit ſe ſervir dans ces occaſions.

Ces ſortes de fortifications ſont ordinairement accompagnées, comme à Landau & au Neuf Briſach, de tenailles qui couvrent la courtine, & qui ſont entre les deux baſtions, devant leſquels ſont les demi-lunes. Dans le moment que les aſſiégeans ſe diſpoſent à attaquer les contre-gardes, il faudroit mettre dans les tenailles du front attaqué, autant de Grenadiers qu'elles pourroient en contenir, ſans confuſion. Et lorſque les aſſiégeans y ſeroient entrez, & qu'ils travailleroient à s'y établir, l'on ſaiſiroit le tems qu'ils ſont dans une eſpece de confuſion, comme ils ne peuvent guére manquer d'y être, & l'on feroit ſortir par la droite & par la gauche ces Grenadiers, qui entreroient par des communications qu'on auroit pratiquées quelque tems auparavant, de la tenaille à la contre-garde, ou aux deux, ſi elles étoient attaquées en même-tems, comme cela ſe pratique ordinairement. Ces Grenadiers entrant ainſi, par les côtez des contre-gardes, ſurprendroient les

ennemis, & les prenant par les flancs, ils ne manqueroient pas de les ébranler. Soutenus par des troupes qu'on fait ſortir en même-tems des baſtions ou des tours baſtionnées, il eſt preſque certain qu'ils viendront à bout de chaſſer ceux qui ſeront dans les contre-gardes, & qu'ils donneront bien de la beſogne aux aſſiégeans. Mais lorſqu'après avoir tenté ce moyen, ou d'autres dont on aura fait uſage, on eſt obligé abſolument d'abandonner les contre-gardes, on aura recours à la derniere reſſource, qui eſt d'avoir dans ces contre-gardes des fourneaux prêts & chargez, afin de les faire ſauter. Mais il faut faire en ſorte, ſi cela ſe peut, d'en conſerver quelques-uns, pour les faire joüer, lorſque les aſſiégeans auront établi deſſus des batteries pour battre en bréche le corps de la place; ce qui pourra ſe faire lorſqu'il n'y aura pas d'eau dans le foſſé. On doit dérober, autant que l'on pourra aux ennemis, la connoiſſance de l'endroit où ſont placez ces fourneaux, auſſi-bien que les ſauſſiſſons; certainement les aſſiégeans ne manqueront pas d'interroger les priſonniers qu'ils feront dans l'attaque des ouvrages, pour tâcher de découvrir les fourneaux. Il y a encore une autre attention à avoir, c'eſt de ne

faire les communications de la tenaille aux contre-gardes, que lorſque les aſſiégeans ſeront prêts de les attaquer, parce qu'autrement elles ſeroient vûës des ennemis, qui les détruiroient à coups de canon. Et il eſt certain que s'ils avoient quelque connoiſſance de ce deſſein, ils prendroient des meſures pour en empêcher l'exécution.

Les aſſiégez qui n'ont plus que le corps de la place à défendre, ſe ſervent de toutes les chicannes qu'ils peuvent mettre en uſage pour incommoder les ennemis dans le foſſé, comme celle de jetter des bombes du haut de leurs murailles. On eſt le maître d'en porter où l'on veut, en ſe ſervant d'une auge faite de trois planches clouées enſemble, qu'on peut conduire par le moyen d'un bâton qui y eſt attaché pour la hauſſer ou baiſſer.

Il ſeroit à ſouhaiter qu'il y eût dans une place aſſiégée des galleries le long des faces des baſtions, ſur tout quand elles peuvent être vûës juſqu'au pied par le canon des aſſiégeans, qui eſt en batterie ſur le foſſé, parce qu'on pourroit crever en très-peu de coups la gallerie, qui ſe trouvant comblée de débris, deviendroit inutile aux aſſiégez. On pratique d'ordinaire pour y deſcendre, trois petits eſcaliers en eſ-

cargot, qui ont leur entrée ſous le parapet ; & c'eſt par le moyen d'une pareille gallerie, qu'on peut beaucoup inquiéter les Mineurs des aſſiégeans, interrompre leurs travaux, & les contraindre à employer bien du tems à mettre leurs mines en état de faire leur effet.

On peut raccommoder pendant la nuit quelques endroits du flanc, ou de la face du baſtion d'où l'on puiſſe voir le logement du Mineur, & l'on y mettra une piéce de canon ſur un affut marin, dont on ſe ſervira pour renverſer le logement, après qu'on aura jetté aux environs quantité de feux d'artifice, pour donner la facilité aux canonniers de pointer leur piéce dans cet endroit.

On peut encore pratiquer des trous dans l'épaiſſeur de la muraille du flanc du baſtion, oppoſé à celui qu'on attaque, les élargiſſans par le dedans aſſez, pour pouvoir contenir un homme à ſon aiſe, & les réduiſant preſqu'à rien au dehors, afin que cet homme ne ſoit pas apperçû, & qu'il puiſſe voir tout ce que les ennemis feront dans le foſſé. Il faudra bien ſe garder de tirer de ces trous, parce que les aſſiégeans les rendroient bien-tôt inutiles avec du canon. Pour éviter cet inconvénient, on y met un homme intelligent,

ſans armes, pour remarquer tous les mouvemens des ennemis ; & ſur tout pour connoître le tems qu'ils chargent leurs fourneaux, ce qui ſe peut diſcerner aiſément par la quantité de ſoldats qu'on voit porter, les uns des ſacs à terre remplis de poudre, & les autres du bois pour étançonner les fourneaux. C'eſt dans ce tems-là qu'on ne doit point épargner les feux d'artifice, les bombes, ni les grenades ; & mettre, s'il ſe peut, tout le foſſé de ce côté-là en flamme : ce qui doit produire un grand déſordre parmi les aſſiégeans. Par le moyen de ces trous, on verra encore quand les Mineurs ſe retireront pour faire ſauter leurs fourneaux, ce qui donnera le tems aux aſſiégez de ſe retirer de leur côté, & de ſe défendre, quand on les voudra attaquer. Après avoir donné ces remarques, pour faire connoître de quelle maniere les aſſiégez ſe ſervent des feux d'enhaut, il eſt à propos de faire voir les moyens qu'on met en uſage, pour défendre la gallerie derriere l'épaiſſeur de la muraille, s'il y en a.

Des précautions contre les Mines.

LE plus expédient eſt, au lieu d'attendre les Mineurs des aſſiégeans, d'aller à leur rencontre; & lorſqu'il n'y aura plus que deux ou trois pierres pour percer la muraille, on doit ſe hâter de les prévenir, afin de pouvoir les tuer à coups de piſtolet, les chaſſer, ou les obliger de recommencer; au lieu que les attendant, & faiſant une ou deux fougaſſes, dans la moitié ou les deux tiers de l'épaiſſeur de la muraille, elles créveront à coup sûr la gallerie, & étoufferont ceux qui ſeront dedans. Les aſſiégeans ne manqueront pas de revenir à ce trou pour y jetter des bombes & des grenades; & chaſſer ceux qui ſont dans la gallerie: cela doit avoir été prévû par les aſſiégez, qui pour ſe ſoutenir, feront des épaulemens qui traverſeront la gallerie, & ils ſe mettront derriere, pour éviter les éclats de bombes & de grenades. Mais comme ils ne ſçauroient réſiſter longtems contre la fumée qui les étoufferoit à la fin, malgré le vinaigre qu'ils prennent de tems en tems; ils doivent avoir recours à leurs ſoupiraux qui aboutiſſent au haut du pa-

rapet. Ces ſoupiraux, pour le dire en paſſant, doivent être couverts de madriers, afin d'empêcher que les débris du parapet que le canon des ennemis auroit renverſé ne les empliſſent. L'on jettera par ces ſoupiraux du gaudron, de la poudre, & force grenades ; & enfin tout ce qui peut remplir la gallerie de feu & de fumée, & empêcher les ennemis de s'y ſoutenir ; mais cela ne ſe doit faire que quand les Mineurs de la place en ſeront ſortis.

S'il n'y a point de gallerie, il faut avoir recours à d'autres moyens pour découvrir les endroits où les Mineurs des ennemis travaillent. Lorſque les baſtions ſont creux, on les rencontre aiſément ; mais quand ils ſont pleins, on les peut découvrir à la faveur de la lumiere, ou par le moyen du bruit. Pour cela on fait des trous dans la terre deſſus, deſſous, & aux côtez, avec des tarrieres, & de longs fôrets d'acier, dans leſquels on paſſe enſuite des cannes creuſes pour mieux entendre. On peut mettre encore aux endroits ſuſpects une aiguille frotée d'Aimant ; ou bien on place des tambours d'eſpace en eſpace ſur tout le terrain des deux baſtions attaquez, ſur leſquels on met pluſieurs petits pois ſecs, des dez, ou de petites boulles de liége enfilées dans des

crins de cheval ; ſi le frémiſſement que le travail du Mineur excite dans la terre, fait remuer ces petits corps, ou même la corde du tambour, on juge du lieu où l'on travaille à la mine ; & l'on fait des puits, ou des contremines pour découvrir le rameau des Mineurs, qu'on fait périr par des feux d'artifice, de la poudre ou des grenades, ou bien on rend leurs mines inutiles en y jettant de l'eau.

De la défenſe de la bréche.

CEpendant malgré toutes les précautions que je viens de rapporter, qui ne tendent qu'à gagner du tems, en prolongeant la défenſe, & qu'on met encore plus volontiers en uſage, lorſqu'on attend des ſecours, il eſt bien difficile d'empêcher l'ennemi de ſe mettre en état de faire des mines, pour rendre pratiquables les bréches qu'il aura faites avec le canon. Que fera donc le Gouverneur d'une place ? Il prend toutes les meſures convenables pour la bien défendre. Préalablement à tout, il doit avoir un ou deux retranchemens ſur les baſtions attaquez, ou au moins un à la gorge ; autrement il ne ſe-

roit pas prudent de riſquer l'évenement d'un aſſaut. Il prend des précautions, pour qu'on ne puiſſe reconnoître l'état de ſa bréche. Il la fait réparer pendant la nuit avec de la terre & des paliſſades; il la fait nétoyer en ôtant les décombres, & les fait porter ailleurs; il la fait eſcarper; pratique quelques fougaſſes; fait mettre des chevaux de Friſe, des chauſſes-trappes, & des planches remplies de clouds qu'on enterre, & il les fait remplir de matieres combuſtibles, pour les allumer lorſqu'il ſera tems. A l'égard des retranchemens, il les fait aſſez éloignez de la mine de l'ennemi, pour n'en être pas enlevez, & il ne les fait pas faire ſi hauts, qu'ils puiſſent être ruinez par le canon qui bat les premieres défenſes, ou mettre l'ennemi à couvert; ni ſi bas auſſi, qu'ils ſoient commandez par la premiere bréche. Il fait enſorte qu'ils ſoient bien flanquez, & qu'ils battent le lieu qu'on abandonne. Il diſpoſe des feux de canon à la bréche, & de mouſqueterie dans les flancs oppoſez aux bréches. On a grand ſoin d'éclairer pendant la nuit par des feux d'artifices les foſſez & les bréches, étant néceſſaire d'être inſtruit à tout moment de ce que les ennemis peuvent faire. Si le foſſé eſt plein d'eau, on jette pendant la

nuit ſur les ponts de faſcines des aſſiégeans, des crocs, ou des ancres qui ſont attachez à des cordages, & que l'on tire avec des cabeſtans ou à force d'hommes, qu'on place pour cette manœuvre dans les flancs des baſtions de la courtine, ou de la tenaille.

On peut encore enterrer pluſieurs petites piéces de canon chargées à cartouche, & pointées de haut en bas, de maniere qu'elles puiſſent battre toute la ſurface du terrain. On en place d'autres dans les retranchemens & les traverſes, qui défendent tout le front des bréches. On met le reſte du canon partie ſur des affûts, & ſur des piéces de bois aux endroits où il n'empêche pas les troupes d'agir; & il doit être pointé ſur les bréches & ſur le terrain où les ennemis ſont obligez de ſe découvrir. On diſpoſe enſuite les troupes pour la défenſe de la bréche, lorſqu'on voit que les aſſiégeans ſeront prêts de faire joüer leurs mines. On en peut faire trois corps ſéparez: on en poſte un vis-à-vis de la bréche, & les deux autres à droite & à gauche: mais on les fait tenir un peu éloignez, afin que les ruines ne puiſſent pas les incommoder. On tient tout prêts les ſoldats qui doivent ſe porter ſur la bréche. Ce ſont des Cuiraſſiers

armez de pertuiſanes, & de faux emmenchées à revers. Sitôt que les mines auront fait leur effet, ils y marchent, parce que c'eſt le tems que les aſſiégeans prennent pour donner l'aſſaut. D'autres doivent être deſtinez à y jetter des grenades, des pots à feu, des caques ou ſacs déliez & pleins de poudre, auſquels les grenades & les bombes mettent le feu; & l'on doit diſpoſer ces choſes, de maniere qu'on s'en puiſſe ſervir ſans confuſion & ſans embarras. Il faut auſſi avoir tout prêts des chevaux de Friſe armez, pour les faire rouler au bas de la bréche, afin d'en rendre l'accès plus difficile. Ces gens armez ne doivent ſe préſenter ſur la bréche, que lorſque les ennemis ſeront à portée de la pertuiſane, afin de n'être pas expoſez au feu du canon des aſſiégeans, ni à celui de quelque mine qui n'aura pas fait ſon effet en même-tems que les premieres.

Si on a conſervé quelques piéces de canon dans le flanc oppoſé, ou qu'on en ait pû établir d'autres, on les tiendra chargées à cartouche, afin que pendant l'action elles puiſſent tirer fréquemment ſur les aſſiégeans, lorſqu'ils ſe préſenteront pour monter à la bréche. On pourra auſſi y placer des Mouſquetaires. Quoique

dans ces occaſions les aſſiégeans faſſent un feu violent de toutes les tranchées, il ne faut pas que les aſſiégez prennent le change, en tournant leur feu deſſus; mais ils doivent s'attacher uniquement aux troupes qui attaquent les bréches. On fait porter les armes & les munitions néceſſaires pour cette défenſe, & on les diſtribuë avec ordre, dans les endroits où les troupes ſont poſtées. Il eſt bon de placer devant tout le front des retranchemens, un rang de paliſſades qui arrêtent tous les premiers coups de main; & l'on y pratique des barrieres, pour le paſſage des troupes qui doivent ſe poſter ſur le haut des bréches, pour les défendre. On fait charger à propos les fourneaux qu'on aura fait pratiquer ſous le terrain juſqu'au pied des bréches, afin de renverſer les endroits où les aſſiégeans voudront s'établir, lorſqu'ils en ſeront maîtres.

C'eſt dans cette diſpoſition, que le Gouverneur d'une place doit attendre l'ennemi lui-même; & c'eſt la ſeule occaſion dans un ſiége où il doit combattre en perſonne, & où il doit employer la valeur de tout ce qui lui reſte de meilleur dans ſa place, pour empêcher que les ennemis ne l'emportent.

Il eſt bien difficile, lorſque ces diſpo-

ſitions ſeront bien faites, & ſans confuſion, & que ces moyens ſeront employez bien à propos, que les aſſiégeans ne ſoient repouſſez, quelques troupes qu'ils ayent employées à cette attaque ; & qu'ils ne faſſent une perte ſi grande & ſi conſidérable, qu'ils ſoient obligez de ſe retirer, & qu'enfin ils ne ſe rebutent ; & ſouvent à un tel point, qu'ils prennent le parti d'abandonner une pareille entrepriſe, comme on l'a quelquefois vû arriver. Bien que ces exemples ſoient rares, un Gouverneur doit toujours eſperer ce qui arrive quelquefois, & faire tous ſes efforts pour y parvenir, afin de s'immortaliſer par une action glorieuſe.

Mais ſi ces premieres défenſes ne peuvent lui procurer un ſuccès ſi heureux ; elles peuvent au moins ralentir l'impétuoſité des ennemis, & lui donner le tems de réparer ſes bréches avec des tonneaux, des barils, des paliſſades, & d'autres matériaux qui y ſont propres. Mais il ne doit pas perdre un moment ; car comme c'eſt dans de pareilles extrêmitez qu'un homme de cœur doit ſe ſignaler, il n'oublie rien de tout ce qui eſt pratiquable, pour empêcher que l'ennemi n'emporte ſa place d'aſſaut, ou même qu'il s'établiſſe par aucun logement ſur les ruines de ſes baſtions.

Enfin, lorſque les aſſiégeans ont vaincu tous les obſtacles qu'on leur a oppoſez par toutes ces défenſes, ils en viennent aux mains avec les troupes qui défendent la bréche. Le Gouverneur doit ſoutenir ce combat avec beaucoup de fermeté & d'opiniâtreté, & juſqu'à telle extrêmité, qu'il ne lui reſte aucune reſſource, que celle de ſe retirer avec ce qu'il a conſervé de monde, dans le retranchement. Il ſera conſtruit de maniere, qu'il y puiſſe encore ſoutenir un aſſaut, s'il a aſſez de monde; à moins qu'il n'en ſoit empêché par la conſidération qu'il a pour les habitans de la place, à qui il voudra épargner les ſuites fâcheuſes qui arrivent, lorſqu'une place eſt emportée d'aſſaut, ou que par les ordres qu'il a reçûs de la Cour, il ne ſoit obligé de ſauver les troupes qui lui reſtent, & qui ont ſouvent expoſé leur vie, comme il arrive dans le cours d'un long ſiége. Mais ſi de pareilles raiſons ne le retiennent, il peut encore hazarder une action derriere ce retranchement; & après y avoir fait les derniers efforts, ſe retirer avec ce qui lui reſtera de troupes dans un réduit, qu'il pourroit avoir diſpoſé dès le commencement du ſiége, & y faire ſa Capitulation. C'eſt alors, pour peu qu'il l'obtienne raiſonnable; ce qu'il

peut eſperer, ſi l'ennemi qui l'attaque eſt généreux & touché de ſa valeur; c'eſt, dis-je, alors qu'il n'y auroit plus rien à ajouter à ſa gloire, & qu'il méritera ces éloges ſi légitimes qu'on donne à la valeur.

De la défenſe d'une Place, par le moyen d'un foſſé que l'on remplit de feu derriere la bréche.

J'Ajouterai encore aux moyens que je viens d'expoſer, une eſpece de défenſe qui a réüſſi en quelques endroits, & qu'on pourroit tenter de mettre en pratique, qui eſt de faire un foſſé profond devant tout le front de la bréche, & de largeur raiſonnable, lequel, on remplit de groſſes piéces de bois, en y joignant des choſes combuſtibles, afin d'y pouvoir mettre le feu aiſément lorſqu'on le trouvera à propos. On fait pour cet effet auprès du foſſé un grand amas de bois, afin qu'on ſoit continuellement en état d'entretenir le feu, ſitôt qu'on l'y aura mis; ce qui ſe doit faire dès le moment que l'on aura pris le parti d'abandonner la bréche. Dès que les ennemis ſeront montez deſſus, ils trouvent un obſtacle invincible qui les

arrête ſi abſolument, qu'ils ſont contraints de ſe retirer, ou de recommencer une autre attaque, pourvû qu'il y ait dans la ville aſſez de bois pour entretenir ce feu; ce qui ne ſera pas difficile, parce que dans une ſemblable occaſion on ne fait point difficulté de démolir pluſieurs maiſons pour ſe ſervir des bois de charpente; & lorſque ce n'eſt qu'une Citadelle, on ne doit point balancer à ſe ſervir des bois de charpente des caſernes, leſquelles même ſont preſque inutiles pendant le ſiége, à cauſe de la grande quantité de bombes qu'on y jette. On ne doit point enviſager ce qu'il en coûtera pour les rebâtir, puiſqu'on s'en trouveroit bien dédommagé, ſi par un pareil moyen, on conſervoit une place, qui par ſa ſituation peut être d'une grande conſéquence. Mais afin de pouvoir pratiquer un pareil foſſé, il faut que les baſtions ſoient pleins, & n'y travailler que ſur la fin du ſiége, afin que les ennemis n'en ſoient pas avertis par des priſonniers ou des eſpions; parce qu'ils pourroient prendre des meſures pour rendre ce ſtratagême inutile, en s'attachant à faire des bréches à la courtine du front attaqué, ſon rempart n'ayant pas aſſez de capacité pour y pratiquer la même choſe. L'on doit, outre cela, faire un retran-

chement derriere le foſſé enflammé, & ſur les flancs, afin d'y pouvoir poſter de l'Infanterie, qui feroit un feu continuel ſur ceux qui entreroient dans le baſtion, ou qui voudroient tenter d'éteindre le feu du foſſé, & des gens cachez qui jettent continuellement du bois. On y doit mettre auſſi quelques petites piéces de canon pour le défendre. Et ſi les toits des maiſons qui ſont aux environs, ſont aſſez élevez, on y logera autant qu'on pourra des Mouſquetaires, pour faire un feu continuel ſur le baſtion.

Il eſt ordinaire lorſqu'une armée nombreuſe attaque une place de conſéquence, d'y faire deux ou pluſieurs attaques pour occuper & fatiguer les aſſiégez. Ils ſont pour lors obligez de garnir également les poſtes, d'artillerie & de troupes. Mais ſi un Gouverneur eſt dans l'incertitude de la fauſſe ou de la vraie attaque, il défend d'abord l'endroit le moins acceſſible de la place, avec la même vigueur que les autres endroits attaquez, & juſqu'à ce que l'ennemi en ſoit rebuté; alors il diminuë avec prudence les troupes de cette attaque, pour les poſter où elles ſeront plus utiles. Lorſqu'on voit jour à retarder une des attaques par la défenſe vive de quelque poſte avancé, rien ne met

plutôt les aſſiégez en état de connoître la véritable attaque.

Il arrive ſouvent que les travaux des deux attaques étant également avancez, les aſſiégeans peuvent les pouſſer en même-tems, & pénétrer dans quelque endroit: on doit alors diſpoſer les défenſes, de maniere qu'il y ait ſuffiſamment de troupes dans les poſtes, & d'autres à portée des attaques pour ſoutenir l'endroit le plus menacé. Le Gouverneur ne-pouvant être par tout, il doit charger ceux qui commandent dans ces poſtes, de l'avertir de ce qui s'y paſſe, afin qu'il faſſe ſur le champ les détachemens néceſſaires pour leur défenſe.

Si l'ennemi change une des attaques, à cauſe de la difficulté qu'il trouve à la pouſſer, le Commandant porte ſes forces & ſon artillerie des autres côtez; mais il ſeroit dangereux de dégarnir abſolument les poſtes de la premiere attaque, où l'ennemi peut revenir pendant la nuit pour ſurprendre les aſſiegez.

De la défenſe d'une Citadelle.

LOrſqu'on défend une ville qui a une citadelle ou château, ce qui eſt ordinaire, pour peu qu'une ville ſoit de quelque importance, on s'y retire après la capitulation, & l'on y obſerve la même conduite pour la diſtribution des vivres & des munitions de guerre, qu'on a gardée pour la défenſe de la ville. Mais on doit prendre des meſures pendant le ſiége de la ville pour y faire tranſporter de bonne heure, non-ſeulement tout ce qui ſera néceſſaire pour ſa défenſe, par rapport à ſa grandeur & à ſes fortifications; mais encore afin de ne rien laiſſer dans la ville qui puiſſe ſervir à l'ennemi. Il ſeroit même à propos que tout y fût tranſporté cinq ou ſix jours avant la reddition de la ville, quand même on ſeroit obligé d'en tirer tout ce qui conviendroit pour le reſte du tems qu'on pourroit ſe ſoûtenir dedans. Ce ſeroit à la verité un peu plus de peine & de ſoins, mais ils ne ſeroient pas à comparer avec l'avantage qu'on tireroit de cette précaution, ou le dommage qu'on recevroit, ſi on laiſſoit à l'ennemi quelque

quelque choſe qui pût lui ſervir à pouſſer ſon entrepriſe ; outre qu'on ne ſçauroit avoir trop de munitions, lorſqu'on veut faire une bonne défenſe. On doit bien prendre garde de ne pas tomber dans l'inconvénient où ſe ſont vûs quelques Commandans de places, leſquels ayant attendu à l'extrêmité à faire ces tranſports dans leur citadelle, y ont trouvé des oppoſitions de la part des Bourgeois. Ceux-ci ſe voyant à la veille de changer de domination, empêcherent qu'ils ne tiraſſent de chez eux les vivres dont ils avoient beſoin ; & comment auroit-on pû leur réſiſter ? les troupes n'étoient plus en état de rien enlever par force, comme elles auroient pû faire quelques jours auparavant.

Le nombre des troupes étant fort affoibli par la défenſe de la ville, ce qui en reſte doit être bien ménagé, dans la vûë de diſputer pied à pied les ouvrages de la citadelle. Il arrive quelquefois, comme nous l'avons vû dans cette derniere guerre, qu'on eſt ſurpris dans une place, avant qu'elle ait été pourvuë de toutes les munitions néceſſaires par ſa défenſe ; alors le Gouverneur eſt obligé de tirer une partie de celles de la citadelle. Mais il faut prendre ſoin de cacher aux troupes cette extrêmité, dont les aſſiégeans ſeroient

bien-tôt informez par les déſerteurs, ou par les priſonniers.

On diminuë le feu de la mouſqueterie & du canon, qu'on réſerve pour les approches, & pour les actions de main. On garde un bon ordre pour la diſtribution des munitions, & l'on uſe d'une grande œconomie pour celles des vivres. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il y eût un dépôt d'argent aſſez conſidérable pour payer les troupes & les travaux : rien n'anime plus le ſoldat, que lorſqu'il trouve ſur le champ ſa récompenſe. Au défaut de l'argent, le Gouverneur en fait faire de ſa vaiſſelle, ou l'on donne des billets de Tréſoriers, ou des piéces de cuivre qu'on fait payer comptant après le ſiége.

Le Gouverneur ſe voyant à l'extrêmité, en donne avis au Général qui commande les troupes de ſon parti, ou à ſes Supérieurs, avec leſquels il doit être convenu de quelques marques ſecrétes, pour reconnoître les lettres véritables d'avec les fauſſes. Il aſſemble le Conſeil, y repréſente la néceſſité & l'état de la place ; il dreſſe un Mémoire des défenſes qu'on a faites, des ſoldats morts, tuez ou bleſſez, malades, perdus, & de tout ce qui manque, & le fait ſigner à tous les Officiers, & aux principaux habitans.

De la Capitulation d'une Place.

QUand il eſt enfin forcé de ſuccomber & de ſe rendre, il fait la Capitulation de la place la plus avantageuſe qu'il peut, tant pour ſa garniſon, que pour les habitans. Il ne faut pas oublier de bien marquer que la garniſon ſera conduite & menée vie ſauve, en toute ſûreté à la plus prochaine ville, dont on ſera demeuré d'accord, par le plus court chemin.

Pendant le tems de la Capitulation, il faut bien ſe garder de laiſſer approcher aucunes troupes, ni qui que ce ſoit des bréches ou des portes. On trouvera dans l'hiſtoire militaire du regne de Loüis XIV. un exemple, qui fait bien connoître combien l'on doit être en garde contre une pareille ſurpriſe. On donne & on reçoit des ôtages, pour la ſûreté des conventions qui ſeront arrêtées. Un Gouverneur doit avoir des munitions de guerre & de bouche pour trois jours ; autrement, ſelon les regles de la guerre, il n'eſt pas reçû à capituler ; mais l'on ne peut, ſans contrevenir à la Capitulation, faire une garni-

ſon priſonniere, quand on eſt convenu du contraire.

Le jour & l'heure que la garniſon doit ſortir de la place, lorſque les chariots ou batteaux, dont on eſt convenu, ſont entrez, on y fait charger les malades & les bleſſez en état d'être tranſportez, auſſi-bien que les bagages; & l'on ſort dans le meilleur ordre que l'on peut, mettant les anciens Régimens à la tête & à la queuë, & les autres au milieu avec les bagages. Si on a de la Cavalerie, on la partage de même en trois, pour la tête, le centre & la queuë. Le Gouverneur marche à la tête du premier bataillon, le Lieutenant de Roi à la queuë de l'Infanterie, le Commandant de l'Infanterie dans le milieu, celui de la Cavalerie à la tête, & les Officiers ſuivans, à la queuë & au centre.

On détache des Cavaliers & des pelotons d'Infanterie, pour marcher le long des bagages, & aider ceux qui ſont chargez de les eſcorter, à empêcher qu'on ne pille rien. L'artillerie accordée par la Capitulation, marche après le ſecond bataillon; & lorſqu'on eſt arrivé à la place dont on eſt convenu, on y doit faire recevoir l'eſcorte des ennemis le mieux qu'il ſera poſſible, remercier les Officiers qui la

commandent, & les prier de renvoyer les ôtages qui ont été laiſſez pour la ſûreté de l'eſcorte, & des chariots qu'on a donnez.

De tous les expédiens qu'on vient de propoſer pour la défenſe d'une place, il y en a beaucoup dont on ne peut faire aucun uſage en certaines places, où la diſpoſition des ouvrages ne le permet pas, & où les choſes eſſentielles manquent. Mais rien ne peut empêcher le Commandant de les pratiquer, lorſqu'il eſt expérimenté, & qu'il y a dans la place tout ce qui convient pour ſa défenſe.

On doit remarquer encore, que les places ont des défenſes differentes ſuivant leur ſituation, & qu'on les ſoutient avec plus ou moins de forces. L'expérience & la valeur d'un Gouverneur lui font prendre le meilleur parti, & lui font trouver dans l'occaſion des reſſources pour réparer les accidens qui arrivent, & profiter des fautes de l'ennemi.

Quoiqu'on ne ſoutienne preſque plus d'aſſauts aux bréches du corps de la place, dans la crainte d'expoſer des troupes qui ont bien fait leur devoir, & les habitans à être emportez de vive force, cela ne doit pas empêcher qu'on ne prenne les mêmes précautions, que ſi on avoit

ce dessein : elles servent toujours à retarder la prise de la place, & donnent le tems d'en faire lever le siége, ou d'y jetter des secours. Nous en avons un exemple dans le siége de Lille, où le Maréchal de Boufflers ayant tout disposé pour soutenir un assaut aux bastions attaquez, obligea le Prince Eugene de faire bréche à la courtine, pour éviter la résistance qu'il auroit trouvée aux premieres attaques ; ce qui lui coûta du tems.

Malgré les considérations qu'un Gouverneur a pour sauver sa garnison & les habitans, il est quelquefois obligé de soutenir un assaut. Ce qui l'y doit engager, c'est lorsqu'il a affaire à un ennemi qui ne veut pas lui accorder une Capitulation aussi honorable, que mérite la défense vigoureuse qu'il aura faite. Il doit alors tout risquer, plutôt que de consentir qu'une garnison qui s'est signalée par plusieurs actions de valeur, sorte d'une place sans recevoir les honneurs, qu'un ennemi, si dur qu'il soit, ne peut refuser à la valeur.

Au reste, le Gouverneur ou Commandant d'une place assiégée doit paroître, pendant le tems de la défense, avec une contenance assurée, sans inquiétude, & l'esprit libre. Il doit entretenir sa garnison

dans cette diſpoſition, vivre honnêtement avec tous les Officiers, marquer cependant quelque préférence pour ceux qui ſe ſont diſtinguez par leur application & leur valeur: mais ne donner ſa confiance qu'à un petit nombre; s'ouvrant cependant aſſez aux Officiers diſtinguez, pour qu'ils n'ayent pas ſujet de ſe plaindre de lui. Il eſt néceſſaire qu'il parle ſouvent aux ſoldats pour les animer, & les obliger à bien faire leur devoir. Il doit être libéral envers tous; mais principalement envers ceux qui ſe ſont diſtinguez, afin de donner de l'émulation aux autres. Il doit fermer la bouche à tous ceux qui parleront de ſe rendre, ſi ce n'eſt après avoir fait une vigoureuſe réſiſtance, afin qu'on ſoit content à la Cour des Officiers & des troupes qui compoſent ſa garniſon; & qu'il puiſſe être en état de leur procurer des graces, pour leſquelles il ne doit point épargner ſes peines ni ſes ſollicitations. C'eſt le ſeul moyen, comme je l'ai déja dit, de pouſſer la défenſe de ſa place juſqu'aux plus nobles efforts, à moins qu'il n'eût des ordres précis d'en uſer autrement: il doit s'y conformer, & en faire part au Conſeil de Guerre, lorſqu'il croira qu'il ſera tems de les mettre en exécution. Rien n'eſt plus important pour le

ſervice, que de donner au Commandant d'une place, le pouvoir de faire des graces à ceux qui ſe diſtinguent par des actions de valeur, & de nommer aux emplois vacans. Nous avons des exemples récens de Commandans d'un caractere diſtingué, comme de Maréchaux de France, qui ont nommé pendant un ſiége des Officiers Généraux, dont la nomination a été confirmée par la Cour. Cette prérogative qu'on confie à un Commandant excite tout le monde à ſe diſtinguer, comptant que ſa récompenſe eſt prochaine, & lui ſera donnée, par celui qui eſt témoin de ſes actions, ſans qu'il ſoit obligé de la ſolliciter.

Enfin, le Commandant ou Gouverneur d'une place doit avoir en dépôt un Mémoire détaillé du fort & du foible de ſa place, auquel les principaux Officiers puiſſent avoir recours pour s'en ſervir, en cas qu'il ſe trouve hors d'état de commander, ou qu'il ſoit tué.

De la défenſe d'une Place ſituée ſur le Roc.

IL me reſte à dire un mot de la défenſe des places qui ſont ſituées ſur le roc, & qui ne peuvent être diſputées avec tant d'induſtrie. L'opiniâtreté eſt une des qualitez les plus néceſſaires à un Gouverneur, pour y faire une longue défenſe. Il doit mettre toute ſon habileté en œuvre dans le commencement du ſiége, & ſe ſervir de ſon artillerie & de ſa mouſqueterie. Car, comme dans cette ſorte de ſituation il n'y a point ordinairement de dehors, ni beaucoup d'ouvrages, il y a auſſi bien peu de défenſes. Elles ſe réduiſent preſque à de petits flancs, où l'on ne peut mettre du canon en batterie que dans le commencement du ſiége: mais il faut réſerver les bombes, les grenades, les feux d'artifice & les pierres, pour jetter ſur l'ennemi lorſqu'il eſt arrivé au pied du roc, qui ſe trouvant eſcarpé, met une place à couvert de toutes ſortes d'inſultes. Les Mineurs même ſeront bien embarraſſez pour l'effet de leurs fourneaux, quand ils trouveroient de la facilité à les faire; parce

que l'effet de la poudre ſe portant ordinairement à l'endroit le plus foible, les fourneaux ne manquent pas de ſe jetter en dehors, ne pouvant enlever ce qui eſt deſſus; enſorte que les aſſiégeans ſe trouvent preſque dans l'impoſſibilité de pouvoir prendre ces ſortes de places, lorſqu'elles ſont entiérement eſcarpées & hors d'eſcalade, quelque induſtrie qu'ils puiſſent mettre en uſage, ſi le Gouverneur a la conſtance de ne point s'ébranler à toutes les ſommations, ſollicitations, & menaces qu'on lui peut faire de ſe rendre. Mais il doit, pour ne s'y pas voir réduit, ménager ſes vivres & ſes munitions avec une grande œconomie, & ſur tout ſes citernes, qui doivent être toujours à couvert de l'effort des bombes. Pour ne point donner de terreur à ſa garniſon & la ménager, il doit tenir tout ce qui n'eſt point de garde, & actuellement occupé à la défenſe, dans les ſouterrains qui ſont abſolument néceſſaires dans ces ſortes de places; autrement les troupes ſeroient bientôt accablées par les bombes & les pierres, que les aſſiégeans ne manquent pas de jetter en abondance, n'y ayant que ce moyen pour réduire ces places. On met ſeulement dans les poſtes néceſſaires à garder, quelques ſoldats pour avertir le

Gouverneur de ce qui ſe paſſe aux attaques, & pour jetter des bombes, des grenades, des feux d'artifice & des pierres, ſur les logemens des ennemis qui ſont les plus près de la place afin de les inquiéter, & d'en faire périr autant qu'il eſt poſſible. Mais encore une fois, il faut, pour ſe défendre avec opiniâtreté, qu'il y ait des ſouterrains; ſans cela, la garniſon ſeroit bien-tôt écraſée par les bombes des aſſiégeans; à quoi il faut ajouter que ces ſortes de places n'ayant pas beaucoup de capacité, les magazins des vivres & des poudres ſeroient bien-tôt détruits, s'ils n'étoient pas dans des lieux à toute épreuve; c'eſt ce qui oblige ſouvent les places de cette nature à ſe rendre très-vite, bien qu'elles paroiſſent inacceſſibles.

Quoique nous ayons tâché de ne rien omettre de la conduite qu'un Gouverneur doit tenir, & que nous ayons marqué tout ce qu'on peut mettre en pratique, pour défendre une place avec valeur, avec opiniâtreté, & avec ſageſſe, je ne doute pas cependant qu'il n'y ait bien des obſervations à faire ſur une matiere ſi étenduë. C'eſt à un Commandant expérimenté, de prendre ſon parti ſuivant les differentes ſituations où il ſe trouve. Ceux qui ſont chargez d'une ſi importante com-

miſſion, pourront ſuppléer par leur habileté & leur expérience à ce qui manque ici. On connoîtra ſeulement par le détail que je viens de donner, que quoique ce ne ſoit pas une petite entrepriſe, de prendre une place bien fortifiée & bien munie de tout ce qui lui eſt néceſſaire, défenduë par une garniſon brave, & commandée par un homme de valeur & d'expérience : cependant il n'y a point de place imprenable dans le ſiécle où nous ſommes. Depuis qu'on a trouvé l'art de les mettre en poudre, par la grande quantité d'artillerie avec laquelle on les attaque, il eſt impoſſible d'y réſiſter, à moins qu'elles ne ſoient ſecouruës. Cette maniere d'attaquer les places, qui n'a commencé que du regne de Loüis XIV. & qui a été ſuivie & miſe en pratique par ſes ennemis, fait qu'il n'y a preſque point de place en France, ni même en Europe, où il ne ſoit néceſſaire de travailler pour réparer le défaut qu'elles ont de ſe trop montrer. Elles ne ſont de quelque réſiſtance, que quand les fortifications ne ſe montrent point, où le moins qu'il eſt poſſible.

J'ajoute aux regles que je viens de donner pour la garniſon des places menacées, les Tables que M. le Maréchal de Vau-

ban a faites, pour les munir de vivres, & de munitions néceſſaires à leur ſubſiſtance, par rapport à leurs forces, & au tems où leurs défenſes peuvent être pouſſées (*a*).

Des actions par ſurpriſe.

ON peut tenter des actions par ſurpriſe ſur des villes, places fortes, & camps-volans, ſur des quartiers ſéparez d'une armée, ſoit de Cavalerie ou d'Infanterie, ſur des Forts & des Redoutes, ou pour s'emparer de quelques ponts, dont les paſſages ſont de conſéquence.

Celles qui ſe font ſur des villes ou places fortes, ſe font par intelligence avec la bourgeoiſie, ou avec quelques Officiers de la garniſon. Si c'eſt avec les habitans, ce ſera avec quelques particuliers, ou avec le plus grand nombre. Les premiers n'y peuvent être portez que par l'eſpérance de quelque gain, ou pour ſe venger de quelque déplaiſir qu'ils auront reçû; & les autres, parce qu'ils ſont las de la domination ſous laquelle ils ſe trouvent, & pour rentrer ſous celle de leur

(*a*) On les trouvera rangées de ſuite à la fin de ce Volume.

Prince naturel. Si l'intelligence est avec la garnison, elle doit être avec le plus grand nombre, ce qui n'est pas ordinaire ; ou avec les troupes d'une nation particuliere, s'il y en a de plusieurs nations dans la place, ou avec quelques Officiers ou soldats particuliers. Si c'est avec le plus grand nombre de la garnison, ce sera, ou parce qu'elle ne sera point payée, ou parce qu'elle aura de l'inclination pour quelque Chef du parti que l'intelligence favorise ; ou parce qu'elle aura excité quelque sédition dans la place, dont elle appréhende le châtiment. Si c'est avec les troupes d'une nation particuliere, elle y sera portée, ou parce qu'elle est maltraitée des autres nations, ou parce qu'elle a plus d'inclination pour un autre parti, que pour celui qu'elle sert. Si c'est avec des Officiers particuliers, ce sera pour avoir reçû quelque mauvais traitement de ceux qui commandent, ou pour quelque injustice qu'ils auront essuyée de la Cour, ou enfin pour avoir été corrompus par les assurances qu'on leur aura données d'un emploi considérable, ou par l'espoir de quelque grosse somme d'argent.

On peut encore tenter de pareilles entrepriſes sur une place, lorsque la garnison est foible, & qu'on est instruit que

la garde s'y fait mal, ou qu'on y a reconnu quelque défaut de conſéquence.

Pour exécuter le deſſein qu'on a ſur une place, lorſqu'on a des intelligences avec le plus grand nombre, ſoit de la garniſon ou des habitans, il ne faut concerter qu'avec les principaux d'entr'eux, le jour qu'on trouvera à propos de marcher vers la place, afin qu'ils prennent les armes dans ce tems-là, & qu'ils ſe mettent en état d'introduire les troupes qu'on ſera convenu d'y envoyer. Mais avant que de s'y livrer, il eſt néceſſaire d'avoir en ôtage quelques-uns des principaux d'entr'eux, dans la crainte d'une trahiſon, comme on en a vû un exemple dans l'année 1708. à l'occaſion de Fribourg, que le Maréchal de Villars voulut ſurprendre. Les ennemis furent avertis de la trahiſon aſſez-tôt pour s'en garantir, comme on le peut voir dans mes Mémoires, concernant l'hiſtoire militaire du regne de Loüis XIV.

Peut-être que des habitans dans la crainte de retomber quelque jour ſous la puiſſance de ceux dont ils voudront pour lors ſecoüer le joug, ou par quelques autres conſidérations, voudront cacher la part qu'ils auront eu à cette trahiſon ; pour lors on tombe d'accord avec eux, d'ap-

porter des petards ou des échelles, & l'on convient des lieux où on les poſera, afin de faire croire que c'eſt par ſurpriſe, & non par intelligence qu'on ſe ſera rendu maître de la place.

Si l'intelligence n'étoit qu'avec quelques habitans, ou quelques gens de la garniſon, on doit bien examiner les raiſons qu'ils auront pour prendre un tel parti, afin d'être bien certain qu'ils ne veulent pas tendre quelque piége. On doit auſſi examiner avec la même attention les expédiens qu'ils propoſeront, pour vous introduire dans la place.

Si ce ſont des gens de guerre, ou les bourgeois qui font la garde, ils peuvent vous favoriſer en vous laiſſant appliquer un petard, ou poſer des échelles aux lieux où ils ſeront de garde; ou bien on demeurera d'accord d'une porte, ou autres poſtes, auſquels, lorſqu'on y donnera l'allarme, ils accoureront, & chaſſeront ceux qui ne ſeront pas du complot.

Si ce ſont des bourgeois qui n'ont point d'armes, on peut leur en envoyer dans des muids, avec des marchandiſes, ou dans des charettes chargées de bois, de foin, ou d'autres choſes, afin qu'ils s'emparent de quelque poſte, lorſque les troupes appellées paroîtront devant la place

ou la ville ; & s'ils ſont aſſez forts, ils pourront ſe rendre maîtres de la garniſon.

Si on n'avoit intelligence qu'avec quelques bourgeois, ils pourroient, ſi leurs maiſons joignoient les murailles, ou qu'elles en fiſſent partie, donner entrée pendant une nuit obſcure, par quelques fenêtres, ou des ouvertures qu'on feroit à la muraille ; & même, quoique la maiſon en fût un peu éloignée, ils pourroient pratiquer un conduit par deſſous terre à la muraille, & donner entrée par cet endroit aux troupes qu'on croiroit néceſſaires. Cette ouverture ſe peut faire en faiſant un trou à la muraille, ou en la faiſant ébouler par quelque petite mine. Mais cela ne peut arriver aux places fortifiées réguliérement, puiſqu'on n'y ſouffre point de maiſons, non-ſeulement ſur les remparts ; mais encore qui en ſoient aſſez près pour tenter une pareille entrepriſe ; l'épaiſſeur du rempart ſeroit d'ailleurs un obſtacle invincible.

Les bourgeois peuvent encore favoriſer une ſurpriſe, en aſſemblant peu à peu dans leurs maiſons un nombre conſidérable de gens, ou de ſoldats du parti qui veut tenter l'entrepriſe, ou en empoi-

ſonnant les puits ou citernes, s'il y en a peu, qui ſoient mal gardez, & qu'il n'y ait pas d'autre eau, ce qu'un ſoldat peut exécuter auſſi bien, & mieux qu'un bourgeois. Au reſte, je ne dis pas ceci pour qu'on mette en pratique une choſe ſi déteſtable ; mais afin que les Gouverneurs ou Commandans des places s'en garantiſſent par le bon ordre qu'ils y doivent apporter. Après tout, comme il eſt difficile que ces entrepriſes puiſſent réüſſir, on ne les tente que rarement, & on ne doit jamais le faire.

Si l'intelligence n'étoit qu'avec quelques Officiers, il ſeroit néceſſaire qu'ils fuſſent des principaux de la garniſon. Ces Officiers peuvent gagner quelques ſoldats ; & lorſqu'ils ſeront de garde, faire poſer pour ſentinelles ces ſoldats gagnez, à l'heure dont on ſera convenu. Ceux-ci laiſſeront mettre les échelles, ou appliquer quelques petards.

Un ſeul ſoldat peut difficilement livrer une place, ne ſçachant ni l'heure ni le lieu où il ſera mis en faction : il peut cependant par quelque ſignal, comme en tournant la méche, ou en touſſant un certain nombre de fois, faire connoître le lieu, & le faire remarquer à quelqu'un

qu'on tiendroit pour cet effet ſur le bord du foſſé, & qui en iroit donner avis à un corps qui ſe ſeroit avancé près de la place.

Un habitant ou un ſoldat pourroit encore donner entrée à des troupes, en ouvrant quelque fauſſe porte, ou quelque grille de fer, ou égoût qu'un Gouverneur auroit négligé.

Pour ce qui eſt des entrepriſes qu'on peut faire ſans intelligence, on ſe ſert toujours des échelles, ou des petards, ou de tous les deux enſemble, afin de faire diverſion. Mais ces ſortes de ſurpriſes ne ſe peuvent tenter, que lorſque la garniſon de la ville, de la place, ou du poſte eſt foible, ou lorſqu'on aura remarqué que quelque endroit n'eſt pas flanqué, ni vû des ſentinelles; ſoit pour en être éloigné, ou pour être couvert de ce côté-là par quelque tour, ou avance de muraille. Il faut pour cela être bien informé de la hauteur de la muraille, afin d'y proportionner les échelles; parce que ſi elles étoient trop courtes, elles ſeroient inutiles, & ſi elles étoient trop longues, outre qu'elles ſeroient plus embarraſſantes à tranſporter, elles pourroient être vûës des ſentinelles ou des rondes, & ſeroient fa-

ciles à renverſer. On les fait d'un bois leger, & le plus fort qu'on puiſſe trouver; aſſez larges pour monter deux hommes de front. Le Sapin eſt le bois le plus propre. Il eſt bon qu'elles ſoient peintes de gris cendré, afin qu'elles puiſſent être moins apperçûës. On en peut faire qui entrent les unes dans les autres; & même lorſque les murailles ſont d'une grande hauteur, il en faut avoir de cette eſpece, & elles doivent être d'un bois fort; les branches de l'échelle inférieure, ont un creux, à leur tête, dans lequel viennent s'emmencher les deux branches de l'échelle ſupérieure qui ſe terminent en pointe. On peut encore ſe ſervir d'échelles de corde qu'on accroche au haut du parapet, à l'aide des échelles de bois qu'on éleve ſur des piquets pour les alonger.

Quand on fonde ſon entrepriſe ſur l'effet du petard, il faut qu'on ſoit ſûr que la fermeture de la place n'eſt pas fort conſidérable, ou que la porte en eſt mal gardée. Il faut être bien informé de la diſtance qu'il y a d'une porte à une autre; combien il y a de barrieres, de ponts-levis, & de herſes; de leur épaiſſeur & de leur force. Il eſt bon auſſi de ſçavoir de quelle maniere elles ſe ferment, & com-

ment elles ſont défenduës par dedans & par dehors ; quelle eſt la largeur du foſſé ; s'il eſt ſec, ou plein d'eau. On doit faire porter quantité de haches, de tenailles, de marteaux, pieds de chévres, crics, & rouleaux, pour ſoutenir les herſes, pour couper les paliſſades, enlever les portes de deſſus leurs gonds, arracher les verroux ou ſerrures ; enfin de quoi rompre tous les obſtacles que l'on peut trouver. Il faut avoir des petards proportionnez à l'effet qu'ils doivent faire ; c'eſt-à-dire, à la force des portes, ponts-levis, ou barrieres, & en avoir quelques-uns de plus qu'il n'eſt néceſſaire.

La maniere qu'on a mis juſques à préſent en uſage, pour les ſurpriſes, & qui a eu un meilleur ſuccès, c'eſt d'envoyer dans la place de bons ſoldats, & même des Officiers déguiſez en païſans, ou en femmes, pour ſe ſaiſir de la garde & d'une porte, en même-tems qu'un corps qu'on a poſté aux environs, marche à un ſignal convenu, pour les ſoutenir. Cela ſe peut faire plus facilement aux villes de grand abord, & ſur tout les jours de marché. On doit mener avec ſoi quelques charettes qu'on fait arrêter ſur les ponts-levis, & deſſous les herſes, afin d'empêcher

qu'on ne leve les premiers, & qu'on n'abatte les autres. Les lieux où il y a des pélerinages, ſont plus ſujets à de ſemblables ſurpriſes, étant plus facile d'y faire entrer quantité de bons ſoldats ſous l'habit de Pelerin & de femme.

On peut encore tenter ces entrepriſes ſur les places frontieres, où il arrive ſouvent des fourrages des contributions. On peut ſous ce prétexte mettre dans des chariots dont les côtez & le deſſus ſont couverts de foin & de paille, des ſoldats de réſolution bien armez, leſquels doivent être conduits par des Officiers en habit de païſans à la maniere du païs d'où l'on tire ces contributions, leſquels ſont ſuivis d'un gros corps de troupes, mais ces troupes ne ſe doivent mettre en marche qu'à la chûte du jour, afin de n'arriver à la porte marquée qu'à la pointe du jour du lendemain. On doit laiſſer entrer quelques-uns des chariots, dans leſquels ſeront les troupes deſtinées pour ſe jetter ſur la garde de la porte, pendant que d'autres ſe tiendront ſur le pont-levis, pour empêcher qu'on ne le leve, & d'autres reſteront ſous la herſe. Sitôt qu'on eſt maître de la garde, quelqu'un doit monter ſur le rempart, pour faire le ſignal convenu

aux troupes qui doivent être cachées à portée de la place, leſquelles marchent à toute bride à la porte. On fait pour lors avancer les chariots dans la ville, pour débarraſſer les portes, afin que les troupes puiſſent paſſer plus aiſément. Elles doivent être fortes à proportion de celles qui ſeroient dans la place, du nombre deſquelles il faut être bien inſtruit. On envoye pluſieurs détachemens qui ont été reglez auparavant, les uns ſur les remparts, les autres pour s'emparer des principaux poſtes ; & le gros des troupes marche ſur la grande place. On en envoye d'autres chez le Gouverneur & aux caſernes, afin de s'en ſaiſir, d'empêcher celui qui commande de donner ſes ordres, & de retenir les ſoldats de la garniſon dans leurs logemens.

Quoique cette ſorte de tentative ait été faite pluſieurs fois dans la derniere guerre par un Général (*a*) d'une grande réputation, & d'un grand mérite, ſans avoir réüſſie, je n'ai pas voulu manquer de la propoſer ici, pour faire connoître aux Commandans des places, de quelle importance il eſt, qu'ils ſoient continuellement ſur leurs gardes, pour la ſûreté des

(*a*) Le Prince Eugene de Savoye.

places. Ils ne riſquent rien à uſer de toutes les précautions que j'ai indiquées.

On peut tenter encore de ſurprendre une place ſituée dans des lacs ou des marais, lorſque dans un grand hyver les glaces portent, ou qu'une grande inondation rend les marais navigables. Si on l'entreprend à la faveur des glaces, on doit porter quantité d'échelles pour les poſer en differens endroits, & des haches pour couper les fraiſes ou paliſſades, & avoir des grenades à la main. Elles ſont abſolument néceſſaires dans ces ſortes d'occaſions, & l'on ne ſçauroit en avoir une trop grande quantité.

Si on fait cette tentative dans le tems d'une inondation, on doit avoir un grand nombre de batteaux fort plats, afin qu'ils ne tirent guéres d'eau, & à la pointe de chaque batteau il doit y avoir une échelle pour appuyer contre la muraille. Mais il eſt néceſſaire pour une entrepriſe de cette nature, que la place ſur laquelle on la veut tenter, ne tire ſa principale défenſe que de ces eaux, & ſoit mal fortifiée.

On peut entreprendre ſur les places maritimes, ſi les murailles en ſont baſſes, ſi elles ſont mal fournies d'artillerie, & ſi

la

la mer bat au pied, & a aſſez de fond pour y faire approcher quelques bâtimens, à la faveur deſquels on puiſſe jetter du monde dedans.

Dans toutes ces entrepriſes, il eſt abſolument néceſſaire de ſçavoir le nombre des habitans, & des troupes de la garniſon; la force & la ſituation des corps de garde, les lieux où l'on poſe les ſentinelles; l'ordre des rondes & des patroüilles; ſi les remparts ſont acceſſibles de tous côtez, & s'ils peuvent ſe defendre contre la ville; les principales places & les ruës; & ſur tout s'il y a de l'intelligence entre les ſoldats & les bourgeois, afin de tâcher de profiter de l'occaſion, & de mettre quelqu'un dans ſon parti.

Le tems favorable pour mettre en exécution les entrepriſes dont je viens de parler, eſt depuis minuit juſqu'au jour; tant parce que c'eſt celui que les ſoldats ſont las & endormis, que parce qu'il faut ſe mettre en marche la nuit pour n'être point découvert dans la route; ou bien, ſi on peut, il faut ſe ſervir d'un grand broüillard; mais le tems de la nuit eſt le plus ſûr.

Après que celui qui a fait le projet de l'entrepriſe, aura pris toutes les inſtruc-

tions nécessaires, & toutes les mesures convenables, il en doit faire la disposition par écrit, & bien examiner s'il n'y a rien à ajouter ou à retrancher. Il doit sur tout observer un grand secret ; & pour cet effet, il ne doit y avoir que peu de gens qui sçachent son dessein ; encore faut-il qu'il les connoisse bien, & qu'il ne puisse absolument se dispenser de le leur confier. Il donnera des ordres pour assembler le plus secrétement qu'il pourra, les troupes qui lui seront nécessaires. On les fait ordinairement venir de differens endroits, & on leur donne un ou plusieurs rendez-vous, sans qu'elles puissent sçavoir, ni même se douter à quoi on les veut employer : elles doivent toutes y arriver à la même heure, ou à peu près. On doit prendre la précaution d'avoir de bons guides, tant pour chaque corps de troupes, que pour les chariots, mulets ou chevaux, pour porter les échelles, petards, armes, ou autres choses nécessaires à l'entreprise.

On doit, quand on sera près de la place sur laquelle on a un dessein, laisser assez éloignez les chevaux ou les mulets, aussi-bien que la Cavalerie ; afin que le hannissement des chevaux ne les fassent

pas découvrir. Il faut avoir une grande attention, afin qu'il ne s'échappe aucun ſoldat, & qu'il n'en reſte aucun derriere. On doit pour cet effet, en donner un certain nombre à chaque Officier, pour qu'il y ait l'œil, & qu'il en puiſſe répondre, dans la crainte que quelqu'un étant pris, il ne découvre le projet; ou bien que l'eſpoir de quelque récompenſe, n'oblige quelque autre qui s'échapperoit, à en donner avis aux ennemis. On doit même pour cette raiſon arrêter tous les paſſans, ou autres, que chaque corps rencontrera dans les chemins.

Si la place qu'on projette de ſurprendre, eſt ſi avant dans le païs ennemi, qu'on ne puiſſe y arriver en un jour, & une partie de la nuit, il ſera pour lors difficile de réüſſir dans cette entrepriſe, ſi l'on n'a quelqu'un aſſez près de la place qui puiſſe faire tous les préparatifs néceſſaires pour l'exécution, & retirer des gens qu'on leur envoyera peu à peu par divers chemins. Ainſi en uſa Ludovic de Biragues ſous le regne de Henri II. lorſqu'il forma une entrepriſe ſur la Citadelle de Milan, ce qui eſt traité fort amplement dans les Mémoires de M. de Villars, & dans la vie du Duc d'Albe.

Pour ce qui eſt d'une entrepriſe qu'on peut faire ſur une armée, il eſt néceſſaire de ſçavoir au juſte la ſituation de ſon camp, s'il eſt retranché ou non, la quantité de troupes dont elle eſt compoſée, ſoit Cavalerie, ou Infanterie, régiment par régiment, & bataillon par bataillon, en quoi conſiſte ſon artillerie, l'endroit où elle eſt placée, la diſpoſition du camp, en connoître parfaitement toutes les avenuës, celles des gardes, tant du dedans que du dehors, les lieux où ſont poſtez les corps de garde, les vedettes ou ſentinelles, afin de faire tout ſon poſſible pour les éviter, ou pour les ſurprendre, & de ne point donner d'allarmes à l'ennemi, qu'on ne ſoit au milieu de ſon camp. Mais ſitôt qu'on connoîtra qu'il ſera averti, on doit l'attaquer le plus bruſquement que l'on pourra, afin de ne lui pas donner le tems de ſe former. Si le camp que l'on veut ſurprendre eſt retranché, on doit avoir la précaution de faire porter aux troupes un grand nombre de faſcines pour combler les foſſez, quelques ponts-volans, & des échelles pour les franchir plus aiſément. On doit faire auſſi proviſion de grenades à main, & avoir quantité de haches, ſi on a connoiſſance que

les retranchemens ſoient paliſſadez. On peut même mener avec les troupes quelques petites piéces de canon de campagne, qui peuvent cependant rarement ſervir pendant la nuit.

Si on veut ſurprendre quelques Forts ou Redoutes, on pourra prendre les mêmes meſures & les mêmes précautions qu'aux camps retranchez.

Si l'on n'a deſſein que ſur un quartier particulier d'Infanterie ou de Cavalerie, & qu'il ſoit dans un païs fouré, on prendra les mêmes précautions que pour une place de guerre ; & s'il eſt dans un païs ouvert, on s'y comporte ſuivant ſa force, la ſituation de ſon camp, & la garde qu'on y fait.

Pour venir à bout de détruire ou de rompre un pont qui ſoit important à l'ennemi, & qu'il eſt d'une grande conſéquence de lui ôter, il faut ſçavoir s'il eſt bien fortifié des deux côtez. Si cela eſt, on doit tâcher de ſe rendre maître de l'un des deux, ou même de tous les deux, s'il eſt poſſible ; ou ſi on ne trouve pas la choſe pratiquable, on tâchera de le ruiner avec quelques brûlots, ſi le pont eſt fait avec des batteaux ; ou bien l'on tentera d'en faire couper par quelques bons

nâgeurs, les cordes, auſquelles chaque batteau & tout le pont eſt attaché. On peut encore lâcher au fil de l'eau, ſi la riviere ſur laquelle ce pont eſt conſtruit, eſt bien rapide, quelques bons batteaux chargez de pierres, qui puiſſent le rompre par leur choc. Les troupes ennemies qui garderoient la tête du côté qu'on a deſſein de l'attaquer, n'ayant plus la même communication, il ſeroit aiſé de les forcer dans le poſte qu'elles garderoient, parce que ne voyant plus d'eſpérance d'être ſecourues, elles ne pourroient réſiſter.

Si le pont eſt ſur pilotis, on pourroit faire deſcendre deſſous dans des batteaux couverts, des hommes de réſolution, pour les ſcier, ou les froter de poix & d'autres matieres capables de nourrir le feu qu'on allumeroit, & par le moyen duquel on brûleroit le pont.

On peut encore faire faire un petit corps de maçonnerie dans des batteaux où l'on aura pratiqué une mine dans le milieu, qui ſera chargée au-deſſus des plus groſſes piéces qu'on aura pû trouver. Par le moyen d'une piéce de bois qui heurtera contre le haut du pont, & contre les pilotis, on fera d'étendre un reſ-

ſort qui mettra le feu à la mine, laquelle fera ſon effet, dans le tems que les batteaux paſſeront ſous le pont, ce qui le fera indubitablement ſauter. Mais ſi on ne comptoit pas aſſez ſur l'effet du reſſort, un bon nâgeur pourroit conduire ce batteau, l'attacher ou l'accrocher à un pilotis, puis ayant mis le feu à un ſauſſiſſon, il prendra ſon tems & ſe ſauvera à la nâge. On pourroit encore conduire ce batteau chargé avec d'autres batteaux ; & ainſi ceux qui ſeroient dedans, après avoir attaché le batteau ſur lequel ſeroit la mine, pourroient y mettre le feu, & ſe ſauver enſuite ſans péril ; mais cela ne ſe peut exécuter que la nuit.

Voilà un petit abregé des entrepriſes qu'on peut tenter ſur l'ennemi par ſurpriſe. Je ne le donne que comme un eſſai, pour aider ceux qui pourront avoir des occaſions de s'en ſervir, & pour leur en tracer au moins une legere idée. Ce que j'en ai dit n'étant pas aſſez étendu pour comprendre tout ce qu'on peut tenter par ce moyen ; il faut avoir recours à mon hiſtoire militaire du regne de Loüis XIV. elle fournira quelques exemples de ces entrepriſes bien détaillées, & l'on y apprendra comment l'on doit ſe comporter dans de pareilles occaſions.

J'ai crû qu'il ſeroit à propos de mettre à la ſuite de tous ces détails, & de ces maximes, un abregé des fonctions des Gens de guerre dans tous les Grades. Quoiqu'il paroiſſe que ce j'en ai dit, dans mon hiſtoire, en faiſant les récits des actions ſoit ſuffiſant; ce précis néanmoins pourra être de quelque utilité; & l'on ſera ſans doute bien-aiſe de le trouver ici, pour y avoir recours dans l'occaſion. L'avantage d'avoir de ſuite & réuni tout ce qui a rapport à ce ſujet, fera même tolérer quelques redites qu'on n'auroit pû éviter, ſans rendre ce Traité imparfait.

Fin du Tome premier.

A mettre à la fin

Tome I. *Premiere Table.*

TABLE CONTENANT LES DIFFINITIONS DE BOUCHE

n tems qu'ils peuvent se défendre.

	13	14	15	16	17	18
GARN						
Infanterie, dont						
ou les deux tiers a						
çois, & l'autre de						
Etrangers, supp						
d'autres dehors q						
& les Chemins co						
Cavalerie.	7200	8400	9000	9600	10200	10800
VIV	780	840	900	960	1020	1080
(*a*) Grains; p						
mois, dont les de						
& l'autre de seig						
le froment.						
Et pour le sei	3300	3840	4080	4320	4560	4800
Pois pour tro	1600	1920	2040	2160	2280	2400
à raison d'un qu						
le déchet estim						
attendu que d'a						
en pourroient n						
Féves, même	3415	451	484	514	546	578
pour deux jours						
trois mois, dé						
Lentilles pour	2278	300	322	341	362	384
Ris.	2268	288	308	331	352	372
Orge mond	31	34	36	38	41	43
Orge en gr	31	34	36	38	41	43
sannes, & no						
Sel.	2 299	322	344	370	392	415
Poivre.	2 272	293	313	341	361	383
Cloud de	2 299	322	344	370	392	415
Canelle.	54	58	61	65	68	72
Muscade.	31	34	36	38	41	43
	31	34	36	38	41	43

On ne peu

(*a*) *Nota* us dit ci-devant à quoi on la peut employer.

nieurs, Cav s des Troupes, les Valets, l'Hôpital, les Inge

bre des Tro s Places, qui ne sont pas comptez dans le nom

ations de deux livres pesant chacune.

	12	13	14	15	16	17
Aulx, ſur l						
les jours per						
brées eſtimé						
bottes à 20.						
me partie c	21937	23626	25314	27002	28691	3037
Oignons						
deux par jo						
les torches						
chacune, d	21937	23626	25314	27002	28691	3037
Lard ſalé						
tion pour c						
10e. partie	826	894	962	1031	1104	117
Bœuf &						
pied d'une						
pendant les						
maine, la						
pour déche						
che ſur le						
portant l'a	3317	3593	3869	4146	4426	470
Mouton						
des & bleſſ						
pour chaq						
les bleſſez						
des Officie						
mouton à						
l'autre, q	958	1042	1126	1184	1248	135
Veau &						
tout ce qu						
les particu						
dehors de						
tres, & a						
Fromag						
de trois n						
par ſemai						
ron par jo	660	715	770	826	879	93
Moruë	56	924	996	1068	1140	1212
Moruë	852	924	996	1068	1140	1212
Harang	280	302	326	349	372	395
Harang	280	302	326	349	372	395
Beure ſa						
ron par r	281	303	328	350	373	396

	2	13	14	15	16	17	18
Bonne							
vette pou							
pes des jo	29	31	34	36	38	41	43
Noix	50	54	58	61	65	68	72
Poires							
l'on en							
Fruits ve							
& le ten							
Prune	15	16	17	18	19	20	22
Huile	31	34	36	38	41	43	46
Herbe							
pourra							
B							
Fours							
métre,							
gemens							
trains,							
pour la							
Fourgon							
Chaudie							
quantité							
ployer c							
convena	10	10	11	11	12	12	12
(*a*)							
de mou							
bled par	10	11	11	12	12	12	21
Moul							
dre un							
chacun.	36	38	41	43	46	48	50
(*b*)							
raiſon d							
ris par							
pendant							
280. pin	641	694	746	799	859	912	946

(*a*) C manque de Moulins à eau & à vent, qui peuvent être briſ

(*b*) L ſſible ; & ſi l'on eſt en pays où le vin ſoit abondant, &

	13	14	15	16	17	18
Bierre de vin,						
Eau-de-	2082	2238	2397	2577	2736	2538
de 2. pet						
de celles						
vendent						
F O	234	252	270	288	306	324
Ratio						
bottes de						
timation						
cauſe de						
Ration	536	100872	108000	115128	122364	129574
bottes d						
Avoin	536	100872	108000	115128	122364	129574
quarts d						
Paris, pa						
trois pic						
cubes le						
32. ratio						
pour cen						
MEUBL	363	2990	3349	3648	3881	4109
Lits g						
Paillaſſes						
ſins, C						
Couvert	520	560	600	640	680	720
pour dou						
Draps	260	280	300	320	340	36
Paires	040	1120	1200	1280	1360	1440
velir les						
Chem	780	840	900	960	1020	1080
Napes	040	1120	1200	1280	1360	1440
Servie	130	140	150	160	170	180
Batter	104	112	120	128	136	144
te, avec						
& grande						
d'étain &						
ge des m						
Fagots	8400	8400	9000	9600	10200	10800
Bois d	390	420	450	480	510	540

On trou *Places, ſu* *la quantité néceſſaire pour meubler ſuffiſamment les*